



M. Jospin et son passé

■ A gauche, on estime que l'aveu par le premier ministre de son appartenance à l'OCI clôt la polémique

■ Cette confession exprime sa volonté d'être candidat à la présidentielle en 2002

■ A droite, on entend exploiter les zones d'ombre sur la durée de cet engagement secret au sein du PS

■ Histoire : la France et les trotskismes

Lire pages 6 et 16

Crise mondiale pour l'informatique

● Pour la première fois, les ventes de micro-ordinateurs vont reculer en 2001 aux Etats-Unis ● La déprime atteint l'Europe mais épargne la France ● Les constructeurs cassent les prix et annoncent des suppressions d'emplois ● Mais le PDG d'Intel assure que l'âge d'or de l'ordinateur personnel n'est pas terminé

L'INFORMATIQUE mondiale est en crise, et la guerre des prix est ouverte. Plus que tout autre secteur économique, cette industrie subit de plein fouet le retournement de la conjoncture américaine, asiatique et, depuis peu, européenne. Tous constructeurs confondus, les dépenses des particuliers en ordinateurs et équipements périphériques ont diminué de 15 % aux Etats-Unis en mars, par rapport à la même période de 2000, et d'environ 9 % en Europe.

Depuis quelques jours, on peut parler de véritable récession. Selon le cabinet d'études International Data Corp (IDC), le marché américain des ordinateurs personnels va se contracter en 2001, pour la première fois de l'histoire de cette industrie. Les ventes de PC aux Etats-Unis devraient baisser de 6,3 % pour l'ensemble de l'année, à 45,3 millions d'unités, contre une prévision précédente de 2,2 % de croissance.

Ce brusque retournement du marché s'est immédiatement tra-



duit sur les résultats des principaux groupes mondiaux, qui ont annoncé des suppressions d'emplois : 7 000 postes, soit 10 % des effectifs pour Compaq, 4 700 emplois chez Hewlett-Packard et 1 700 chez Dell.

Ce dernier est pourtant devenu le numéro un des fabricants de PC, avec 13,1 % du marché mondial, devant Compaq (11,9 %), Hewlett-Packard (7,5 %) et IBM (6,3 %). En période de crise, la stratégie de Dell lui permet de gagner des parts de marché face à la concurrence : adeptes de la production à la demande, il est capable de répercuter immédiatement la baisse du prix des composants (environ 1 % par semaine actuellement), alors que ses concurrents ont en moyenne près de deux mois de stock. Le marasme du secteur s'observe également pour le segment des assistants numériques personnels, comme les Palm.

Les analystes prévoient un retour à la croissance des ventes de micro-ordinateurs en 2002.

Lire page 18



BRUNO FECTAY ET CARINE BIDAUT

ASTRONOMIE

Mars en eau profonde

Une météorite martienne - un caillou de 104 grammes (photo) - trouvée dans le Sahara en décembre 2000 a subi une batterie d'analyses qui ont révélé des traces d'eau dans certains de ses minéraux. Selon des chercheurs français, cette eau proviendrait du cœur de la planète rouge. Si cette découverte était confirmée, elle résoudrait plusieurs énigmes sur la géologie martienne. Grâce à ces travaux, la recherche française comble une partie de son retard sur les Américains. p. 25

Pédophilie : l'accusé en fuite a été retrouvé

LA GENDARMERIE a arrêté, mardi 12 juin au matin à Bel-lac (Haute-Vienne), Jacques Kaisersmertz, accusé de pédophilie, qui ne s'était pas présenté lundi à l'ouverture de son procès devant la cour d'assises de la Nièvre. Le prévenu avait disparu à partir de vendredi soir après s'être rendu à la gendarmerie de Salbris, dans le Loir-et-Cher. Les avocats de Jacques Kaisersmertz n'excluaient pas que leur client se soit suicidé. Dans l'ignorance de l'arrestation de l'accusé, les avocats des parties civiles ont critiqué l'éducation nationale et la justice. Depuis trente ans, il existait de nombreux avertissements et témoignages sur les pratiques de cet instituteur à Cosne-sur-Loire.

Lire page 10

Kenza a vu « What a flash ! », le « Loft Story » oublié des années 1970

C'ÉTAIT TRENTE ANS avant « Loft Story ». Le 3 juillet 1971, le réalisateur Jean-Michel Barjol enfermait pendant soixante-douze heures, dans les studios Eclair à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), une centaine d'acteurs, peintres, musiciens et chanteurs pour les besoins de son nouveau film *What a flash !*. Parmi eux, de nombreux inconnus aujourd'hui célèbres, comme Jean-Claude Dauphin, Diane Kurys, Jean-Pierre Coffe, Jean-Claude Dreyfus, Maria Schneider ou Tonie Marshall, et d'autres qui avaient déjà fait leur place au soleil à l'instar de Bernadette Lafont ou de Pierre Vassiliu.

Réunis sur un plateau de 3 000 mètres carrés et coupés du monde, ils étaient filmés en permanence par une dizaine de caméras et écoutés par soixante micros. Pour parer à toute éventualité, le réalisateur avait demandé l'assistance de trois médecins et de deux psychiatres. Le but de l'opération ? Mettre l'imagination au pouvoir en donnant libre cours aux désirs de création de ces artistes censés vivre leurs dernières heures...

Musique psychédélique plutôt grinçante, corps peinturlurés, orgies, jeux de rôle et vraies scènes d'amour, délires métaphysiques dus aux effets de cigarettes aux origines non contrôlées, avaient

donné naissance à un film happening, souvent ennuyeux, mais très révélateur de l'époque. Après six mois de montage et de nombreuses péripéties de production, le film sortit quasi clandestinement en 1972 dans une salle parisienne, après avoir été tout de même sélectionné pour représenter la France au Festival de Venise. Il disparut de l'affiche au bout de quinze jours. « Dans un chahut de collège en folie, on mime, on se défonce, on break down, on copule. Gratiné », écrivait *L'Express*. « Les participants organisent un Quat'zarts où la chienlit le dispute au bidon », surenchérisait *Le Point*.

Trente ans après - effet « Loft Story » aidant -, *What a flash !* ressort mercredi 13 juin dans une salle parisienne. Lundi 11, la production organisait une avant-première, où elle avait invité la plupart des louteurs des années 70 à venir débattre de leur expérience avec ceux de « Loft Story ». Malheureusement, la confrontation n'a pas eu lieu. Quelques minutes avant la projection, l'organisateur de la soirée ne comptait plus les « excuses » de comédiens, l'un était en tournage, l'autre en doublage, un troisième préparait un film. Seuls la comédienne Catherine Lachens et le metteur en

scène Jean-Michel Barjol, accompagné de techniciens, étaient présents pour accueillir Kenza, la louteuse de M6, qui fut la seule vedette de la soirée. Très à l'aise devant la caméra de Jean-Jacques Beineix, qui prépare un long documentaire sur l'effet « Loft Story » en France, elle a avoué être étonnée par la grande liberté des louteurs des années 70. « C'est sûrement une question de génération car, en voyant ce film, je trouve que nous avons été très sages dans le loft. Nous étions très encadrés, et il était hors de question d'avoir des ébats amoureux ou de grands délires à cause de nos valeurs et de nos familles qui nous regardaient », a-t-elle confié.

Le seul point commun entre les deux expériences reste finalement l'ennui, qu'il faut combler d'une manière ou d'une autre. « La grande richesse de cette expérience est que l'enfermement m'a beaucoup fait réfléchir sur les rapports humains, le pouvoir, la lâcheté, l'hypocrisie et la claustrophobie, dit-elle. Aujourd'hui, j'ai du mal à être enfermée même dans une salle de cinéma... »

Daniel Psenny

www.lemonde.fr/loftstory



CINÉMA

Vie et mort d'un poète cubain

Avec *Avant la nuit*, Julian Schnabel fait revivre l'écrivain cubain Reinaldo Arenas, interprété par Javier Badem (photo, premier plan). Autres sorties : *Les Portes de la gloire*, avec un Benoît Poelvoorde drôle et méchant, *Time Code*, exercice de style signé Mike Figgis et *Fist of Legend*, avec Jet Li qui revendique la succession de Bruce Lee. p. 30-33

www.lemonde.fr/cinema

Un nouveau patron pour le Tour



PATRICE CLERC

SUCCESSSEUR de Jean-Claude Killy à la tête d'Amaury Sport Organisation, Patrice Clerc est de fait le nouveau patron du Tour de France. A un mois du départ de l'épreuve, il analyse la crise du cyclisme et estime que les organisateurs n'ont pas les moyens de lutter contre le dopage.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (INY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 613 - 7,50 F



La « me-nation » de George W. Bush

LES AMÉRICAINS nés après la guerre, les baby-boomers, passent pour avoir formé ce qu'on a appelé aux Etats-Unis la « me-generation ». L'expression suggère une philosophie de la vie obéissant à un principe premier : « Moi d'abord ». A tort ou à raison, elle est censée stigmatiser un solide égoïsme, individualisme débridé et recherche de satisfactions immédiates. Le baby-boomer George W. Bush, en visite cette semaine en Europe, applique ce principe à sa politique étrangère. Son ambition paraît être de transformer les Etats-Unis en une sorte de me-nation, un pays essentiellement occupé, sur la scène internationale, à défendre des intérêts nationaux définis de la manière la plus étroite.

C'est là, dira-t-on, la caractéristique de toute politique étrangère, et M. Bush avait prévenu dès sa campagne électorale. Dénonçant l'activisme international broillon matiné de prosélytisme démocratique de l'administration Clinton, il avait affirmé sa volonté de recentrer la diplomatie américaine autour d'un axiome, selon lui, moins fantaisiste : la défense de l'intérêt national américain (voir la remarquable étude de Denis Lacorne dans le numéro 8 de la revue *Critique internationale*, juillet 2000). Le président républi-

cain applique la formule avec un zèle tel qu'il fait de sa politique étrangère naissante un curieux cocktail de repli frileux et d'unilatéralisme brutal - au moins dans les intentions affichées. George W. Bush a radicalement rejeté l'ambition paternelle d'aider à la naissance d'un « nouvel ordre mondial » : dans l'entourage du président, pareil mot d'ordre serait jugé naïf et prétentieux, bref clintonesque. George W. agit plutôt, lui, comme s'il s'était fixé pour objectif de dégager les Etats-Unis de tout effort de coopération internationale multilatérale (le vilain adjectif...).

Le premier geste aura donné le ton. M. Bush annonçait qu'il ne soumettrait pas à la ratification du Sénat le protocole de Kyoto, traité destiné à lutter contre le réchauffement de l'atmosphère. Cela ne change pas grand-chose au fond : après deux conférences internationales consacrées à sa mise en pratique, cet accord n'est toujours pas appliqué ni même ratifié par nombre de grands pays européens.

Alain Frachon

Lire la suite et notre éditorial page 17, nos informations page 2 et 3



SAMUEL BOLLENDORFF/CEH PUBLIC

ENQUÊTE

A chacun son école

3. Dans la famille des charpentiers

Suite de notre exploration de l'univers scolaire, vu de l'intérieur pendant un an. Aujourd'hui, la formation des charpentiers, l'élite du bâtiment. p. 14

www.lemonde.fr/education

International.....	2	Carnet.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	30
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	20	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	35

DIPLOMATIE George W. Bush est arrivé, mardi matin 12 juin, à Madrid, première étape d'une tournée européenne de cinq jours qui le conduira à Bruxelles, où il rencontre

ra les membres de l'OTAN, à Göteborg en Suède, pour un sommet avec l'Union européenne, puis à Varsovie et en Slovaquie où il aura, samedi, sa première rencontre avec le pré-

sident russe Vladimir Poutine. ● **CETE PREMIÈRE VISITE** en Europe intervient, alors que les sujets de friction entre les Etats-Unis et l'Europe se sont accumulés depuis l'entrée en

fonction de la nouvelle administration américaine. ● **DES MANIFESTATIONS** sont attendues contre le projet de défense antimissile, la dénonciation par Washington du protocole

de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre, ou la peine de mort. ● **LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN** a l'intention d'expliquer ses positions à ses alliés sans pour autant les modifier.

George W. Bush veut apaiser les inquiétudes des Européens

Au cours d'un périple de cinq jours sur le Vieux Continent, le président américain veut rassurer ses alliés, après les divergences qui ont marqué le début de son mandat. Le projet de défense antimissile et le rejet du protocole de Kyoto seront les principaux sujets abordés

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush est arrivé à Madrid, mardi 12 juin, pour une tournée de cinq jours en Europe. Ce sera sa première visite, en tant que président des Etats-Unis sur le Vieux Continent. Cette première prise de contact avec les alliés de l'OTAN conduira le chef de la Maison Blanche de Madrid à Bruxelles, à Göteborg (en Suède, pour un sommet entre les Etats-Unis et l'Union européenne), à Varsovie et enfin en Slovaquie, futur membre potentiel de l'Alliance, où il rencontrera, pour la première fois également, le président russe, Vladimir Poutine. Prévue pour proclamer haut et fort une nouvelle diplomatie fondée sur une défense agressive des intérêts américains, cette tournée aura finalement des objectifs plus modestes.

Entre-temps, en effet, les républicains ont perdu le contrôle du Sénat – et donc de son ordre du jour – et les alliés ont manifesté leurs réticences face à une stratégie antimissile qu'ils jugent unilatéraliste, ils ont aussi exprimé leur hostilité envers le rejet brutal du protocole de Kyoto sur l'environ-

nement. La vision du monde très guerre froide des « faucons » de la nouvelle équipe s'est heurtée à la fois au style plus traditionnel du secrétaire d'Etat, Colin Powell, et aux réalités du terrain, des Balkans, au Proche-Orient jusqu'en Corée du Nord.

APRÈS LA PREMIÈRE IMPULSION

Le président est mal à l'aise sur le terrain international et l'hebdomadaire *Newsweek* titrait lundi « Un innocent à l'étranger ? ». C'est pourquoi il a choisi comme première halte un pays rassurant, l'Espagne, dont le chef du gouvernement, José-Maria Aznar, est un conservateur. Il se rendra aussi en Pologne, nouveau membre d'une OTAN dont il souhaite l'élargissement à l'Est dans le cadre d'une Europe « entière, libre et en paix ». Son escale en Slovaquie mettra un point final aux critiques qui s'étaient abattues sur lui quand il avait confondu ce pays avec la Slovaquie. Mais il n'a pas prévu d'aller chez ses principaux alliés : Allemagne, France, Grande-Bretagne.

C'est donc un George W. Bush apparemment différent du conservateur bon teint des premiers mois

que vont rencontrer les dirigeants européens. Comme l'a expliqué Tom Friedman, du *New York Times*, lors d'un colloque organisé à la Brookings Institution avec la participation du ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, « la première impulsion de Bush a été de fonder sa politique étrangère sur l'anti-clintonisme. Elle s'est depuis adaptée à la situation pour se rapprocher de celle de Clinton (...) L'administration s'est frottée au monde réel (...) On nous a dit qu'on ne soutenait pas les pays en difficultés financières et on a garanti un prêt de 17 milliards de dollars à l'allié turc ; qu'on entendait se désengager des Balkans, et on dit maintenant qu'on y est allé ensemble et qu'on en sortira ensemble (...) ».

Même situation pour la défense antimissile : après avoir annoncé qu'elle se ferait quoi qu'il arrive, Washington a accepté d'engager un processus d'explications et de discussions avec ses alliés. En vertu de la doctrine selon laquelle les Etats-Unis ne devaient plus s'impliquer dans des crises extérieures, sauf si leurs intérêts fondamentaux étaient menacés, M. Bush s'était refusé à intervenir au Proche-

Orient jusqu'à ce qu'Israéliens et Palestiniens soient prêts à négocier. Devant l'aggravation de la situation, il a envoyé le directeur de la CIA jouer les médiateurs. Son

borg (Suède) avec de nouvelles propositions dont il espère qu'elles éviteront une crise avec ses partenaires sur le seul sujet qui irrite vraiment les Européens, sans céder sur

rence croissante des mentalités entre les deux côtés de l'Atlantique ». L'exécution, quelques heures avant qu'il ne prenne l'avion en direction de l'Europe, de Timothy McVeigh (*lire page 3*) risque de raviver le ressentiment d'une opinion face à celui qui fut, jusqu'à récemment, le gouverneur de l'Etat où ont lieu près de la moitié des exécutions aux Etats-Unis. L'hostilité des Européens face à la peine de mort est trop profonde pour être mise sur le même plan que l'opposition de politiciens et de congrégations américaines à la politique anti-sectes en France ou en Allemagne.

Si les Européens peuvent discuter des modalités d'une défense antimissile dont ils ne savent même pas si elle sera votée par le Sénat ni si elle est techniquement faisable, il n'en va pas de même des exécutions capitales en raison de l'aversion qu'elles suscitent, des peurs concernant les organismes génétiquement modifiés, de la répugnance envers la viande aux hormones ou de la colère suscitée par une attitude désinvolte face à la dégradation de l'environnement.

Sur ce terrain qu'il ne connaît pas bien, George W. Bush sera à la merci d'un faux pas. Une bonne prise de contacts avec les quinze et avec le président russe, Vladimir Poutine, voire l'absence de gaffes, seraient pour lui un succès.

George W. Bush s'y est préparé, mais son succès dépendra aussi de la sincérité de sa politique et de sa capacité d'écoute, y compris sur les sujets les plus sensibles. A en croire un de ses conseillers, il est préparé à discuter avec ses hôtes mais pas à changer d'avis sur la défense antimissile. Enfin, rien ne permet de penser que l'arbitrage entre colombes et faucons, entre Colin Powell et Donald Rumsfeld, le secrétaire à la défense, qui semble avoir eu du mal à se rendre compte que les alliés d'aujourd'hui n'étaient plus aussi dociles que ceux d'hier, tournera toujours à l'avantage du premier et que l'unilatéralisme que l'on a reproché à la nouvelle administration ne va pas resurgir.

P. de B.

Un geste limité sur l'environnement

« Je sais que la question du réchauffement de la planète est très importante pour les pays européens (...). Elle ne respecte aucune frontière », a déclaré George W. Bush, avant de s'envoler pour l'Europe lundi 11 juin. Il s'est dit prêt à travailler dans le cadre de l'ONU pour y apporter une « réponse efficace et fondée sur la science ». Ce geste en direction des Européens reste cependant limité. Son directeur de cabinet, Andrew Card, a qualifié dimanche la réaction des Européens « d'émotionnelle plus que scientifique ». « L'incertitude scientifique persiste », a affirmé M. Bush, récusant la responsabilité américaine : si les Etats-Unis sont à l'origine de 20 % de la production des gaz à effet de serre, cela signifie que les autres pays en produisent 80 %, a-t-il dit. – (Corresp.)

Une brève escale, sous haute surveillance, à Madrid

MADRID

de notre correspondante

L'évidente euphorie affichée par le gouvernement espagnol qui répète à l'envi que le choix de l'Espagne comme toute première escale du voyage européen entrepris, mardi 12 juin, par George W. Bush – ce nouveau président américain qui se pique d'avoir apprivoisé le monde hispanique – « est une reconnaissance du poids de Madrid, sur la scène internationale », n'a pas réussi à effacer le malaise d'une partie de l'opinion publique que le privilège de cette visite, exaspère plus qu'il ne flatte.

On l'aura compris, la brève escale espagnole de George W. Bush, arrivé mardi matin pour se rendre au palais de la Zarzuela rencontrer le roi Juan Carlos, avant d'aller discuter au ranch du chef de gouvernement, José Maria Aznar, près de Tolède, puis de donner une conférence de presse commune, est une escale blindée, sous haute surveillance.

Sans doute n'était-ce pas superflu, car deux bombes ont été désamorçées lundi à Madrid. Quant à l'ambiance générale, elle n'était pas précisément celle d'une « Welcome Party ».

Dimanche, plusieurs milliers de personnes ont défilé, au cœur de la capitale, derrière une gigantesque pancarte annonçant « Stop Bush ! » ou encore « Bush, Attila climatique ».

KERMESSE DE LA CONTESTATION

Opposants à la mondialisation, écologistes catastrophés par le refus américain de ratifier le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz qui accentuent l'effet de serre, mais aussi ennemis de l'embargo contre Cuba, détracteurs du bouclier antimissile, autre projet phare de George W. Bush en matière de sécurité internationale, ressentent par beaucoup, ici, comme une coûteuse et inutile nouvelle course aux armements : la rue s'est transformée en une véritable kermesse de la contestation. Avec une mention particulière pour les opposants à la peine de mort qui ont manifesté contre cette « barbarie », lundi, devant l'ambassade américaine, à l'appel d'Amnesty International.

Il est vrai que l'arrivée de M. Bush, ferme défenseur de la peine de mort, justifiant la dernière exécution, à peine commise, dans son pays, comme « un acte de justice et non de ven-

geance collective » a heurté bien des sensibilités, dans une Espagne qui, juste la veille, avait accueilli en héros Joaquin José Martínez, ce jeune Espagnol déclaré innocent après avoir injustement passé trois ans dans le couloir de la mort, aux Etats-Unis.

Si George W. Bush n'a pas l'oreille de la rue, il est assuré en revanche de l'écoute attentive d'un José Maria Aznar, en mal de stature internationale, sur les dossiers politiques, y compris sur le bouclier antimissile, ce qui a déjà valu à ce dernier de se faire critiquer par la gauche communiste pour son « attitude servile » envers le visiteur américain.

Les deux dirigeants partagent, avec quelques nuances, un même credo libéral en économie et surtout la même ferme préoccupation en matière de terrorisme. Enfin, si George W. Bush a fait, comme il le dit, de l'Amérique latine et son appétissant marché économique un objectif prioritaire, Madrid valait bien le détour : l'Espagne, dépassant les Etats-Unis, est devenue le premier investisseur dans la zone.

Marie-Claude Decamps

ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES Saint-Etienne en Rhône-Alpes **Recrutements en 3^e cycle 2001 - 2002**

Pour mener à bien des actions de recherche en collaboration avec l'industrie, l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne recrute des FUTURS DOCTEURS dans les domaines suivants :

■ MATÉRIAUX

- ✓ Mise en forme et plasticité des matériaux métalliques
- ✓ Corrosion sous contrainte ✓ Dépôts électrolytiques
- ✓ Biomatériaux ✓ Céramiques
- ✓ Mécanique des matériaux composites

Contact : Th. Magnin - 04 77 42 01 95 - magnin@emse.fr

■ GÉNIE DES PROCÉDÉS

- ✓ Sécurité industrielle, production pétrolière off-shore
- ✓ Piles à combustible et micro-systèmes physico-chimiques
- ✓ Nouveaux matériaux, nouveaux procédés d'élaboration

Contact : S. Micol - 04 77 42 02 94 - micol@emse.fr

■ ENVIRONNEMENT

- ✓ Entrepris et développement durable
- ✓ Hydrologie mathématique, modélisation par éléments analytiques
- ✓ Analyse de la qualité de l'air
- ✓ Evaluation et gestion des risques
- ✓ Supervision des procédés éco-industriels

Contact : D. Graillot - 04 77 42 01 30 - graillot@emse.fr

Profils recherchés : diplôme d'ingénieur ou maîtrise, avec DEA (ou possibilité de préparer le DEA en 1^{ère} année)

retrouvez ces offres sur : **www.emse.fr**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES
158 cours Fauriel - 42023 SAINT-ÉTIENNE cédex 2

Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères

« Un hommage rendu à l'Europe »



HUBERT VÉDRINE

mort comme sur la lutte contre les sectes aux Etats-Unis illustrent, par exemple, la différence croissante de mentalités entre les deux côtés de l'Atlantique.

» En ce qui concerne les Balkans, l'idée d'un éventuel retrait du contingent américain a pu en inquiéter certains. Mais ce n'est pas d'actualité. Sur la défense européenne, les responsables actuels ne sont pas des partisans enthousiastes du projet mais ils ont adopté une attitude plus ouverte que prévu. La défense européenne n'est pas seulement bonne pour l'Europe, elle l'est aussi pour l'Alliance.

» Reste un sujet sur lequel le président Bush a vraiment préoccupé, c'est celui du protocole de Kyoto. Un seul pays responsable à lui seul de 25 % de l'effet de serre ne peut pas rester à l'écart de l'effort mondial. Sur ce sujet, M. Bush est très attendu.

» Enfin, sur la défense antimissile, les Européens voulaient une concertation sur l'analyse des menaces, les réponses possibles, les conséquences du projet américain. Elle a commencé.

» Des analystes américains évoquent pourtant un « divorce » entre les intérêts de part et d'autre de l'Atlantique.

» Les intérêts européens et américains ne sont pas identiques, mais je ne parlerai pas de divorce. Le terme est abusif.

» On sent pourtant toujours de

moins besoin les uns des autres et qu'il faudrait trouver un nouveau ciment pour les réunir.

» Pour moi il est tout trouvé, c'est la coopération pour la régulation. Il faut donc combiner cette formidable énergie de l'économie de marché avec des règles. Les Etats-Unis en souhaitent un minimum et l'Europe plus. Je suis convaincu que la nécessité des règles mieux adaptées va apparaître de plus en plus évidente.

» Vous êtes venu à Washington à l'occasion du lancement de la version anglaise, remise à jour, de votre livre *Les cartes de la France à l'heure de la mondialisation. L'arrivée de l'équipe Bush, avec sa tentation d'unilatéralisme et son scepticisme affiché envers une architecture internationale, ne risque-t-elle pas d'affecter ces cartes ?*

» Je pense que petit à petit cette nouvelle administration sera obligée, sur un certain nombre de points, de revenir à une approche plus coopérative, plus multilatérale. Les deux déplacements du président Bush en Europe (il sera en juillet à Gènes pour le sommet du G 8) pourraient lui en fournir l'occasion. Plus généralement, qui dans ce monde a la capacité de relever les très graves défis globaux, si ce ne sont les Etats-Unis et l'Europe, ensemble. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

La mort sans regrets de Timothy McVeigh n'a pas apporté aux victimes la sérénité espérée

Le terroriste, qui n'a pas prononcé un mot, a gardé les yeux ouverts lors de son exécution

Le terroriste américain Timothy McVeigh, auteur d'un attentat qui avait coûté la vie à 168 personnes en 1995 à Oklahoma City, a été exécuté, lund

di 11 juin, au pénitencier fédéral de Terre Haute, dans l'Indiana. Les familles des victimes, dont certaines assistaient à l'exécution, ont été déçues

par son absence de remords. McVeigh a fait distribuer un poème qui est un appel à la rébellion. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

OKLAHOMA CITY
de notre envoyée spéciale

Timothy McVeigh, le premier condamné à mort exécuté par l'Etat fédéral américain depuis la présidence de John F. Kennedy, est mort sans un mot de regret, lundi 11 juin, à l'aube d'une longue journée qui a vu, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, le débat sur la peine de mort revenir sur le devant de la scène médiatique.

Le principal avocat de l'assassin d'Oklahoma City, Robert Nigh, qui avait été invité par son client à assister à l'exécution, avec son collègue Nathan Chambers et une enquêtrice de leur équipe, Cate McCauley, n'a guère tardé à poser la question essentielle : « Où tout cela nous mène-t-il maintenant ? », a-t-il demandé devant la presse rassemblée aux abords du pénitencier de Terre Haute (Indiana), deux heures après la mort de Timothy McVeigh.

Fervent opposant à la peine capitale, Robert Nigh, un homme abrupt au fort accent de Tulsa, Oklahoma, dont il est originaire, s'est excusé auprès des victimes de n'avoir pas su convaincre McVeigh qu'il devait lui-même leur dire qu'il regrettaient son acte. « Mais si d'avoir tué Timothy McVeigh ne leur apporte pas la paix ni ne leur permet de tourner la page, c'est notre faute. Nous nous sommes mis en tête de leur promettre



PANCHO

que nous les vengerions. Tuer fait désormais partie du processus de cicatrisation.»

Car c'est bien sûr l'interrogation qui a été au centre de tous les commentaires lundi, depuis les survivants et familles des 168 victimes de l'attentat de 1995 jusqu'au président Bush, pour lequel c'est « la justice, pas la vengeance, qui a été donnée aux victimes » avec l'exécution de McVeigh : qu'apporte cette mort aux victimes ? La question revêt d'autant plus d'importance que la légitimité de la peine capitale est en grande partie fondée, aux Etats-Unis, sur les droits des victimes, défendus par un puissant lobby.

UN « AIR DE DÉFI »

L'hésitation qui a marqué les réponses à cette question lundi est sans doute la grande surprise de l'exécution de McVeigh. En décidant de mourir les yeux ouverts, sans sourciller et sans proférer la moindre parole, Timothy McVeigh, trente-trois ans, a une dernière fois bouleversé la donne : non seulement il a privé les familles des victimes de l'acte de contrition qui aurait allégé leur fardeau et, d'une certaine manière, justifié sa mort à leurs yeux, mais il emporte avec lui l'énigme d'un meurtrier de masse dont on ne saura jamais vraiment ce qu'il a fait basculer d'une enfance banale dans l'Amérique laborieuse, suivie d'un passage modèle dans l'armée américaine qui lui valut d'être décoré pour la guerre du Golfe, à la haine et la paranoïa qui l'ont conduit à faire sauter un bâtiment et tous ses occupants, hommes, femmes et enfants.

« Il avait cet air de défi, comme s'il voulait dire "c'est mon choix, c'est comme ça que je l'ai voulu", a relevé Jennifer Caine, qui a perdu son mari dans l'attentat et a regardé

de l'exécution sur un écran géant à Oklahoma City avec 231 autres survivants ou parents de victimes. Il n'a exprimé ni regrets ni remords. Je me suis sentie très vulnérable, un peu comme s'il me tenait en otage. Je regrette qu'il n'ait rien dit, les gens attendaient quelque chose. » A une ou deux exceptions près, il n'y a pas eu de manifestation de triomphalisme lundi, ni à Oklahoma

Prochain sur la liste : Juan Raul Garza, le 19 juin

McVeigh est le premier condamné relevant de la justice fédérale à être exécuté depuis 1963. La plupart des condamnés à mort relèvent en effet de la justice des Etats, la justice fédérale – qui n'a rétabli la peine de mort qu'en 1988 – n'étant saisie que pour les affaires de drogue, d'espionnage, de terrorisme, et d'attaques contre des agents fédéraux.

Dix-neuf autres condamnés à mort du ressort de la justice fédérale attendent actuellement dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Terre Haute. La prochaine exécution prévue (19 juin) est celle de Juan Raul Garza, 44 ans, un trafiquant de drogue d'origine hispanique, condamné pour meurtre.

Le président Bill Clinton avait décidé de surseoir à ces exécutions fédérales sans pour autant décider de moratoire.

City ni parmi les dix personnes tirées au sort pour représenter les victimes témoins de l'exécution à Terre Haute. « L'ambiance était très sombre », a reconnu le frère d'une victime présent à la retransmission. Le malaise de ceux qui avaient voulu voir l'exécution sur écran – une petite partie seulement des 1 100 personnes sollicitées par le département de la justice – a été accentué par l'effet de la caméra fixe, placée au plafond au-dessus de la table d'exécution, et que McVeigh a fixée directement jusqu'à sa mort, les yeux ouverts. « Cela a fait un choc de le voir apparaître en gros plan, juste le torse, si près », a reconnu Rudy Guzman, frère d'un marin tué.

« Détenu McVeigh, vous pouvez

faire votre dernière déclaration », a annoncé peu après 7 heures (heure locale) le gardien chef de la prison, Harley Lappin, qui supervisait l'exécution. Attaché à la table, l'intravaineuse dans la jambe, recouvert d'un drap jusqu'à la poitrine, Timothy McVeigh n'a pas daigné répondre. Une minute entière est passée, dans le silence, avant que le gardien chef décide de passer à la suite des opérations. McVeigh avait en fait, en guise de dernière déclaration, décidé de faire distribuer après sa mort deux strophes d'un poème anglais du XIX^e siècle, *Invictus* (« Invaincu »), recopiées à la main, dans lesquelles l'auteur (William Ernest Henley) se dit « ensanglanté mais toujours droit » et conclut : « Je suis le maître de mon destin, le capitaine de mon âme. »

« CE N'EST PAS SIMPLE »

A Terre Haute, Paul Howell, soixante-quatre ans, dont la fille a été tuée dans l'attentat, a déclaré « se sentir très bien » en sortant de la pièce des témoins. « Mais j'espérais qu'on aurait quelque chose comme "je regrette". Je voulais vraiment qu'il dise quelque chose, pour voir les expressions de son visage. » Au milieu du soulagement général, beaucoup de regrets, donc. « D'émotions mêlées, comme dit Arlene Blanchard, une survivante. Ce n'est pas simple, ni blanc, ni noir. » Et cette prise de conscience collective que la mort de McVeigh

clôt un chapitre, mais n'efface pas la douleur. Même le gardien chef, dans tout le professionnalisme immaculé de cette exécution à la précision militaire, a un moment de faiblesse : « Je m'attendais à ce que ce soit quelque chose de très difficile, et ça l'a été », avoue Harley Lappin.

A l'issue de cette longue journée, on s'aperçoit que ceux des survivants qui sont opposés à la peine de mort ont choisi de se taire. Ce n'était, sans doute, pas leur jour. Mais l'irruption de la réalité de la peine de mort dans les foyers américains, les frustrations qu'elle peut engendrer et le doute qui s'insinue ceuvrent pour eux.

Sylvie Kauffmann

Skopje et la guérilla albanaise suspendent leurs opérations

Le gouvernement macédonien refuse de négocier avec les rebelles. 17 000 personnes se sont réfugiées au Kosovo en moins d'une semaine

LE GOUVERNEMENT macédonien et la guérilla albanaise ont suspendu leurs opérations militaires, le lundi 11 juin, pour une durée incertaine, les autorités de Skopje maintenant leur refus d'engager des pourparlers avec les rebelles qui s'étaient dits prêts, dimanche, à attaquer la capitale.

Qualifiant ces menaces de « sérieuses », le conseiller du président Boris Trajkovski pour la sécurité nationale, Nikola Dimitrov, a réaffirmé que Skopje ne « négocierait jamais » avec l'Armée de libération nationale (UCK). Il a assuré que la suspension des combats n'avait « rien à voir avec l'ultimatum de la guérilla », et que son but était d'envoyer une mission humanitaire au secours des civils coincés dans la zone des combats proches de Kumanovo, dans le nord du pays.

La guérilla, de son côté, a proclamé un cessez-le-feu de 24 heures qui devait expirer mardi à 14 heures (12 heures GMT), dans un communiqué de son représentant politique, Ali Ahmeti. Un chef rebelle, le commandant Hoxha, a confirmé avoir reçu « l'ordre de suspendre les combats ».

RETENUES D'EAU

Lundi à l'aube, les chars et l'artillerie déployés autour des villages voisins de Kumanovo avaient encore ouvert le feu, appuyés par un hélicoptère de combat Mi-24. Mais à la mi-journée, le gouvernement annonçait que les opérations militaires étaient suspendues pour évacuer des civils, et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu envoyer une équipe à Lipkovo, village occupé par l'UCK au cœur de la zone des combats, où s'entassaient des milliers de civils dans des conditions désastreuses.

Quarante-six personnes ont été évacuées, selon le porte-parole de l'armée. L'arrêt des opérations aurait aussi pour but de permettre l'accès aux retenues d'eau qui alimentent Kumanovo et dont les vannes sont fermées depuis une semaine, privant d'eau les 100 000 habitants de l'agglomération.

Des milliers d'autres villageois ont recommencé à fuir ces derniers jours vers le Kosovo, craignant une extension des combats. 17 000 personnes, selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU, ont gagné depuis vendredi la province peuplée en majorité d'Albanais et placée sous administration des Nations unies.

Depuis le début du conflit en Macédoine, en février, le nombre

des personnes déplacées à l'intérieur de la petite République s'élève à 18 000 tandis que 35 000 ont gagné le Kosovo et 2 500 le sud de la Serbie.

Le commandant Hoxha de l'UCK avait pris position, vendredi, avec ses hommes, sans rencontrer de résistance, dans Aracino-vo, gros bourg peuplé en majorité d'Albanais aux portes de Skopje, distant de deux kilomètres seulement des premiers faubourgs de la capitale.

D'après les indications fournies par le ministre de l'intérieur, Ljube Boskovski, 700 à 800 hommes

Zagreb et Belgrade veulent améliorer leurs relations

Les présidents yougoslave, Vojislav Kostunica, et croate, Stipe Mesić, se sont engagés, vendredi 8 juin, à Verbania (Italie), à améliorer les relations entre leurs deux pays, dans une déclaration signée lors du sommet informel des chefs d'Etat des pays d'Europe centrale. Les relations bilatérales, toujours difficiles cinq ans et demi après la signature des accords de Dayton, « doivent se développer vers une pleine normalisation », ont-ils dit.

MM. Kostunica et Mesić sont convenus de mettre « un accent particulier sur la libre circulation des personnes, des biens et des idées » et ont préconisé « l'application du principe de la responsabilité et de la culpabilité individuelle afin de prévenir toute tentative artificielle d'accréditer des responsabilités et culpabilités collectives d'un peuple », ainsi que la levée de « tous les obstacles au retour des réfugiés ». Ils ont également réaffirmé leur rejet de toute revendication territoriale sur la Bosnie-Herzégovine. – (AFP.)

► www.lemonde.fr/balkans

de l'UCK seraient déployés dans Aracino-vo, mais le chiffre est invérifiable de source indépendante.

Lundi, le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a condamné les « dernières actions des groupes extrémistes » et lancé un appel « à toutes les forces politiques [de Macédoine] pour qu'elles coopèrent avec le président Trajkovski et soutiennent les efforts politiques indispensables à la solution de la crise. » – (AFP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Un « bateau de l'avortement » néerlandais sur les côtes irlandaises

LA HAYE

de notre correspondant

Les Néerlandais l'ont baptisé « bateau de l'avortement » : un cargo d'une quarantaine de mètres. A son bord, deux gynécologues, une infirmière, et sept hommes d'équipage. Car le navire est en fait une clinique mobile, abritant des équipements médicaux et du matériel d'information sur la contraception et l'interuption volontaire de grossesse.

Le projet est né de l'initiative de Rebecca Gomperts, qui fut médecin sur le *Rainbow Warrior*, l'embarcation de Greenpeace coulée par les services secrets français. Parti lundi 11 juin de Scheveningen, le bateau atteindra jeudi les côtes irlandaises, où le personnel organisera des sessions d'information sur l'avortement et la contraception.

Mais ce n'est pas tout. Dans cette Irlande très catholique, qui interdit formellement l'interuption volontaire de grossesse sauf dans des circonstances exceptionnelles, obligeant quelque 6 000 Irlandaises chaque année à avorter de l'autre côté de la frontière, le bateau offrira aux femmes enceintes qui le désirent de monter à bord. Une fois sorties des eaux territoriales, elles se verront délivrer une pilule abortive, la fameuse RU 486. Le navire fait

déjà l'objet d'une polémique aux Pays-Bas. Car la clinique mobile ne possède aucune autorisation pour procéder à des avortements. « Nous avons bien reçu une demande en ce sens, raconte Ton van Wijk, porte-parole au ministère de la santé. Mais elle n'a été déposée que le 25 avril, alors même que le bateau n'était pas prêt. Nous n'avons pas eu le temps d'envoyer une équipe d'inspecteurs sur place. Le bateau voyageant sous pavillon néerlandais, il doit obéir aux lois nationales. En l'absence de licence, il est donc interdit au personnel de pratiquer des IVG. » Le parquet a ouvert une enquête.

Le gouvernement « ne soutient pas cette initiative privée », dit-on à La Haye. Pourtant, le ministère de la culture a, par le biais d'une fondation, accordé une subvention de 34 000 euros à Joep van Lieshout, l'artiste qui a dessiné le conteneur abritant la clinique.

L'affaire prend une dimension politique : plusieurs députés chrétiens-démocrates ont interpellé le gouvernement à ce sujet, tandis que des europarlementaires du même parti à Strasbourg s'inquiètent de l'ingérence de leur pays dans les lois d'un autre membre de l'Union.

Alain Franco

Dix-sept ans dans le « goulag américain »

CHOISIR l'heure de sa mort reste « l'une des rares choses sur lesquelles un condamné ait quelque prise », explique le prisonnier américain Richard Michael Rossi dans *Dix-sept ans dans le couloir de la mort*.

Blanc, new-yorkais, condamné pour meurtre en 1983, Richie Rossi vit depuis dans l'attente de son exécution à la prison de Florence, dans l'Arizona. Pendant ces dix-sept années, il a vu la condition des prisonniers des couloirs de la mort se dégrader, au-delà de l'ordinaire de l'enfermement, sous l'effet d'une volonté délibérée d'humiliation.

Selon lui, l'administration pénitentiaire fait tout pour pousser les détenus à renoncer à leurs possibilités de recours et à se porter « volontaires » pour leur propre exécution. Les quartiers de haute sécurité sont « la forme américaine du goulag », accuse-t-il.

Dans l'Arizona, décrit Richard Rossi, les autorités ont mis en pla-

ce un « plan de contrôle » limitant les infimes privilèges que possédaient les détenus. Les bibliothèques juridiques ont été fermées : elles leur permettaient d'apprendre par eux-mêmes dans les livres de droit au lieu de se reposer sur des avocats commis d'office et mal payés. L'entraide judiciaire, qui permettait aux prisonniers ayant une formation d'aider les autres à déposer des recours en justice, a été interdite. En même temps, sur le plan national, les possibilités d'appel ont été limitées par une loi de 1996 (*Antiterrorism and Effective Death Penalty Act*) votée par le congrès républicain et contresignée par le démocrate Bill Clinton. « Le train de vie des prisonniers est retombé au niveau des années 1940 », écrit Richard Rossi.

Les brimades s'exercent dans les plus petits détails. Le nombre de timbres et d'enveloppes autorisés par semaine a été réduit de moitié pour limiter la communication avec l'extérieur. Les appels téléphoniques sont surtaxés : la prison fait du bénéfice quand les familles appellent leur proche. Les visites médicales coûtent trois dollars, retenus sur le

compte des prisonniers. En 1995, on les a menés aux travaux forcés, fers aux chevilles et enchaînés les uns aux autres par groupes de dix.

Le shérif du comté de Maricopa, Joe Arpaio, qui se vantait d'avoir abassé le coût de la nourriture des détenus à 30 cents par repas, avait décidé d'adopter ce système de « chain gang », introduit en Alabama. Depuis, le shérif, constamment réélu, n'a cessé de faire parler de lui. Il y a quelques jours encore, il a fait placer des webcams dans sa prison du comté (www.crime.com). « Le manque absolu d'humanité du département pénitentiaire constitue un facteur essentiel d'anéantissement de l'instinct vital chez l'être humain », écrit Richard Rossi.

TOTALITARISME PROCÉDURIER

Le manque d'humanité ne se lit jamais aussi crûment que dans le totalitarisme procédurier. Richard Rossi a la bonne idée de publier en annexe toutes sortes de documents qui en donnent la mesure. Le formulaire de demande de dernier repas, par exemple, est à adresser au service restauration de

★ *Dix-sept ans dans le couloir de la mort*, de Richard Michael Rossi, préface de Robert Badinter. Fayard, 305 p., 125 F, 19 €.

L'éducation et le racisme au sommet franco-allemand

MM. Chirac et Jospin retrouvaient M. Schröder mardi avant la réunion des Quinze et leur rencontre avec George W. Bush

PROCHE-ORIENT, Macédoine, préparation du sommet européen de Göteborg, les 15 et 16 juin en Suède, et des discussions que les Quinze y auront la veille avec le président américain George W. Bush : l'agenda politique était particulièrement chargé pour le sommet franco-allemand qui se réunissait mardi 12 juin à Fribourg, la grande ville universitaire allemande du sud de la Forêt noire. Il devait occuper largement les discussions prévues entre le président Jacques Chirac, Lionel Jospin et le chancelier allemand Gerhard Schröder, ainsi qu'entre leurs ministres des affaires étrangères. L'ordre du jour consacrait néanmoins aussi une place importante aux relations bilatérales, avec deux thèmes principaux : la coopération en matière d'éducation et en matière de lutte contre le racisme

Recul spectaculaire de l'allemand en France

L'apprentissage du français en Allemagne et de l'allemand en France n'a cessé de diminuer ces dernières années, au profit de l'anglais en premier lieu. En France, l'espagnol s'est également peu à peu imposé comme le deuxième choix de beaucoup d'élèves. Alors que l'Allemagne est de très loin le premier partenaire commercial de la France. L'allemand, qui était autrefois enseigné dans les bonnes classes, a effectué en dix ans un recul spectaculaire. 9,4 % des élèves de sixième l'ont choisi comme première langue vivante au cours de l'année scolaire 1999-2000, contre 13,1 % en 1980-1981. En deuxième langue, il est passé de 15,4 % à 29 % et en troisième langue de 7,4 % à 18,1 %. Dans l'enseignement professionnel, seulement 3,3 % des élèves ont l'allemand en première langue. L'offre reste pourtant élevée, puisque 70 % des collèges continuent de proposer l'allemand en première langue et 91,4 % en deuxième.

me et les nouvelles manifestations de nationalisme.

Malgré les doutes émis sur leur capacité à renouveler le lien privilégié entre leurs deux pays, les autorités françaises et allemandes continuent à affirmer leur volonté de persévérer. La fonction des deux grands rendez-vous officiels annuels entre les deux gouvernements a évolué. Dès le sommet de Potsdam, en 1997, il avait été convenu qu'aux cours de ces sommets bilatéraux seraient abordés des thèmes concernant directement les sociétés civiles des deux pays.

Le sommet de Fribourg devait approuver un document comportant « dix thèses franco-allemandes » sur les nouveaux nationalismes, le racisme, la xénophobie et la violence. Ce document, que le Monde publie aujourd'hui (lire page 15), a été élaboré à la demande du gouvernement allemand, alors que l'Allemagne est toujours confrontée à des problèmes de vio-

lence xénophobe dans ses régions de l'est et que l'ouverture du pays à l'immigration y suscite un important débat politique. Ces thèses ont fait l'objet en marge du sommet, lundi et mardi à Fribourg, d'une rencontre organisée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), sous le parrainage des ministères de l'intérieur et de la jeunesse, à laquelle avaient été invitées des représentations d'associations engagées sur ces thèmes dans les deux pays.

RENFORCER LA COOPÉRATION

L'autre grand sujet bilatéral abordé à Fribourg était celui de la coopération en matière d'éducation. Le sommet avait été précédé le 14 mai à Mayence d'une grande conférence qui a réuni des responsables de l'enseignement venus de toute la France, dont plusieurs recteurs d'académie, avec des représentants de tous les Länder allemands, qui, outre-Rhin, sont chargés de l'éducation. Jack Lang, le ministre français de l'éducation, et Kurt Beck, le ministre-président de Rhénanie-Palatinat, qui est chargé actuellement, côté allemand, de la coopération culturelle avec la France, présidaient les travaux.

Des efforts ont été faits ces dernières années pour améliorer la coopération universitaire entre les deux pays, notamment par la création d'une université franco-allemande, basée à Sarrebrück, qui est chargée de développer le réseau des filières communes. Mais ces efforts se heurtent à une grave diminution de l'intérêt pour l'apprentissage du français et de l'allemand dans les deux pays, ce qui menace le rôle des deux langues en Europe face à la prépondérance de plus en plus écrasante de l'anglais. D'où l'idée de promouvoir de part et d'autre du Rhin l'apprentissage obligatoire d'au moins deux langues vivantes, dont l'une serait apprise dès le primaire et la deuxième à partir de la sixième.

Le sommet de Fribourg devait entériner un certain nombre de propositions. Il est ainsi demandé que chaque élève ait la possibilité « au moins une fois dans son parcours scolaire de débiter l'étude de l'allemand », que soient organisés « par des conventions entre établissements » des séjours de six semaines pour des élèves des lycées, que soient encouragés les stages en entreprises dans le pays partenaire pour les élèves suivant une formation professionnelle. Au niveau des professeurs, il est prévu de renforcer la coopération entre les instituts de formation des maîtres, de faire appel à davantage d'assistants de langue et de consolider les programmes d'échanges de maîtres du premier et du second degré.

Ces intentions nécessitent des moyens, qui ne sont pas à ce stade précisés, et aussi d'importantes réformes pour notamment que les professeurs qui jouent le jeu ne soient pas pénalisés. Dans l'état actuel des choses beaucoup hésitent à s'engager. A Mayence, Jack Lang avait indiqué que de nombreuses places d'assistants allemands de langue en France n'étaient pas pourvues faute de candidats.

Henri de Bresson

Les Quinze excluent une renégociation du traité de Nice

Ils ne veulent pas non plus que l'échec du référendum irlandais change le calendrier de l'élargissement à l'Est

Réunis lundi 11 juin à Luxembourg pour préparer le sommet de Göteborg (Suède), où les chefs d'Etat et de gouvernement européens rencontre-

ront jeudi le président américain George Bush, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont évoqué le « non » irlandais à la ratification

du traité de Nice. Ils ont exclu de le modifier et affirmé leur volonté de maintenir le calendrier des négociations d'élargissement à l'Est.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Confrontée au risque de voir d'autres pays s'engouffrer dans la brèche ouverte par le « non » de l'Irlande à la ratification du traité de Nice, l'Union européenne fait bloc. Réunis lundi 11 juin à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères ont estimé qu'il ne fallait pas dramatiser les conséquences du référendum irlandais pour l'ensemble de l'Union et prendre du temps pour en analyser les motivations profondes. Ils ont martelé le message selon lequel il est « exclu » de renoncer au traité de Nice et de rouvrir les négociations qui ont précédé son adoption.

Le communiqué adopté au cours du conseil note que Dublin a lui-même écarté toute renégociation. Aucune raison, donc, pour que le processus de ratification ne se poursuive pas selon le calendrier prévu, d'autant, est-il précisé, que le gouvernement du premier ministre irlandais, Bertie Ahern, « est profondément et fermement engagé en faveur de l'Union européenne et du traité de Nice ». Les Quatorze sont prêts « à contribuer de toutes les manières possibles pour aider le gouvernement irlandais à trouver une solution qui tienne compte des préoccupations exprimées [par ce résultat], sans rouvrir la négociation du traité de Nice ».

LE PRÉCÉDENT DANOIS

Français et Allemands, qui se retrouvent mardi à Fribourg à l'occasion de leur soixante-dix-septième sommet bilatéral, devaient commencer à réfléchir en ce sens. A ce stade, personne ne souhaite avancer de formule miracle, mais le précédent danois de 1992 est présent dans les esprits. Tout en rassurant ses homologues sur les

intentions de son pays, Brian Cowen, le ministre irlandais des affaires étrangères, a reconnu qu'il est « difficile d'identifier précisément et immédiatement une seule raison » au « non » de ses concitoyens. Dublin en est à « la phase préliminaire » de ses réflexions sur ce qu'il convient de faire, mais il est clair que pour des « raisons constitutionnelles », la ratification du traité de Nice continue de passer par la procédure référendaire.

ments militaires de l'Union, à la Charte des droits fondamentaux (l'abandon de la référence à l'« héritage religieux » de l'Europe) et au projet d'harmonisation fiscale : « Ils trouvent que cela va trop loin et trop vite », a résumé le ministre français.

Le rejet irlandais a rappelé à nombre de gouvernements que l'organisation d'un référendum comporte un risque politique. En France notamment, il est exclu

La procédure de ratification se poursuit à Paris

« La procédure de ratification du traité de Nice a été enclenchée, il serait absurde de l'arrêter », déclarait, lundi 11 juin, devant la presse, le président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, Alain Barrau (PS). Il répondait ainsi à Hervé de Charette (UDF) qui, après l'échec du référendum en Irlande, le 8 juin, demandait le report du vote des députés français sur cette ratification. Pour M. Barrau, reprenant sur ce point l'avis de Jacques Chirac, il est important, au contraire, de continuer les procédures de ratification engagées en France et dans les autres pays de l'Union, pour ne pas retarder les nouvelles adhésions prévues à partir de 2003.

Si le « non » irlandais a, évidemment, relancé les controverses autour du traité, l'Assemblée nationale, qui en a débattu le 5 juin, devait l'approuver, mardi, par un vote solennel, les deux principaux groupes, PS et RPR, soutenant la ratification.

Il est donc peu probable que des solutions seront prêtes pour le sommet européen de Göteborg des 15 et 16 juin. Les chefs d'Etat et de gouvernement vont y réaffirmer solennellement leur intention de poursuivre les négociations d'élargissement sur la base du traité de Nice et de mieux prendre en compte les inquiétudes des citoyens européens. Il faut remédier au « déficit démocratique » de la construction européenne. Les Irlandais, a estimé Hubert Védrine, ont eu une « réaction de repli », à la fois face aux engage-

que la suggestion en ce sens de François Bayrou ou de Jean-Pierre Chevènement soit retenue. Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, estime qu'un tel « prétexte offrirait à "la coalition des non" l'occasion de s'exprimer contre l'Europe ». Mais l'unanimité affichée par les Quinze à Luxembourg ne signifie pas que tous font le même diagnostic sur les conséquences de ce que M. Védrine appelle un « incident de parcours », et Jacques Chirac une « difficulté ».

Le premier ministre suédois,

Göran Persson, dont le pays assume la présidence de l'Union jusqu'à la fin juin, craint que le processus d'élargissement de l'Union ne soit « retardé ou entravé ». Le président de la Commission, Romano Prodi, a rappelé le souhait de voir les premiers adhérents d'Europe de l'Est participer aux élections européennes de 2004, ce qui signifie que les négociations avec eux devraient être terminées « vers la fin 2002 ». Or autant les Quinze sont déterminés à ne pas laisser le « non » irlandais faire dérailler ce calendrier, autant ils sont attentifs à ne pas se fixer des échéances plus contraignantes. C'est au nom d'une même préoccupation qu'ils ont profité de leur réunion de Luxembourg pour lever définitivement l'hypothèque espagnole, qui menaçait d'empoisonner le sommet de Göteborg.

Madrid insistait depuis des semaines pour que l'Union s'engage à prendre en considération ses inquiétudes quant à une diminution des aides régionales, que risque d'impliquer l'élargissement. Devant le refus de ses partenaires, le gouvernement de José-Maria Aznar a battu en retraite. Afin que ce recul ne soit pas trop humiliant, l'Union rappelle dans une déclaration que l'élargissement aura des conséquences pour le fonctionnement et le développement « des politiques communautaires » qui devront être examinées. Les ministres ont pris acte d'une déclaration de la Commission reconnaissant un problème espagnol et prenant note du mémorandum adressé à l'Union par Madrid.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/lue

A Fourons, la Belgique des guéguerres renoue avec ses démons

BRUXELLES

correspondance

Un sénateur socialiste brutalisé par la police, un journaliste mordu par un chien, un cameraman frappé à coups de bâton : à Fourons, la Belgique des guéguerres entre Flamands et Wallons a renoué avec ses démons, samedi 9 juin. Huub Broers, le Flamand qui attend d'être nommé bourgmestre après sa victoire historique sur les francophones lors des municipales d'octobre 2000, espérait vendre des logements appartenant à la commune. « Pour renflouer les caisses vidées par les francophones », affirmait ses partisans ; « Pour expulser trente-huit habitants wallons », répliquent, en face, les membres de la liste « Retour à Liège ». Une polémique au ton ordinaire dans cette commune, située sur la frontière linguistique qui divise le royaume depuis 1963. Les francophones furent longtemps majoritaires à Fourons et réclamèrent toujours la modification de la loi

qui les rattache à la province flamande du Limbourg. L'an dernier, la majorité a basculé : autorisés pour la première fois à voter, les nombreux Néerlandais vivant dans la commune ont permis à Huub Broers de l'emporter.

BRÛLOT COMMUNAUTAIRE

« Depuis, la guerre a repris », commente un partisan de la liste « Retour à Liège ». Avec une cinquantaine de personnes, il a donc marché, samedi, vers le stade de Moulant, où devait avoir lieu la vente des logements municipaux. « Un défilé pacifique », dit-il, alors que, dans le camp adverse, on souligne que les manifestants criaient « La Belgique, qu'elle crève » ou « Vive la France ! ». Tentant de pénétrer dans la salle, plusieurs francophones furent brutalisés par des gendarmes venus de Genk et qui, apparemment, ne connaissaient pas le sénateur Jean-Marie Happart. Frère jumeau de José Happart, le leader de la cause

fouronnaise aujourd'hui devenu ministre wallon, l'élu socialiste fut tiré par la gorge par les policiers, avant d'avoir un malaise.

Il n'en fallait pas plus pour rallumer le brûlot communautaire. Le président du PS a menacé de faire « un incident » si les responsabilités n'étaient pas clairement établies. Le Parti libéral demande des sanctions, le Parti social-chrétien réclame une enquête de la police des polices. En Flandre, en revanche, le VLD (le parti du premier ministre, Guy Verhofstadt) juge que « ce sont les francophones qui sont allés à la faute ».

La vente des maisons a été annulée par la nouvelle majorité flamande. Et, lundi, le président (francophone) du centre d'aide sociale a annoncé « la mise en place d'une assistance psychologique » pour les personnes « traumatisées par les incidents ».

Jean-Pierre Stroobants

Le patronat italien applaudit le nouveau gouvernement Berlusconi

ROME

de notre correspondante

« Je suis heureux comme au jour où j'ai obtenu mon diplôme », a déclaré, lundi 11 juin, Silvio Berlusconi sous les lambris du Quirinal, alors qu'il venait de prêter serment avec ses ministres devant le président de la République Carlo Azeglio Ciampi. Le nouveau chef de l'exécutif ne cachait pas - ce n'est pas son style - sa satisfaction de revenir enfin au pouvoir après sept ans de traversée du désert.

Le vice-président du conseil Gianfranco Fini (post-fasciste) a promis dignement « de ne servir que la nation » et Umberto Bossi, numéro trois du gouvernement, chargé des réformes et de la décentralisation, a repris la promesse rituelle arborant une pochette et une cravate vertes aux couleurs de la Padanie dont il rêvait, il n'y a pas si longtemps, de faire une nation indépendante. Puis ce fut au tour de Giulio Tremonti, le superministre de l'économie et des finances et de Renato Ruggiero, le très europhile titulaire du portefeuille des affaires étrangères de prêter serment.

Le second gouvernement Berlusconi a défilé, avec ses deux « faces » : l'une très politique qui

inquiète l'opposition italienne et certains de ses partenaires européens et l'autre plus technicienne et ouverte sur l'Europe. George W. Bush s'est empressé de féliciter le nouveau président du conseil italien, avec qui il va « collaborer sans réserve ». Pour son intronisation Silvio Berlusconi a donc bénéficié de la présence toute proche de son « ami » Bush arrivé à Madrid, mardi matin, et avec lequel il partage de nombreuses options et notamment son point de vue sur le protocole de Kyoto.

UN CABINET DE 84 PERSONNES

Le premier conseil des ministres s'est réuni dès lundi soir. La première décision fut d'abroger un décret-loi limitant à douze le nombre de ministres du gouvernement. Le chiffre n'était pas suffisant pour apaiser les appétits de ses alliés et renforcer la cohésion de la majorité. Son équipe de vingt-quatre ministres a été portée à quatre-vingt-quatre si on y ajoute les sept ministres délégués et les cinquante-trois sous-secrétaires d'Etat. Forza Italia (FI), son propre parti se taille la part du lion avec quarante portefeuilles, contre dix-neuf pour Alliance Nationale (AN), neuf pour la Ligue du Nord,

huit pour les chrétiens-démocrates, sept techniciens sans étiquette et un maroquin pour les petits partis socialistes et républicains de droite. On ne compte que huit femmes. En revanche, nombreux sont les ministres d'origine lombarde. La première consigne a été : « on ne parle pas à la presse ! »

L'ancien Garde des sceaux Piero Fassino (centre-gauche) a dénoncé « le retour au partage politicien de la première république (la lottizzazione) » et s'est « inquiété tout particulièrement de la présence d'Umberto Bossi au poste des réformes, ainsi que d'un autre membre de la Ligue à la justice sans parler de plusieurs néofascistes non repentis dans les rangs du gouvernement ». Fausto Bertinotti, leader de Refondation Communiste a, pour sa part, annoncé qu'il se batrait sans attendre.

Mais la majorité de ceux qui se sont exprimés ont approuvé l'arrivée de « cette équipe de prestige et de qualité », comme l'a fait savoir Antonio D'Amato, président de Confindustria, l'organisation patronale. « Le choix des ministres me paraît excellent pour cet exécutif très bien harmonisé », a souligné Cesare Romiti, l'ancien patron de Fiat tout en précisant : « mainte-

nant, attendons ce qui sera fait au cours des premiers cent jours ». A l'étranger, Louis Michel, ministre des affaires étrangères belge a réitéré les critiques déjà exprimées pendant la campagne électorale estimant que Silvio Berlusconi est « dangereux pour la démocratie et pour l'Europe ».

Danielle Rouard

► www.lemonde.fr/italie2001




BAC + 1

**RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE**

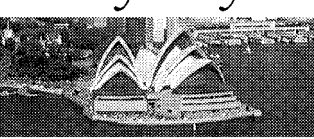
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR


**L'anglais à
Sydney**



30 leçons par semaine.
4sem: €3460; 12 sem: €6600
24sem: €9440 voyage et logt compris

Bureaux pour renseignements et inscriptions:
Bordeaux, Lille, Lyon, Paris
Rennes, Strasbourg, Versailles

Tel. 0825 00 10 70
www.oise.net



Le principal opposant kenyan entre au gouvernement

NAIROBI. Pour la première fois depuis le retour au multipartisme, en 1991, le président Daniel Arap Moi a intégré dans son gouvernement deux opposants, dont son rival le plus farouche. Lundi 11 juin, lors de l'inauguration du site Internet de son parti, Moi, âgé de 76 ans et au pouvoir depuis 1978, a annoncé qu'il nommait Raila Odinga ministre de l'énergie et un opposant moins connu, Adhu Awili, ministre du plan au sein d'un cabinet par ailleurs profondément remanié à un an d'une présidentielle à laquelle le chef de l'Etat ne pourra plus se présenter.

Fils de Oginga Odinga, premier vice-président du Kenya du temps de Jomo Kenyatta, Raila Odinga, 56 ans, a défié Moi dans la présidentielle de 1997. Chef de file du Parti national du développement (NDP), il a été arrêté trois fois et a passé six ans, de 1982 à 1988, en prison sans procès. - (Reuters.)

L'armée indienne prend une mosquée d'assaut au Cachemire

NEW DELHI. Les forces de sécurité indiennes ont pris d'assaut une mosquée du Cachemire, mardi 12 juin à l'aube, tuant les trois militants qui s'y étaient réfugiés. Le siège de la mosquée de Shangus (57 kilomètres au sud de Srinagar) avait démarré lundi après-midi. Trois autres militants et deux membres des forces de sécurité avaient déjà été tués dans les échanges de tir. Selon la police, les militants appartiennent au Lashkar-i-Taiba, un mouvement islamiste pakistanais qui lutte pour la séparation du Cachemire indien, à majorité musulmane, et de l'Inde.

Le mois dernier, trois militants de ce mouvement ayant trouvé refuge dans une mosquée avaient obtenu de sortir librement pour éviter toute atteinte à un lieu de culte. Le Lashkar-i-Taiba a critiqué le voyage à New Delhi prévu par le numéro un pakistanais, le général Pervez Musharraf, qui doit rencontrer début juillet le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, pour notamment s'entretenir d'une éventuelle solution au problème du Cachemire. - (Corresp.)

Plus de quarante civils tués dans la province indonésienne d'Atjeh

DJAKARTA. Plus de quarante civils ont été tués ce week-end dans la province indonésienne d'Atjeh, selon un bilan établi lundi 11 juin à partir de témoignages. Neuf cadavres d'hommes tués par balles et portant des entailles ont été apportés lundi à la morgue d'un hôpital de la Croix-Rouge dans le centre de la province. Selon un responsable qui a souhaité garder l'anonymat, cette tuerie avait été précédée par la découverte, dans un village proche, de seize autres corps portant des blessures similaires.

Par ailleurs, une quinzaine de civils ont trouvé la mort samedi et dimanche dans différentes localités de la province. Ce bilan illustre la recrudescence des violences dans une province où les affrontements se sont intensifiés depuis le lancement, en mars, d'une offensive des forces de sécurité contre le mouvement séparatiste Atjeh libre (GAM). - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **TCHAD : une manifestation de plusieurs dizaines de femmes,** qui entendaient protester devant l'ambassade de France contre la « complicité » des autorités françaises dans le « hold-up électoral » du président Idriss Déby, réélu le 20 mai avec 67,35 % des voix, a été violemment dispersée, lundi 11 juin, par la police anti-émeute. Deux femmes, dont l'avocate Jacqueline Moudaïna, qui mène l'enquête sur les tortures et massacres du temps de l'ancien président Hissène Habré, dont Idriss Déby fut le chef d'état-major général, ont été blessées par des éclats de grenades défensives. - (AFP.)

■ **IRAN : l'Union européenne a salué, lundi 11 juin, la réélection du président réformiste** Mohammad Khatami en Iran, et a exhorté Téhéran à poursuivre les réformes démocratiques. « Les Iraniens ont à nouveau soutenu à une majorité écrasante la politique de réformes représentée par le président Khatami », estime l'Union dans un communiqué, ajoutant qu'il s'agit là d'« un signal clair de la part des électeurs iraniens en faveur d'un renforcement de la démocratie, de l'établissement d'un Etat de droit et de garanties majeures pour les libertés fondamentales ». - (Reuters.)

■ **IRAK : les Etats-Unis ont suspendu leur financement de l'opposition irakienne** jusqu'à ce que soient rendues les conclusions d'un audit sur l'usage de cet argent, a annoncé, lundi 11 juin, le département d'Etat. Le versement de 22 millions de dollars destinés au Congrès national irakien (CNI) sera retenu jusqu'à ce que l'inspecteur général du département d'Etat ait conclu l'audit, a déclaré le porte-parole, Richard Boucher. - (AFP.)

■ **SOUDAN : le gouvernement soudanais a annoncé, lundi 11 juin,** que ses forces armées allaient « reprendre les raids aériens » dans le sud du pays « pour se défendre face aux agressions répétées » des rebelles sudistes, dans un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères. Le gouvernement soudanais avait décidé le 25 mai la suspension des raids aériens dans le sud, où des combats se déroulent entre les forces gouvernementales et les rebelles de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA de John Garang) depuis environ trois mois. - (AFP.)

■ **NÉPAL : le palais royal de Katmandou a été exorcisé, lundi 11 juin,** par un brahmane vêtu comme le roi Birendra, tué dix jours plus tôt par le prince Dipendra. Sacrifiant son propre destin pour chasser le fantôme du roi défunt, selon un rite ancien appelé « tatto », le religieux végétarien a transgressé l'interdit alimentaire en mangeant de la moelle animale avant de quitter le palais à dos d'éléphant vers un exil volontaire en un lieu reculé du royaume himalayen. - (Reuters.)

Les Israéliens et les Palestiniens campent sur leurs positions

JÉRUSALEM. Les responsables israéliens et palestiniens de la sécurité n'ont pas réussi à se mettre d'accord, lundi 11 juin, sur un plan de consolidation de la « trêve » actuelle soumis par le directeur de la CIA, George Tenet. Un haut responsable palestinien a précisé qu'au terme de plus de trois heures de discussions, les Palestiniens avaient rejeté une exigence des Israéliens, qui veulent que les Palestiniens prennent des mesures de sécurité avant la levée par Israël du bouclage de zones palestiniennes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Les Palestiniens ont exprimé leur hostilité à l'arrestation exigée par les Israéliens d'activistes du Hamas et du Jihad islamique.

La réunion, lundi, a été « très tendue », et les deux parties ont échangé des propos très vifs. Israël a en revanche donné son accord au texte du directeur de la CIA, a indiqué la radio publique israélienne. Sur le terrain, un bébé de cinq mois, touché à la tête la semaine dernière près de Naplouse lorsque la voiture de ses parents, des colons de Shilo, avait été lapidée par des manifestants palestiniens, a succombé lundi à ses blessures. - (Reuters.)

Les émeutes s'étendent dans l'est de l'Algérie, à Khenchela, Annaba et Skikda

Tout ce qui symbolise l'Etat est attaqué par les jeunes

Une dispute banale entre un sous-officier et une bande de jeunes a déclenché des émeutes, dimanche, à Khenchela, en pays chaoui, dans le

sud-est de l'Algérie. L'envie de casser l'empire sur les gestes de conciliation des autorités locales. Au même moment, Annaba et Skikda

connaissent des troubles moins spectaculaires, mais aussi significatifs du ras-le-bol qui semble contaminer l'Algérie tout entière.

ALGER correspondance

Une dispute presque banale entre un sous-officier d'une école militaire de la ville et des jeunes d'un quartier populaire a tourné dimanche soir à l'émeute dans la ville de Khenchela, en plein pays chaoui, région berbérophone du sud-est de l'Algérie. Comme en Kabylie, les protagonistes étaient des jeunes en colère face à des militaires accusés de « hogra », mélange d'injustice et de mépris. Les émeutiers se sont attaqués à tout ce qui pouvait représenter l'Etat, dans une explosion de violence confirmant le ras-le-bol général d'une jeunesse prête à s'enflammer au moindre incident.

D'après plusieurs récits concordants, un sergent-chef au volant d'une grosse cylindrée a eu la mauvaise idée, dimanche, de draguer une jeune fille dans le quartier Bouzid de Khenchela. Il se fait alors rabrouer par un jeune homme qui passe et une altercation s'ensuit, des jeunes arrivant en renfort pour le tabasser et saccager son véhicule.

Une heure plus tard, le militaire revient sur les lieux de son humiliation avec une trentaine de soldats en civil, mais, selon *El Watan*, armés de fusils d'assaut Seminov, à la recherche de ceux qui l'ont passé à tabac. Une bataille rangée a lieu et se termine par le repli des militaires. L'affaire ne s'arrête cependant pas là et des centaines de jeunes affluent vers le quartier Bouzid.

Un cortège improvisé prend la direction de la préfecture pour exiger le châtiement du militaire. Une petite délégation est reçue dans la soirée par le wali (préfet) mais l'envie de casser l'empire sur le reste. La façade de la préfecture essuie les premiers coups, puis c'est le tour du siège de la mairie, auquel est mis le feu. D'autres édifices publics seront ensuite saccagés par les jeunes, aux cris de : « C'est ainsi que font les Chaouis ! » Il faudra l'intervention des brigades anti-émeutes, munies de grenades lacrymogènes, pour disperser les émeutiers.

Le lendemain lundi, Khenchela était une ville morte. Par prudence, les commerçants s'étaient abstenus d'ouvrir leurs boutiques. Mais,

au fil de la journée, des incidents se sont produits dans plusieurs quartiers, ainsi qu'au centre universitaire. Dans l'espoir de désamorcer la tension, le wali a reçu une délégation de jeunes qui lui ont résumé la situation en ces termes : « Le sacca-ge, la casse et les incendies sont notre unique forme d'expression face à votre mépris. » Bilan : trois policiers blessés, une quinzaine de personnes hospitalisées pour inhalation de gaz lacrymogènes, et des dégâts matériels importants.

PÉNURIE D'EAU POTABLE

Les autorités - qui avaient, dit-on, donné des instructions fermes aux forces de l'ordre pour qu'elles ne fassent pas usage de leurs armes à feu - ont immédiatement placé aux arrêts le sous-officier à l'origine des troubles.

Moins grave mais tout aussi significatif de l'état d'esprit qui règne dans le pays : dans la ville côtière d'Annaba, presque au même moment, des jeunes ont eux aussi érigé des barricades et bloqué les routes pour protester contre la pénurie d'eau potable. Les habi-

tants supportent en effet de moins en moins la situation dans ce domaine.

Au préfet d'Annaba qui promettait de prendre les mesures nécessaires, les membres d'une délégation ont déclaré : « Nous sommes à bout de patience. On en a marre des coupures d'électricité et on ne va pas passer tout l'été à remplir des jerricans. Faites quelque chose, sinon c'est la guerre ! » Non loin de là, à Skikda, pendant ce temps, les supporters mécontents d'un club local se livraient à des actes de vandalisme à la sortie du stade.

Ainsi, le scénario le plus redouté par les autorités algériennes, celui d'une extension de la contestation, se concrétise depuis dimanche soir. Contrairement à la Kabylie, le pays chaoui n'est pas un haut lieu de revendication identitaire et aurait plutôt tendance à voter du côté des partis du pouvoir, comme le FLN. Tout cela prouve, s'il en était besoin, qu'une lame de fond est en train de secouer l'Algérie tout entière.

► www.lemonde.fr/algerie

EVOLUER
dans un monde en continue mutation

Incertitudes, versatilité des clients, nouveaux intermédiaires, évolution rapide des marchés, défis du e-business : l'époque est aux changements ! Les entreprises - par mimétisme avec les lois d'évolution des organismes vivants - doivent s'adapter en permanence, et sans cesse s'améliorer. Deux qualités essentielles sont requises : anticipation et agilité !	Cap Gemini Ernst & Young peut vous aider à transformer votre entreprise en une organisation flexible, adaptée à l'évolution des connaissances et des pratiques du monde des affaires. Ses conseils en stratégie, en architecture informatique, en méthode de travail vous permettront d'encourager et d'organiser le changement.	Avec 60 000 collaborateurs, le Groupe Cap Gemini Ernst & Young est l'un des leaders mondiaux du conseil en management et des services informatiques. Il accompagne les entreprises sur la voie du changement et du redéploiement. Au nombre de celles-ci, il compte pour clients deux tiers des plus grands groupes industriels mondiaux.
--	--	---

www.cgey.com

MANAGEMENT CONSULTING - SYSTEMS TRANSFORMATION - INFORMATION TECHNOLOGIES

TROTSKISME La reconnaissance publique par le premier ministre, Lionel Jospin, de son passé trotskiste, fait l'objet de peu de commentaires dans son camp. A Matignon, com-

me au PS, on s'efforce de minimiser l'impact de ces révélations. « *Tout ce qui a été révélé est estimable* », affirme François Hollande. ● LA POLÉMIQUE se poursuit sur la période

durant laquelle M. Jospin a appartenu à la fois à l'OCI et au PS. Le premier ministre lui-même a confirmé des « contacts » jusqu'à la fin des années 1980. ● L'HISTOIRE de l'en-

trisme de l'OCI, au sein du PS, reste très malconnue. ● LA DROITE, sans forcer l'offensive, ne se prive pas d'ironiser sur les zones d'ombre du parcours politique du premier minis-

tre. Comptant sur de nouvelles révélations, elle estime, contrairement à Matignon, que ces informations contribueront à déstabiliser M. Jospin pour l'élection présidentielle.

La gauche laisse Lionel Jospin seul face à son passé militant

A Matignon, comme au PS, on refuse de relancer le débat sur le parcours politique du premier ministre, en assurant qu'il est « estimable ». La droite, au contraire, espère que les zones d'ombre qu'il a lui-même entretenues sur son passé contribueront à le déstabiliser pour 2002

LA BLAGUE court sous le manteau à Matignon. Quelques conseillers de Lionel Jospin ont rebaptisé le livre que le premier ministre a écrit en 1991, chez Flammarion : *L'Invention du possible* est devenue *L'Invention est possible*. C'est la seule ironie que se permettent les proches du premier ministre, comme une soupape après l'incroyable réexamen de son passé, mais peut-être, aussi, comme un signe d'impuissance. Car qui, parmi eux, connaît désormais l'exacte biographie militante de M. Jospin ? Que penser de ces « contacts » qu'il a entretenus avec « peu de gens » – mais lesquels, dans l'Organisation communiste internationaliste (OCI) ? – après 1973, date à laquelle il « agit pleinement comme un militant socialiste » ? Quand, exactement, dans la décennie 1980, prennent fin ces « discussions » reconnues, le 6 juin, sur Europe 1 – *Le Monde* du même jour avançait la date de 1987 ? Qui sait, aujourd'hui, Rue de Varenne, hormis le chef du gouvernement ?

Jusqu'aux derniers jours, ni François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, ni même Jean-Christophe Cambadélis ne croyaient possible ce retour du premier ministre sur son passé. Au premier, M. Jospin avait toujours répondu : « *C'est mon histoire, qui n'intéresse pas les Français.* »

Par sa génération, par sa formation, M. Hollande n'a jamais été tenté par l'OCI : au lendemain des élections municipales de mars, il confiait même que, de toutes les formations d'extrême gauche, celle-ci était celle qu'il avait « le plus combattue », devant, dans l'ordre, Lutte ouvrière (LO) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Du long parcours dans ses rangs de M. Jospin, il ne veut retenir que la « *séduction intellectuelle* » exercée alors par les dirigeants trotskistes et l'« *alliance politique objective* » qui existait entre le PS et ces formations d'extrême gauche. « *Ce qui a été révélé est estimable. Ce qui est intéressant, c'est ce*



que cette histoire dévoile de la complexité d'un homme. Elle rend Lionel Jospin plus mystérieux, plus original, plus vulnérable aussi », ajoute M. Hollande.

Quant aux raisons d'un si long secret, le premier secrétaire du PS ne veut les voir que dans ce « *refoulement* », dont M. Jospin était « *à la fois fier et malheureux* ». « *C'est de la*

petite histoire, alors qu'à partir de 1981 il a été confronté à la grande. Et tous ces types, dont il a été longtemps proche, ne vivent que dans leur passé. Ce n'est pas facile de reconnaître publiquement aujourd'hui qu'ils ont été ses mentors », observe un autre responsable socialiste, qui cherche lui aussi à comprendre le long silence du premier ministre.

M. Cambadélis, un autre proche du premier ministre, qui a été lui-même membre du secrétariat du bureau politique de l'OCI jusqu'en 1986, avait toujours publiquement nié l'appartenance de M. Jospin à cette organisation.

Dans son livre étrangement baptisé *Le Chuchotement de la vérité* (Plon), publié il y a un an, il écrivait : en tant que « *l'un des quatre dirigeants [du PCI], je peux dire que je n'ai jamais rencontré dans une réunion interne ceux que l'on présente comme trotskistes. Ni Marc Blondel, ni [Claude] Genet pour FO, ni Robert Cherafy, Louis Astre, Yannick Simbron pour la FEN, ni Patrick Kessel pour les francs-maçons, ni bien sûr, (...) pour le PS,*

Jean-Marie Le Guen, Manuel Valls ou Lionel Jospin ». Trois noms glissés au milieu des autres, trois proches : le député (PS) de Paris, l'ancien conseiller en communication du premier ministre devenu maire

« Cet événement, difficile à vivre sur le plan personnel, ne peut que le renforcer. Il ne le fait pas pour rien »

François Hollande

d'Evry aux élections municipales, en mars, et... M. Jospin lui-même. Jusqu'au bout, l'horloger de la gauche plurielle n'a pas cru, non plus, que le premier ministre se confes-

serait. Après la « *dénégation* » de M. Jospin, personne n'a évoqué tout de suite les traces que cette formation avait laissées sur le leader de la gauche. L'extrême gauche, du moins sa composante trotskiste, pour laquelle cette confession n'était qu'un secret de Polichinelle, a banalisé l'aveu, sur le thème : « *S'il était d'extrême gauche, ça ne se voit plus* » (*lire ci-dessous*).

La gauche, dans son ensemble, fait donc officiellement silence et bloc derrière son chef. « *Ce n'est pas son œil de Cain* », affirme M. Hollande. De l'« *aveu* », les conseillers du premier ministre, eux, préférèrent ne retenir qu'une seule chose : la confirmation de la volonté de M. Jospin d'être candidat à l'élection présidentielle. « *Cet événement, qui a été difficile à vivre pour Jospin sur le plan personnel, qui l'a contraint à une confrontation douloureuse avec lui-même, ne peut que le renforcer. Pour lui, c'est un acte d'exhibition qui lui coûte. Il ne le fait pas pour rien* », affirme un proche.

« *L'aveu, c'est une étape* », estime-t-on au PS. L'OCI, le trotskisme, « *c'est terminé, c'est derrière lui* », veut-on croire à Matignon. M. Jospin est « *au bout de son destin. Il s'est émancipé, il a fait sa mue. Il a rompu peu à peu avec tous ceux qui l'avaient influencé, pour devenir vraiment lui-même* », confirme M. Hollande.

Du passé, ils ne veulent plus parler. Du coup, ils s'autorisent davantage à évoquer l'avenir, comme M. Jospin lui-même affirmant, mardi 5 juin, à l'Assemblée nationale, que « *l'important, c'est ce que j'ai fait depuis quatre ans, c'est peut-être aussi ce que nous ferons ensemble* ». Ou, le lendemain, sur Europe 1, évoquant les « *prochains rendez-vous* » électoraux : « *Je ne pense pas que cette question d'une victoire de la gauche soit hors de propos* ». Diversion, ou levée d'un double tabou ?

Ariane Chemin et Pascale Robert-Diard

La droite attend que « le poison fasse son œuvre »

LA DROITE n'est pas pressée d'exploiter la reconnaissance par Lionel Jospin de son passé trotskiste. Déjà, mardi 5 juin, le RPR avait trouvé l'interpellation à ce propos du député François Goulard (DL, Morbihan) trop précipitée, trop éloignée de la campagne présidentielle. Il était donc peu probable, mardi 12 juin, que le « *secret politique* » du premier ministre – par ailleurs retenu par le sommet franco-allemand de Fribourg – fasse l'objet de nouvelles questions à l'Assemblée nationale.

Cette discrétion ne vaut évidemment pas quitus pour la réponse donnée la semaine passée par M. Jospin. Dans un entretien publié, mardi 12 juin, par *Le Figaro*, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, se « *demande si les termes mêmes utilisés par Lionel Jospin pour avouer son passé trotskiste, qu'il voulait nier au prix d'un mensonge éhonté, ne montrent pas qu'il s'attend à d'autres révélations* ». « *Nous sommes encore loin de la vérité* », ajoute le député de l'Eure, qui

devait encore ironiser, mardi, à la tribune de l'Assemblée nationale, sur « *le long voyage de Lionel Jospin à travers toute la gauche (...), un voyage de plus de quarante ans, au grand jour ou en submersion* ». A propos de la proposition de loi constitutionnelle du PS sur le statut pénal du chef de l'Etat, M. Debré avance même un nouvel argument : « *Le premier ministre est dans la logique trotskiste qui consiste à paralyser l'Etat, à empêcher le bon fonctionnement des institutions, mais aussi à miner l'autorité de l'actuel président de la République.* »

Dans l'entourage de Michèle Alliot-Marie, la même thèse est développée. « *Son passé explique sa rigidité. Il arbitre toujours dans le même sens parce qu'il est l'otage des extrêmes* », estime un proche de la présidente du RPR. En accord avec l'Elysée, les responsables du RPR, mais aussi de DL, comptent, une fois n'est pas coutume, sur les médias pour voir apparaître de nouvelles informations. « *Il se déstabilise très bien*

lui-même », dit l'un d'eux, en évoquant le dernier lapsus commis par M. Jospin (*Le Monde* du 12 juin).

« *Une part de vérité est encore cachée. Il faut que le poison fasse son œuvre sans nous. Si nous enfonçons trop le clou, les anciens amis de Jospin risquent de se calmer* », affirme ainsi Patrick Devedjian, conseiller du RPR. Evoquant la période pendant laquelle M. Jospin aurait appartenu à la fois à l'OCI et au PS, le député des Hauts-de-Seine souscrit volontiers à la thèse selon laquelle François Mitterrand aurait utilisé M. Jospin pour mieux réduire l'influence du Parti communiste. « *Dans les milieux du renseignement, on dirait que la taupe a été retournée* », s'amuse M. Devedjian, en jugeant « *impensable* » que l'ancien président de la République n'ait pas été informé, « *au moins à partir de 1981* », du passé de M. Jospin.

Jean-Louis Saux

L'histoire cachée des « clandés » au Parti socialiste

L'OCI n'a pas fini de révéler ses secrets. L'Organisation communiste internationaliste, restée à l'écart de la geste de mai 1968, son histoire et ses pratiques restent mal connues. L'organisation est ignorée des chercheurs et mal-aimée de la presse, avec laquelle elle entretient des relations tendues. « *Les lambertistes ont mauvaise réputation* », déplore pourtant Jean-Christophe Cambadélis dans *Le Chuchotement de la vérité* (Plon, 2000). « *Les anciens de la LCR ont pignon sur rue* » et leur étiquette « *est plutôt bien portée* », tandis que « *les pseudonymes, l'aspect marginal et pour tout dire clandestin de leur activité, le refus de la transparence, la caricature doctrinale, la violence*

des propos ou la violence physique ont donné à ce groupe une image épouvantable, un aspect « camora », évidemment surfait, dont [Pierre] Lambert jouait », se lamentait le député socialiste de Paris. Soit. Mais, du coup, la pratique de l'« *entrisme* » lambertiste a gardé un secret qui commence tout juste à être mis au jour. Cette pratique n'a rien à voir avec l'« *entrisme* » historique tel qu'il fut défendu, en 1934, par Léon Trotsky : investir, au grand jour, les partis réformistes, comme, la SFIO, où se crée une tendance, de la groupe bolchévique-léniniste.

L'entrisme de Pierre Lambert, en revanche, ne se pratique pas au grand jour. Après 1968, l'OCI croit à

l'imminence de la révolution. Mais, à la différence des « *gauchistes* », l'OCI est la seule à l'extrême gauche à comprendre que le PS va prendre le dessus sur les gaullistes et les communistes. Après l'avoir conspiré, l'organisation mise, quelques mois après le congrès d'Épinay, en 1971, sur François Mitterrand et décide de jouer l'« *entrisme* », c'est-à-dire de prendre des positions dans ce parti. Il prend deux formes : celui, individuel, des militants, et celui, au plus haut niveau de l'appareil d'Etat et des structures partisans, de la franc-maçonnerie, ou d'institutions comme la Ligue des droits de l'homme. Cet entrisme-là, clandestin, s'appelle « *travail de fraction* ».

Celui qui entre au PS est tenu au secret. Il cesse toute participation aux activités de l'OCI – réunions de cellule, meetings, manifestations – et garde un unique « *contact* » dans l'organisation, auquel il rend compte toutes les semaines ou tous les quinze jours. Ce contact ne rend lui-même compte qu'à un seul homme au-dessus de lui. L'idée est de « *monter* » le plus haut possible dans l'appareil en attendant le « *grand soir* ». Pas question, notamment, de défendre publiquement les positions de l'OCI. L'important, explique-t-on, c'est de « *créer la structure qui engendrera le parti ouvrier de masse* ». L'entrisme engagé après 1971 connaît son apogée dans les années 1984-1985, juste avant le départ fracassant de M. Cambadélis et d'environ trois cents militants pour le PS.

Pour les militants, l'affaire n'est pas facile à vivre. D'abord, parce que les trotskistes de l'OCI ont vécu dans un monde clos, où l'on a l'impression d'avoir raison contre tout le monde. Ils ne sont pas à l'aise dans cette organisation réformiste, où ils doivent en outre être les meilleurs et se faire remarquer. Des quelque deux cents ou trois cents militants entrés ainsi en « *clandés* », comme ils disent, au PS, une bonne moitié, d'ailleurs, « *craquent* », soit qu'ils abandonnent la politique, soit qu'ils retournent à l'OCI. Quant à ceux qui ont effectivement « *grimpe* » dans l'appareil du PS, ils abandonnent tous le trotskisme à un moment ou à un autre, souvent lentement et non sans mal. Pour Christophe Bourseiller, auteur de *Cet étrange M. Blondel* (Bartillat, 1997), « *l'OCI est une idéologie qui a failli mais une PME qui a réussi* ».

Ar. Ch.

La presse trotskiste relativise la portée des révélations

INFORMATIONS OUVRIÈRES, l'hebdomadaire du Parti des travailleurs (PT), qui avait déjà publié, dans son n° 490 (daté 6-12 juin), l'intégralité de la conférence de presse de Daniel Gluckstein, numéro deux du parti, après les révélations sur le passé trotskiste de Lionel Jospin (*Le Monde* du 7 juin), s'apprête à redonner une large place à cette affaire. Dans le prochain numéro, daté 13-19 juin, « *IO* » publie une lettre du comité directeur du PT à ses adhérents qui dénonce la « *campagne* » lancée contre le parti trotskiste. Sous couvert de l'affaire Jospin et de ses relations avec l'OCI, explique en substance la direction, c'est l'action actuelle du PT qui est visée. L'hebdomadaire publie également l'échange de lettres entre le secrétaire national, M. Gluckstein, et le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à propos de l'existence du fichier de l'extrême gauche révélé par *Le Parisien*. Enfin, *Informations ouvrières* promet un papier « *consacré aux prétendus experts [les journalistes] qui ont commis des articles de falsification pure et simple sur l'OCI* ».

La volure est beaucoup plus réduite dans le reste de la presse trotskiste. Dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), n° 1926 du 7 juin, l'affaire se réduit à une revue de presse dans la rubrique « *La gazette des gazettes* ». « *A lire la presse, on ne peut s'empêcher de penser que, si Jospin avait, dès le début des attaques sur son "passé trotskiste", répondu quelque chose comme "oui, et alors ?", il se serait évité bien du souci*, écrit Marine

Gérard. *En s'acharnant à nier (...), il n'a fait qu'inciter les journalistes à chercher la petite bête.* » Dans la presse, rapporte-t-elle, le débat est « *déjà ailleurs* », c'est-à-dire sur l'entrisme de l'OCI au PS, concluant : « *Autant dire que, d'ici à 2002, on n'a pas fini d'en entendre parler.* » Ce n'est pas pour autant que l'hebdomadaire de la LCR en fera autant. Dans sa prochaine livraison, datée du 14 juin, il n'y a, selon François Sabado, membre du bureau politique qu'« *un petit article sur le sens de l'opération* ». « *Le problème de Jospin n'est pas qu'il a été trotskiste, c'est qu'il ne l'est plus* », commente M. Sabado.

Quant à *Lutte ouvrière*, l'hebdomadaire du parti d'Arlette Laguiller, c'est à une comparaison assez étonnante entre « *Loft Story* » et « *Jospin Story* » qu'il se livre, dans son n° 1717 daté du 8 juin. « *A peine la veine de Loft story (...) était-elle en train de s'épuiser qu'arrive fort opportunément le feuilleton sur le passé de Jospin* », écrit Jean-Pierre Vial. Le « *grand déballage* » autour de « *cet événement, si l'on ose parler d'événement* », n'émeut pas beaucoup le parti trotskiste, qui juge qu'« *il eût été plus utile de mettre en débat le passé de Mitterrand en temps utile* ». Que M. Jospin ait encore été à l'OCI quand il a accédé à la direction du PS, « *force est de constater que cela ne s'est jamais vu* » dans l'action de cet « *énarque modèle* », constate M. Vial. Pour l'édition du vendredi 15 juin, *Lutte ouvrière* n'a pas encore tranché sur la manière de traiter les suites de cette affaire.

Béatrice Gurrey

L'influence « occulte » du « lambertisme » vue par les RG

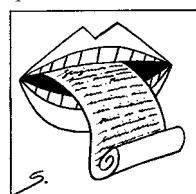
Le rapport sur l'extrême gauche rédigé en juin 2000 par la direction centrale des renseignements généraux – qui fait l'objet d'une polémique – décrit ainsi la branche « *lambertiste* » du trotskisme :

[Le] siège social [du Parti des travailleurs] est fixé au 87, rue du Faubourg-Saint-Denis à Paris (10^e), dans un ensemble d'immeubles appartenant aux responsables (...). Créé autour de Pierre Boussel, alias « Lambert », officiellement en retrait depuis quelques années, et à présent dirigé par un secrétaire national ayant à sa tête Daniel Gluckstein, le Parti des travailleurs, fort de quelque 3 000 adhérents – ce qui en fait la première formation d'ex-

trême gauche – cultive un très fort repli identitaire. (...)

Développant une idéologie de citadelle assiégée, le Parti des travailleurs fait l'objet de la défiance des autres organisations d'extrême gauche, qui n'hésitent pas à la qualifier de secte. La manière dont cette formation tente de développer son influence, en partie occulte, par le recours à l'entrisme n'est pas de nature à atténuer les soupçons. Ainsi, par leur activisme et la synergie de leurs réseaux, les lambertistes ont su acquérir des postes-clés au sein de Force ouvrière ; développant des pseudopodes anticléricaux, ils sont, dans la foulée, parvenus à contrôler la Libre Pensée (...).

Si, au plan supranational, la IV^e Internationale « *Centre international de reconstruction* », internationale lambertiste, n'est qu'une coquille vide destinée à donner le change, le Comité national pour



VERBATIM

Les Quinze rendent obligatoires l'information et la consultation des salariés au sujet de l'emploi

Accord de principe sur la « directive Vilvorde »

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Le gouvernement de Tony Blair étant sorti renforcé des élections législatives du 7 juin, plus rien ne s'opposait à l'adoption par les Quinze de la future directive sur l'« information et la consultation des travailleurs ». Les ministres des affaires sociales, réunis, lundi 11 juin, à Luxembourg, sont parvenus à un accord politique sur ce texte, en prévoyant des périodes transitoires pour la Grande-Bretagne et l'Irlande.

La « directive Vilvorde » – référence à la décision de Renault, en 1997, de fermer son usine de la banlieue de Bruxelles – représente, selon Elisabeth Guigou, « un très grand pas pour l'Europe sociale ». L'objectif de ce texte est de promouvoir le dialogue social, en faisant en sorte de renforcer l'information et la consultation des salariés sur la situation et l'évolution probable de l'emploi au sein de l'entreprise.

PÉRIODES TRANSITOIRES

Que vise-t-on précisément ? « L'information sur l'évolution récente et l'évolution probable des activités de l'entreprise ou de l'établissement et de sa situation économique ; l'information et la consultation sur la situation, la structure et l'évolution probable de l'emploi au sein de l'entreprise, ainsi que sur les éventuelles mesures d'anticipation envisagées en cas de menace sur l'emploi ; l'information et la consultation sur les décisions susceptibles d'entraîner des modifications importantes dans l'organisation du travail ou dans les contrats de travail (...) »

La Commission avait proposé, en 1995, des mesures fixant un cadre général pour l'information et la consultation des salariés, et elle avait adopté un texte en novembre 1998.

Depuis, le projet sommeillait, en raison de l'opposition de quatre pays : la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et l'Allemagne. Les deux derniers ont fini par abandonner leurs objections, l'Allemagne, depuis l'accord obtenu, au Conseil européen de Nice, sur le statut de la « société européenne », et le Danemark, après avoir rassuré ses partenaires sociaux.

Restaient le Royaume-Uni et l'Irlande. Selon un compromis typiquement communautaire, il est prévu que ces deux pays, où n'existe aucune forme de représentation obligatoire des salariés, bénéficieront de périodes transitoires avant de faire entrer dans les faits le dispositif communautaire. Alors que le champ d'application de la directive doit être limité aux entreprises d'au moins cinquante salariés et aux établissements employant au moins vingt personnes, la Grande-Bretagne et l'Irlande vont bénéficier de longs délais d'adaptation. La période normale pour la transposition de la directive est de trois ans, mais Londres et Dublin disposeront d'un répit de quatre ans, pendant lequel ils pourront échelonner l'application de ce système aux entreprises de cent cinquante, puis cent et, enfin, cinquante salariés.

La France aurait souhaité que des sanctions précises soient fixées par la loi, mais cette disposition a été abandonnée afin d'obtenir le consensus à quinze, recherché par la présidence suédoise. Le débat sur les sanctions a donc été repoussé à une date ultérieure, c'est-à-dire pas avant qu'une conciliation soit recherchée, à l'automne, entre le Parlement européen et la Commission.

Laurent Zecchini

Le gouvernement s'estime proche d'un accord avec le PCF sur les licenciements

François Hollande (PS) se disait « plutôt confiant », mardi matin

Les négociations se sont poursuivies jusqu'au dernier moment, mardi 12 juin, quelques heures avant la nouvelle délibération, à l'Assemblée nationale, du projet

de loi de modernisation sociale. Lionel Jospin et Elisabeth Guigou ont examiné les propositions communis-tes avec la « volonté d'aboutir » à un compromis.

Le DÉNOUEMENT relève du roman à suspens. Quelques heures à peine avant la nouvelle délibération sur le projet de loi de modernisation sociale, organisée mardi 12 juin à l'Assemblée nationale, les pourparlers entre le gouvernement et les communistes, au sujet des licenciements, duraient encore. Jusqu'au dernier moment, le PCF a tenté d'obtenir une définition plus restrictive des licenciements économiques et d'élargir les pouvoirs des représentants du personnel. Côté gouvernement, le ton était cependant, en fin de matinée, à l'optimisme.

A huit heures, mardi, Lionel Jospin et la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, ont consacré leur petit-déjeuner à cette question avec, dit-on dans leur entourage, la « volonté d'aboutir ». A huit heures et demie, les députés communistes se sont réunis, en petit comité, à l'Assemblée pour débattre de leur position. A dix heures, M^{me} Guigou a reçu dans son bureau les présidents de groupes, le communiste Alain Bocquet et le socialiste Jean-Marc Ayrault, le président PS de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec et le rapporteur du texte, Gérard Terrier (PS). Chacune de ces étapes a été programmée pour éviter un vote négatif du PCF. Une demi-heure plus tard, dans les couloirs du Palais-Bourbon, le premier secrétaire du PS, François Hollande, se disait « plutôt confiant » dans l'issue des négociations, en affirmant que les modifications apportées seraient « suffisantes pour qu'ils [les communistes] votent le texte ».

Ces derniers ont tout d'abord examiné les propositions « de com-

promis » que leur avait transmises M. Terrier, dépêché en éclaireur par le gouvernement (*Le Monde* du 12 juin). En plus de la possibilité donnée aux comités d'entreprise de présenter des propositions alternatives à celles de la direction et de la création d'un médiateur en cas de conflit entre les deux parties, la définition du licenciement économique a fait l'objet d'une offre double : la première précise les causes de la rupture de contrat pour motif économique ; la seconde fait de ce même licenciement l'ultime recours, lorsqu'il n'a pu

Jusqu'au dernier moment, le PCF a tenté d'obtenir une définition plus restrictive des licenciements économiques

être évité « par des mesures préalables de formation et de reclassement effectuées par l'employeur ».

Ces solutions ont été boudées par les communistes. L'idée du médiateur, en particulier, a été rejetée car perçue comme une attaque contre l'inspection du travail... Au nom des Verts, la députée Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir) a également réclamé, dans un communiqué, « des gages plus fermes en matière d'annulation de licenciements en cas de motif économique insuffisant ». Du coup, lundi, la mission de M. Terrier, s'est momentanément interrompue. Le

député de Moselle a attendu, en vain, les réactions et contre-propositions du PCF. « Silence radio pour le moment », a-t-il égrené tout au long de la journée, avant de se résigner à patienter jusqu'au lendemain.

En parallèle, cependant, les discussions se sont directement poursuivies entre les conseillers de Matignon, de M^{me} Guigou, et M. Bocquet. A son tour, le PCF a soumis au gouvernement quatre sous-amendements pour réclamer l'instauration d'un recours suspensif sur les licenciements à l'initiative des représentants du personnel. Ce sont ces pistes qui ont été examinées en tête-à-tête par le premier ministre et M^{me} Guigou. « Nos propositions sont toujours les mêmes. Nous n'avons pas avancé d'un pouce avec le gouvernement », affirmait, pendant ce temps, Maxime Gremetz (PCF, Somme).

De fil en aiguille, la discussion a néanmoins progressé. Le dernier mot devait revenir à la Commission des affaires sociales, réunie en début d'après-midi, mardi. Les communistes y attendent les derniers arbitrages du gouvernement. « On nous a dit de ne plus tenir comptes des amendements "Terrier" », affirme l'un d'entre eux. Le rapporteur, il est vrai, n'avait cessé de rassurer ses interlocuteurs en se déclarant « prêt » à faire de nouvelles ouvertures. Au final, c'est donc un savant compromis, entre les exigences du PCF et les réserves du gouvernement, qui devrait être présenté. Et peut-être adopté lors du vote global organisé mercredi 13 juin.

Elie Barth et Isabelle Mandraud

Les prix ont progressé de 0,7 % en mai, alors que la croissance ralentit nettement

L'ÉCONOMIE française manifeste des signes inquiétants : le rythme de la croissance ralentit nettement et celui de l'inflation s'accélère. Les prix à la consommation ont fortement augmenté en mai (+ 0,7 %) et leur progression sur un an atteint désormais 2,3 % (1,8 % fin avril), selon les données provisoires publiées, mardi 12 juin, par l'Insee. Les produits alimentaires expliquent pour moitié cette hausse (+ 6,1 % et + 14,6 % pour les seuls produits frais). L'autre facteur de progression est l'énergie, qu'il s'agisse des carburants ou du gaz de ville, dont le gouvernement a relevé le prix de 9 % en mai. « C'est une hausse assez spécifique et localisée », tempère un expert de l'Insee, rappelant que l'inflation sous-jacente, qui n'intègre pas ces postes, n'est que de 1,5 % sur un an.

Le gouvernement a une seconde inquiétude : la croissance en 2001. De révisions en ajustements, les prévisions ont été ramenées de 3,3 % à 2,9 %, puis à une estimation « plus proche de 2,7 % », reconnaissait-on à Bercy il y a quelques jours. Trop optimiste ? Selon *Libération* du 12 juin, le ministère des finances table désormais sur 2,4 %, perspective plus conforme à un environnement marqué par le ralentissement américain et allemand. Moins de croissance, c'est moins de recettes fiscales. Or, dans le cadre de la préparation du budget 2002, les ministres ont fait des demandes qui dépasseraient de 60 milliards le cadre d'évolution des dépenses fixé (+ 0,5 % en volume). Le premier ministre a demandé à Laurent Fabius de trancher et de lui faire remonter le minimum de dossiers.

Jean-Michel Bezat



NEW DEAL

Cet été, on paie le loyer à votre place.



2^e et 3^e loyers offerts* sur la location de votre Scénic, garantie et entretien inclus.

Non, vous ne rêvez pas. Cet été, vous ne paierez pas 2 loyers sur la location de votre Renault Scénic. Mais seulement sur la location de votre Renault Scénic ! Alors, pas de décision hâtive pour votre logement ou votre éventuelle location de vacances...

New Deal. Un nouveau mode de vie automobile.

*Exemple de Location Longue Durée Diac sur 37 mois pour un Renault Scénic Authentique 1.4 16v neuf. 37 loyers de 381,09 € (2 499,79 F) comprenant le contrat d'entretien Renault suivant conditions contractuelles pour 45 000 km ou 37 mois (ou 1^{er} des 2 termes atteint) incluant 2 ans d'extension de garantie. 2^e et 3^e loyers non prélevés et pris en charge par Diac soit 762,18 € (4 999,57 F). Offre réservée aux particuliers pour toute location conclue jusqu'au 31/08/01, portant sur l'ensemble de la gamme Renault Scénic, dans les points de vente Renault participants. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. www.renault.fr

Six élections cantonales partielles

CORRÈZE

Larche (premier tour).

L., 7 691 ; V., 3 983 ; A., 48,21 % ; E., 3 836.

Jean-Jacques Delpech, div. d., 2 134 (55,63 %)... ÉLU

Jean-Pierre Laroche, PS, 1 083 (28,23 %) ; Elizabeth Cueuille-Pacaud, PCF, 622 (16,21 %).

[Jean-Jacques Delpech (div. d.) a été élu dès le premier tour conseiller général de Larche, à la suite du décès, le 23 avril, de Georges Auger (RPR), auquel il avait déjà succédé en mars à la tête de la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche. Les deux candidats de gauche ont enregistré une petite progression de leurs scores par rapport à l'élection de 1998, en dépit d'une faible mobilisation des électeurs. Les résultats ne sont pas encore définitifs : le tribunal administratif devra se prononcer sur le sort de trois bulletins excédentaires par rapport au nombre de suffrages exprimés.]

15 mars 1998 : I, 7 130 ; V., 5 145 ; A., 27,84 % ; E., 4 833 ; Georges Auger, RPR, c. r., m., 2 374 (49,12 %) ; Alain Peuch, PS, 1 182 (24,46 %) ; Elizabeth Cueuille-Pacaud, PCF, 694 (14,36 %) ; Eloi Lalle, FN, 415 (8,59 %) ; Alain Auzanneau, Verts, 168 (3,48 %).

CORSE-DU-SUD

Ajaccio-III (premier tour).

L., 3 855 ; V., 1 634 ; A., 57,61 % ; E., 1 601.

Ball. : Pierre Santoni, div. d., 412 (25,73 %) ; François Pieri, PRG, 357 (22,30 %).

Elim. : Laurent Doddoli, div. d., 227 (14,18 %) ; Jacques Casamarta, div. g., 184 (11,49 %) ; Antoine Peretti, div. g., 157 (9,81 %) ; Victor Salicetti, div. g., 118 (7,37 %) ; Antoine Sacchi, div. 71 (4,43 %) ; Gérard Leca, div. g., 58 (3,62 %) ; Michel Peretti, div., 17 (1,06 %).

[Il s'agissait de pourvoir le siège rendu vacant par la démission de Simon Renucci (div. g.), maire d'Ajaccio, en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. M. Renucci soutenait M. Pieri, qui est un de ses adjoints, alors que l'ancien maire d'Ajaccio, Marc Marcangeli (bonapartiste), appuyait M. Santoni. Ces deux candidats s'affronteront au second tour.]

15 mars 1998 : I, 3 861 ; V., 2 714 ; A., 29,71 % ; E., 2 609 ; Simon Renucci, div. g., 1 010 (38,71 %) ; Simone Rossini, div. d., 649 (24,88 %) ; Pierre Santoni, RPR, c. m., 525 (20,12 %) ; Jacques Casamarta, div. g., 223 (8,55 %) ; Michel Terramorsi, FN, 202 (7,74 %).

HAUTE-CORSE

Corte (premier tour).

L., 3 352 ; V., 2 090 ; A., 37,65 % ; E., 2 031.

Ball. : Pierre Ghionga, div., 708 (34,86 %) ; Xavier Poli, div. d., 584 (28,75 %).

Elim. : Antoine Sialelli, div. g., 306 (15,07 %) ; Dominique Baldacci, div. g., 166 (8,17 %) ; Claude Guidicelli, div. g., 112 (5,51 %) ; Jean-Marc Penciolelli, PCF, 101 (4,97 %) ; Jean Massoni, div. d., 54 (2,66 %).

[Cette élection partielle faisait suite à la démission d'Antoine Sindali (div. d.), touché par le cumul des mandats, qui a préféré garder son mandat de maire de Corte et de conseiller territorial à l'Assemblée de Corse. Le résultat du premier tour est une surprise. Pierre Ghionga (div.) arrive nettement en tête devant Xavier Poli (div. d.), premier adjoint au maire de Corte, pourtant soutenu par le conseiller sortant. La division de la droite pourrait profiter à l'opposition à M. Sindali.]

15 mars 1998 : I, 3 417 ; V., 2 669 ; A., 21,89 % ; E., 2 472 ; Antoine Sindali, div. d., 1 189 (48,10 %) ; Jean-Charles Colonna, RPR, c. t., m., 628 (25,40 %) ; Antoine Casanova, PS, 611 (24,72 %) ; Octave Jacob dit Luzie, FN, 44 (1,78 %).

EURE

Nonancourt (premier tour).

L., 7 490 ; V., 2 311 ; A., 69,15 % ; E., 2 257.

Ball. : Joël Hervieu, div. d., 1 122 (49,71 %) ; Jacques Bion, div. d., 293 (12,98 %).

Elim. : Dominique Quilleré, PCF, 282 (12,49 %) ; Bernard Pelluard, div. d., 267 (11,83 %) ; Guy Robert, FN, 127 (5,63 %) ; James Bourgeois, LCR, 81 (3,59 %) ; Jean-Pierre Lussan, MNR, 60 (2,66 %) ; Christian Kopp, div. d., 25 (1,11 %).

[Joël Hervieu, président (div. d.) de la communauté de communes de Nonancourt, part favori pour le second tour d'un scrutin organisé pour pourvoir le siège laissé vacant par la démission de Jean-Louis Debré (RPR), ancien ministre de l'intérieur, député de l'Eure, élu maire d'Evreux en mars. Le candidat communiste, Dominique Quilleré, qui était soutenu par le PS, voit son score divisé par deux par rapport à mars 1998.]

15 mars 1998 : I, 7 351 ; V., 4 478 ; A., 39,08 % ; E., 4 305 ; Jean-Louis Debré, RPR, d., a. min., 2 284 (53,05 %) ; Dominique Quilleré, PCF, 1 036 (24,07 %) ; Jean-Pierre Lussan, FN, c. r., 810 (18,82 %) ; Christian Kopp, div. g., 175 (4,07 %).

Pacy-sur-Eure (premier tour).

L., 11 129 ; V., 3 763 ; A., 66,19 % ; E., 3 681.

Ball. : Pascal Lehongre, RPR, 2 418 (65,69 %) ; Gérard Contremoulin, PS, 529 (14,37 %).

Elim. : Philippe Courtois, FN, 461 (12,52 %) ; Edith Liance, div., 124 (3,37 %) ; Michel Lefèvre, div. d., 82 (2,23 %) ; Mélanie Fisson, MNR, 67 (1,82 %).

[Malgré la très large majorité absolue obtenue par Pascal Lehongre, maire (RPR) de Pacy-sur-Eure, la faible participation rend nécessaire un second tour pour ce scrutin organisé pour pourvoir le siège laissé vacant par la démission, pour cause de cumul, de Jean-Luc Miraux, sénateur (RPR) de l'Eure, ancien maire de Pacy-sur-Eure, élu maire de Vernon en mars dernier.]

15 mars 1998 : I, 10 660 ; V., 6 608 ; A., 38,01 % ; E., 6 350 ; Jean-Luc Miraux, RPR, m., 3 814 (60,06 %) ; Jean-Pierre Villé, PRG, 1 054 (16,60 %) ; Jérôme Nejedly, FN, 1 029 (16,20 %) ; Florent Ferrari, PCF, 453 (7,13 %).

INDRE-ET-LOIRE

Richelieu (premier tour).

L., 6 445 ; V., 2 751 ; A., 57,32 % ; E., 2 673.

Ball. : Maurice Talland, PS, 646 (24,17 %) ; Serge Garot, div. d., 633 (23,68 %).

Elim. : Robert Dereux, div. d., 482 (18,03 %) ; François Desnoues, div. d., 391 (14,63 %) ; Joël Devijver, div. d., 135 (5,05 %) ; Jackie Oudin, FN, 102 (3,82 %) ; Vincent Desprès, div., 101 (3,78 %) ; Alain Zwaenepoel, PRG, 83 (3,11 %) ; Jean-Louis Laurence, div., 55 (2,06 %) ; Fabien Delisle, PCF, 45 (1,68 %).

[En 1997, lors d'une cantonale partielle, Hervé Novelli (DL) s'était imposé et avait été réélu en 1998. Cette année, son ambition de devenir président de l'Assemblée départementale après le départ de Jean Delaneau (DL) a été contrecarrée par Jean Pommereau (div. d.). Atteint par le cumul des mandats, M. Novelli, député européen et conseiller municipal de Richelieu, a préféré démissionner du conseil général. Ils étaient dix à briguer sa succession. Un seul candidat, Maurice Talland (PS), a obtenu 10 % des inscrits. Il n'aura plus qu'un challenger au second tour, Serge Garot (div. d.).]

15 mars 1998 : I, 6 445 ; V., 3 961 ; A., 38,54 % ; E., 3 761 ; Hervé Novelli, UDF-DL, c. m., 2 118 (56,31 %) ; Maurice Talland, PS, 1 207 (32,09 %) ; David Sauvage, FN, 339 (9,01 %) ; Patrick Fresne, PCF, 97 (2,58 %).

Le Conseil d'Etat sommé de respecter le droit à un procès équitable

LA COUR européenne des droits de l'homme a condamné l'Etat français, jeudi 7 juin, en raison de la participation du commissaire du gouvernement aux délibérés du Conseil d'Etat. Après l'audience publique au cours de laquelle il présente ses conclusions, il est d'usage que le commissaire du gouvernement, qui, contrairement à ce que suggère son appellation, n'est pas le représentant du gouvernement, assiste au délibéré. Il ne vote pas mais il peut, oralement, apporter des réponses à des questions précises qui lui sont posées. Une telle participation est contraire au droit à un procès équitable énoncé par l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, a considéré la Cour de Strasbourg.

« Si nous demandions au commissaire d'intervenir c'est parce qu'il est celui qui a la connaissance la plus exacte du dossier. Cependant, à l'origine, il ne prenait pas la parole. Nous allons donc revenir à ce principe traditionnel », explique, à la suite de cette décision, Daniel Labetoulle, président de la section du contentieux du Conseil d'Etat.

Les comptes de campagne des tiberistes font l'objet d'une contestation

La Commission des comptes de campagne (CCFP) relève que les candidats des listes de Jean Tiberi aux municipales ont reçu des dons d'une association non agréée comme un parti politique, ce qui est interdit par la loi

UNE MAUVAISE NOUVELLE en chasse une bonne au sein du groupe « tiberiste » du Conseil de Paris. Au moment où tombait l'annonce de la nouvelle victoire procédurale de sa femme, Xavière, dans l'affaire des faux électeurs du 5^e arrondissement (lire page 11), l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, était interpellé, lundi 11 juin, en marge du conseil municipal, sur le risque d'annulation de son élection comme maire du 5^e.

Un rapporteur de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques vient, en effet, d'adresser à plusieurs élus parisiens, membres du groupe Ensemble pour Paris, présidé par M. Tiberi, une lettre leur signifiant que leurs comptes de campagne pour l'élection municipale de mars 2001 « seraient susceptibles de faire l'objet d'un rejet et d'être soumis au juge de l'élection ». Le motif : à la date du second tour de scrutin, soit le 18 mars 2001, Ensemble pour Paris n'avait pas reçu l'agrément de la commission lui permettant, en tant que parti politique, de financer

la campagne de ses vingt têtes de liste. « Dès lors, estime le rapporteur de la commission dans sa lettre, les sommes prises en charge par cette organisation, réparties entre les divers arrondissements, pourraient être qualifiées de dons de personnes morales, formellement proscrites par l'article 52.8 du code électoral. »

Selon Vincent Reina, candidat tiberiste battu dans le 9^e arrondissement et porte-parole du groupe, le problème s'expliquerait par la naissance un peu chaotique du « parti » tiberiste. Seuls les partis politiques ayant le droit de financer des campagnes, Ensemble pour Paris aurait, selon M. Reina, déposé auprès de la commission une demande d'agrément dès le mois de juin 2000. A cette époque, c'était une association loi 1901, présidée par une conseillère de Paris (RPR) du 12^e arrondissement, Suzanne Decressac-Despujols, qui a rapidement choisi de s'exiler... en province et d'abandonner la bataille des municipales. Elle serait néanmoins restée la seule personne mandatée pour relever le courrier adressé à

une boîte postale au nom de l'association mais à laquelle la commission aurait continué à adresser ses courriers.

« Dès réception de cette lettre, j'ai adressé les pièces manquantes à la commission, précise M. Reina. Notre bonne foi est évidente. » Interrogé à ce sujet, lundi, dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, M. Tiberi affichait une « parfaite sérénité » tout en jugeant cette histoire « bien étrange ». Les rapporteurs de la commission ont jusqu'au 18 juillet – 11 juillet pour les candidats élus au premier tour – pour émettre un avis sur les comptes de campagne des candidats dont l'élection a fait l'objet d'une contestation. L'article 118-3 du code électoral prévoit que le tribunal peut annuler l'élection d'un candidat dont les comptes de campagne ont été rejetés et prononcer son inéligibilité pour un an, sauf s'il peut établir sa bonne foi.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

Un des volets de l'accord entre la droite et la gauche en Franche-Comté est contesté devant le tribunal administratif

BESANÇON

de notre correspondant

Un des volets du « pacte républicain » conclu après les élections régionales de mars 1998 au conseil régional de Franche-Comté entre Jean-François Humbert (UDF) et Pierre Moscovici (PS), qui prévoyait la mise à disposition pour la gauche de quatre postes de collaborateurs de cabinet par le nouveau président de droite, a été conclu « en violation de la loi » et il s'apparente à « un magnifique détournement de procédure », a estimé, jeudi 7 juin, le commissaire du gouvernement auprès du tribunal administratif de Besançon, Denis Raison, avant d'en requérir l'annulation.

A l'issue des élections régionales, les deux blocs UDF-RPR-CPNT et PS-PCF-MDC-Verts s'étaient trouvés à égalité de sièges, avec dix-sept élus chacun. Afin d'éviter que le Front national (neuf conseillers avant la scission) ne profite de la situation, M. Moscovici avait laissé le champ libre à M. Humbert. En contrepartie de l'abstention de la gauche – Mouvement des citoyens excepté –, l'exécutif s'était engagé à lui fournir des « moyens humains supplémentaires ».

CABINET « CONTRE NATURE »

En principe, M. Humbert avait droit à sept collaborateurs de cabinet. Il n'en a pris que trois. Les quatre autres ont été recrutés en son nom par l'intermédiaire du PS, du PCF et des Verts et affectés aux principaux groupes de gauche. Jugeant l'arrangement « contre nature » et « inéquitable », cinq des élus FN ont intenté un recours. L'avocate de la région, M^e Marie-Anne Spony, a répliqué que ces nominations avaient été effectuées par son président « dans le strict respect de ses doubles prérogatives de responsable politique et de chef de l'administration régionale » : effectifs conformes aux textes, inscription budgétaire régulière, consultation de la commission technique paritaire, vote de l'assemblée. Elle a insisté sur la « nécessaire liberté » dont doit disposer un chef d'exécutif pour organiser son équipe.

Le commissaire du gouvernement a repoussé l'argumentation en soulignant que, ce qui est en cause, c'est « le fait de fabriquer des assistants de groupe avec des collaborateurs de cabinet ». Une décision « discrète » car ni « publiée » ni « notifiée », assimilable, à son avis, à une « mutation » et qui ne correspond pas à la délibération du conseil. « Sauf à accréditer les allégations de ceux qui prétendent que les partis politiques sont larrons en foire, nous ne parvenons pas à croire qu'un collaborateur recruté par M. Humbert, élu UDF, exécute son service auprès de ce dernier et

appartienne toujours à son cabinet lorsqu'il occupe effectivement des fonctions auprès des groupes socialiste ou écologiste », a insisté M. Raison.

Ces affectations « outrepassant la liberté » d'un président en la matière, le commissaire du gouvernement les considère nulles en droit. Si le tribunal suit sa deman-

de, fin juin, son jugement aura pour conséquence « de remettre les personnes citées au service du cabinet qu'elles n'auraient jamais dû quitter » et placera M. Humbert « à la tête d'un cabinet politique très varié », a noté M. Raison.

Jean-Pierre Tenoux

PATEK PHILIPPE
GENEVE

Quelles femmes choisirez-vous d'être dans les prochaines 24 heures?

Twenty-4[®]
by Patek Philippe

Pour information: Patek Philippe, 10 Place Vendôme, 75001 Paris. Tél.: (01) 42 44 17 77. www.patek.com

JUSTICE Jacques Kaisersmertz, l'instituteur de Cosne-sur-Loire accusé d'actes de pédophilie sur ses élèves, a été arrêté, mardi 12 juin. Il ne s'était pas présenté à l'audience, la

veille, devant la cour d'assises de Nevers (Nièvre). Des recherches avaient été entreprises depuis la veille. ● L'INSTITUTEUR DE Cosne-sur-Loire est accusé d'avoir pratiqué

des attouchements sur les élèves de son école des années 1970 à son départ à la retraite, en 1993. L'éducation nationale avait été alertée par les parents dès 1976 mais elle s'était

contentée, selon les termes de l'arrêt de renvoi, de « réprimander » l'instituteur pour ses « incartades ». ● EMMANUELLE PIET, chargée du comité de prévention des abus

sexuels en Seine-Saint-Denis, estime que « depuis la circulaire Royal, l'éducation nationale a finalement été plus honorable que d'autres institutions ».

L'instituteur de Cosne-sur-Loire qui ne s'était pas présenté à son procès a été arrêté

Après une journée de fuite, Jacques Kaisersmertz a été arrêté à Bellac (Haute-Vienne), mardi matin, par les gendarmes. Il est accusé d'avoir pratiqué un viol et des attouchements sur ses élèves pendant toute sa carrière, des années 1970 à sa retraite, en 1993

NEVERS

de notre envoyé spécial

Vingt-quatre heures après l'ouverture du procès où il devait répondre de multiples actes de pédophilie, Jacques Kaisersmertz, ancien instituteur à Cosne-sur-Loire, a été interpellé par les gendarmes, mardi matin 12 juin vers 10 heures 15, au lieu-dit La Friterie, près de Bellac (Haute-Vienne). Le fugitif avait été signalé par des témoins alors qu'il stationnait sur une aire de repos. A l'arrivée des gendarmes, l'accusé a tenté de s'enfuir, provoquant un accident avec un semi-remorque. Cette arrestation mouvementée marque l'épilogue d'une journée de dupes, lundi 11 juin. Car l'ancien instituteur ne s'était pas présenté aux assises.

Tôt dans la matinée de mardi matin, Jeanne-Marie Warein, la présidente des assises, avait annoncé qu'elle se donnait jusqu'à vendredi matin pour décider la poursuite ou la suspension du procès. La veille, à 18 heures, au terme d'une journée d'attente, Michel Valet, procureur de la République de Nevers avait assuré qu'« aucune piste n'est exclue ou négligée » et que « tous les moyens nécessaires

ont été mis à la disposition de la justice pour aboutir ».

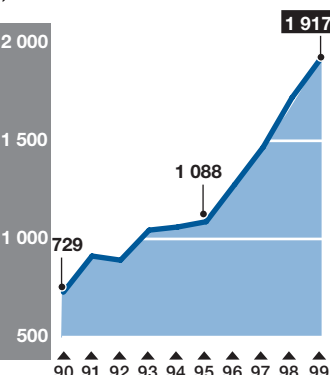
Dès 8 heures 30, une demi-heure avant l'ouverture prévue de l'audience, les avocats de la défense semblaient s'inquiéter. « J'ai toujours senti qu'il voulait vraiment assumer la cour d'assises », explique M^e Françoise Cotta qui s'attarde sur la « rigueur », le « légalisme » et la « ponctualité » de son client. « Une cavale est impensable », renchérit M^e Joseph Cohen-Sabban, autre défenseur de l'accusé. Jeudi, ils ont vu leur client à Paris. Pour eux, un suicide semble probable ou la « dérive médicamenteuse » d'un homme abusant des neuroleptiques.

Les avocats des parties civiles sont sur une toute autre longueur d'onde. « Une offense aux victimes, un bras d'honneur à la justice, il signe au moins sa culpabilité », s'indigne M^e Jean Chevais. Un suicide ? « Les pédophiles et les pervers se suicident rarement. » « Moi, cela fait vingt-huit ans que je paye, et je suis en face d'une justice qui ne fait pas son travail, merci M^{me} Guigou, l'accusé est libre », assène une des victimes présumées de Jacques Kaisersmertz. Un autre témoin renchérit :

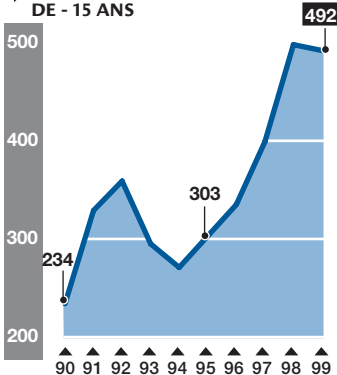
Une spectaculaire augmentation des condamnations

ÉVOLUTION DES CONDAMNATIONS POUR VIOLS

▶ TOTAL VIOLS



▶ VIOLS SUR MINEURS DE - 15 ANS



La durée moyenne de peine ferme pour une condamnation pour viol est de 9 ans et 3 mois en 1999 contre 8 ans en 1990. La très grande majorité des faits condamnés concernant les mineurs ont lieu dans leur environnement familial (56% des viols), puis dans l'entourage scolaire, éducatif ou de loisirs.

« Il est peut-être à la pêche et, de toute manière, il pourra encore faire appel. » Les avocats, tant de la défense que des parties civiles, expliquent que la nouvelle loi qui supprime l'obligation de se constituer prisonnier la veille d'une

audience criminelle, n'a eu aucune conséquence : l'accusé aurait très bien pu ne pas se présenter dimanche soir à la prison de Nevers. En vain : la foule des témoins gronde. Surtout contre la remise en liberté de l'accusé en octobre 1998. « Il

faut encore se battre contre les lois françaises », lance un homme âgé, qui affirme avoir bien connu Jacques Kaisersmertz. « Ce n'est pas le genre à se suicider, c'était un disciple d'Epicure, il s'offrait des gosses comme d'autres se payaient un bon cigare. »

A 11 heures, constatant l'absence de l'accusé, Jeanne-Marie Warein, qui préside la Cour, rend une ordonnance de prise de corps à l'encontre de M. Kaisersmertz et renvoie le début de l'audience à mardi matin. A toutes fins utiles, elle organise l'échéancier des dépositions des témoins. A regarder ceux-ci, attendant poliment leur convocation, on entrevoit l'ampleur potentielle du procès : des hommes de plus de quarante ans côtoient des adolescents. Tous se disent victimes de leur ancien instituteur, accusé de « viols par personne ayant autorité sur mineur de quinze ans, agressions sexuelles autres que le viol par personne ayant autorité sur mineurs de quinze ans, agressions sexuelles autres que le viol sur mineurs de quinze ans ». Les faits s'étalent sur plus de trente ans.

Chacun tente de reconstituer les

derniers jours de Jacques Kaisersmertz. Jeudi, il était à Paris avec ses avocats. Vendredi, il se présentait à la gendarmerie de Salbris, (Loir-et-Cher), où il résidait, pour satisfaire aux règles de son contrôle judiciaire. La suite est plus floue. Son épouse explique qu'il lui a téléphoné, dimanche soir. La justice a saisi chez elle une lettre dans laquelle l'ancien instituteur lui donnait certaines « consignes », comme celle de « ne pas accepter de se faire prendre en photo par des journalistes ».

Toutes les hypothèses sont envisagées. Les avocats de la défense évoquent un suicide. D'autres pensent à une nouvelle manœuvre destinée à retarder l'ouverture du procès, voire la vengeance d'une des victimes. En fin de journée, le procureur explique les scénarios possibles. « Je peux ajouter, conclut Michel Valet, que la situation à laquelle nous sommes confrontés dans cette affaire n'est en aucune façon imputable à un dysfonctionnement de la justice mais au refus d'un accusé libre d'affronter ses juges et ses victimes ».

José-Alain Fralon

L'enseignant avait été « réprimandé » par l'éducation nationale à cause de ses « incartades »

NEVERS

de notre envoyé spécial

Il portait beau, Jacky Kaisersmertz. On le voit, sur les photos, présentant un profil avantageux ou montrant l'énorme poisson qu'il venait de pêcher. Ancien champion de gymnastique, « Kaiser », comme il aimait à se nommer, jouait un rôle important à Cosne-sur-Loire, paisible commune de la Nièvre abritant un peu plus de 10 000 habitants. Cet instituteur, né en 1938 à Paris, avait lancé avec succès une série d'activités, notamment pour les enfants : chasse, pêche, club de karaté, cueillette de champignons, recherches de fossiles. Il était aussi président du club de billard.

Une personnalité « respectée de tous », comme on dit. Au point que le maire d'une petite commune voisine lui avait demandé de faire partie du conseil municipal. Comment imaginer que cet homme serait un jour accusé d'avoir commis des actes de pédophilie pendant plus de trente années sur des dizaines

d'enfants ? En décembre 1996, un jeune homme de vingt-sept ans, Thierry Debain, déposait une plainte contre X... pour viol et attouchements sur mineur de moins de quinze ans. Il lui restait à peine quelques semaines pour éviter que la prescription soit acquise : en cas d'agressions et de crimes sexuels infligés à des mineurs, les plaintes sont recevables dans un délai de dix ans après la majorité de la victime, soit jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Quelques semaines après avoir déposé plainte, le 26 janvier 1997, Thierry Debain, alors policier dans une compagnie républicaine de sécurité, mettait fin à ses jours en avalant des doses massives de barbituriques. Sur la glace de l'armoire de sa chambre à coucher, il avait écrit : « Kaisersmertz Jacques, violeur d'enfants ».

Il avait fallu ce suicide pour obliger la machine judiciaire à se mettre en marche et les langues à se délier. Les services spécialisés de la gendarmerie recherchèrent alors tous les jeunes ayant été en con-

tact avec l'instituteur. Un travail gigantesque, « Kaiser » ayant été en fonction à Cosne-sur-Loire pendant près de trente ans, jusqu'à sa retraite en 1993.

La longue litanie de l'horreur a alors commencé à se décliner. C'est un camarade d'enfance de Thierry Debain, âgé de vingt-huit ans lors de son audition, qui a d'abord révélé au père de la victime qu'il avait lui aussi été violé à plusieurs reprises, de 1980 à 1985, par l'instituteur. Pourquoi n'avoir rien dit ? Kaisersmertz lui faisait peur, a-t-il répondu. Ce dernier lui aurait aussi donné de l'argent pour acheter son silence. Un autre ancien élève, âgé de trente-trois ans, a alors expliqué que l'instituteur venait le voir à son domicile, en l'absence de ses parents, et avait abusé de lui plus d'une centaine de fois. Un autre garçon, victime d'une tentative de viol à quatorze ans, en avait parlé à sa mère mais avait fait promettre à celle-ci de ne rien dire tant il avait honte. On a alors appris beaucoup sur les

méthodes de l'instituteur et sur les humiliations qu'il faisait subir à ses élèves. Comme cette « course à l'échalote » consistant à faire effectuer par le puni un tour de classe à coups de pied dans les fesses. Un élève a raconté que Kaisersmertz l'obligeait à manger des gommes et lui cassait des ardoises sur les mains.

LA MENTION « SECRET-CONFIDENTIEL »

Si la majorité des victimes ou de leurs parents avaient gardé le silence, certains avaient dénoncé les faits à l'éducation nationale. Ainsi, en 1976, plusieurs mères de victimes avaient saisi le directeur de l'école qui s'était contenté d'annoncer des mesures secondaires, comme d'interdire à l'instituteur de rester seul avec les élèves lors des récréations, mais sans évoquer de suites judiciaires. Cette année-là, alerté par d'autres parents, le directeur d'école avait, selon l'arrêt de renvoi, « rendu compte à l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, qui lui avait ordon-

né de procéder à une enquête discrète et rapide pour surprendre le mis en cause ou obtenir d'autres témoignages d'enfants ». L'inspecteur avait, selon l'arrêt de renvoi, « préparé une enveloppe portant la mention "Secret-confidentiel" dans laquelle il avait consigné, selon ses termes, les "incartades" pour lesquelles Jacques Kaisersmertz avait été "réprimandé" afin que son successeur soit informé ». Cette enveloppe a mystérieusement disparu de son dossier. « Cette inertie de l'éducation nationale apparaît d'autant plus étonnante que M. Kaisersmertz a exercé dans le même établissement pendant vingt-sept ans et que les actes de pédophilie qui lui sont reprochés se sont répétés durant la quasi-totalité de cette période », peut-on lire dans l'arrêt de renvoi. Un arrêt qui dénonce « ce silence extraordinaire qui a valu à M. Kaisersmertz une impunité totale pendant près de trente années ».

Le 6 mai 1997, l'instituteur était mis en examen pour « viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de 15 ans par personne ayant autorité » et écroué à la maison d'arrêt de Nevers. Il reconnaissait un certain nombre de faits, en niait ou

en atténuait d'autres, et jouait sur les délais de prescription dans sa manière de qualifier les faits qui lui étaient reprochés. De sa prison, il a écrit une lettre à la rédaction du *Journal du Centre*, signée « J. Kaisersmertz, séronégatif » et dans laquelle il tentait de se disculper avec une étrange morgue et un humour bien déplacé.

Le 30 octobre 1998, estimant que « les conditions prévues par la loi n'étaient plus réunies », le juge d'instruction Guyon remettait Jacques Kaisersmertz en liberté. Il fondait son ordonnance sur l'article 144 du code pénal qui dispose notamment que la détention provisoire doit être l'unique moyen de conserver les preuves ou indices matériels, d'empêcher les pressions sur les témoins ou les victimes, protéger le mis en examen. Cette décision provoquait des réactions passionnées dans la région, notamment de la part de familles de victimes. Le procureur de la République, Michel Valet, faisait appel auprès de la cour d'appel de Bourges, qui confirmait l'ordonnance de remise en liberté de Jacques Kaisersmertz.

J.-A. F.

Emmanuelle Piet, chargée du Comité de prévention des abus sexuels au conseil général de Seine-Saint-Denis

« Depuis la circulaire de Ségolène Royal, l'école fait bien son travail »

« Que pensez-vous de l'affaire de Cosne-sur-Loire ?

— Cette affaire elle signe toutes : une petite ville dans laquelle l'instituteur était, avec le maire, un notable ; des relations organisées pour avoir un maximum de contacts avec les enfants ; des enfants maintenus dans un climat de terreur, à qui l'agresseur donne l'impression que tout le monde supporte ses agissements, puisque « tous savent mais ne disent rien ». A Cosne, on n'a pas considéré que le violeur représentait un trouble à l'ordre public ; il est inouï qu'il n'ait pas été incarcéré jusqu'à son procès.

— Comment a évolué la prise en compte de la pédophilie par les institutions ?

— Nous sommes dans un perpétuel mouvement de balancier entre l'écoute et la condamnation de la parole de l'enfant. Actuellement, nous sommes plutôt en recul : voyez les discours sur le thème : « Les enfants manipulent les adultes au cours des procédures de divorces », « ils peuvent provoquer des suicides d'enseignants ». Quand nous avons monté le Comité de prévention des abus sexuels, en 1986, la Seine-Saint-Denis était département expérimental avec l'Isère. La tonalité d'alors était : « Les enfants mentent », « la pédophilie, ça n'existe pas ». Il a fallu sensibiliser et former les professionnels. Leur dire que les agressions sexuelles sur les enfants, ça existe. Leur montrer

qu'elles survenaient à la même fréquence (d'un enfant sur huit à un enfant sur vingt) qu'aux Etats-Unis qui ont plus tôt que nous disposé d'un suivi statistique. Les convaincre que ces agressions abiment les enfants et leur rappeler qu'elles étaient punies par la loi.

— La première difficulté a été de faire accepter le fait que les enfants peuvent être violés par un membre de leur famille, voire par des professionnels comme les instituteurs. Personne ne croyait que des gens payés pour s'occuper des enfants puissent les violer. Nous avons commencé à travailler avec l'école en 1992, à l'occasion de l'affaire d'un instituteur violeur dans les Hauts-de-Seine, que le parquet avait soutenu lors de son procès. Nous avons élaboré, avec l'inspection académique et la délégation aux droits des femmes, un premier protocole en 1995 sur les conduites à tenir. Des pans importants de ce protocole ont été repris dans la circulaire de Ségolène Royal de 1997 sur les violences sexuelles.

— Qu'a changé ce texte dans l'éducation nationale ?

— Depuis la circulaire Royal, l'éducation nationale a été plus honorable que d'autres institutions ; dans la plupart des cas, elle fait bien son travail. Il reste deux types d'obstacles. Des témoignages sont encore

étouffés. Et on bute parfois sur le comportement des collègues de l'agresseur, que celui-ci réussit à « engluier » dans son système au point qu'ils peuvent assister à une claque donnée à un enfant sans oser intervenir ; on se paie des pots avec l'argent de la caisse des écoles et on devient moins regardant...

— Il faut en outre, en cas de condamnation, que l'institution apporte une réponse psychologique et collective aux enfants : qu'elle leur dise « on ne vous a pas protégés, excusez-vous », que le directeur de l'établissement explique à ses élèves « on est responsables ». Mais l'école reçoit des messages contradictoires de la société. Personne n'a envie de voir la réalité, difficile, de la pédophilie. Et cette question reste insuffisamment prise en compte par la police, la gendarmerie et la justice. Dans une école de mon département, la culotte d'un petit garçon de quatre ans et demi, sodomisé, a été perdue par la police. Quant à la justice, face à un agresseur institutionnel, elle devrait toujours, comme cela a été fait à Corneilles, entendre l'ensemble des enfants et pas seulement les plaignants. Chaque victime a besoin d'être recon-

Propos recueillis par Nathalie Guibert

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Eurallille



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

92 Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre 179/191, Avenue Joliot-Curie, Jeudi 21 Juin 2001 à 14h
à **Rueil-Malmaison, 36, Avenue Berthelot**
Une MAISON de DEUX ETAGES
en **PIERRES MEULIERES de 182,5 m²**
avec **Jardin de 558,5 m²**
cadastrée section AT n° 71 pour une contenance de 7a 9ca
Mise à Prix : 700.000 F

S'adresser à **Maître Brigitte REYNAUD-DUPORT**, Avocat poursuivant, 164, Avenue Charles-de-Gaulle, 92, Neuilly-sur-Seine
Tél : 01.47.47.91.10 (le matin) - Greffe du TGI de Nanterre
Sur les lieux pour visiter : le **Mardi 12 Juin 2001 de 14h30 à 16h30** et le **Mercredi 13 Juin 2001 de 14h30 à 16h30**

75 Vente Pal. Just. de Paris, Lundi 25 Juin 2001 à 14h00
HOTEL PARTICULIER à PARIS 16^{ème}
25, Rue des Marronniers
Immeuble sur Cave, d'un rez-de-chaussée et deux niveaux
Superficie habitable 160,30 m² - Superficie annexe 128,55 m²
dont grand atelier couvert, soit un total de **288,85 m²** mesuré par géomètre - cadastré section CK n° 17 pour une contenance de 127 m²
Mise à Prix : 1.500.000 F

S'adresser à **Maître Dominique MATHONNET**, Avocat au Barreau de Paris 6, Rue Dupuis (75003) Paris - Tél : 01.40.27.90.47 - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux où une visite sera organisée

La cour d'appel annule un interrogatoire de M^{me} Tiberi dans l'enquête sur les faux électeurs

L'épouse de l'ex-maire de Paris reste mise en examen, mais ses avocats tablent sur l'enlèvement du dossier

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a, lundi 11 juin, annulé l'interrogatoire de première comparution de Xavière Tiberi, dans

l'enquête sur les faux électeurs, ainsi que celui d'Anne-Marie Affret, première adjointe de Jean Tiberi à la mairie du 5^e arrondissement. Si les

deux femmes restent mises en examen, le pourvoi en cassation qu'ont annoncé leurs avocats pourrait ralentir les suites de l'instruction.

DANS L'INTERMINABLE guérilla qui l'oppose depuis six ans aux juges, Xavière Tiberi a remporté, lundi 11 juin, un nouveau succès : la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a annulé son interrogatoire de première comparution dans l'enquête sur les faux électeurs du 5^e arrondissement. Mise en examen, depuis le 4 juillet 2000, du chef de « manœuvres frauduleuses portant atteinte à la sincérité d'un scrutin » - celui des élections législatives de 1997 -, l'épouse de Jean Tiberi reste poursuivie mais ses défenseurs, M^{me} Thierry Herzog et Philippe Dehapiot, espèrent que l'arrêt rendu lundi retarde la suite de la procédure - dans laquelle l'ancien maire de Paris a lui-même été interrogé, le 5 juin, en qualité de « témoin assisté ».

Lors de sa première convocation chez les juges d'instruction, le 24 juillet 2000, M^{me} Tiberi avait d'emblée invoqué l'absence de certaines pièces et documents sous scellés dans le dossier mis à la disposition de ses avocats pour refuser de répondre aux questions. Le même jour, les juges avaient interrogé Anne-Marie Affret, première adjointe (RPR) du maire du 5^e arrondissement et proche collaboratrice des époux Tiberi. Elle aussi mise en examen, M^{me} Affret avait soulevé le

même motif d'annulation (*Le Monde* du 26 juillet 2000). Lors de l'audience de la chambre de l'instruction, le 23 avril, le représentant du parquet général avait requis le rejet de l'ensemble des neuf moyens invoqués par les deux femmes.

Dans leur arrêt, les magistrats de la cour d'appel ont estimé que des documents saisis par les gendarmes chargés de l'enquête « n'étaient pas dans la procédure dans le délai légal ni le jour de la première comparution » et que cette carence avait produit « une atteinte aux droits de la défense ». Aussi, les procès-verbaux des deux interrogatoires initiaux de M^{me} Tiberi et Affret - qui « auraient pu être différés », précise l'arrêt - ont-ils été annulés. La chambre de l'instruction a, en revanche, confirmé la validité du reste de la procédure, et notamment des mises en examen prononcées, qui visent aussi la directrice du cabinet de M. Tiberi, Jacqueline Mokrycki, et l'ancien secrétaire général de la mairie du 5^e arrondissement, Raymond Nentien.

Evoquant une « annulation purement anecdotique », l'avocate de l'élu socialiste Lyne Cohen-Solal, partie civile contre M. Tiberi dans cette affaire, M^{me} Claude Pollet-Bailleux, a déclaré au *Monde*, mardi matin 12 juin, que la décision de la

cour d'appel « ne pourrait retarder la suite de la procédure ». Campant sur une ligne opposée, les défenseurs de M^{me} Tiberi persistent à contester la validité des poursuites engagées à son encontre et ont annoncé un pourvoi en cassation, assorti d'une requête aux fins d'examen immédiat.

SITUATION JUDICIAIRE CONFUSE

Cette initiative devrait avoir pour première conséquence d'empêcher l'arrêt du 11 juin de revêtir un caractère exécutoire, gelant ainsi une situation judiciaire confuse dont M^{me} Tiberi pourrait tirer argument pour refuser toute nouvelle convocation des juges Jean-Paul Valat et Philippe Coirre. Car une fois la décision de la Cour de cassation connue - elle pourrait être rendue avant la fin de l'année -, les défenseurs de M^{me} Tiberi devraient, selon toute vraisemblance, solliciter l'annulation d'autres actes d'instruction, intervenus après les premières comparutions de M^{me} Tiberi et Affret. Cette stratégie, consistant à exploiter les failles de la procédure dans le but de provoquer son enlèvement, voire son annulation, a déjà porté ses fruits dans plusieurs procédures dirigées contre l'ancien maire de Paris et son épouse. Au cours des dernières années, leurs avocats ont

successivement obtenu l'invalidation de la perquisition effectuée chez eux par le juge Halphen, en 1996, puis, à trois reprises, celle des poursuites formées contre Xavière Tiberi à propos de son fameux rapport sur la francophonie, rémunéré par le conseil général de l'Essonne.

L'ancien maire de la capitale restant poursuivi dans l'enquête sur les HLM de Paris, la même tactique a été utilisée dans cet autre dossier - avec la bienveillance active de l'Elysée, puisque M. Chirac est lui-même mis en cause dans cette instruction, dont la chambre de l'instruction a récemment ordonné la suspension (*Le Monde* du 4 mai). Au cours de son unique interrogatoire dans l'enquête sur les faux électeurs, le 5 juin, M. Tiberi avait contesté l'existence d'un « système » de fraude aux listes électorales et affirmé que son épouse n'avait « aucun rôle officiel ni officieux » à la mairie du 5^e arrondissement. Convoquée par les juges le 5 octobre 2000, M^{me} Tiberi avait, elle, refusé de répondre avant que « la chambre de l'instruction [ait] validé la procédure ». Tout porte à croire que cette attente devrait se prolonger.

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/paris

Le procès du financement du PCF s'enlise à nouveau dans des problèmes de procédure

LES MAGISTRATS répugnent toujours un peu à se déclarer incompétents, et la 31^e chambre correctionnelle a pris, lundi 11 juin, dès l'ouverture à Paris du procès du financement du Parti communiste, une petite journée pour étudier sereinement la question. C'est que l'affaire est inédite, et les avocats comme le parquet ont bien dû convenir qu'ils étaient tombés dans un trou de la législation dont ils peinent à sortir. Le procès avait été interrompu une première

fois, le 26 octobre 2000, après trois semaines de débats, par la récusation de la présidente de la 11^e chambre, Sophie Portier (*Le Monde* du 12 juin) : son impartialité avait été mise en cause parce qu'elle avait déjà siégé, en 1992, dans une affaire de financement du Parti communiste. Mais, à l'automne, personne n'avait bien mesuré les conséquences de ce « caravansérail juridique », selon le mot d'un avocat, d'autant que, d'appel en cassation, les faits pourraient bien finir par être prescrits.

M^{me} Olivier Schnerb ruminait son offensive depuis un moment. L'avocat de Jean-Dominique Deschamps, le directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux et corrupteur présumé du Parti communiste, a plaidé, lundi, de vigoureuses conclusions sur ce « drame procédural », tendant à renvoyer le dossier à l'envoyeur, c'est-à-dire à la 11^e chambre. Première difficulté, la 11^e a été régulièrement saisie par l'ordonnance de Laurence Vichnievsky, la juge d'instruction, et il fallait vider cette saisine avant tout autre acte, soutient l'avocat. M^{me} Schnerb estime que la 31^e chambre n'a pas été saisie par l'ordonnance du juge, mais par cel-

le qui a récusé M^{me} Portier : une décision administrative, non contradictoire, sans appel, et donc contraire au droit européen.

Seconde difficulté : seule la présidente de la 11^e chambre a été récusée, pas ses deux assesseurs, qui sont donc toujours compétents pour juger du procès, « la juridiction est décapitée, mais, comme un canard décapité, elle continue à tenir la saisine », observe M^{me} Schnerb. Troisième difficulté, l'« imprévisibilité » de la procédure : tout prévenu a le droit de savoir dans quelles conditions les témoins pourront être entendus. Or ils ont déjà déposé en octobre : plusieurs avocats se sont joints à M^{me} Schnerb pour demander « un mode d'emploi » de l'audience à venir, si elle se tenait.

« LE RÉSULTAT D'UNE ERREUR »

Dans ce type de cas épineux, le tribunal joint d'ordinaire les incidents au fond, c'est-à-dire renvoie sa décision au moment du jugement, pour peaufiner ses arguments. Ce n'est pas possible ici, soutient M^{me} Schnerb : c'est le tribunal, et non le président, qui peut joindre au fond, à condition qu'il soit compétent, ce qui n'est pas le cas, puisque la 11^e chambre est toujours saisie... En définitive, « vous n'avez pas une composition qui vous permet d'examiner ce qui est en train de se passer, a conclu l'avocat. Force est de constater que l'audience de ce jour est le résultat d'une erreur. » Pour M^{me} Schnerb, le dossier est « dans un cul-de-sac », et il n'y a pas d'autre solution que de renvoyer l'affaire devant la 11^e, pour qu'elle se débarrasse d'abord de sa saisine.

Le parquet a répondu brièvement qu'il ne fallait pas exagérer ces petites difficultés. « Effectivement, je partage l'insatisfaction de M^{me} Schnerb, a indiqué le substitut Eric Thenevon, c'est au législateur de modifier les textes. » Mais la récusation

de M^{me} Portier est un acte de juridiction administrative dont elle ne peut se prévaloir, les avocats non plus. Par ailleurs, « le président conduit les débats, c'est un rôle important. Il peut, d'une certaine façon, influencer sur les deux assesseurs. Pour écarter tout soupçon de partialité, la logique judiciaire voulait qu'on désigne un autre tribunal », explique le parquet. « Nous ne considérons pas que les magistrats s'influencent entre eux, siffle M^{me} Schnerb, mais qu'ils délibèrent. » Pour le reste, le substitut considère que l'ordonnance du juge d'instruction saisit le tribunal et pas une chambre, et propose de joindre tous ces incidents au fond.

Il a glissé un peu plus vite sur les erreurs de l'ordonnance de renvoi, les mêmes qu'en octobre. M^{me} Richard Valeanu a fait observer, pour la seconde fois, que le passage qui concernait son client était incompréhensible. « C'est du charabia, il faut le reconnaître », a admis le procureur. M^{me} Olivier Metzner a, lui, relevé à nouveau que trois de ses clients « étaient renvoyés devant le tribunal pour des faits alors qu'ils ont bénéficié d'un non-lieu dans la même ordonnance » et trouve l'innovation « assez extraordinaire ». Le substitut a convenu qu'il y avait un problème de dates. La plupart des prévenus veulent cependant que le procès avance, et « Robert Hue souhaite un jugement soit rendu dans un délai raisonnable », a indiqué M^{me} Jean-Paul Teissonnière. Délai qui s'éloigne à tire-d'aile. « Si le tribunal joint l'incident au fond, a prévenu M^{me} Schnerb, la décision est susceptible d'appel. Dans plus de trois ans, la Cour de cassation dira que le jugement a été rendu par une chambre mal composée et la prescription sera acquise... »

Décision mardi 12 juin.

Franck Johannès

La cour d'appel doit se prononcer sur la prescription des faits reprochés à Emile Louis

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Paris se prononcera, lundi 2 juillet, sur le nœud de procédure qui paralyse actuellement l'affaire des huit jeunes filles disparues dans l'Yonne, entre 1977 et 1979 : la question de la prescription des faits reprochés à Emile Louis, un ancien chauffeur d'auto-car aujourd'hui âgé de soixante-sept ans, a été mise en examen le 14 décembre 2000 pour « enlèvements et séquestrations ».

Saisie par les avocats d'Emile Louis, M^{me} Alain Thuault et Alain Fraitag, la chambre de l'instruction a examiné à huis clos, lundi 11 juin, une double requête visant à faire reconnaître la prescription des faits reprochés à leur client et la nullité d'une partie de la procédure, notamment la garde à vue au cours de laquelle Emile Louis a avoué aux gendarmes le meurtre de sept jeunes femmes, avant de se rétracter un mois plus tard, lors de sa première audition devant le juge d'instruction.

Emile Louis avait ainsi expliqué qu'il avait avoué « pour avoir la paix » et que les gendarmes

l'avaient persuadé que les meurtres qu'il avait reconnus étaient prescrits : au terme de la loi, les crimes ne peuvent effectivement plus faire l'objet de poursuites après dix années de silence procédural. Or le dernier acte d'instruction réalisé dans l'affaire des disparues de l'Yonne remonterait à 1984, date à laquelle un gendarme a transmis le dossier au parquet, qui n'avait alors pas jugé bon de poursuivre. L'affaire avait ensuite été relancée, douze ans plus tard, par le dépôt d'une plainte. Sur les indications d'Emile Louis, les enquêteurs avaient alors trouvé deux corps, par la suite identifiés comme étant ceux de deux des disparues.

Sur ces épineux aspects de la procédure, M^{me} Thuault et Fraitag contestent les poursuites pour « enlèvements et séquestrations » engagées par le parquet. Ils estiment qu'il s'agit d'une voie artificielle destinée à contourner la difficulté qu'aurait constituée une mise en examen pour meurtres, qui se serait heurtée à la question de la prescription. En effet, la séquestration fait partie des crimes dits « continus » pour les-

quels la prescription débute lorsque la personne est libérée ou retrouvée morte. Or, affirment les avocats d'Emile Louis, « aucun élément constitutif de séquestrations n'a été à ce jour recueilli. On ne peut envisager que les meurtres, et les meurtres sont prescrits ». Le parquet général a estimé qu'il était prématuré de trancher le débat. En revanche, il a requis que soient d'ores et déjà abandonnées les poursuites pour « enlèvements » qui, comme le meurtre, sont des crimes dits « instantanés » qui se prescrivent par dix ans.

« ÉLÉMENTS INTERRUPTIFS »

« Nous sommes inquiets », a déclaré, à l'issue de l'audience, M^{me} Didier Seban, conseil de plusieurs parties civiles, dont l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY). L'avocat redoute que ces réquisitions partielles ouvrent la voie à la reconnaissance de la prescription pour l'ensemble des faits. Selon M^{me} Seban, divers actes pourraient être considérés comme constitutifs d'« éléments interruptifs » de la prescription. En outre, toujours selon lui, la datation du décès des

deux jeunes femmes dont les squelettes ont été retrouvés laisserait une marge d'erreur suffisante pour ne pas octroyer le bénéfice de la prescription au mis en examen : les résultats scientifiques feraient remonter le décès des disparues à vingt ans avec une marge d'erreur de huit ans.

De son côté, M^{me} Pierre Gonzalez de Gaspard, conseil d'une autre partie civile, soutient que la prescription ne débiterait qu'à la découverte du crime, c'est-à-dire au jour des aveux d'Emile Louis, ce qui conduirait à étendre une jurisprudence ayant actuellement cours en matière de certains délits financiers, tels que l'abus de biens sociaux.

Le parquet général n'a pas accordé de crédit à l'argumentation de la défense au sujet des conditions de la garde à vue du suspect, qui, bien qu'ayant avoué, n'avait pas tout de suite été mis en examen comme la loi y invite, et qui, pour cause de grève d'avocats, n'a pas pu bénéficier de la présence d'un conseil à la vingtième heure.

Jean-Michel Dumay

Le dossier visant M. Strauss-Kahn transmis à la Cour de justice

LE PROCUREUR GÉNÉRAL de la cour d'appel de Paris, Jean-Louis Nadal, devait transmettre, mardi, à la Cour de cassation le dossier visant Dominique Strauss-Kahn à propos du dossier fiscal du couturier Karl Lagerfeld, a indiqué *L'Est Républicain* du 12 juin. Saisi par le parquet de Paris, qui avait requis la saisine de la Cour de justice de la République (CJR) pour instruire d'éventuels faits de « corruption » et de « concussion » (*Le Monde* du 31 mai), le parquet général aurait écarté les soupçons sur le premier délit, considérant qu'aucun élément n'accrédite la thèse d'un échange entre la cassette Méry et la transaction fiscale conclue avec M. Lagerfeld en 1999. Selon nos informations, M. Nadal laisserait en revanche au procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, le soin d'apprécier l'opportunité de saisir la CJR sur le délit de concussion (le fait pour un responsable public d'accorder une exonération indûe).

Un septième cas de cancer sur l'ancien site Kodak à Vincennes

UN SEPTIÈME CAS de cancer a été rétrospectivement découvert chez un enfant qui avait résidé près de l'ancien site Kodak à Vincennes (Val-de-Marne), a indiqué, lundi 11 juin, le Comité de vigilance Franklin, qui regroupe les parents des élèves de la maternelle construite sur cet ancien site industriel (*Le Monde* du 26 mai). Emilie, une petite fille née en août 1978 et ayant habité, à partir de septembre 1979, une maison située à moins de cent mètres de l'ancienne usine, avait présenté, en octobre 1981, une leucémie lymphoblastique, a précisé au *Monde* le père de l'enfant. Un comité scientifique, réuni à l'Institut de veille sanitaire, doit se prononcer le 9 juillet sur la recherche d'autres cas de cancers à partir des données municipales ou de tests de génotoxicité.

DÉPÊCHES

■ **RELIGION** : Jacques Chirac, Lionel Jospin et Alain Juppé, le maire de Bordeaux, ont rendu hommage, lundi 11 juin, à l'archevêque de Bordeaux, le cardinal Pierre Eyt, mort lundi matin des suites d'un cancer, à l'âge de 67 ans. Pour Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, Pierre Eyt était « un homme d'une grande valeur spirituelle et intellectuelle ». Le cardinal Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques, a également rendu hommage à ce « théologien d'envergure ».

■ **BAC** : les candidats au baccalauréat technologique ont planché, lundi 11 juin, sur trois sujets de philosophie : « Une œuvre d'art peut-elle ne pas être belle ? », « Le projet de maîtriser la nature est-il raisonnable ? », et un texte de Freud sur le meurtre et la vengeance. La série Arts appliqués avait ses propres sujets : « L'indépendance suffit-elle à définir la liberté ? », « L'art répond-il à un besoin ? », et un texte de Hume sur la perception par les hommes de la réalité.

■ **FAMILLE** : Hubert Brin, le président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), s'est réjoui, lundi 11 juin, des « mesures importantes » annoncées par Lionel Jospin lors de la conférence annuelle de la famille, mais a fait part de son « regret concernant l'aide aux jeunes », puisqu'« aucune allocation ou aide directe n'a été retenue ». Le PCF et le principal syndicat étudiant, l'Unef-ID, ont exprimé la même déception.

ELIE COHEN

Élie Cohen
L'ordre économique mondial
ESSAI SUR LES AUTORITÉS DE RÉGULATION
Fayard

Il faut lire le dernier Elie Cohen, *L'Ordre économique mondial*, l'un des textes du moment les plus intelligents sur la «mondialisation».

Mathieu Adenil, *Le Nouvel Economiste*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

POUR DES ASSISES NATIONALES DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le progrès des connaissances scientifiques et leurs applications techniques et industrielles marquent profondément les activités humaines et contribuent à influencer pour une grande part nos modes de vie et de pensée. Ces évolutions qui concernent notamment l'énergie, l'alimentation, la santé, les transports, l'urbanisme, l'environnement, les technologies de la communication, les biens de consommation domestiques... présentent des aspects positifs, mais on ne peut ignorer les dangers que peuvent engendrer les manipulations génétiques, la brevetabilité du vivant, l'exploitation incontrôlée de la nature...

Face à ces enjeux qui engagent l'avenir des sociétés, de la planète et des générations qui nous succéderont, on peut mesurer l'urgence de s'investir dans une action culturelle scientifique et technique d'envergure, originale et citoyenne, tant il est vrai que l'on réduit souvent la culture aux seuls arts et lettres. Mettre en culture les sciences et les techniques, c'est leur redonner toute leur place dans le champ du savoir et de la culture générale qui structure la pensée et l'action des êtres humains.

La question à l'ordre du jour de ce nouveau siècle est de savoir qui doit décider des choix scientifiques et technologiques. Les politiques et les experts ne peuvent constituer à eux seuls le cercle des décideurs. Au delà de l'information, il est aujourd'hui vital de créer les conditions de la participation des citoyens afin de peser sur les décisions publiques. C'est dans cet esprit que les débats des Assises nationales de la Culture Scientifique et Technique pourraient préfigurer la tenue par les pouvoirs publics d'Etats généraux de la science et de la technologie, où les acteurs de la médiation scientifique et technique devraient être présents ainsi que de nombreuses associations citoyennes constitutives de la société civile.

Les Assises nationales de la Culture Scientifique et Technique devraient donc être un moment intense de débats sur les défis posés par le développement accéléré des sciences et des techniques, sur la place de la culture scientifique et technique dans la formation initiale et continue, et sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la maîtrise et le partage des savoirs, ainsi que la réflexion critique du plus grand nombre des citoyens de toutes les nations.

Plus de 450 signataires ont à ce jour appuyé cette initiative : chercheurs de toutes disciplines, scientifiques, académiciens, prix Nobel, comédiens, écrivains, présidents d'universités, directeurs de grandes écoles, présidents de sociétés savantes, anciens ministres, députés, sénateurs, membres du Conseil économique et social, élus locaux, journalistes, directeurs de revues ou de maisons d'édition, médiateurs scientifiques, présidents de Chambres de commerce et d'industrie, dirigeants d'Établissements publics à caractère scientifique et technologique...

Cet appel est par ailleurs soutenu par des associations, syndicats, comités d'entreprise et organisations diverses, certaines ayant accepté de participer au comité de co-organisation en cours de constitution : AITEC, AMCSTI, ASTS, CCAS (électriciens et gaziers), CCSTI Poitiers, CCSTI Sarthe-Mayenne, CFMJC et FFMJC (Ccaas des jeunes et de la culture), CGT Textile-Habillement-Cuir, Chercheurs Toujours, CIRASTI, Conseil Général 94, Droit à l'énergie, Etats généraux de la culture, FCPE (parents d'élèves), Femmes et Sciences, FNCC (Communes pour la culture), FNFR (Foyers ruraux), Forum Alternatives européennes, France Nature Environnement, FSU, Greenpeace France, IFOREP, Ligue de l'enseignement, MNLE, Océanopolis, Les Petits Débrouillards, Sciences Ressources 91, Secours Populaire Français, SNCS (chercheurs scientifiques), SNES, SNESUP, Société des Gens de Lettres, SUD-PTT, UGICT-CGT, UNESCO, Union Rationaliste, UNSA-Education, ...

Les Assises ont reçu le soutien du Secrétariat d'Etat à l'économie solidaire.

Les Assises se dérouleront les 11, 12 et 13 janvier 2002, à l'Unesco, Paris

Premiers signataires : Pascal ACOT, Jean-Pierre ADAM, Jean-Paul ALAYSE, Anne-Marie ALAYSE, Gérard ALEZARD, Catherine ALLAIS, Norbert ALTER, Anita ARDURA, Pierre ARNAUD, Gérard ASCHIERI, Danièle AUFFRAY, Germaine AUJAC, Jean-Jacques AULAS, Pierre AUNAC, Marianne AURICOSTE, Nicole AUTISSIER, Nadir AZIZA, Claude BABIN, Daniel BACHET, Roger BALIAN, Claudette BALPE, Evelyne BARBIN, Jean-Jacques BAREY, Rémi BARRE, Jean-Yves BARRERE, Nicole BARRIERE, Didier BARTHÈS, Stella BARUK, Pierre-Marie BAUDONNIERE, Patrick BAUDRY, Etienne-Emile BAULIEU, Francine BAVAY, Lilyane BEAUQUEL, Dorothee BENOIT-BROWAEYS, Bernadette BENSUADE-VINCENT, Dominique BERNARD, Gilberte BERNARDET, Georges BERTAND, Georges BERTRAND, Jean BESANÇON, René BIMBOT, Bernard BLACHE, René BLANCHEMANCHE, Michel BLAY, Léila BLIN, Jean-François BOLZINGER, Fazzette BORDAGE, Lucien BOUBY, Alain-Michel BOUDET, Daniel BOUGNOUX, Larbi BOUGUERRA, Philippe BOULANGER, Nicolas BOULEAU, Nicole BOUTEILLER, Brigitte BOUQUET, Dominique BOURG, Josiane BOUTET, Jean-François BOUVET, Jérôme BOUVIER, Mondher BOUZAYEN, Daniel BOY, Jean-Claude BOYER, Robert BRET, Philippe BRETON, Henri BROCH, Christian BRODHAG, Jean-Marie BROM, Paul BROUZENG, Michel BRUNET, Alain CAILLE, Bernard CALMETTES, Jacques CANTON, Paul CARO, Maurice CARON, Antoine CASANOVA, Bernard CASSEN, Marc CASTILLE, Bernard CAUSSE, Michel CAZENAVE, Antoine CHALARD, Georges CHAPOUTHIER, Xavier CHAPUISAT, Gérard CHARBONNEAU, Georges-Olivier CHATEAUREYNAUD, Jean-Louis CHEMINEE, Madjid CHERIKH, Jean CHESNEAUX, Nicolas CHEVASSUS-AU-LOUIS, Laurent CHICOINEAU, Michèle CHOUGHAN, Nicole CORY, Alain CLAEYS, Sylvestre CLANCIER, Robert CLARKE, Jean CLAVEL, Monique CLAVEL-LÉVÊQUE, Michel CLERC, Bernard CLIN, Gilles CLOUET, Yves COCHET, Denis COHEN, Gilles COHEN-TANNOUDJI, Yvan COMBEAU, Yves COPPENS, Marie-Sophie CORCY, Pierre CORNELOUP, Michel COTTE, Eliane COUSQUER-TASSANDIER, Thomas COUTROT, Hubert CURIEN, Christian CUVILLIEZ, Boris CYRULNIK, Joël DA SILVA, Didier DAENINCKX, Dominique DALBIN, Olivier DANOS, Jean DAUSSET, Domitien DEBOUZIE, Claude DEBRU, Bernard DECOMPS, Alain DEGIOVANNI, Michel DEHU, Goëry DELACOTE, Gérard DELAHAYE, Jean-Paul DELAHAYE, Gil DELANNOI, Michel DELATTRE, Huguette DELAVAU, Jean-Paul DELÉAGE, Jean DELUMEAU, Marcel DENEUX, Dominique DESBOIS, Lucien DESCHAMPS, Michèle DESCOLONGES, Charles DESCOURS, René DE VOS, Marie-Joséphine DHAVERNAS-LEVY, Jean DHOMBRES, Laurent DIANOUX, Jean-Claude DIEBOLT, René DIGUET, Gilles DINËTY, Ahmed DJEBBAR, Michel DONEDDU, Jean DOREY, Jean-François DORTIER, Henry DOUGIER, Jean-Charles DUBART, Gérard DUBÉY, Daniel DUFOUR, Jean-Jacques DUPIN, Georges DUPON-LAHITTE, Catherine ELZIERE, Bernard EPIN, Jean-Paul ESCOFFIER, Jean-Pierre ESCOFFIER, Laurence ESTERLE, Bernard FARINELLI, Christian FAVIER, Marie-Noëlle FAVIER, François FERET, Georges FETERMAN, Jeanne FINE, Jacques FLECK, Jacques FOIRET, Jacques FONTAINE, Jean-Claude FONTAINE, Jacques FOSSEY, Geneviève FRAISSE, Divina FRAU-MEIGS, René FRYDMAN, Jean-Pierre GABRIELLI, Louis-Jean GACHET, Jean GADREY, Jean-Luc GAIGNARD, Jean GALLOT, Sophie GAMBLIN, Jean-CORNELOUP, Philippe GARRIGUES, Antoine GASET, Guy GAUTHERIN, Jacques GÉNÈREUX, François GÈZE, Pierre GIACOMO, Christian GILAIN, Bernard GINISTY, André GIORDAN, Francis GIRE, Hélène GISPERT, Gabriel GOHAU, François GOLDENBERG, André GORZ, Jacques GOUVERNEUR, Carole GRANDGIRARD, Thomas GRANVAUD, Alain GRAS, Christian GRATALOUP, Christian GRENIER, Francis GRIMBERG, Dominique GROS-MALBURET, Serge GUERIN, Philippe GUILLET, Marion GUILLOU, Christine GUIOTON, Michel GUSTIN, Jean GUYOTAT, Robert HALLEUX, Joël HARDY, Michel HAREL, Alain HAYOT, Françoise HERITIER, Claudine HERMANN, Bertrand HERVIEU, Eric HERVIEU, Liem HOANG-NGOC, Louis-Marie HOUDENNE, Nicole HULIN, Suzanne HUMBERTSET, Eric HUSSENOT, Michel HUSSON, François HUVELIN, Albert JACQUARD, André JAEGLE, Marc JAMMET, Paul JANIAUD, Ghaisis JASSER, Yves JEANNERET, Marcel JOLLIVET, Claudine JOURNET, Josiane JOUËT, Jacques JOURDAN, Hugues de JOUVENEL, Roland JOUVENET, Michel JUFFÉ, Vincent JULLIEN, Baudouin JURDANT, Jean-Pierre KAHANE, Roger KAHANE, Axel KAHN, Laurent KALBE, Saïl KARSZ, Pablo KATZ, Pascal-Liell KELLER, Pierre KHALFA, Etienne KLEIN, François KOURILSKY, Cyril KRETZSCHMAR, Daniel KUNTH, Sandrine LABBÉ, Louis LACAS, Jacques LACARRIÈRE, Marc LACHIZÈRE, Philippe LACOMBE, Yves LACOSTE, Marc LACREUSE, Gérard LAFARGE, Pierre LAFITTE, Pierre LAFON, Jean LAGOUTTE, Jacqueline LAGRÉE, Michel LAGRÉE, Gérard LAMBERT, Marie-Claire LAMOURE, Christian LANGEOIS, Hélène LANGEVIN-JOLIOT, François LANGLOIS, Christian LAROSE, Olivier LAS VERGNAS, Philippe LATTAUD, Goulven LAURENT, Michel LAURENT, Patrick LAVARDE, Paul LAVÉANT, Jean-Marie LAVERGNE, Jean LAVIELLE, Philippe LAZAR, Yves-François LE COADIC, Jean-Yves LE DÉAUT, Michèle LE DOUEFF, Patrick LE HYARIC, Anicet LE PORS, Jean-François LE TALLEC, Joël LEBEAUME, Dominique LECOURT, Jean-Marie LEGAY, André LEGRAND, Patrick LEGRAND, Pierre LEGRAND, Pierre LÉNA, Jean LEVY, François-Xavier LEPOUTRE, Roger LESGARDS, Pierre LÉVÊQUE, Jean-Marc LÉVY-LEBLOND, Denis LINGLIN, Isabelle LORAND, Fabienne LOUP-BRUNSWICK, Jean MAGNIADAS, Sylvie MAGNIER, Bernard MAILLET, Louis MALASSIS, Florent MALBURET, Henri MALER, Diana MALPEDE, Noël MALVACHE, Nathalie MANAUD, Philippe MARCHEGAY, Pierre-Louis MARGER, Jean-Louis MARTINAND, Pierre MARTINOT-LAGARDE, Gustave MASSIAH, Michel MASSOL, Philippe MASSON, Philippe MAST, Armand MATTELLART, Michel MAUGRAS, Sylvie MAYER, Simone MAZURIC, François de MAZIÈRES, Paul MAZLIAK, Thierry MÉOT, Jean-Pierre MICHAUT, Guy MICHEL, Marie-Aude MICHIELS, Anne MONJARET, Simon MONNERET, Emmanuel MONNIER, Didier MOREAU, René MOURIAUX, Laurent MUCCHIELLI, Pierre MUSSO, Emile NOËL, Didier NORDON, Jean NOUET, Pascal NOUVEL, Alain OBADIA, Jean-Claude OLIVA, Louisson PACILLY, Denis PAGET, Geneviève PAICHELER, Guy PAILLOTIN, Gérard PAQUET, Gisèle PARFAIT, Michel PATY, Ferdinand PAVY, Jean-Claude PECKER, Fabrice PELESTOR, Bernard PELLEQUER, Roland de PENANROS, Jacques PERRIAULT, Jean-Jacques PERRIER, Dominique PERRIN, Dominique PESTRE, Annie PETIT, Jean-Luc PETIT, Riccardo PETRELLA, Valérie PEUGEOT, Roland PFERKORN, Jean-Marc PHILIPPE, Michel PICCOLI, Claude PIEPLU, Janine PIERRÉ, Philippe PIGNARRE, Guy PINAULT, Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, Françoise PIOTET, Gilles PISON, Alain POMPIDOU, Marc POUHADÈRE, Bernard POURPRIX, Ilya PRIGOGINE, Yvon QUINIOU, Alain RABIER, Daniel RAICHVARG, Jack RALITE, Girolamo RAMUNNI, Jean-François RAVAUD, Maud RAYER, Jacques RAYMOND, Marie-Christine REBOURCET, Hubert REEVES, Jérôme RELINGER, Bernard REMAUD, Jean-Paul RENARD, Alain RENAUD, Philippe REVELLON, Jean-Pierre REVOL, Jacques RICHARD, André ROBERT, Jacques ROBIN, Philippe ROQUEPLO, Jean ROSMORDUC, Hélène ROUCH, Khaled ROUMO, Michel ROUSSEAU, Jean-Paul ROUX, Christian ROUY, Bernard SAICY, Christine SAICY, Sebastião SALGADO, Jean-Jacques SALOMON, Philippe SANSONETTI, Bernard SAPOVAL, Evry SCHATZMAN, Josiane SCHIAVI, Yves SCHWARTZ, Jean-Lou SCULFORT, Alain SERRES, Catherine de SILGUY, Arkan SIMAAN, Christiane SINDING, Alfred SOREL, Jean-Pierre SOTURA, Antoine SPIRE, Yann TANGUY, René TATON, Henry-Louis TAYLOR, Bernard TEISSIER, François TERRASSON, Jacques TESTART, Rita THALMANN, Hervé THIS, Daniel THOMAS, Jean-Paul TISOT, Jacques TOLEDANO, Asdrad TORRES, Patrick TORT, Nicole TOUQUOY-MORICHAUD, Alain TOURAINE, René TREGUET, Kathy TRESSENS, Pascal TRIBOULOT, Firmin TUFFIN, Benoît URGELLI, Monette VACQUIN, Michel VANCASSEL, Denis VARLOOT, Jacques VAUCLAIR, Pierre VERMEULIN, Dominique VESIR, Louis VIANNET, Hervé VIELLARD-BARON, Jacques VIENNET, Jacques VIGOUER, Isabelle VILLE, Jean-Didier VINCENT, Elie VOLF, Henriette WALTER, Michel WEINFELD, Jean-Louis WEISSBERG, Nicolas WITKOWSKI, Maurice WULFMAN, Milan ZACEK, Adrien ZELLER, Jean-Claude ZIV.

Pour se joindre à l'appel et pour tout contact :

Assises nationales de la Culture Scientifique et Technique
c/o Association Science Technologie Société,

19 place de l'Argonne, 75019 Paris, e-mail : assises@sciencecitoyen.org

ESB : neuf bovins issus d'un troupeau suspect ont été consommés en avril

Ils venaient d'un troupeau dans lequel un cas de vache folle avait été détecté

Le réseau national d'épidémiologie a détecté, le 2 avril, un cas d'ESB dans un troupeau dans la Meuse. Tous les animaux ont été abattus et détruits. Mais

neuf bovins issus de ce troupeau - qui avaient été introduits en août 2000 dans une exploitation de Meurthe-et-Moselle - ont été consommés au mois d'avril.

NEUF BOVINS sont, ces dernières semaines, entrés dans la chaîne alimentaire humaine alors qu'ils auraient dû être abattus et détruits. Un animal atteint par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) avait en effet été signalé au sein de leur troupeau d'origine. Après avoir été informé par la direction des services vétérinaires du département, le procureur de la République de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a ordonné l'ouverture d'une enquête visant, selon le ministère de l'Agriculture, à établir « l'existence de fraudes éventuelles ».

Le 2 avril, le réseau national d'épidémiologie a détecté un cas d'ESB chez un animal né en novembre 1993 et présentant les symptômes caractéristiques de cette maladie neurodégénérative. Dans les jours qui ont suivi l'identification de ce cas, les 166 bovins présents dans le troupeau concerné de la Meuse ont été abattus et détruits. « Le 17 avril, les services vétérinaires de la Meuse ont, suite à l'enquête épidémiologique, informé leurs homologues de la Meurthe-et-Moselle de la présence, dans une

exploitation de ce département, de 21 bovins issus de l'exploitation de la Meuse et introduits le 24 août 2000, précise la direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture. Le 18 avril, l'éleveur destinataire a été informé par les services vétérinaires de Meurthe-et-Moselle. »

DES ANIMAUX JEUNES

Or, le 9 mai, l'éleveur a déclaré aux services vétérinaires que parmi les vingt et un bovins concernés, neuf avaient été présentés à l'abattoir les 5, 26 et 27 avril. Ils étaient destinés à la consommation humaine. « Ces neuf bovins envoyés à l'abattoir par l'éleveur de Meurthe-et-Moselle auraient dû être détruits conformément aux règles de police sanitaire actuellement en vigueur », souligne-t-on auprès de la direction générale de l'alimentation.

Une affaire similaire avait eu lieu à l'automne. Un négociant en bœufs du département de l'Eure avait alors été mis en examen pour « tentatives de tromperie sur les qualités substantielles de la marchandise pouvant rendre cette marchandise dangereuse pour la santé de l'homme » parce qu'il avait envoyé à l'abattoir des vaches issues d'un

troupeau où avait été détecté un cas d'ESB. Les groupes Carrefour, Auchan et Cora avaient, à l'époque, retiré en urgence des viandes tenues pour potentiellement contaminées de leurs magasins (Le Monde des 24 et 26 octobre 2000). Aucune procédure de retrait n'a pu être mise en œuvre dans l'affaire de Meurthe-et-Moselle, en raison du retard dans l'information des autorités sanitaires.

La direction générale de l'alimentation précise que les neuf animaux indûment conduits à l'abattoir étaient jeunes (le plus âgé avait dix-huit mois) et qu'en France, aucun cas d'infection par l'agent de l'ESB n'a jusqu'à présent été identifié sur des animaux de moins de trente mois. Le ministère de l'Agriculture attend, avant la fin du mois de juin, un avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur la politique, toujours controversée, qui consiste, depuis dix ans, à abattre des troupeaux dans lesquels un cas d'ESB a été diagnostiqué.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

Une amende requise contre EDF pour l'irradiation d'un employé

VALENCE (Drôme)

de notre envoyé spécial

« Alors, la seule responsabilité de l'accident est celle de M. Moreau ? », interroge le président du tribunal correctionnel. « Oui », répond Hubert Derancourt, d'une voix qui vacille. « Il n'y a donc pas de responsabilité de la direction de la centrale ? », reprend le juge. « Non. » Et soudain, l'ancien directeur délégué de la centrale nucléaire de Tricastin s'écroule. Après une minute d'évanouissement, le témoin se relève sans dommage. L'épisode révèle la tension extrême d'un procès qui, pour la première fois, a placé, lundi 11 juin, devant le tribunal correctionnel de Valence, EDF au banc des prévenus à la suite de l'irradiation d'un de ses employés à la centrale nucléaire de Tricastin. L'entreprise et l'ex-directeur de cette centrale, Joël Bultel, étaient poursuivis pour « atteinte involontaire à l'intégrité de la personne ».

Le 11 mars 1999, Frédéric Moreau, agent de radioprotection à la centrale de Tricastin, s'est rendu dans une pièce située sous la cuve du réacteur numéro un. Il agissait sur l'ordre d'un supérieur qui lui avait demandé de regarder si des projecteurs se trouvaient dans ce

puits de cuve, tout en lui demandant de ne pas y pénétrer. La mission ne s'insérait pas dans les activités habituelles de l'employé. La pièce était alors en zone rouge, c'est-à-dire présentant un danger. Hubert Derancourt, d'une voix qui vacille, a été condamné à une amende de 50 mSv par an.

Le président, Patrick Mandroyan, relève que les témoignages enregistrés lors de la commission rogatoire lancée lors de la précédente audience indiquent qu'il est impossible de savoir si les projecteurs se trouvent ou non dans le puits de cuve sans y pénétrer. Tous les assistants s'accordent cependant pour constater que M. Moreau, présent à l'audience et qui connaît depuis cet accident des problèmes de santé liés à l'irradiation, a commis une erreur en restant dans ce puits de cuve - que les professionnels appellent « pète la mort ».

Selon le décret du 28 avril 1975 sur la radioprotection, l'accès aux zones rouges est conditionné à une autorisation délivrée par le directeur de la centrale. Or la mission de

M. Moreau n'a pas été précédée d'une telle demande et les membres du service de radioprotection s'en affranchissaient systématiquement. Dès lors la responsabilité de l'accident incombe-t-elle au salarié d'EDF, ou à la direction de la centrale, qui n'a pas fait respecter cette disposition ?

Pour le procureur-adjoint du tribunal de Valence, Philippe Chassaigne, les faits constituent « une faute grave », alors que les rapports de la direction de l'industrie, de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants et d'EDF elle-même soulignent le non-respect des procédures. « Il est temps pour EDF de faire face courageusement à ses responsabilités », assène le procureur-adjoint, qui demande une amende d'au moins 50 000 francs. Mais, répond M^e Toison, l'avocat de l'ancien directeur de la centrale, Joël Bultel, « quelles que soient les procédures, il y aura toujours des erreurs humaines ». Le président a conclu en rappelant la question juridique de base : « Les faits constituent-ils une infraction ? » La décision a été mise en délibéré au 26 juin.

Hervé Kempf

SOS-Homophobie se félicite de l'évolution des mentalités en politique

IL NE FAUT PAS désespérer du monde politique. Fait exceptionnel dans son rapport 2001, dévoilé samedi 9 juin, SOS-Homophobie accorde un début de satisfecit aux hommes politiques qui ont animé la campagne des municipales à Paris. Cette association qui, depuis 1994, lutte contre toutes les formes de discriminations liées à l'orientation sexuelle, note que « pour la première fois, l'électorat gay a été ouvertement perçu comme un enjeu de la bataille des municipales », que « jamais l'intention de séduction de l'électorat gay n'avait été si clairement affichée, témoignant d'une reconnaissance des attentes des homosexuel(le)s, attentes jusqu'alors ignorées ». Et surtout que « les candidats ont affiché non seulement leur intérêt pour les revendications des homosexuel(le)s, mais encore leur rejet de l'homophobie ».

Loin de tout angélisme, les auteurs du rapport se disent conscients qu'il s'agissait d'abord, pour les candidats de droite, de « effacer l'image désastreuse d'homophobie associée à leurs partis depuis le début des débats sur le pacs ». D'où une présence « inhabituelle » de personnalités politiques de droite à la Gay pride parisienne du 24 juin 2000. D'où l'inter-view accordée le 28 septembre par le même Philippe Séguin au bimensuel gay *Illico* - dans lequel Bertrand Delanoë s'était exprimé dès le 18 mai. Philippe Séguin est le « premier leader de droite à s'exprimer dans la presse gay », note le rapport.

Que Bertrand Delanoë, qui avait révélé son homosexualité à la télévision en 1998, devienne le nouveau maire de Paris est le « signe d'une évolution des mentalités », se réjouissent les auteurs du rapport : « La révélation de son homosexualité n'aura pas été un obstacle à son succès politique et aucun de ses adversaires n'aura tenté de l'attaquer sur sa vie privée. »

L'association s'empresse néanmoins de relativiser cette évolution très « parisienne ». A Barsac (Gironde), Philippe Meynard, élu UDF, bien qu'arrivé

devant la liste de la droite sortante et celle du PS, n'est pas élu maire de sa commune. « Refusant qu'un homosexuel soit élu maire de leur ville, la droite sortante préférera donner ses voix à la gauche et perdre la mairie. Cette alliance hors du commun entre partis adversaires s'explique uniquement par leurs préjugés homophobes. »

« LA TÉNACITÉ DES PRÉJUGÉS »

L'homophobie change de visage, lit-on. Son objet, selon l'association, n'est plus la personne ni le couple homosexuel, mais la famille homoparentale, présentée comme une menace pour les enfants, l'institution familiale et l'ordre social. Le 24 avril, une pétition « contre l'adoption d'un enfant par des personnes de même sexe liées par un pacs » est lancée par le député RPR Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône). Pour SOS-Homophobie, « associer la famille homoparentale à une source de danger pour l'enfant et à une menace pour la société, comparer les couples homosexuels désirant un enfant à de puissants et malfaisants lobbies, révèle la ténacité des préjugés homophobes ».

Sur sa ligne d'écoute (01-48-06-42-41), l'association de lutte contre l'homophobie a recueilli en 2000 quelque 472 témoignages (contre 334 en 1999). Aux agressions physiques, de plus en plus rares, se sont substituées insultes, chicaneries et petites humiliations quotidiennes : harcèlements de voisinage, refus d'attribution d'un droit de visite et d'hébergement des enfants, difficulté d'obtenir un prêt bancaire en couple ou une chambre d'hôtel avec lit double... Mais ce sont les témoignages relatifs au monde du travail qui progressent le plus fortement. Signe des temps, près de la moitié des appelants sont décidés à engager une procédure à l'encontre de leur employeur.

Pascale Krémer

Les commissions d'enquête se succèdent dans la Somme

Après les sénateurs, ce sont les députés qui se rendent sur le terrain pour tirer le bilan des inondations.

Tout le monde s'accorde sur le partage des responsabilités et réclame une nouvelle répartition des compétences sur la gestion des cours d'eau

ABBEVILLE

de notre correspondant régional
Après la décade, l'heure des bilans. Alors que les dernières poches sèchent lentement au soleil retrouvé, les commissions d'enquête se succèdent dans la Somme. Lundi 11 et mardi 12 juin, celle de l'Assemblée nationale, conduite par Eric Doligé (RPR, Loiret) et Jacques Fleury (PS, Somme), son président et son rapporteur, a rencontré les sinistrés, les élus et le préfet à Abbeville et à Amiens. Leurs homologues de la commission du Sénat, Marcel Deneux (UDF, Somme) et Pierre Martin (RPR, Somme), les y avaient précédés de quinze jours. Entre temps, les membres de la mission d'expertise ministérielle avaient remis leur rapport préliminaire au gouvernement (*Le Monde* daté 10-11 juin).

Les premières conclusions exprimées dans ce document viennent à point pour servir d'épine dorsale au travail des deux commissions parlementaires. S'il fera peut-être taire « la rumeur d'Abbeville », ce document met surtout l'accent sur les carences dans l'entretien et la gestion du bassin de la Somme. Cela était de notoriété publique, mais chacun se renvoyait la balle sur les mesures à prendre. Désormais, c'est officiel : tout le monde est responsable. Des autorités qui ont laissé construire dans des zones inondables ou ont encombré le dessous des ponts de conduites d'eau et de gaz, aux riverains qui ont négligé de curer et d'entretenir leurs ruisseaux et leurs fossés.

Ici, personne n'imaginait qu'une telle catastrophe fût possible. Si les riverains ont l'habitude de voir des inondations toucher quelques maisons plusieurs fois par décennie, « il est certain que depuis un siècle, et vraisemblablement depuis la canalisation de la Somme [en 1843], aucune crue de l'ampleur et de la durée de la crue 2001 ne s'est produite », écrivent les auteurs du rapport.

Les querelles politiques n'ont

pas disparu – « dire que le canal de la Somme est entretenu correctement, c'est faire un geste pour calmer le conseil général », lance le député communiste Maxime Gremetz – mais ce *mea culpa* général

« d'ordre législatif », affirme son président, M. Deneux. « On ne peut parvenir à faire sauter certains verrous qu'avec des lois », estime-t-il.

« Beaucoup de choses peuvent

700 millions de francs de travaux, selon le conseil général

Les indemnités ont constitué le principal sujet de doléances d'Alain Gest, président (UDF) du conseil général de la Somme, auprès des représentants des commissions parlementaires. « Nous aurons besoin de 300 millions de francs pour la réfection des routes départementales et 400 millions pour les travaux sur le canal, explique-t-il. A ce jour, j'ai déjà engagé plus de 30 millions de francs, mais je n'ai reçu de l'Etat, en tout et pour tout, que 700 000 francs, correspondant à 50 % du coût d'une campagne pour la promotion touristique sur les radios. Les 20 millions annoncés par le gouvernement iront aux communes ; pas au département. On parle d'avenant au contrat de plan, mais il semble que cela soit destiné au projet d'aménagement de la baie de Somme et non aux conséquences de l'inondation. »

M. Gest se dit, en outre, choqué d'avoir appris le contenu du rapport de la mission interministérielle « en lisant la presse ».

a au moins le mérite de rendre la discussion possible. « Il y a trois ans déjà, la mise en œuvre des syndicats mixtes pour entretenir les affluents a été tentée par le conseil général, se souvient son président, Alain Gest (UDF). Les propriétaires riverains n'avaient pas suivi, de crainte d'une atteinte à leur droit de propriété et par peur des dépenses. » Par égoïsme aussi : « Quand les communes en fond de vallée trinquent, celles du haut s'en lavent trop souvent les mains », déplore un élu. C'est parfois pour cela que les brèches dans les rives n'étaient pas réparées, les canaux d'évacuation leur exploités ou... les sacs de sable mis en place par les militaires déplacés nuitamment.

Un consensus semble aujourd'hui s'établir. Les auteurs du rapport suggèrent quelques modèles pour « la rénovation des institutions et la répartition des compétences » concernant la gestion du bassin et M. Gest compte faire des propositions à ce sujet lors de la prochaine réunion du conseil général. Enfin, la commission d'enquête sénatoriale préconisera, dans son rapport, des mesures

être améliorées par de simples mesures techniques, considère de son côté M. Doligé. C'est malheureusement souvent après la catastrophe qu'on les met en œuvre. » Elargie à l'ensemble des inondations récentes en France, la com-

mission de l'Assemblée nationale qu'il préside vise à – peut-être – prévenir ce travers. « Un rapport sur le sujet a déjà été publié en 1994, indique M. Fleury. Nous allons voir ce qu'il a donné ; les mesures qui ont, ou non, fonctionné ; la raison des blocages. » Le cas de la Somme sera, selon lui, particulièrement éclairant pour la gestion des indemnités, dans la mesure où l'inondation a été particulièrement longue et a entraîné des dommages importants et variés. Notamment en ce qui concerne les pertes agricoles, industrielles et commerciales. « Nous avons reçu les représentants de 120 entreprises, explique M. Doligé. Les deux tiers d'entre eux ne seront pas indemnisés par leurs assurances pour leurs pertes car, s'ils étaient bien dans l'impossibilité de travailler, ils n'ont pas été inondés. Il faut trouver une solution à ce genre de problème et en tirer des lignes de fonctionnement générales pour l'avenir. »

La gestion de la reconstruction constitue l'autre domaine pour lequel des enseignements peuvent être tirés de la situation du bassin de la Somme. S'il n'y a eu

ni victime ni blessés, près de 3 000 habitations y ont été touchées ; certaines construites il y a plus d'un siècle. Comme les experts de la mission interministérielle et comme M. Gest, M. Doligé préconise une certaine souples-

Des autorités qui ont laissé construire dans les zones inondables aux riverains qui ont négligé l'entretien de leurs ruisseaux, tous sont responsables

se dans l'application du principe de précaution. Avant d'interdire une zone à la construction, « il faut analyser les causes des inondations récentes, voir si ce sont uniquement des phénomènes naturels ou si elles ont pour origine des

responsabilités humaines qui peuvent être contrecarrées. Il n'y a pas de raison d'évacuer des zones qui pourraient être protégées, sauf si le coût de cette protection est prohibitif, soutient M. Doligé. Dans certains secteurs menacés, on peut inciter les gens à prendre progressivement des précautions à l'aide de dispositifs simples. On ne proposera aux gens de se déplacer que dans les zones à risque maximum. Cela ne devrait concerner qu'une centaine de maisons. C'est peu à l'échelle du bassin. »

Jean-Philippe Damien, président fondateur de l'Association des victimes des inondations d'Abbeville, est sorti très dubitatif de sa rencontre avec les députés. « J'ai envie de rentrer chez moi, mais il me faudra probablement élever moi-même une butte autour de ma maison pour le faire, plaisante-t-il : ils ne prendront pas leur rapport avant décembre. Quand vous êtes victime d'un accident de la route, on s'occupe de vous, vous êtes pris en charge par le SAMU. Là, on nous dit que tout le monde est responsable. On tourne en rond. »

Jean-Paul Dufour

Le modèle multiséculaire des waterings

ARQUES (Pas-de-Calais)

de notre correspondant régional
C'est le côté français du « plat pays » de Jacques Brel. Le territoire des waterings : 100 000 hectares de terres (dont 85 000 en France), situées sous le niveau des plus hautes mers, dans le triangle formé par les villes de Calais, Saint-Omer et Newport (Nieuwpoort au-delà de la frontière belge, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Dunkerque). La gestion du système hydraulique que constitue cette vaste dépression quadrillée de fossés de drainage (les watergangs) est un modèle multiséculaire d'organisation, qui fait la fierté de ses habitants.

Ce polder naturel correspondant au delta de l'Aa n'est sorti des eaux que vers le VII^e siècle. Les premières tentatives de mise en culture, menées sous la direction des Bénédictins, seront contrariées par les invasions normandes. L'assèchement ne pourra être véritablement conduit qu'à partir de 1169, quand Philippe d'Alsace donne à la région une administration indépendante et crée par ordonnance les sections de waterings (cercles d'eau).

100 STATIONS DE POMPAGE

Perfectionné au cours des siècles, le système comprend plus de 1 500 km de watergangs et 150 km de canaux domaniaux sur lesquels sont installées plus de 100 stations de pompage, dont six d'une capacité totale de 95 m³ par seconde, pour l'évacuation à la mer lors des marées hautes. Rassemblant, au total, 88 communes et 430 000 habitants, il est divisé en 13 sections, des associations de propriétaires chargées du fonctionnement, de l'entretien et de l'amélioration des ouvrages, ainsi que du financement des travaux d'entretien.

Depuis 1977, la gestion des waterings est supervisée par une

Institution interdépartementale (<http://perso.wanadoo.fr/institution-wateringsnpc>). Sa mission est de réaliser les grands ouvrages d'évacuation des crues à la mer et d'assurer leur exploitation et leur entretien. Les dépenses de fonctionnement de cet organisme (6 à 8 millions de francs par an) sont financées par les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

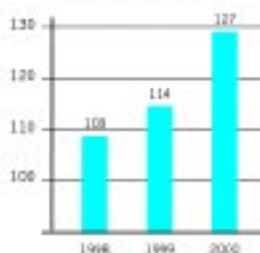
Depuis sa création, il a investi par ailleurs plus de 120 millions de francs pour l'installation d'une dizaine de grosses stations de pompage et la réhabilitation des canaux, sur des crédits fournis par l'Etat, la région et l'Union européenne. Une nouvelle tranche de travaux de 30 millions de francs va être lancée pour la période 2001-2003. « Les pluviométries exceptionnelles de ces deux dernières années, ajoutées aux effets de l'urbanisation et du remembrement des terres agricoles, nous ont amenés, ces derniers temps, à travailler aux limites », explique Philippe Parent, directeur de l'institution. 5 145 heures de pompage sur les quatre derniers mois au lieu de 1 500 par an en temps normal. En cas de panne des pompes, les régions de Saint-Omer et de Dunkerque auraient été inondées en quelques heures. »

J.-P. D.

DÉPÊCHE

■ LILLE : pour réduire la pollution atmosphérique, la métropole lilloise a décidé de faire rouler, avant la fin de 2002, le tiers de ses autobus, soit une centaine, au gaz. Tout son parc sera modifié en 2006. Cet investissement représente 181 millions de francs (27,6 millions d'euros), indique Pierre Maury, président (PS) de la communauté urbaine Lille Métropole.

Evolution de l'EBITDA* de Générale de Santé sur 3 ans (en millions d'€)



* EBITDA : résultat avant frais financiers, impôts, amortissements et provisions.

Générale de Santé : une place prépondérante dans le système de santé français

157 établissements dont 137 en France

14 000 salariés

3 000 praticiens libéraux

1 million de patients pris en charge en 2000

10 % du marché de l'hospitalisation privée en France

15 acquisitions de 1998 à mars 2001

Activités de soins : 83 % du chiffre d'affaires 2000

C'EST BON POUR LA SANTÉ

Générale de Santé, premier réseau d'hospitalisation privée en Europe, n° 1 en France avec une part de marché de 10 %, a mis en place depuis plusieurs années une politique de qualité innovante et rigoureuse participant à la croissance de sa rentabilité. Avec un chiffre d'affaires de 885 millions d'euros en 2000, un EBITDA de 127 millions d'euros (soit une marge de 14,3 %), 14 000 collaborateurs et près de 3 000 praticiens libéraux,



Générale de Santé est à même d'accélérer sa croissance, d'optimiser et de développer son réseau, ainsi que ses performances de gestion et de poursuivre la mise en place d'une marque européenne, synonyme de référence et de qualité. Chaque opportunité de développement, qu'elle soit au sein des établissements de Générale de Santé ou externe, est étudiée avec le même souci de complémentarité dans une logique de constitution de réseaux de qualité destinés à assurer la prise en charge globale du patient.

POUR SOUSCRIRE, CONTACTEZ VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER HABITUEL

JUSQU'AU 18 JUIN 2001

Un prospectus préliminaire ayant reçu le visa OOB n° 01-755 en date du 7^{er} juin 2001 et un complément au prospectus préliminaire ayant reçu le visa OOB n° 01-755 en date du 8 juin 2001 sont disponibles sans frais au siège de Générale de Santé, 95 avenue d'Alsace, 75116 Paris, ainsi qu'au sein des deux banques introductions, Schroder Salomon Smith Barney, 25, rue Batave, 75008 Paris et ABN AMRO Rotschild, 40, rue de Casselès, 75008 Paris. La notice légale a été publiée au BAIJ du 8 juin 2001 et adressée aux clients du BAIJ du 15 juin 2001. Les modalités d'émission de l'offre seront l'objet d'un prospectus définitif qui sera soumis au visa de la CGR.

FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX

de 19,10 à 22,30 € par action



GÉNÉRALE DE SANTÉ

Numéro vert : 0 800 263 263
www.generale-de-sante.fr

1^{ER} RÉSEAU D'HOSPITALISATION PRIVÉE EN EUROPE

3 A CHACUN SON ECOLE

Dans la famille des charpentiers

ELLE n'a l'air de rien, cette pièce de bois clair, lisse et tendre. Mais, parfois, elle se rebelle. Elle explose, sans crier gare, sous l'effet d'une coupe maladroite, ou refuse de trouver sa place sur l'épure tracée au sol. Et tout, alors, est à recommencer. Dans leur vaste atelier, les charpentiers du lycée François-Mansart de Saint-Maur forment de petits groupes éparés. Equipes concentrées, paires de grands gaillards nonchalants et rêveurs de dix-sept ans, mains dans les poches de leur bleu, bien au chaud, dans le calme ambiant... la classe des BEP charpente passe ici douze heures par semaine. Inséparables, Mickaël, Julien et Nicolas scrutent, têtes brunes courbées à se toucher, le plan ouvert sur l'établi. Les mots sont rapidement échangés, entrecoupés, de temps à autre, par les conseils de l'enseignant ou le cri métallique de la machine à tailler les pièces. Accompagnée de sourires entendus, une expression familière fuse : « Hé, charpentier du dimanche ! »

Il faut de sept à dix ans pour prétendre devenir un « homme de métier ». Des années pour maîtriser la matière, façonner son corps et son esprit à l'outil. Une vie pour naviguer dans le savoir des contre-fractions, pattes-d'oie, échantignoles, chaîneaux, mortaises, solives et autres entretoises... Une éternité pour faire taire l'antique méfiance des philosophes devant les artisans, ces citoyens habiles qu'Aristote jugeait trop éloignés des choses de l'esprit. « Il faut bien sept ans pour faire un toubib ; être charpentier, ce n'est pas qu'enfoncer des pointes », ironise le prof d'atelier. Luc Beuchère, petit gabarit vif et nouveau, ancien de la « Fédé » Jean-Jaurès des compagnons du bâtiment, inscrit chaque année ses élèves dans ce long et exigeant trajet. Avec passion, mais modestie. Trop d'étapes le jalonnent pour s'assurer qu'un jour Nicolas et ses copains seront effectivement charpentiers.

Le brevet d'études professionnelles, que la classe passera au mois de juin en même temps que le CAP, ne constitue que la première marche du parcours. Une esquisse. A l'issue de cette formation qui aura duré deux ans après la sortie du collège, les lycéens de M. Beuchère doivent être capables de comprendre les efforts subis par une pièce de bois, de monter un arêtier (l'angle saillant d'un toit) ou une noue (l'angle rentrant), de dimensionner les pièces et de maîtriser les assemblages. Les meilleurs sauront se représenter dans l'espace la charpente achevée. Cette part abstraite du métier justifie que les charpentiers forment, au sein de la famille du bâtiment, une élite.

Les candidats, pourtant, ne s'y pressent pas. Le réputé lycée professionnel de Saint-Maur vit dans cette douloureuse contradiction. Il ne parvient pas à répondre à la demande des entreprises, qui exigent toutes « des jeunes volontaires, dynamiques, compétents et disponibles », comme le rappelle leur interlocu-



© SAMUEL BOLLENDORFF/LE CEIL PUBLIC/PHOTOS POUR « LE MONDE »

Dans le bâtiment, les charpentiers forment une élite. Pour la classe « bois » du lycée François-Mansart de Saint-Maur, le BEP n'est cependant que la première marche d'un long parcours de formation avant d'espérer devenir un « homme de métier ». Car cet univers est d'abord masculin...

teur au lycée, le chef des travaux, Jean-Marc Perraud, un ancien pro lui aussi. Il manque en France 2 000 charpentiers. Même les « enfants des gens de métier ne suivent pas, quand ils ont vu leurs pères ramper pendant des années », constate M. Beuchère. La relève ne viendra pas des filles, au moins dans l'immédiat. Le bois est un univers d'hommes. Parmi ses 600 élèves, l'établissement ne compte que 80 filles. A la rentrée, l'une d'elles a commencé la menuiserie. Elle a tenu une semaine. Dans les ateliers, le lycée n'a même pas prévu d'organiser des vestiaires séparés. Noëlle Foucard, M^{me} la proviseur, professeur de lettres dans une vie antérieure, doit parfois prendre des gants.

Quand ils sont sortis du collège, comme les quatre-vingts jeunes qui arrivent à François-Mansart chaque

rentrée, Julien, Guillaume ou Vincent n'avaient qu'une vague idée des ramifications de la filière bois. Trois spécialités sont proposées ici : menuiserie et agencement, création de mobilier industriel, charpente. En septembre, après une semaine de découverte, la charpente n'a attiré personne ou presque. L'année terminale de BEP-CAP a réussi à sauver la face, avec seize élèves, dont certains ont été réorientés après un passage en lycée général. Des fils d'artisans, d'informaticiens, de cuisiniers, d'institutrices ou d'informaticiens.

Même Mickaël, qui achève trois pièces de bois pendant que le reste de la classe parvient à la moitié d'une, aurait préféré la menuiserie. Les élèves s'y trouvent mieux encadrés et le boulot va plus dans le détail, juge-t-il. Au bout de six mois, malgré son caractère bougon

et son appétit pour la BD pendant les cours théoriques, ce fils de peintre en bâtiment est devenu un « bon charpentier ». Il y consacre d'ailleurs ses week-ends et ses congés. « J'ai déjà refait trois maisons de campagne, plus une charpente en feraille pour l'un de mes patrons. » Une vraie drogue.

Tous, manifestement, ne sont pas faits de la même trempe. « Les gamins nous arrivent désormais noyés », constatent les enseignants. Chez eux, les profs disent chercher, en vain, trace du précieux théorème de Pythagore. Autour de ces élèves « dépourvus » et « décousus », souvent orientés là par défaut, le lycée a dû tisser un cocon rassurant. En lycée professionnel, on sait trouver des solutions pour chacun, explique avec fierté la direction. Les jeunes et le bois, voilà deux pâtes à travailler avec la même attention pour M. Perraud, qui s'en va recruter des élèves dans les salons d'orientation, comme il se déplace pour chercher son hêtre dans le nord de la France ou son chêne dans la Loire.

A François-Mansart, la confiance en soi se construit pas à pas, comme les pièces de l'atelier. Les élèves réalisent d'abord une œuvre pour eux. Puis une autre pour l'établissement. Enfin une troisième pour un client extérieur. Le lycée, récemment reconstruit, porte bien la marque de ses habitants, de l'élégant escalier du hall d'entrée aux armoires des salles de cours. En charpente, il est plus difficile de mettre en pratique cette pédagogie de « l'œuvre ». Les charpentiers, néanmoins, ont conçu le hangar à vélos. Le M inversé, dont les jambes épousent deux courbes parfaites, a été installé au cours de l'hiver.

Une fierté, pour ces jeunes moins épanouis dans les disciplines générales, le français, les maths ou le dessin d'art. Les stages sont tout aussi attendus, pour s'échapper de l'école. Mais la découverte du métier se vit parfois dans la douleur. En première année du BEP, Antoine a « balayé pendant quinze jours » sans que personne lui adresse la parole. Un autre est tombé sur un patron qui a refusé de valider le stage. « Il m'a dit : pas de paperasse. » Plus aguerris cette année, les BEP ont vécu des expériences plus positives. Vincent en redemandait, début mars, après avoir connu son premier « chantier en hauteur », perché sur une HLM de huit étages de la porte de Pantin.

Tout cela suffira-t-il à les convaincre d'épouser « la grande famille du bâtiment » ? Face aux formations privées de même niveau, l'éduca-

tion nationale perd la bataille, pensent parfois les enseignants sans trop oser l'avouer. Quand il a appris le métier au milieu des années 1960, Luc Beuchère se souvient avoir passé vingt-six heures par semaine en atelier. « On avait le CAP en poche à dix-huit ans, on allait à la chambre des métiers prendre sa carte d'artisan et on démarrait ; aujourd'hui cela n'est plus possible. » Le métier change. Rares sont les entreprises artisanales capables de répondre à toutes les demandes du client, de la toiture aux placards de la cuisine. Place aux spécialistes.

La famille des charpentiers se recompose elle aussi : à certains industriels revient le « taillage », assisté de machines à commande numérique pilotées par des ingénieurs et capables d'achever la charpente d'un pavillon en moins d'une demi-heure ; aux autres le « leva-

Il manque en France 2 000 charpentiers.

Même les « enfants des gens de métier ne suivent pas, quand ils ont vu leurs pères ramper pendant des années »

Luc Beuchère, professeur d'atelier

bras solides seront encore longtemps nécessaires. Les CAP et BEP n'y suffisent plus. Il manquerait désormais des centaines d'heures pour façonner de bons professionnels, forger des entrepreneurs, « qu'ils emploient des gars ou pas » par la suite.

LA classe, au fil des mois, a déploré deux « démissions ». Des seize qui ont débuté en septembre, il n'en reste plus que quatorze en mai. L'un est parti sans donner de nouvelles, mais devrait quand même tenter sa chance à l'examen. Le second, fils d'un cadre de l'éducation nationale, a longtemps traîné sa dépression sur les chemins des bords de Marne. De sa classe de quatrième technologique à celle des charpentiers, il n'a pas trouvé sa place, malgré l'aide des adultes.

De ces quatorze charpentiers, combien seront encore dans le métier dans dix ans ? Deux, peut-être trois. S'il voulait, disent de lui les enseignants, Guillaume, un brun au regard doux, serait l'un des meilleurs. Mais les lundis et mardis, jours d'atelier, il travaille trop souvent à l'extérieur. « Faut bien avoir de l'argent, maintenant qu'on a notre permis. J'en profite. » Guillaume, vingt ans, est plus mature que les autres. Avant de côtoyer les charpentiers, il a fait deux secondes générales. Il voulait être informati-

cienn, programmeur, « créer des jeux vidéo par exemple ». Mais aussi « faire sports-études en basket ». Trop difficile, a-t-il estimé. C'est un peu son problème, convient Guillaume : il aspire toujours à autre chose. Maintenant, c'est la charpente. « J'aime bien travailler le bois. » Demain, qui sait ?

L'avenir, à François-Mansart, réside dans un bac professionnel, ou une formation complémentaire. Au choix : « escalier », « vendeur comptoir », « agent de maîtrise de bureau d'études », « logistique d'emballage ». Les élèves peuvent aussi poursuivre jusqu'au BTS « maisons modulaires bois » ou « bâtiment-habitation ».

CAR s'ils s'arrêtent au BEP, ils seront livreurs ou magasiniers, assurent leurs enseignants. « Si on va plus loin, on peut devenir maître ouvrier, assure Mickaël, on a des jeunes à commander, et on peut gagner 8 000 à 9 000 francs. » Nicolas, grand costaud, « à fond dans les études pour être un bon menuisier », vise plus loin : une école d'ingénieurs. Depuis ses premières constructions en Lego : « Moi, c'est plus la conception qui m'intéresse. » Son grand-père, collectionneur de voitures des années 1920, lui a aussi donné le goût de modeler les choses : « On construit toujours, dans un garage. »

Une autre solution se présente, mais hors de l'éducation nationale. Au début de l'année, Vincent a adressé une lettre de motivation aux Compagnons du devoir, découverts au hasard d'un reportage de télévision. André Diop, ancien compagnon lui aussi, qui partage l'enseignement d'atelier avec Luc Beuchère, a pris le temps de l'accompagner pour une visite dans les locaux parisiens de l'institution, rue de l'Hôtel-de-Ville. Cette tentative, la deuxième de Vincent, sera la bonne. Au moment des vacances de février, il a appris que sa candidature était acceptée. Derrière ses allures d'enfant, Vincent a pris de l'assurance. Il voulait « partir pour étudiant, aller de ville en ville », loin de Maisons-Alfort, où, comme ses copains, il juge qu'« il n'y a rien pour les jeunes, ni un ciné, ni un Grec, ni un McDo ».

La perspective ne l'effraie pas. Vincent a pris l'habitude de déménager tous les trois ans, au gré des

affectations de son père, gendarme. « Je commence cet été. Tous les six mois environ pendant sept à huit ans, je vais changer de ville. Je passerai deux ans en France. Après on nous donne la possibilité de partir à l'étranger : un compagnon charpentier sur quatre travaille à l'étranger, et j'ai entendu parler d'un gars qui venait de passer cinq mois à Bora-Bora. » Le rêve. Pour Guillaume, séduit par le bois quand il a vécu dans le Jura, il n'a jamais été question d'un bac général. « Pour quoi faire ? Quand on voit tous les jeunes qui en ont un et qui ne font rien... Moi je préfère me lancer, pour être fixé sur mon sort. »

Mickaël, Julien, Nicolas vont poursuivre leurs études en bac professionnel. D'autres, moins nombreux, choisiraient de rejoindre la filière technologique. La prochaine rentrée se déroulera comme les précédentes au lycée du bois, entre les hésitations des jeunes et la passion des adultes. Le métier pourrait compter sur d'autres bras. Dans l'atelier de menuiserie, un machiniste de la RATP en reconversion prépare son CAP. « J'ai toujours voulu faire ça. Mais il fallait faire bouillir la marmite. Maintenant c'est possible. »

Nathalie Guibert

PROCHAIN ARTICLE :
Les bûcheurs de la « prépa »



« Les Misérables », suite, et alors ?

par Frédéric Vitoux

Il y a eu tout d'abord quelque chose de pittoresque ou, pour tout dire, d'insignifiant dans les débats, les émois, les humeurs ou les indignations suscitées par la parution de *Cosette*, ce premier volume d'une suite des *Misérables* imaginée - et écrite - par François Cérésa. Comment ? Oser s'attaquer à Hugo ! Lui voler ses personnages ! Honte à ce parvenu, à ce profiteur ! On a tout lu, tout entendu dans la presse, à la radio ou à la télévision. Le petit monde littéraire a sans doute besoin, pour exister, de se donner le frisson de telles frivolités médiatiques.

Et puis les choses ont commencé à se gâter. Les attaques sont devenues plus violentes. Plus haineuses. Et l'envie de sourire nous est passée. D'obscur et lointains héritiers de Hugo, s'autoproclamant seuls défenseurs du droit moral de l'écrivain au bénéfice douteux de leur patronyme, ont porté l'affaire devant la justice (procès le 27 juin). Pis ! La Société des gens de lettres s'en est mêlée. Non pour défendre l'un de ses membres mais pour se joindre aux attaques dont il était l'objet. On a parlé alors gros sous, interdiction, réparation, « droit moral » et censure. Lamentable !

Mais surtout s'est posé à ce moment-là un problème de fond, dont on croyait la réponse acquise - on avait tort hélas ! - et qui est peut-être très révélateur de nos sociétés. Un artiste peut-il ou non s'inspirer de l'œuvre d'un autre artiste ? Un romancier, plus précisément, peut-il paraphraser, poursuivre, parodier, détourner, prolonger, contredire ou réexaminer le roman d'un autre écrivain ? Un personnage, enfin, a-t-il la liberté d'échapper à son créateur, après un temps d'observation, cette fameuse période où les droits d'un auteur et de ses héritiers sont encore protégés, où l'œuvre n'est pas encore

dans le domaine public ? Peut-il en quelque sorte, ce personnage, acquérir son autonomie, nourrir les rêveries, les fantasmes ou l'imaginaire de ses lecteurs et d'autres créateurs, au même titre qu'un individu réel ?

Imaginons un instant que François Cérésa et son éditeur soient condamnés par la justice. Ce sont des pans entiers de la littérature mondiale qui se verraient *illico* passibles de la même réprobation, voire de la même interdiction. Accusé Molière, levez-vous ! Comment, par simple souci de plaire à votre public, cette constante obsession chez vous, avez-vous osé vous emparer du Don Juan de Tirso de Molina pour l'entraîner dans vos

Imaginons un instant que François Cérésa et son éditeur soient condamnés par la justice. Ce sont des pans entiers de la littérature mondiale qui se verraient *illico* passibles de la même réprobation

épaisses farces sganarellesques ? D'accord, le Misanthrope vous appartient. mais alors qu'attendez-vous, vous ou vos descendants, pour demander l'interdiction immédiate de cet obscur dramaturge contemporain (Jacques Rampal) qui s'est permis, dans *Célimène et le cardinal*, d'imaginer la suite impossible de ses aventures ?

Accusé La Fontaine, vous méritez la Bastille pour avoir, de manière éhontée, volé le sujet de vos fables à Esope !

Accusé Tom Stoppard, vite aux fers dans les cachots de la Tour de Londres ! Nul n'a le droit de toucher à Shakespeare, l'aviez-vous oublié ? Nul n'a le droit de s'emparer des personnages de *Hamlet*

pour nous raconter leurs aventures, comme vous avez osé le faire dans *Rosencrantz et Guildenstern sont morts* !

Accusé Jacques Laurent, n'avez-vous pas honte d'avoir terminé *Lamie* alors que Stendhal avait renoncé à lui trouver une conclusion satisfaisante ?

Accusé Roger Nimier, il va falloir songer à mettre aux arrêts de rigueur votre *D'Artagnan amoureux*, il ne vous appartenait pas. Et pas davantage à vous, Michel Tournier, Robinson et Vendredi. On va bien trouver en Angleterre de lointains héritiers de ce Daniel Defoe pour vous faire un procès ou se faire à eux de la publicité, ce qui revient au même.

Pauvre Jean Giraudoux, vous mériteriez trente-sept plaignants à vos trousses pour avoir écrit le 38^e « *Amphitryon* » !

Et ne parlons même pas de musique, d'art lyrique ou aujourd'hui de cinéma. Tout y est fait d'emprunts, d'adaptations, de transpositions ou de variations sur un thème de... A ce compte, les tribunaux, déjà encombrés, seraient définitivement asphyxiés.

Non, à la réflexion, il y a à quelque chose d'insensé dans ce procès intenté à Cérésa et aux éditions Plon, et qui dépasse de beaucoup leurs personnes. Qui a le droit de « posséder » aujourd'hui *Les Misérables* ? Encore une fois, il ne s'agit pas de la défense d'un auteur ou

d'une œuvre dont l'intégrité serait menacée. On aurait assez compris que la Société des gens de lettres tente une action en justice, par exemple, à ces éditeurs qui, il n'y a pas si longtemps, proposaient à leurs lecteurs des versions expurgées, plus lisibles et plus courtes, des classiques de la littérature.

Voilà en effet un bon exemple de chefs-d'œuvre dénaturés ou en péril. Mais en quoi les ouvrages de Molière, Stoppard ou Tournier portent-ils atteinte, pour leur part, à Tirso de Molina, Shakespeare ou Defoe ? En quoi le copieux et savoureux bouquin de Cérésa retire-t-il quoi que ce soit aux *Misérables* ? Tout au plus encouragerait-il ses lecteurs à vouloir découvrir l'œuvre originale.

Non, ce que révèle cette pitoyable affaire est d'une autre nature : l'abîme d'inculture vers lequel nous plongeons ou l'absence de toute mémoire culturelle de nos contemporains. Dans les domaines si flous et si vastes de l'esprit, des bibliothèques, des fictions et des mythes, ce vaste patrimoine des grandes œuvres de l'humanité, tout devrait être affaire de liberté, de curiosité, de libre vagabondage, sans péage ni droit d'entrée.

Pas question, vous vous trompez, semblent nous répondre aujourd'hui les plaignants de ce procès ! La culture, ce n'est plus du tout ça ! Vous retardez ! Vous êtes un naïf, un rêveur, un passéiste ! Au XXI^e siècle, la culture, c'est désormais du *business*. Les romans et leurs personnages, ce sont des logos. Des marques déposées. Une affaire de propriété industrielle. Des actions en Bourse ou des singularités commerciales qu'il convient de négocier, de barricader et de mettre - pourquoi pas ? - à l'abri des prédateurs dans des comptes numérotés en Suisse.

Frédéric Vitoux est écrivain.

Les demicaments

par Jean-François Bergmann

MARTINE AUBRY l'a inventée, Elisabeth Guigou l'a enterrée : « la réévaluation du service médical rendu (SMR) des médicaments » ne conduira donc pas à des déremboursements, même pour les produits peu ou pas efficaces.

Pourtant la lettre de mission de l'ancienne ministre des affaires sociales adressée à la commission de la transparence de l'Agence de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) était précise : classez les médicaments en quatre niveaux de SMR : important, modéré, faible ou insuffisant, pour ouvrir droit au remboursement. Les « insuffisants » se devaient donc d'être déremboursés. En bons soldats, les experts cliniciens se sont mis à la tâche et ont classé en quatre catégories plus de 4 000 médicaments. Puis on apprend qu'il n'y aurait que trois classes de remboursement : 65 %, 35 % et 0 %, ce qui entraîne de fait un regroupement des « modérés » avec les « faibles » dans la classe des 35 %.

Le 7 juin, la décision de ne plus dérembourser tombe et les « insuffisants » se retrouvent eux aussi dans l'auberge espagnole des 35 %. Le difficile travail d'assainissement se termine donc par une situation bien opaque : trois niveaux d'efficacité thérapeutique se retrouvent dans la même classe. Les médicaments insuffisants étant remboursés à 35 %, cette classe devient infamante même pour les bons médicaments qui s'y trouvent. Pis, les « insuffisants » voyant leur prix baisser autoritairement vont se trouver en situation concurrentielle favorable.

Bienvenue aux demi-médicaments « insuffisants, toujours remboursés et, en plus, moins chers », créant un incroyable paradoxe thérapeutique qui incite à prescrire le moins efficace aux dépens des produits apportant un réel SMR ! Si l'on prend, par exemple, la classe des traitements de la diarrhée aiguë, on constate que les experts ont très légitimement considéré qu'aucun médicament n'apportait un SMR important, car dans cette affection la seule décision importante est de prévenir et de traiter la déshydratation en maintenant des apports hydriques suffisants. Quelques médicaments apportent un SMR modéré puisqu'ils réduisent indiscutablement la durée de la période diarrhéique.

En revanche, toute une série de probiotiques, levures, pansements digestifs, désinfectants intestinaux, enzymes et autres extraits microbiens n'ont jamais réussi à démontrer clairement leur efficacité clinique. Leur SMR est à l'évidence insuffisant, mais les voilà pourtant remis en selle et remboursés à 35 %. Fallait-il des dizaines d'experts et des milliers d'heures de travail pour en arriver là ? L'enterrement des déremboursements et la naissance des « demicaments » inefficaces mais remboursés ont des raisons politiques, économiques et de santé publique.

Politiquement il ne faut pas choquer le consommateur-bientôt électeur. Qu'il continue sa placebo-thérapie aux frais de la Sécurité sociale mais, s'il se réjouit des économies faites en diminuant certains remboursements de 65 à 35 %, qu'il n'oublie pas que les mutuelles (donc lui) devront payer la différence.

On annonce avec fierté que le malade va être informé et responsabilisé puisque le site Internet de l'Afssaps diffuse officiellement la liste des 835 médicaments à intérêt thérapeutique insuffisant : Madame Michu, grande croqueuse de veïnotoniques, sa fille accro au magnésium, son mari buveur de gouttes « pour la mémoire », son petit-fils « immunostimulé » pour éviter les otites vont enfin être des malades avertis ! Qui croit que cela changera quoi que ce soit aux mauvaises habitudes françaises d'ordonnance-fléuve et de consommation excessi-

ve ? Le déremboursement aurait été autrement plus efficace.

Economiquement, le soutien artificiel aux petits laboratoires pharmaceutiques français va leur permettre de continuer à survivre. Dommage que LU ou Marks & Spencer ne soient pas remboursés par la Sécu ! Pourtant, tout le monde sait que cette petite industrie ne peut plus faire face au coût de développement d'un nouveau médicament. Qu'elle évolue, se regroupe, s'organise, se mette sur le terrain prometteur d'une automédication efficace ou des génériques, mais qu'elle arrête de croire qu'elle peut faire des bénéfices sans respecter les règles modernes de l'évaluation thérapeutique !

En termes de santé publique, il est vrai que les médicaments, même peu efficaces, participent à la prise en charge du malade mais le remboursement n'a pas d'effet thérapeutique en soi. On peut être utile et non remboursé : certaines pilules contraceptives, le Viagra, la pilule du lendemain, le Maalox le démontrent tous les jours. Une bonne campagne d'information du public pourrait faire passer le message que l'on ne peut plus tout rembourser, que l'arrêt d'un traitement à SMR insuffisant ne sera jamais délétère pour la santé et que ces médicaments restent disponibles pour leurs groupies.

Le soutien artificiel aux petits laboratoires pharmaceutiques français va leur permettre de continuer à survivre. Dommage que LU ou Marks & Spencer ne soient pas remboursés par la Sécu !

Reste le chiffon rouge largement agité du transfert de prescription vers des médicaments mieux remboursés, mais aussi plus chers et plus dangereux. Ce transfert, évident si au sein d'une même classe thérapeutique certains médicaments sont remboursés et d'autres pas, n'a jamais été démontré si l'ensemble d'une classe est déremboursé en un temps. Le déremboursement des antiasthéniques a bénéficié aux autres placebos magnésiens ou vitaminiques, mais pas aux antidépresseurs ni aux anxiolytiques. Et si un médecin considère qu'un patient fatigué n'est pas dépressif, il ne va pas changer son diagnostic et prescrire des antidépresseurs dès lors que le magnésium n'est plus remboursé. Là encore, l'information des malades et la formation des médecins devraient permettre de maintenir une bonne qualité des soins sans vouloir toujours rajouter des ersatz médicamenteux à la relation thérapeutique.

L'avenir est, d'une part, à des médicaments innovants, coûteux, efficaces et bien remboursés et, d'autre part, à une automédication responsable avec des médicaments adaptés au traitement des affections aiguës bénignes. Vouloir maintenir en survie artificielle les médicaments sans service médical rendu, c'est préférer le passé. Combien d'années faudra-t-il encore attendre pour qu'ils comprennent ?

Jean-François Bergmann est professeur de thérapeutique (université Paris-VII), ancien vice-président de la commission de la transparence.

Dix thèses franco-allemandes sur le racisme

par André Bord et Rudolph von Thadden

1) Nouveaux nationalismes, racisme et xénophobie sont au nombre des phénomènes préoccupants de l'Europe politique et sociale d'aujourd'hui. L'Allemagne et la France ont là un champ d'action où elles peuvent fournir la démonstration de leur rôle privilégié et de leur responsabilité toute particulière dans la construction d'une Europe démocratique et civique.

2) Les phénomènes attribuables à l'extrême droite, de par leur lien avec la propension croissante à la violence, sont une menace pour la société et le quotidien des personnes qui vivent ensemble. Cette disposition à la violence tire principalement ses sources, des deux côtés du Rhin, du manque de reconnaissance sociale qui affecte des personnes et des groupes, carence qui augmente à mesure que la société se désintègre. Seules des sociétés solidaires peuvent agir efficacement contre ce danger.

3) A cet égard, les problèmes d'intégration de notre société actuelle exigent une attention accrue. Ce n'est qu'en s'assurant que les membres des minorités peuvent développer un sentiment d'appartenance équivalent à celui des groupes sociaux majoritaires que l'on pourra agir durablement contre les discriminations et les exclusions. Une telle évolution intervient le plus sûrement lorsque sont rendus possibles une participation aux affaires publiques et un meilleur accès aux domaines du travail et de la formation.

4) Au centre du débat sur l'intégration se trouve le problème complexe des immigrés qui, en Allemagne, sont malheureusement encore désignés comme « étrangers ». Alors qu'en France il est de tradition de compter sur la force de l'intégration par la naturalisation des immigrés, agrégés dans la nation républicaine des citoyens, l'on se contente le plus souvent en Allemagne - malgré la modernisation toute récente du droit de la nationalité - d'une pratique de l'incorporation au corps social par le respect des particularités culturelles et de droits spécifiques.

Dans le premier cas il s'ensuit souvent une déception lorsque la réalité sociale ne correspond pas à

la théorie politique, dans le second apparaît une frustration lorsque ne se fait pas jour, malgré l'effort personnel, une chance d'être traité sur un pied d'égalité.

5) La comparaison des réalités allemande et française montre qu'un droit moderne de la nationalité, nourri de l'idée d'appartenance citoyenne, est certes nécessaire, mais non suffisant pour résoudre le problème d'intégration des immigrés. L'expérience française montre qu'une politique d'assimilation sans prise en compte suffisante des empreintes culturelles conduit à des résistances et à des réactions de

Les sociétés primant le rendement et la performance ne sont pas forcément des sociétés très humaines

rébellion. L'expérience allemande enseigne qu'une politique tournée seulement vers la communauté de vie multiculturelle favorise les exclusions qui, à leur tour, suscitent la xénophobie. Des réactions d'extrême droite au sens d'une réduction agressive à des modèles de nation monoculturelle et ethnocentrique se présentent dans les deux cas.

6) La violence xénophobe ne s'exerce pas seulement contre les immigrés et les étrangers mais aussi fréquemment contre des personnes différentes de ce qu'il est convenu d'appeler le « citoyen normal ». Parce qu'elle prend racine dans une idéologie de l'inégalité de valeur des personnes, elle s'attaque sans retenue à ceux qui pensent autrement, aux faibles, aux handicapés, aux sans-abri, aux homosexuels hommes et femmes. Aussi ne faudrait-il pas réagir seulement quand la violence physique entre en scène, mais plutôt dès les premiers signes de discrimination et d'atteinte à la dignité humaine. Le droit du plus

fort ne doit pas être admis sans contestation.

7) Des attitudes d'extrême droite ne se trouvent pas seulement en marge de la société, mais souvent au cœur de celle-ci. Elles gagnent du terrain lorsque les peurs identitaires augmentent du fait de processus difficiles à appréhender comme la mondialisation et l'élargissement vers l'Est de l'Union européenne et lorsque ceux-ci sont perçus comme une perte de contrôle sur les conditions de vie.

C'est pourquoi la politique - et c'est en tout premier lieu l'effort commun franco-allemand - doit prendre en compte les peurs des personnes et ne pas seulement assumer l'Europe en tant qu'espace économique, mais aussi en tant qu'espace de vie offrant une qualité de vie meilleure et une sécurité renforcée.

8) Le caractère explosif des nouveaux nationalismes, de la xénophobie et du racisme n'est nulle part plus clair que dans le quotidien des villes et des zones périurbaines où cohabitent des personnes de diverses conditions sociales et d'origines ethniques et culturelles différentes. On l'observe en France comme en Allemagne : plus les peurs de désintégration sont grandes, plus forte est « l'ethnisation » des problèmes sociaux et, par là même, l'accusation portée contre d'autres groupes. C'est pourquoi les sociétés urbaines doivent consacrer tous leurs efforts à l'état d'intégration de leurs communautés et veiller à combler le manque de représentation des immigrés et des étrangers. Les responsables locaux doivent pouvoir prendre davantage la parole.

9) Les penchants aux idées extrémistes de droite se rencontrent souvent chez les jeunes qui n'ont pas développé de confiance envers la démocratie en tant que structure d'harmonisation des intérêts politiques et sociaux. Cela vaut particulièrement pour les jeunes des sociétés postcommunistes tout comme pour ceux des Länder de l'Est qui ne disposent que de peu d'expérience concrète de la démocratie. C'est là qu'il y a matière à un engagement des institutions de la société civile qui peuvent faire notamment,

au sein des associations locales et régionales, des propositions d'actions concertées favorisant l'ouverture des citoyens les uns aux autres. Là aussi l'Office franco-allemand pour la jeunesse a une tâche à remplir.

10) Les problèmes de xénophobie et d'actes de violence touchent, entre autres, les domaines de la formation et de l'éducation. Indépendamment des références habituelles à la nécessité d'une éducation aux valeurs, il faut bien garder présent à l'esprit que les sociétés primant le rendement et la performance ne sont pas forcément des sociétés très humaines. Le principe y prévaut que ce qui a de la valeur est ce qui est payé.

Ce qui sera important, c'est que les valeurs humaines ne soient pas seulement enseignées en classe et dans la famille, mais que l'on puisse aussi en faire l'expérience au sein de la société et qu'elles soient rendues visibles par les médias. La formation théorique et la pratique de la culture de la tolérance, ou plutôt de la reconnaissance de l'Autre, vont de pair. Elles peuvent trouver dans la coopération franco-allemande une chance particulière de se développer.

André Bord, ancien ministre, est président de la commission interministérielle de coopération franco-allemande.

Rudolf von Thadden, historien, est coordonnateur du gouvernement allemand pour la coopération franco-allemande.

★ Ce document commun est présenté lors du sommet franco-allemand de Fribourg, le 12 juin.

AU COURRIER DU « MONDE »

RIDICULE

Lionel Jospin ancien militant trotskiste à l'OCI ? Voilà une vraie-fausse révélation qui vaut son pesant de ridicule. Les députés de droite feraient bien d'aller revisiter les noirs engagements de certains d'entre eux qui ont égaré leur mémoire de jeunesse.

Il est vrai que nombreux sont les militants de feu l'OCI à avoir, depuis longtemps, intégré les rangs du Parti socialiste. Il est vrai que feu l'OCI avait le goût du secret. Il est vrai qu'en 1971 j'ai entendu un ancien acteur, aujourd'hui célèbre metteur en scène de théâtre, dire qu'il ne fallait pas d'homosexuels dans nos rangs car ces gens-là « étaient des mala-

des » ! Alors, vive le pacs. Le premier ministre a menti aux Français ? Ah bon ! Il me semble que les Français ont des préoccupations autrement plus graves. Nos politiciens feraient bien de ne pas s'inventer des énigmes qui ne valent pas tripette avant que ne se vident un peu plus les urnes...

Catherine Ribeiro, Sedan

La France, Trotski, les trotskismes

Lutte ouvrière, le Parti des travailleurs et la Ligue communiste révolutionnaire sont les trois courants qui se réclament, en France, de l'héritage de Léon Trotski. Forgées dans la lutte contre le stalinisme, ces organisations, malgré un socle théorique commun, ont des lignes et des pratiques politiques très différentes

MULTIPLES sont les itinéraires marqués par le trotskisme. Si les ex-communistes forment le plus grand parti de France, les trotskistes d'un moment constituent une énorme « amicale ». Depuis les années 1920, toute une culture politique se réfère au trotskisme en croisant les thèmes de la démocratie et de la révolution, de l'inventivité théorique et du débat politique, de l'action ouvrière et de la confrontation culturelle. Presque totalement détruit dans les pays communistes par la répression – URSS, Chine ou Vietnam –, il a survécu au prix d'une semi-clandestinité dans les pays démocratiques, sans jamais réussir à conquérir – à deux exceptions près, la Bolivie et Ceylan dans les années 1950 –, une influence notable dans les couches ouvrières, si convoitées.

Au tournant des années 1920, l'image de Trotski s'affirme au firmament du mouvement ouvrier français. Il perçoit avec Lénine la nécessité de vivifier le communisme naissant par l'apport de ceux qui autour de Pierre Monatte et Alfred Rosmer symbolisent le refus de l'Union sacrée. De jeunes ouvriers comme Maurice Thorez approuvent les thèses trotskistes en mars 1924. L'opposition à Staline souffrira du manque de continuité de ses premiers soutiens français, le plus important étant Souvarine, dominateur, cassant, qui se replie sur une réflexion personnelle d'une grande portée.

La première vraie génération trotskiste s'affirme, pour l'essentiel hors du PCF, à partir de 1929, date de l'exil du « Vieux », nom familial donné à Trotski par ces jeunes étudiants, enseignants et employés. On y trouve quelques belles figures du monde ouvrier – le mécanicien Roland Filiatre et sa femme, Yvonne, le cheminot Joseph Saufriçon – mais pour l'essentiel c'est dans le syndicalisme enseignant, les khâgnes et chez les techniciens que les idées circulent. Elles se confirment avec les échecs de la stratégie stalinienne en Chine (1927) et surtout en Allemagne en 1933. La dénonciation de la politique « classe contre classe » puis celle de l'orienta-

tion en faveur du Front populaire en 1935 soudera une phalange de fortes personnalités, avides de débats théoriques. S'imposent les noms de Pierre Naville, alors surréaliste et futur sociologue du travail, de Maurice Nadeau, important critique littéraire, de l'ingénieur Pierre Frank, un de ceux qui assumeront l'héritage politique du trotskisme, d'Yvan Craipeau, un enseignant qui laissera ses *Mémoires d'un dinosaure trotskiste* (L'Harmattan, 1999). L'influence trotskiste dépasse le cadre de petites organisations, à la vie déjà conflictuelle : elle touche certains milieux syndicaux, des intellectuels antifascistes et la gauche de la SFIO. En effet, pour tenter de gagner d'autres militants à ses idées, le « Vieux » a demandé à ses militants d'entrer au parti socialiste, non de façon clandestine mais au grand jour.

Au même moment, le système stalinien qui s'est doté d'un outil puissant avec les commissions des cadres, internationale et nationales, mène au travers du contrôle biographique une chasse systématique aux trotskistes réels puis supposés au sein de tous les PC. Il pourchasse ceux qui sont sensibles aux sirènes oppositionnelles, puis les plus dangereux, « ceux qui sont trotskistes sans le savoir ». Il ne s'agit encore que d'élimination politique mais, dans le contexte des procès de Moscou et de la guerre d'Espagne, tout bascule. En France, les trotskistes sont alors pris en tenaille entre un socialisme qui rejette ses options révolutionnaires et un communisme stalinien qui appelle à la « vigilance ». Ni les révélations sur les procès de Moscou, ni l'assassinat d'Andrès Nin en Espagne, en mai 1937, ni celui de l'Allemand Rudolf Klement, secrétaire de la IV^e Internationale, enlevé en plein Paris par le Guépéou, le 14 juillet 1938, ne brisent l'isolement des militants : même la Ligue des droits de l'homme publie, en novembre 1936, un rapport concluant à la culpabilité des accusés des procès de Moscou. Pour les dirigeants du PCF, conformément aux directives de Staline, il faut chasser les trotskistes du mouvement ouvrier, les mettre hors du champ politique. De leur côté, les services de Staline, dirigés par Pavel Soudoplatov, préparent, notamment à Paris, l'assassinat de Trotski. On ne peut comprendre les pratiques discrètes des trotskistes si on oublie la violence dont ils sont victi-



COLLECTION DAVID KING



PHOTO GÉRARD VIDAL



PHOTO VOLISON

En haut, 1933, Trotski, en exil en France à Saint-Palais, près de Royan. A sa droite, Rudolf Klement, à sa gauche, Yvan Craipeau. Ci-dessus à gauche, Alain Krivine (LCR) à l'enterrement d'Ernest Mandel en 1995. A droite, le même jour, le dirigeant historique Michel Raptis, dit Pablo.

mes durant ces années puis pendant la seconde guerre mondiale : l'assassinat de l'un des ex-dirigeants du communisme italien, Pietro Tresso dit « Blasco », et de trois de ses camarades trotskistes, dans un maquis de Haute-Loire en octobre 1943, symbolise cette violence.

La guerre trouve un mouvement trotskiste éclaté, mal préparé à la clandestinité. Elle est l'occasion d'un renouvellement et d'un rajeunissement important des effectifs. Les trotskistes tentent de défendre une position révolutionnaire, refusant aussi bien le nazisme que les Alliés, considérés comme impérialistes. Tout en se préparant à la crise révolutionnaire à laquelle ils croient, ils conservent le mot d'ordre de défense de l'URSS, positions qui vont générer quelques ambiguïtés, notamment sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la Résistance : faut-il s'en tenir à l'écart ou y participer pour la transformer au risque d'être liquidé ? L'action symbolique la plus

frappante des trotskistes, la fraternisation tentée avec des soldats allemands, « prolétaires sous l'uniforme », ne dure que quelques mois avant de cesser sous les coups de la Gestapo, et reste quantitativement marginale. Nombre de figures des décennies ultérieures sont recrutées durant cette période, de l'ouvrier Daniel Renard à l'intellectuel autodidacte Michel Lequenne, en passant par Robert Barcia dit Hardy, dirigeant de Lutte ouvrière. Avec Jean-René Chauvin, David Rousset tire de l'expérience de la déportation une réflexion marquante sur l'univers concentrationnaire et la volonté de dénoncer, également, les camps soviétiques.

Au sortir de la guerre, le mouvement trotskiste, en partie réunifié, fait preuve, malgré des moyens limités, d'une dynamique réelle. Il parvient à influencer les Jeunesses socialistes (travail dans lequel se distingue André Essel, futur créateur de la Fnac), à mener une campagne de lut-

te contre la guerre d'Indochine, et parfois à impulser des grèves comme en 1947 : l'action d'un Pierre Bois chez Renault fait ainsi partie de la geste trotskiste. Mais les débuts de la guerre froide et la radicalisation du PCF qui s'ensuit l'isolent à nouveau, et contraignent ses militants ouvriers à une longue marginalité parfois clandestine. Cette traversée du désert combinée à l'activisme et au militantisme exigeant provoque découragement et scissions, souvent autour du problème de la nature de l'URSS. Le soutien à son égard, même critique, suscite des oppositions récurrentes et le départ de Claude Lefort et Cornélius Castoriadis, cofondateur de Socialisme ou Barbarie. La plupart des trotskistes s'investissent dans l'aide à la Yougoslavie de Tito calomniée par Staline, puis dans la lutte contre la guerre d'Algérie, certains soutenant Messali Hadj, d'autres le FLN. Le Grec Michel Raptis dit « Pablo » est un des symboles de ce combat qui le

mènera jusqu'aux côtés de Ben Bella dans les premiers pas de l'Algérie indépendante.

Pour tenter de sortir de leur isolement, certains mettent en œuvre un « entrisme masqué » au sein du PCF qui portera quelques fruits à partir de 1956, essentiellement auprès des intellectuels et des étudiants. La lutte contre la guerre d'Algérie approfondit cette maturation qui permet aux trotskistes de progresser, particulièrement dans la jeunesse, séduite par leurs analyses, comme celles de l'économiste Ernest Mandel, l'aspect international de leur démarche, leur souci de formation et leur radicalisme révolutionnaire. Le combat contre la guerre du Vietnam permet à cette nouvelle génération d'apparaître au grand jour et de tester des modes de mobilisation, appelés à un grand succès. Alain Krivine, Daniel Bensaïd et Henri Weber, dirigeants de la JCR, des lycéens tels Maurice Najman et Michel Récanati sont représentatifs de ce renouveau. Mais un autre courant dont Pierre Lambert est le militant le plus connu refuse l'entrisme au sein du PCF et privilégie le travail syndical, surtout à Force ouvrière, car il lui est impossible d'intervenir à la CGT alors dominée par les communistes.

Mai 1968 permet au trotskisme de gagner en visibilité et de poursuivre sa progression qui culmine au milieu des années 1970, avec la croyance, pour certains, de l'imminence de crises révolutionnaires et l'investissement de multiples axes d'intervention : solidarité avec le tiers-monde, antifascisme, féminisme. Le courant « lambertiste » devient dominant à la fin des années 1970 au sein du syndicalisme étudiant grâce à une alliance tactique avec le Parti socialiste aux portes du pouvoir.

AUJOURD'HUI, le mouvement reste divisé en dépit de réels points communs : références théoriques et historiques, méthode d'analyse. La variété des cultures militantes incite plutôt à parler de trotskismes au pluriel. En France, le courant trotskiste se compose de trois organisations principales. L'Union communiste internationaliste (UCI), qui publie *Lutte ouvrière*, a pris son autonomie dès 1939 avec Barta. Ce courant se caractérise par un fort attachement au modèle organisationnel bolchevique et au militantisme ouvrier. Les deux autres branches, héritières de l'ancien PCI, l'actuel Parti des travailleurs (PT, « lambertistes ») et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), se sont séparées en 1952 à cause de divergences sur le stalinisme, qui se sont aggravées à tel point qu'elles ont produit deux cultures politiques aujourd'hui bien éloignées. Comme à chaque étape de leur histoire, ces composantes cherchent moins à affirmer leur légitimité par une capacité à regrouper la mouvance trotskiste que par une ouverture à d'autres milieux : l'électorat populaire pour LO avec Arlette Laguiller, le militantisme de la gauche critique pour la LCR et les réseaux syndicaux pour le PT.

Mais l'influence du trotskisme a toujours été plus large que celle de ses organisations. Son apport aux débats sur l'anticolonialisme ainsi que sur l'analyse de l'URSS et du phénomène bureaucratique est incontestable. On retrouve nombre de trotskistes ou d'anciens trotskistes dans des domaines aussi variés que l'histoire (Pierre Broué, Jean-Jacques Marie, Jacques Kergoat), la philosophie (Boris Fraenkel, Jean-Marie Vincent, Henri Malher, Daniel Bensaïd), l'économie (Ernest Mandel, Isaac Johsua, Pierre Salama, François Chesnais), la sociologie (Pierre Naville, Claude Lefort, Pierre Fougeyrollas, Jean-Marie Brohm), les sciences politiques (Denis Berger, Philippe Corcuff, Enzo Traverso), les mathématiques (Laurent Schwartz) ou encore dans les médias. Sans parler, bien sûr, de la politique, particulièrement chez les Verts et au Parti socialiste.

Jean-Guillaume Lanuque et Claude Pennefier

★ Michel Dreyfus, Jean-Guillaume Lanuque et Claude Pennefier sont co-auteurs du *Maitron, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (<http://www.maitron.org>).

Qu'est-ce que l'entrisme ?

Historiquement, l'entrisme est une tactique mise en œuvre par les trotskistes dans des contextes bien précis. Le but est de bénéficier de la radicalisation d'un parti dit « ouvrier » (socialiste ou communiste, essentiellement) afin d'y recruter des militants, de former des ailes gauche qui serviront par la suite à construire le parti révolutionnaire, dont l'organisation trotskiste n'est qu'un embryon. L'entrisme ne se fixe donc pas pour but la prise de direction de ce parti d'accueil ; il cherche à y faire mûrir une crise et à en détacher les militants révolutionnaires. Sa première application date de 1934 : sur les conseils de Trotski, les militants français furent chargés d'entrer « à drapeau déployé » dans la SFIO – où ils créèrent une tendance, le Groupe bolchevik-léniniste – mais ils en furent exclus l'année suivante. Une autre variante en est l'entrisme masqué ou clandestin, mis en œuvre afin d'éviter toute répression ouverte de la part de la direction du parti concerné. L'exemple le plus connu est celui de l'entrisme à l'intérieur du PCF au début des années 1950, on pourrait aussi évoquer l'entrisme dans le Parti travailliste britannique. Plus récemment, de nouvelles formes d'entrisme ont été tentées dans le Parti socialiste ainsi que dans les confédérations syndicales, selon des conditions encore mal connues.

Le « Vieux » a créé la IV^e Internationale en septembre 1938, dans la banlieue parisienne

GRAND admirateur de Jaurès, fin connaisseur de la littérature française, Léon Trotski (né en 1879 en Ukraine) a diversément mais durablement influencé le mouvement ouvrier français. Son premier séjour à Paris date de 1902 où, après s'être évadé du bagne de Russie, il rencontre Natalia Sedova qui deviendra sa seconde femme. Son périple d'exil le conduisit une nouvelle fois à Paris pendant la première guerre mondiale où il se lie aux pacifistes qui contribueront à créer le PCF. Expulsé en 1916 vers l'Espagne, il adresse une « lettre ouverte » à Jules Guesde y dénonçant l'évolution du pionnier du marxisme en France, devenu ministre de la guerre. Puis, en tant que dirigeant de la jeune Internationale communiste (IC), Trotski suit le PC dans ses premières années. Enfin, durant son dernier exil, Trotski passe deux ans en France avant de rejoindre la Norvège en 1935.

La Révolution française représente pour Trotski une référence essentielle à travers laquelle il analyse la Révolution russe : il assimile la montée de Staline à « Thermidor », c'est-à-dire à la victoire de la réaction. C'est aussi en France que Trotski prend en 1933, la décision, capitale, de rompre avec l'IC et de s'engager dans la voie de la IV^e Internationale. En effet, depuis trois ans, il a dénoncé la politique suicidaire de l'IC pour qui le nazisme représente un moindre mal par rapport aux « trahisons » de la social-démocratie. Il a prévu avec lucidité, les conséquences dramatiques de l'orientation de l'IC pour le mouvement ouvrier allemand. Au lendemain de l'arrivée de Hitler au pouvoir, il prédit le déclenchement inéluctable d'une nouvelle guerre mondiale à brève échéance si « Hitler (n'est) pas arrêté à temps par les forces internes de l'Allemagne ».

L'anéantissement par le nazisme

du PC allemand, l'absence de réactions au sein du monde communiste à cette « défaite sans combat » amènent Trotski à juger que l'IC, désormais stalinisée, est morte. Dès lors, il estime qu'en Europe, le centre de gravité révolutionnaire se déplace de l'Allemagne à la France : aussi consacre-t-il toute son énergie à la construction de la IV^e Internationale, formellement proclamée en septembre 1938 en banlieue parisienne. Il suit de près le rapprochement inauguré en 1934 entre socialistes et communistes et croit voir le début de la révolution lors de la vague de grèves de juin 1936.

Souvent divisés, les trotskistes sont peu nombreux, en France, comme à l'étranger. Toutefois l'influence de Trotski, beaucoup plus large, touche notamment l'aile gauche de la SFIO, organisée autour de Marc Pivert. Durant les Procès de Moscou dont Trotski est le principal accusé, des militants, des syndicalis-

tes et des intellectuels ont le courage de se ranger à ses côtés : dans le contexte du Front populaire, cette démarche est à contre-courant, antifascisme oblige.

En 1936, dans *La Révolution trahie*, Trotski analyse l'URSS : la bureaucratie stalinienne qui a confisqué la société à son profit n'a pas réussi, toutefois, à supprimer définitivement les conquêtes sociales de la Révolution d'Octobre. La IV^e Internationale se prononce donc à la fois en faveur d'une révolution politique en URSS et d'un soutien critique à son égard. A l'heure où les conséquences de la crise économique de 1929 se font encore sentir en Europe, Trotski juge que le capitalisme est entré dans une période de décadence. Les partis ouvriers « traditionnels » n'étant plus en mesure d'y faire face, la construction de partis révolutionnaires est nécessaire. Le Pacte germano-soviétique conduit Trotski à approfondir

ses analyses : non sans hésitation, il se demande si au capitalisme n'est pas appelé à succéder une ère totalitaire à travers les modèles très différents de l'URSS, qu'il continue de défendre, de l'Allemagne et de l'Italie. Mais il conserve ses idéaux, estimant que, sous la direction de la IV^e Internationale, le prolétariat arrivera au pouvoir dans les pays capitalistes développés, au cours du nouveau cycle révolutionnaire que le monde connaîtra au terme de la seconde guerre mondiale. Depuis la Libération, l'image de Trotski (assassiné en 1940 par un agent stalinien, Ramon Mercader, à Mexico) a oscillé entre celle du « prophète », du théoricien de la révolution permanente, inspirant la réflexion de nombreux militants critiques, à gauche du PC et du socialisme, et celle de l'homme d'Etat, fondateur de l'Armée rouge.

Michel Dreyfus

La mort, mode d'emploi

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LE MÊME JOUR de juin 2001, quatre jeunes hommes sont morts de mort violente, pour des raisons dont la dissemblance a quelque chose de symbolique. L'un, combattant palestinien, s'est immolé dans un massacre d'innocents, croyant servir sa patrie. Le deuxième, militaire israélien, a été tué, pensant défendre la sienne. Le troisième, sauteur à l'élastique français, s'est écrasé au sol par erreur, à la recherche de sensations fortes. Le quatrième, autre Français, a succombé aux commandes d'un vieil avion, lors d'une rétrospective de la dernière guerre...

La mort n'a aucun sens en soi. Elle prend celui que lui donnent les mobiles des disparus. Dans les deux premiers cas, la perte de la vie gageait l'adhésion totale à une cause. Dans les deux autres, elle a résulté d'un jeu avec le danger, pour le plaisir ou pour le spectacle. Peut-on juger une société aux raisons, plus ou moins sublimes ou frivoles, que la jeunesse s'y donne de risquer sa peau ? La mort, mode d'emploi !

L'Europe dite avancée est mal placée pour condamner un idéal du sacrifice suprême qu'elle a beaucoup exigé de ses enfants, sou-

vent sans effets à la hauteur du don consenti. Elle ne gagne pas en prestige d'avoir remplacé l'exaltation de l'héroïsme patriote par un pari égoïste de roulette russe. Parce que la peur ne va pas sans jouissance, l'hédonisme ambiant voit un progrès à la cultiver pour elle-même, plutôt que de l'investir dans des sacrifices inutiles.

On trouvera des pays encore incertains de leur destin pour estimer que nos jeux de cirque marquent une régression sans gloire par rapport à leurs affrontements sanglants. En quant le drapeau pour des élastiques ou des loopings, la bravoure perd le panache auquel la liait la tradition guerrière. Malheur aux causes qui ont besoin de martyrs ! Mais où est l'honneur d'acrobaties fanfarmonnes, imitées des stupéfiants ? Si les plis du drapeau et les décorations posthumes ne sanctifient pas le carnage, le rituel du saut dans le vide ne dépasse pas le folklore autiste des fumeries.

Il y a comme un malaise, en tout cas rien d'exaltant, à voir l'amateur de vertige se confier aux marchands forains d'adrénaline, pour 400 francs plus les photos obligatoires de l'ex-

ploit. Encore quelques erreurs de décigrammes ou de décimètres et l'Etat sera sommé de régler ces flirts avec le néant, issus d'un individualisme exacerbé. Entre le scandale de ne pas préserver les trompe-la-mort contre eux-mêmes et celui d'attenter à leur liberté de se casser la gueule, l'opinion se déchirera, de même qu'à propos des mabouls de l'excès de vitesse au volant, du ski hors piste, du Horn en pédalo, des gouffres à siphons et autres facéties à la charge de la collectivité. Les civilisations ont les débats qu'elles méritent.

La planète se divise déjà entre affamés et estivaux en mal de régime-minceur, entre enfants aux joues fripées de vieillards et joufflus gavés au pop-corn. Elle risque de l'être aussi, bientôt, entre combattants prêts à verser le sang pour leur peuple et mariales de la glisse ou du saut dans le vide, bras en croix, « houahahaha, supergénial ! ». Au fond des cavernes, sous les avalanches, du haut de viaducs désaffectés, quel dépassement de soi opèrent ces loisirs dits « extrêmes » ?

Des morts qui s'ensuivent, et des cortèges de copains navrés, où seront les victimes ?

La ville, le métro par Killoffer



La « me-nation » de George W. Bush

Suite de la première page

Le message était dans la forme : pas de précaution verbale, pas de consultation préalable, affichage d'une diplomatie du « c'est comme ça », passablement désinvolte à l'égard des alliés japonais et européens. Le « c'est comme ça » au service du « moi d'abord » : M. Bush aurait cédé aux pressions de certains milieux industriels américains, qui ont largement contribué au financement de sa campagne.

L'essentiel de l'effort diplomatique s'est porté ailleurs, mené par trois hommes : le vice-président Richard Cheney, le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld et son adjoint, Paul Wolfowitz. Il s'agit de convaincre les Russes et les Européens de la pertinence du projet américain de bouclier antimissile. Sur ce sujet, l'attitude de l'administration Bush a évolué, passant d'une posture très péremptoire à une volonté de consultation et de négociation préalables.

Le débat, légitime et nécessaire, porte sur une vraie question : la nouvelle menace que fait peser, sur les Etats-Unis et leurs alliés, la prolifération des missiles balistiques. Mais, à tort ou à raison, le projet, par son objet même, celui de créer une ligne de défense contre une attaque de missiles, laisse le sentiment d'une Amérique avant tout préoccupée de se protéger du reste du monde.

M. Rumsfeld confirme l'impression. Le secrétaire à la défense est obsédé par la nécessité pour les Etats-Unis de réduire leur présence armée sur des théâtres où, selon lui, l'intérêt national américain n'est pas directement en jeu : Bosnie, Sinaï, par exemple. Peu importe que l'ensemble ne concerne que quelques milliers d'hommes grâce auxquels les Etats-Unis maintiennent, à peu de frais, leur influence politique. Pour le secré-

taire à la défense, l'Amérique n'a pas à s'exposer là où elle n'aurait rien à gagner dans l'immédiat.

Tirent dans le même sens - celui du repli - le retrait de l'équipe Bush du dialogue entre les deux Corées, son malencontreux attentisme initial au Proche-Orient, ses hésitations sur la mise en œuvre du traité interdisant les armes bactériologiques, sa confirmation d'un refus de participer au Tribunal pénal international et à l'accord sur l'interdiction des mines antipersonnel. Sans parler du mépris dans lequel les élus républicains tiennent l'ONU ou de leur refus d'accorder la moindre aide publique américaine à tout programme de contrôle des naissances dans le tiers-monde où figurent l'avortement.

Le trio Cheney-Rumsfeld-Wolfowitz observe avec méfiance, au mieux, les efforts des Européens pour se doter d'une capacité de défense autonome. La prépondérance politique et militaire des Etats-Unis ne doit pas souffrir de concurrence au sein du camp occidental. Elle doit d'autant moins poser problème que les soucis sont ailleurs. Des responsables comme Don Rumsfeld (le « manager », l'homme qui fait la jonction entre le Pentagone et les industries de la défense) et Paul Wolfowitz (l'intellectuel du néo-conservatisme appliqué à la politique étrangère) jugent que le théâtre le plus plausible des conflits armés à

venir est l'Asie - en clair, la Chine et l'Inde.

Le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, est lui aussi, au moins en paroles, un adepte du repli. Il a eu les mots les plus durs pour ses prédécesseurs, Robert Rubin et Larry Summers, architectes des interventions massives menées ces dernières années au chevet des pays en crise financière. Il se prononce contre le programme de lutte anti-pauvreté mis au point par le président de la Banque mondiale, Paul Wolfensohn. Il entend cantonner la Banque et le Fonds monétaire international dans le plus petit rôle possible. Pas question de rénover le mandat des institutions de Bretton Woods, nées après la guerre ni d'ajuster leur mission à la globalisation des échanges.

« RÉFLEXE NATIONALISTE »

Paul O'Neill dénonce les efforts menés au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment de l'argent du crime. Tant pis si les paradis fiscaux jouent un rôle-clé dans les grandes crises financières - Russie ou Asie, par exemple - inhérentes à la libéralisation des échanges. Tout se passe comme si les Etats-Unis de George W. Bush voulaient la mondialisation mais se refusaient à toute tentative d'en réguler (l'horrible mot) les effets les plus malencontreux, des crises monétaires à l'environne-

RECTIFICATIFS

JEAN CLAIR

Jean Clair tient à faire savoir que c'est à titre strictement personnel qu'il soutient la candidature de Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 7 juin). Par ailleurs, Claude Nicolet, membre de l'Institut, n'a jamais appartenu au club Phares et balises, contrairement à ce qui était indiqué dans notre article.

BOILEAU NARCEJAC

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré aux *Yeux sans visage*, de Georges Franju

(*Le Monde* du 6 juin), le roman publié au Fleuve noir dont est inspiré le film n'est pas de Boileau et Narcejac mais de Jean Redon. Les célèbres duettistes en ont été les principaux adaptateurs, en compagnie de Claude Sautet et de Jean Redon.

LUTTE OUVRIÈRE

La fête de Lutte ouvrière, créée en 1971, existe depuis trente ans. C'est donc sa trente et unième édition qui a eu lieu du 2 au 4 juin et non la trentième, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* daté 3-4 juin. Par ailleurs, les noms de

ment ; comme s'ils prônaient une libéralisation accrue des échanges sans considérer qu'aucune de ses conséquences ne leur créait d'obligation. Le pédagogue Bill Clinton, chantre de la globalisation, avait compris qu'elle ne serait durablement acceptée qu'encadrée, régulée, modulée.

Dans l'*International Herald Tribune* (17 mai), William Pfaff tente une explication : « *L'administration Bush est un gouvernement du business, représentant l'industrie domestique américaine. (...) L'administration Clinton était dominée par Wall Street, Hollywood (...), des gens qui voulaient avoir une bonne image internationale. La motivation des nouveaux dirigeants à Washington est beaucoup plus simple. Ils entendent que les Etats-Unis puissent n'en faire qu'à leur tête. Ils ne veulent pas réguler le monde. Leur réflexe premier est défensif et nationaliste.* »

Le succès de George W. Bush dans la redéfinition de la politique étrangère des Etats-Unis n'est pas garanti. Une administration américaine n'est pas une machine à appliquer uniformément une politique - jamais. Elle est une usine à gaz de pouvoirs et contre-pouvoirs (Conseil national de sécurité à la Maison Blanche, département d'Etat tirant dans un autre sens que celui de la défense, etc.). Et la majorité démocrate au Sénat aura son mot à dire.

Alain Frachon

deux dirigeants de LO, cités dans l'article du *Monde* du 5 juin, ont été mal orthographiés : il fallait écrire George Kaldy et Roland Szpirko.

TGV MÉDITERRANÉE

Dans l'infographie publiée dans *Le Monde* du mardi 5 juin, nous avons indiqué un temps de parcours inexact pour les liaisons TGV : il fallait lire 1 h 25 entre Paris et Bruxelles. Dans *Le Monde* du mercredi 6 juin, avec l'ouverture de la TGV Méditerranée, le trajet entre Lyon et Marseille est désormais de 1 h 37 et non pas de 1 h 30, comme nous l'avons écrit.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Une cause européenne

LA PEINE DE MORT est devenue un problème diplomatique pour les Etats-Unis. Et tout particulièrement en Europe, où George W. Bush est arrivé, mardi 12 juin. Le nouveau président américain, aux yeux de beaucoup d'Européens, reste l'ancien gouverneur du Texas, l'Etat qui détient le record des exécutions capitales (152 pendant les six ans de son mandat).

Comme par un fait exprès, son voyage commence au lendemain de l'exécution hypermédiatisée du terroriste Timothy McVeigh qui a suscité une vague d'indignation dans une Europe où la peine de mort n'a plus cours. Autre hasard malheureux pour M. Bush, sa première étape l'amène à Madrid, alors que l'opinion espagnole a été portée à incandescence sur la question de la peine de mort : Joaquin Martinez, un Espagnol condamné à mort en Floride, est rentré au pays, dimanche, après avoir pu faire reconnaître son innocence.

Un problème diplomatique devient embarrassant quand il commence à bousculer les agendas et les discours programmés. Les neuf anciens ambassadeurs américains qui ont lancé la semaine dernière un appel à l'abolition de la peine de mort pour les débilés mentaux l'ont parfaitement senti. A propos du faible d'esprit menacé d'exécution Ernest P. McCarver, ils écrivent : « Cette affaire a nui à nos relations diplomatiques à un point qui peut être mesuré par le temps passé, dans d'importantes réunions bilatérales avec nos

alliés les plus proches, à répondre à des démarches contre ces pratiques. » Non sans lucidité, ils ajoutent que « leur persistance a conduit nos alliés comme nos adversaires à remettre en cause notre prétention à un leadership moral dans le domaine des droits de l'homme dans le monde ».

George W. Bush savait qu'il aurait à donner aux Européens des explications sur plusieurs questions épineuses : le changement d'attitude de son administration sur la lutte contre l'effet de serre, son projet de bouclier anti-missile, son degré d'implication dans le maintien de la paix dans les Balkans et au Proche-Orient. Mais sans doute ne s'attendait-il pas à devoir se défendre sur la peine de mort, sous la pression des opinions publiques.

Un argumentaire du type : « Nous avons nos lois, vous avez les vôtres » a peu de chances de désarmer les critiques. C'est celui qu'emploient les dirigeants chinois quand ils sont pris à partie à propos des violations des droits de l'homme, en n'hésitant pas à se retrancher derrière une prétendue spécificité des valeurs asiatiques pour justifier en particulier l'usage massif de la peine capitale. Mais ce raisonnement ne vaut justement pas pour les Etats-Unis qui veulent rallier les Européens au nom des « valeurs communes » et prétendent à un leadership mondial.

Les Européens, justement, ont trouvé dans le refus de la peine de mort une cause providentielle : elle leur permet d'affirmer une supériorité morale et juridique sur la puissance américaine. A très bon droit.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fournier
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Loliche
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Muszol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vermet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1894.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'humour exquis de Louise de Vilmorin

ET VOICI le plus charmant livre de l'année, promis à une heureuse réussite : *Julietta*, par M^{me} Louise de Vilmorin. Un livre sans date, qui est d'aujourd'hui et qui aurait pu aussi bien paraître il y a vingt ans ; qui fait penser au meilleur de Giraudoux et même à Musset si ce dernier avait eu l'idée de donner une sœur à son Fantasio : Fantasia.

Il n'y a rien dans ce roman qui se rapporte à notre époque, bien que ses personnages soient on ne peut plus de ce temps ; et c'est un plaisir que de cesser en le lisant de remarquer notre amertume et de réurgir notre bile, comme si la littérature ne devait servir qu'à cela. Les femmes changent plus vite que nous, réussissent plus vite à se libérer, pour retrouver l'essentiel, qui est littérairement le pouvoir non pas seulement de rêver (tout le monde rêve, sans avoir pour cela

du talent), mais d'imaginer. Dans son intelligent et piquant mélange, bien dosé, de malicieuse poésie et d'exquis humour féminin, si cette gratuite et aérienne *Julietta* nous arrivait de Londres, traduit d'Olivier de Rosamond Lehman ou de Virginia Woolf, on crierait tout de suite au chef-d'œuvre. Attendez seulement le film qu'on ne manquera pas de tirer de ce très amusant roman : il est tout fait, et on peut lui prédire, comme au livre, le succès le plus mérité.

Beaucoup d'art, de grâce, de virtuosité et de vivacité d'esprit chez l'habile brodeuse de ce conte. N'ayant pas souvent l'occasion de signaler des livres aussi réussis, c'est une joie de recommander celui-là aux lecteurs, qu'il enchante.

Emile Henriot
(13 juin 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

INFORMATIQUE L'industrie des ordinateurs subit de plein fouet le retournement de la conjoncture américaine, asiatique et, depuis peu, européenne. ● LES INVESTISSE-

MENTS en ordinateurs et en serveurs des entreprises et des ménages ont diminué de 15 % aux Etats-Unis en mars, par rapport à la même période de 2000, et d'environ 9 % en Europe.

● LE SECTEUR est en récession aux Etats-Unis avec, pour la première fois de l'histoire, une prévision de recul des ventes de PC de 6,3 % pour l'ensemble de l'année 2001. ● LES CONS-

TRUCTEURS ont annoncé, les uns après les autres, des trains de licenciements. ● DELL a tiré profit de son modèle de production à la demande pour baisser les prix et devenir le

numéro un mondial. ● LES PALM et autres assistants numériques personnels ont particulièrement souffert du retournement du marché et de l'arrivée des compatibles Microsoft.

Une crise sans précédent ébranle l'informatique mondiale

Le texan Dell est devenu le numéro un mondial, grâce à son modèle de fabrication à la demande. La baisse du prix des composants et des ordinateurs s'accompagne d'une sévère restructuration du secteur. Le marché français fait bonne figure dans un contexte mondial morose

L'INFORMATIQUE mondiale est en crise. Plus que tout autre secteur économique, elle subit de plein fouet le retournement de la conjoncture américaine, asiatique et, depuis peu, européenne. Les investissements en ordinateurs et en serveurs des entreprises et des ménages sont faciles à reporter et les dépenses informatiques figurent souvent en tête de la liste des réductions de coûts. Tous constructeurs confondus, les dépenses des particuliers en ordinateurs et équipements périphériques ont ainsi diminué de 15 % aux Etats-Unis en mars, par rapport à la même période de 2000, et d'environ 9 % en Europe. Depuis plusieurs mois les signes avant-coureurs de l'essoufflement d'un pan entier de l'industrie mondiale étaient perceptibles. Mais depuis quelques jours, on peut parler de véritable récession.

Selon le cabinet d'études International Data Corp (IDC), le marché américain des ordinateurs personnels va se contracter en 2001, pour la première fois de l'histoire de cette industrie. Les ventes de PC devraient ainsi baisser de 6,3 % pour l'ensemble de l'année, à 45,3 millions d'unités vendues, contre une prévision précédente de 2,2 % de croissance. IDC a également revu à la baisse ses prévisions de croissance des ventes mondiales, n'estimant plus la hausse pour 2001 que de 5,8 %, au lieu de 10,3 % précédemment. Dans le

domaine des semi-conducteurs, véritable matière première de l'industrie informatique, les nouvelles ne sont guère plus rassurantes : les ventes mondiales de composants devraient accusé un recul de 14 % sur l'ensemble de 2001, à 175 milliards de dollars.

Ce brusque retournement du marché s'est immédiatement traduit sur les résultats des principaux groupes mondiaux. L'américain Compaq a enregistré un recul de plus de 20 % de son résultat au premier trimestre et, anticipant un deuxième trimestre difficile, a annoncé qu'il allait supprimer 7 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs. Hewlett-Packard, qui a vu son bénéfice net reculer de 66 % à 319 millions de dollars au trimestre clos fin avril, a annoncé pour sa part la suppression de 4 700 emplois cette année, soit 5 % des salariés du groupe.

Dans cette conjoncture morose, certains constructeurs s'en sortent mieux que d'autres. Le texan Dell vient ainsi de ravir le premier rang mondial des fabricants d'ordinateurs à son compatriote Compaq. Il détient désormais 13,1 % du marché mondial, devant Compaq (11,9 %), Hewlett Packard (7,5 %) et IBM (6,3 %), selon IDC. En période de crise, le modèle de Dell est encore plus performant pour ravir des places à la concurrence : adepte de la production à la demande, il est capable de répercuter immédia-



tement la baisse du prix des composants (environ 1 % par semaine actuellement), alors que ses concurrents ont en moyenne deux mois de stock. En répercutant ces baisses de coûts sur les consommateurs, Dell est parvenu à augmenter son chiffre d'affaires de 10 % au 1^{er} trimestre. Mais pour le trimestre en cours, le groupe est sur la défensive, anticipant un recul de 3 % à 5 % de son chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre. Pour se prémunir contre une érosion de ses

profits, Dell a annoncé aussi ses premiers licenciements massifs avec la suppression de 1 700 postes, soit 4 % de ses effectifs.

Dell se met en position de combat pour se renforcer pendant cette traversée de crise. Son directeur général adjoint, James Vanderslice, a prévenu : « Ça va être la Bosnie. Prendre de telles parts de marché, c'est la chance d'une vie. » Non content d'être le numéro un des PC, le groupe s'est fixé pour objectif d'atteindre la première place sur le

marché des serveurs et dans le stockage. Une manière peut-être de reconnaître que, dans le futur, la principale source de profit ne viendra plus des PC, des machines de plus en plus banalisées et à marges réduites.

Dans le futur, la principale source de profit ne viendra plus des PC, de plus en plus banalisés

Les concurrents de Dell ont l'intention de se défendre, quitte à vendre à perte. La guerre des prix est lancée. L'américain Gateway, adepte aussi de la vente directe mais plus centré sur la clientèle particulière, a annoncé fin mai le lancement d'une offre commerciale garantissant à l'acheteur un prix inférieur à celui de ses concurrents sur une configuration comparable.

Tous les constructeurs espèrent néanmoins que cette période de turbulences prendra vite fin. Signes d'espoir, certaines zones géographiques semblent résister à la morosité ambiante. En France en particulier, les ventes d'informatique semblent repartir, alors que l'année 2000 avait été morose. « Depuis le

début de 2001, le marché français enregistre une croissance en volume de 8 % à 10 % et les signes pour la seconde moitié de l'année sont positifs, surtout pour la clientèle entreprises », souligne Thierry Petit, directeur marketing et du e-commerce de Compaq France. Les sociétés d'études pratiquent la méthode Coué en pronostiquant un retournement du marché mondial dès 2002. IDC prévoit ainsi pour l'an prochain une hausse des ventes de PC aux Etats-Unis de 4,6 % et, hors Etats-Unis, de 16 %.

D'ici là, la crise aura redistribué les cartes. Hewlett-Packard est ainsi devenu numéro un mondial sur le marché des ordinateurs de bureau pour particuliers au premier trimestre 2001, détrônant ainsi son compatriote Compaq qui « n'a pas l'intention de maintenir ses parts de marché au prix du laminage de ses marges », explique M. Petit.

De son côté, le groupe IBM, qui a depuis longtemps renoncé à placer le PC au cœur de sa stratégie, tire profit de son positionnement sur les services et les systèmes informatiques. « Je ne rencontre aujourd'hui pas un seul chef d'entreprise qui n'ait un projet global de e-business. Nous continuons donc de faire progresser notre activité et le PC n'est que le bout de la chaîne », explique Cathy Kopp, PDG d'IBM France.

C. Ja.

Mieux que des robots, des salariés flexibles

LIMERICK (IRLANDE), de notre envoyé spécial

Pour ceux qui croient que le salarié décrit par Charlie Chaplin dans *Les Temps modernes* appartient au

REPORTAGE

Chez Dell, à Limerick, chaque commande est exécutée et livrée en cinq jours

passé, rien de tel qu'une visite dans la « Silicon Valley » irlandaise, notamment dans les usines ultra-modernes du constructeur informatique américain Dell. Lorsqu'on est habitué aux usines-cliniques des constructeurs aéronautiques ou automobiles, peuplées de robots, on est immédiatement saisi par cette vision d'un autre âge : des milliers de salariés postés devant des centaines de mètres de chaînes exécutant les mêmes gestes tout au long de la journée.

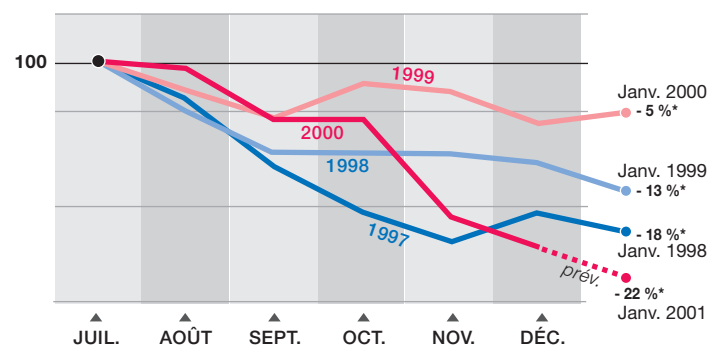
« Les robots ne sont pas suffisamment flexibles alors que chaque ordinateur est unique », explique Paul Bell, président de Dell Europe. « Ce n'est pas très fatigant, mais c'est répétitif », confie une ouvrière sur la chaîne. Vêtus de jeans, de baskets et de sweat-shirts, ces OS d'un nouveau genre n'ont pas l'air exténués. Mais la moyenne d'âge – environ vingt-cinq ans – semble indiquer qu'ils ne s'éternisent pas dans ces usines tournées.

Dell, le champion de la fabrication à la demande, a trouvé mieux que des robots : des salariés flexibles. « On travaille comme dans un magasin. Tant qu'il y a des clients, on travaille. Normalement, on tourne avec des équipes de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Et de quatre heures à minuit mais s'il y a encore du travail on peut rester jusqu'à deux ou trois heu-

Des coûts qui s'effondrent

RYTHME DE BAISSÉ DES PRIX DES COMPOSANTS

base 100 = juillet



BAISSE SUR SIX MOIS. Depuis l'automne 2000, les prix des composants ont brutalement décroché en raison de la chute de la demande d'ordinateurs.

res du matin », explique un responsable de chaîne. L'Irlande, avec une population jeune, peu syndiquée et des charges sociales et fiscales très faibles, a réussi à concentrer une grande partie de l'industrie d'assemblage en Europe, notamment dans les hautes technologies.

UN AVANTAGE DE COÛT DE 30 %

C'est donc logiquement là que Dell a mis en œuvre son modèle en Europe. Toutes les commandes (la moitié par téléphone, la moitié par Internet) sont immédiatement transmises à l'usine irlandaise. Chaque ordinateur est fabriqué à la demande : taille du boîtier, de l'écran, vitesse du microprocesseur, capacité mémoire, carte graphique, les combinaisons sont infinies.

Dans les deux ou trois heures qui suivent, les composants sont rassemblés pour chaque machine et passent dans les « petites mains » pour être assemblés et immédiatement chargés à bord des camions qui partent chaque

heure vers l'Europe entière. Les fournisseurs de composants réapprovisionnent chaque jour Dell.

« Il faut environ cinq jours entre la prise de commande et la livraison chez le client, contre 51 jours pour nos concurrents – 25 jours dans leurs usines et 25 jours dans leur réseau de distribution. » Résultat : Dell est en mesure de répercuter immédiatement la baisse du coût des composants à ses clients (environ 1 % par semaine à l'heure actuelle), alors que ses concurrents vendent des produits qui intègrent des composants de près de deux mois.

Au total, Dell revendique un avantage de coûts de 30 % sur ses concurrents. Dell a beau jeu de ne pas faire de secret autour de son modèle : aucun de ses concurrents traditionnels ne pourrait se permettre de l'adopter sans perdre la confiance de son réseau de distribution et sans consentir des investissements colossaux.

Cette course à la productivité semble ne jamais devoir s'arrêter. « Chaque employé fabrique aujourd'hui une moyenne de 380 ordinateurs par an, contre 220 en 1996, mais le chiffre d'affaires par employé reste stable, en raison de la baisse du prix des ordinateurs », regrette presque M. Bell. Après avoir laminé les marges du marché des PC, Dell s'attaque à celui des serveurs. Les constructeurs informatiques, qui réalisent aujourd'hui sur ce segment l'essentiel de leurs profits, sont prévenus...

C. Ja.

Grandeur et décadence des assistants de poche

QUAND L'INFORMATIQUE s'enrhume, les gadgets agonisent. Sans vouloir minimiser l'utilité des assistants numériques personnels – comme les Palm, Visor, Psion et autres mini-ordinateurs –, force est de constater que le caractère très démonstratif de ces petits compagnons de poche les rend particulièrement vulnérables au retournement de conjoncture. La star de ce nouveau marché, Palm, le numéro un mondial des ordinateurs de poche avec plus de 50 % de parts de marché et 13 millions de machines vendues, est ainsi tombée de son piédestal en quelques mois. Avec son petit écran et son stylet, l'assistant numérique permet à ses utilisateurs, quand ils ne sont pas au bureau devant leur ordinateur, d'être en permanence en possession de leur carnet d'adresses, de leur agenda, des informations utiles au jour le jour (horaires de cinéma, plans), ou de lire leur journal favori dans le métro.

Encensé lors de son introduction en Bourse en mars 2000, où le titre avait atteint des records de cotation à 150 dollars, Palm voit son action se négocier à moins de 6 dollars depuis plusieurs semaines. La société a annoncé une division par deux de son chiffre d'affaires (entre 140 millions et 160 millions de dollars pour son quatrième trimestre clos en mai, contre 300 millions à 315 millions prévus auparavant).

GUERRE DES PRIX

Son concurrent direct Handspring, fabricant de la gamme Visor, qui utilise le système d'exploitation de Palm, ne fait guère mieux. Il a annoncé, jeudi 7 juin, que son chiffre d'affaires serait lui aussi divisé par deux, entre 60 et 65 millions de dollars, au quatrième trimestre de son exercice fiscal achevé au 30 juin. Il est vrai que ces nouvelles prévisions de résultats constituent quand même une progression par rapport à ceux de 2000. « On attendait une croissance de 50 % à 100 %, on fera plutôt 20 % à 30 % », relativise Roger Kermisch, vice-président de Handspring pour l'Europe.

TROIS QUESTIONS À...

CRAIG BARRETT

1 En présentant les perspectives de résultats trimestriels d'Intel, dont vous êtes le PDG, jeudi 7 juin, vous avez évoqué un léger mieux pour le second semestre. Est-ce le bout du tunnel ?

Malheureusement, non. J'ai simplement indiqué que, traditionnellement, les perspectives pour la deuxième moitié de l'année étaient meilleures, grâce à la rentrée scolaire et aux fêtes de fin d'année. Pour le reste, la visibilité est trop réduite pour que nous puissions nous risquer à des prévisions. Nous ne pouvons que constater la baisse des ventes de PC aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, et l'accroissement du niveau des stocks de nos clients, les constructeurs informatiques. Les caractéris-

tiques de l'industrie des microprocesseurs, avec des chaînes de production très coûteuses et des capacités colossales, ne nous permettent pas de nous ajuster rapidement et conduisent tout le secteur à une véritable guerre des prix.

L'OFFENSIVE DE MICROSOFT

Pour le malheur des sociétés pionnières, l'offensive du géant du logiciel Microsoft sur ce segment de marché commence à porter ses fruits. Après plusieurs échecs retentissants, la nouvelle version de son Windows Pocket PC pour petits ordinateurs séduit les consommateurs. Les ventes d'ordinateurs de poche munis de son système d'exploitation vont bientôt dépasser deux millions d'unités. Pocket PC, version allégée du système d'exploitation destiné aux micro-ordinateurs, équipe l'iPaq de Compaq, le Jornada de Hewlett-Packard et le Cassiopeia de Casio. Chez Compaq, on annonce une progression de 60 % des ventes d'iPaq au deuxième trimestre, avec 450 000 exemplaires.

Laurence Clavère, directrice du marketing international de Palm, prend les choses au sérieux : « Microsoft est plus menaçant que les fois précédentes, mais nous détenons encore 60 % du marché européen, contre 22 % pour les appareils fonctionnant avec Windows ».

C. Ja.

Et l'accélération de la vitesse des microprocesseurs renouvelle sans cesse les besoins des utilisateurs.

3 Vous avez pourtant lancé de nouveaux appareils électroniques, comme des microscopes pour enfants, des webcams ou des lecteurs audio MP3. Vous semblez chercher des relais de croissance.

Non. Nous avons décidé d'investir ces nouveaux marchés pour accélérer la mutation du PC en un véritable cerveau numérique, sur lequel seront connectés tous les appareils électroniques d'un foyer, caméra, appareil photo, lecteur de musique... Le rôle et la place d'Intel nous permettent de projeter cette vision. Mais nous n'avons pas l'intention de devenir un constructeur d'électronique grand public.

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Baccalauréat 2001

tous les corrigés sur le

3617 LMPLUS*

* 3,46 F TTC la minute.

Les marchés, nerveux, redoutent l'intervention de la BCE sur l'euro

L'EURO a enregistré un sursaut face au dollar, mardi 12 juin en début de matinée, à 0,8470 dollar. La monnaie unique européenne était soutenue par des rumeurs d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) sur le marché des changes. La veille, l'euro avait fortement chuté, atteignant son plus bas niveau depuis six mois, à 0,8413 dollar. « Les investisseurs américains achètent du dollar contre l'euro », constate Valérie Plagnol, économiste au CIC. Les analystes du courtier Paresco Futures estiment que si l'euro franchit le seuil de 0,84 dollar, il pourrait rapidement descendre vers 0,8260 dollar.

« Le marché est très nerveux surtout après la publication, ce matin, des statistiques d'inflation en France », indique Eugène Burghardt, responsable de la salle des marchés de la Deutsche Bank à Paris. Les prix à la consommation en France ont grimpé de 0,7 % au mois de mai et de 2,3 % sur un an (contre 1,8 % en avril). La livre est, quant à elle, très affaiblie par la perspective de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro : elle rechutait, mardi, à 1,3692 dollar, son plus bas niveau depuis septembre 1985.



Le groupe sidérurgique Riva a envisagé une OPA sur Usinor

INQUIET de la fusion entre le français Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia, le groupe sidérurgique italien Riva envisagerait de lancer une offre sur le groupe français, selon le quotidien *La Repubblica* du mardi 12 juin. Riva serait épaulé par plusieurs banques italiennes et pourrait lancer son offre, une fois que la Commission européenne aura donné son accord à la fusion des trois groupes d'acier. Le journal précise que le groupe italien a informé le nouveau gouvernement conservateur de Silvio Berlusconi de ses intentions. Riva, interrogé par l'AFP, a reconnu que « le projet Usinor a été en son temps examiné et considéré comme non réalisable ». Un porte-parole affirme que « l'information au sujet d'une prochaine initiative du groupe Riva sur Usinor est dénuée de tout fondement ». Cet épisode intervient au moment où les relations entre la France et l'Italie sont tendues après la prise de participation de 20 % d'EDF dans Montedison. Riva est très proche de Mediobanca, la banque d'affaires actionnaire de Montedison.

Philip Morris va introduire Kraft Foods en Bourse

LE GROUPE américain Philip Morris, numéro un mondial du tabac, devait introduire en Bourse, mercredi 13 juin, sa filiale alimentaire Kraft Foods (34,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000), récemment renforcée par l'acquisition de Nabisco. Au terme de l'opération, Philip Morris détiendra encore 97,7 % des droits de vote. Cette introduction devrait permettre à Kraft d'engranger environ 8 milliards de dollars (9,5 milliards d'euros), ce qui en ferait la deuxième plus importante introduction boursière de l'histoire américaine, après celle d'AT & T Wireless, filiale de téléphonie mobile du groupe de télécommunications AT & T, qui avait atteint 10,6 milliards de dollars en avril 2000.

British Telecom et Deutsche Telekom coopèrent dans l'UMTS

L'OPÉRATEUR de télécommunications britannique, British Telecom (BT), a dévoilé, mardi 12 juin, un protocole d'accord signé avec son homologue allemand, Deutsche Telekom. Tous deux ont décidé de coopérer dans le déploiement de leurs réseaux de téléphonie mobile du futur (UMTS) en Allemagne et en Grande-Bretagne.

BT estime qu'il pourrait ainsi réduire de 30 % ses investissements dans la construction des réseaux. Cet accord intervient une semaine après la décision de l'Autorité de régulation des télécommunications allemande, RegPT, d'autoriser les six opérateurs UMTS en Allemagne à partager les sites radio, les antennes et autres équipements d'infrastructure.

Philips et LG Electronics fusionnent leurs activités de tubes cathodiques

LE GROUPE néerlandais Philips et la société sud-coréenne LG Electronics ont annoncé, mardi, la fusion de leurs activités de tubes cathodiques. Cette opération donnera naissance à une société commune, LG Philips Displays Holding BV, détenue à parité et dotée d'un capital de quatre milliards de dollars.

Elle fabriquera des tubes cathodiques pour les téléviseurs et les micro-ordinateurs et envisage de détenir 29 % du marché avec une capacité annuelle de 80 millions d'unités. La nouvelle entité aura son siège légal au Pays-Bas mais son quartier général à Hongkong. Elle emploiera 36 000 personnes et devrait réaliser un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards de dollars.

Un fonds de pension britannique prêt à voler au secours de Kalisto

NICOLAS GAUME, le PDG emblématique de la société de conception de jeux vidéo, Kalisto, a-t-il trouvé enfin une issue à la situation financière catastrophique dans laquelle il se débat ? La bouée de sauvetage pourrait bien prendre la forme d'un fonds de pension britannique, qui devrait annoncer, mercredi 13 juin, son entrée au capital de l'entreprise bordelaise.

Nicolas Gaume devrait toutefois rester majoritaire à l'issue de l'augmentation de capital. Le jeune PDG de vingt-neuf ans doit absolument rassurer ses actionnaires, quelques jours avant l'assemblée générale dont la date est fixée au 28 juin. En mars, il avait annoncé pour 2000 un chiffre d'affaires de 18,7 millions de francs, loin des 170 millions annoncés, et une perte de 164 millions de francs. — (Corresp.)

Le gouvernement et les électriciens allemands signent leur accord de sortie du nucléaire

Les dix-neuf centrales en activité seraient définitivement arrêtées d'ici à 2020

Le chancelier allemand Gerhard Schröder et les principaux producteurs d'électricité du pays ont ratifié officiellement, lundi 11 juin, l'accord con-

clu en 2000 pour mettre fin à l'utilisation de l'énergie nucléaire civile. L'arrêt des centrales en activité est programmé pour 2020 et le retraitement

des déchets hors du pays sera interdit à partir de 2005. L'alternative au nucléaire (30 % de la production électrique) reste à trouver en Allemagne.

FRANCFORT

de notre correspondant

Le gouvernement allemand et les principaux producteurs d'électricité ont signé, lundi 11 juin, un accord définitif de sortie du nucléaire civil, un an après s'être entendus sur les grandes lignes d'un contrat à peine négocié. Jugé insuffisant par certains écologistes, critiqué par les industriels et l'opposition, le compromis constitue un tournant qualifié d'« historique » par le ministre de l'environnement, l'écologiste Jürgen Trittin. Projet-phare de la coalition au pouvoir, formée par les sociaux-démocrates et les Verts, la loi encadrant l'accord doit encore être approuvée par les parlementaires.

Les dix-neuf centrales nucléaires en activité pourraient être définitivement arrêtées d'ici à 2020. Chaque installation se voit attribuer une durée d'exploitation de trente-deux ans à compter de son démarrage. Les grands groupes énergétiques auront la possibilité de transférer d'une centrale à l'autre les quotas de production affectés à chacune, prolongeant ainsi la

durée de vie d'un réacteur. Autre clause déterminante, le retraitement des déchets hors du territoire allemand sera interdit à compter du 1^{er} juillet 2005. En attendant, les convois aller-retour à destination des usines françaises et britanniques de retraitement, à la Hague et à Sellafield, qui ont repris fin mars, vont alimenter la mobilisation des militants anti-nucléaires. Un lot de déchets à retraiter devait d'ailleurs

arriver mardi à la Hague. Faute de retraitement, stipule l'accord, des solutions seront recherchées pour le stockage à très long terme des déchets en Allemagne, mais les industriels doivent, en attendant, mettre en place un centre provisoire de stockage auprès de chaque réacteur.

Malgré ce compromis, l'accord demeure très contesté. Il est « viable », concède Dietmar Kuhnt, le

président du directoire de RWE, le numéro un de l'électricité allemande. Les industriels ont obtenu l'assurance que les conditions d'exploitation, le cadre réglementaire et la fiscalité sur l'énergie ne seraient pas durcis dans les années à venir. Pour le patron du deuxième producteur allemand, E. ON, Ulrich Hartmann, les industriels doivent « accepter l'objectif d'abandon du nucléaire fixé par le gouvernement ».

Les exportations d'EDF outre-Rhin menacées

L'offensive italienne d'EDF n'est pas appréciée en Allemagne. Le ministre de l'économie du gouvernement Schröder, Werner Müller (sans étiquette), a menacé, lundi 11 juin, d'interdire les exportations d'EDF en Allemagne, pour protéger les producteurs locaux. Ce boycottage serait permis par une nouvelle loi sur l'énergie qui doit être soumise au vote du Parlement dans le courant de l'année. Selon ce texte, déjà adopté en conseil des ministres, l'Etat pourrait refuser les importations d'électricité d'un pays de l'Union européenne qui ne remplit pas les mêmes critères de concurrence. « Actuellement ce sont les entreprises qui décident, mais cela ne doit pas rester ainsi », a ajouté le ministre.

M. Müller a critiqué à plusieurs reprises la lenteur de l'ouverture du marché français de l'électricité. L'Allemagne a ouvert le sien depuis 1998. En 2000, lorsque EDF a pris une participation (de 34,5 % aujourd'hui) dans EnBW, troisième producteur local, le ministre avait même invité la France à privatiser la compagnie publique.

PROMESSE ÉLECTORALE

Le chancelier Gerhard Schröder a réaffirmé lundi l'objectif de ce qui était l'une de ses principales promesses électorales : mettre « un terme clair à l'utilisation de l'énergie nucléaire ». « Nous reviendrons sur cet accord, qui n'est pas irréversible », a menacé pour sa part le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate (CDU-CSU), Friedrich Merz. Car aucune solution de rechange n'a encore été trouvée au nucléaire, qui représente environ un tiers de la production allemande d'électricité.

Philippe Ricard

INITIATIVES TRANSMISSION.
FAIRE FRUCTIFIER SON CAPITAL ET LE TRANSMETTRE INTACT.

Avec Initiatives Transmission, le contrat Numéro 1**

TAUX 5,50%

de l'assurance vie*

vous profitez jusqu'au 31 août d'un taux exceptionnel garanti pour l'année 2001. Avec Initiatives Transmission vous bénéficiez des avantages fiscaux de l'assurance vie et vous vivez vos projets en pensant à ceux que vous aimez.

www.caisse-epargne.fr

CAISSE D'ÉPARGNE

Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?

Initiatives Transmission est un contrat d'assurance vie d'Épargne Vie, société d'assurance vie et de capitalisation régie par le code des assurances. *Taux annuel garanti en 2001 pour toutes nouvelles souscriptions ou versements complémentaires effectués entre le 15 mai et le 31 août. **Hors prélèvements sociaux. ***1 en chiffre d'affaires des contrats d'assurance vie en francs en 1999 et 2000.

Le groupe Amaury abandonne « Aujourd'hui » pour pouvoir quitter les NMPP

L'éditeur, se conformant à une décision de justice, a préféré saborder son titre national pour mettre en place un système autonome de distribution de son quotidien d'Ile-de-France, « Le Parisien ». Ces mesures risquent de se traduire par d'importantes perturbations

LE GROUPE Amaury a mis sa menace à exécution. L'éditeur préfère saborder l'édition nationale, *Aujourd'hui en France*, du quotidien *Le Parisien*, pour être en mesure d'assurer lui-même la distribution de ce dernier sur Paris et sa région (*Le Monde* du 8 juin). « Faut d'un accord avec les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) », l'éditeur se voit « contraint d'arrêter sine die la diffusion d'*Aujourd'hui en France* » (diffusé à 130 000 exemplaires en 2000) à compter de mercredi 13 juin. Il justifie cette décision par l'arrêt, le 6 juin, de la cour d'appel de Paris, qui lui a interdit de maintenir la distribution d'*Aujourd'hui* au sein des NMPP, tout en assurant lui-même la distribution du *Parisien*. Selon la cour, les deux titres n'en font qu'un, même si le premier a une diffusion nationale, tandis que le second est un quotidien régional. Le groupe Amaury ne se pourvoira pas en cassation.

Dès mercredi, le groupe Amaury compte mettre en place son propre dispositif de distribution pour *Le Parisien*, via la Société de distribution et de vente du *Parisien* (SDVP), qui emploie quelque 1 500 person-

nes. *Le Parisien* sera donc le premier quotidien à quitter les NMPP, clé de voûte du système de distribution des journaux en France, créées en 1947 après la Libération.

L'éditeur souhaite augmenter la diffusion de son quotidien d'Ile-de-France, dont les ventes régressent légèrement depuis cinq ans. La disparition progressive de nombreux points de vente en banlieue, tout comme les difficultés de réglage, ont conduit le groupe Amaury à préférer une distribution plus proche du terrain, comme celle choisie par les éditeurs de quotidiens régionaux, en vendant notamment le journal dans les boulangeries et les bureaux de tabac. Une telle initiative doit permettre de faire passer la diffusion de 355 000 exemplaires en 2000 à 400 000 en 2003.

« AUCUNE CONSÉQUENCE SOCIALE »

Jacques Guérin, directeur général de la SNC *Le Parisien*, a annoncé la nouvelle stratégie du groupe lundi 11 juin à l'ensemble du personnel, à l'issue d'un comité d'entreprise extraordinaire. Il a notamment promis que l'arrêt d'*Aujourd'hui* n'aurait « aucune conséquence sociale au plan interne ». Le titre national

emploie une quinzaine de personnes en propre, car il reprend la grande majorité des articles du *Parisien*. M. Guérin espère que la suspension d'*Aujourd'hui*, lancé voilà sept ans et proche de son équilibre financier, sera provisoire. Le groupe souhaite voir *Aujourd'hui* réparaître et revenir au sein des NMPP, avec un nouveau numéro de commission paritaire (*Le Parisien* et *Aujourd'hui* ont actuellement le même).

L'arrêt d'*Aujourd'hui* pourrait avoir des conséquences indirectes

importantes. D'une part, les ambitions du groupe Amaury dans l'imprimerie pourraient être réduites. L'éditeur avait prévu d'investir lourdement dans un nouveau site, à Mitry-Mory (Seine-et-Marne), pour y imprimer *L'Equipe* et *Aujourd'hui*, se réservant le site de Saint-Ouen pour accroître les capacités de tirage et de couleur du *Parisien*. Par ailleurs, le groupe Amaury s'interroge depuis des mois sur son maintien dans les unités décentralisées en province (*Le Monde* du 24 mars).

Un système mis en place en 1947

● **Les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP)** détiennent plus de 80 % du marché de la vente au numéro en France. Elles regroupent cinq coopératives d'éditeurs qui détiennent 51 % du capital. Le groupe Hachette, avec 49 %, est opérateur de l'entreprise. Les NMPP ne sont ni une institution, ni une administration dépendante de l'Etat.

● **Près de 3 500 titres de presse quotidienne et magazine**, soit plus de 2,8 milliards d'exemplaires ont été distribués en 2000 en

France et à l'étranger.

● **Son activité** a généré près de 19 milliards de francs de vente en prix public des titres.

● **Le réseau** comporte 334 dépositaires ou grossistes et 32 000 diffuseurs (dont 1 190 enseignes, comme les Maisons de la presse ou Mag Presse); 830 kiosques; 817 Relay; 2 763 points de vente en grandes surfaces, 800 points de vente spécifiquement quotidiens et 330 points de vente en stations service.

M. Guérin se déclare « prêt à assumer toutes les responsabilités afin que les décisions ne fragilisent en rien le système national de distribution de la presse, ni ne menacent les NMPP ». Pourtant, la fracture existe bel et bien. Malgré une année de négociations et de discussions difficiles, les deux anciens partenaires n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente. Yves Sabouret, directeur général des NMPP, rappelle que *Le Parisien* a « opposé une fin de non-recevoir » à une longue liste de propositions qui restent « toujours valables ».

VIVES RÉACTIONS SYNDICALES

En fait, la perte d'un titre et l'arrêt d'un autre risquent « d'aggraver encore le problème » de la distribution des quotidiens nationaux, un secteur déjà fortement déficitaire au sein des NMPP. Pour ces deux titres, M. Sabouret évalue à 50 millions de francs la perte de marge annuelle pour les NMPP, ce qui pourrait « conduire à mettre en place un plan industriel et social encore plus exigeant aux NMPP ». Il est actuellement prévu de supprimer 797 emplois, sur 2 390, d'ici à 2003.

L'arrêt d'*Aujourd'hui* suscite des réactions syndicales très vives, aussi

bien en interne qu'aux NMPP, ou au syndicat du Livre CGT. Les journalistes SNJ du groupe s'estiment « spectateurs d'un conflit entre le groupe Amaury, les NMPP et le Livre CGT, dont ils ne connaissent pas tous les enjeux, sur lequel ils n'ont aucune prise et dont personne ne peut prévoir la durée ni prédire l'issue ». Les délégués FO de Saint-Ouen « réprovoquent la suspension » d'*Aujourd'hui* et rappellent que « la disparition même provisoire, d'un journal, porte un coup à la démocratie et à une expression pluraliste des opinions ».

« Comment justifier qu'une direction, parce qu'un jugement lui est défavorable, prenne en otage salariés et lecteurs d'un titre ? » se demande la Filpac-CGT, qui critique « l'opacité la plus totale » des discussions entre le groupe et la direction des NMPP, « permettant aux deux parties de se rejeter les responsabilités de la situation ». Les germes d'un conflit musclé sont en place. La Filpac-CGT demande une reprise des négociations sous l'égide du conseil supérieur des messageries, mais appelle à un boycottage des titres du groupe Amaury dès mercredi.

Nicole Vulser

Canal+ prépare une nouvelle grille de programmes en clair « Nulle part ailleurs » sera arrêté, « Les Guignols » resteront

LE 15 JUIN, une page de l'histoire de Canal+ sera tournée : à cette date, « Nulle part ailleurs » (NPA), émission emblématique de la chaîne cryptée, disparaîtra de l'antenne. Pierre Lescure, PDG du Groupe Canal+, aurait donné son aval à la nouvelle grille des programmes élaborée par Michel Denisot, président de la chaîne, et son nouveau directeur des programmes, Alexandre Drubigny. La décision de M. Lescure met un terme définitif à l'ère d'Alain de Greef, concepteur de NPA en 1985.

Outre NPA, toutes les tranches en clair de Canal+ seront remaniées pendant l'été. Elles représentent 20 % du temps d'antenne, et leur coût - 700 millions de francs - a explosé en dix ans. En outre, les programmes cryptés doivent supporter le doublement du prix du football, qui accroît de 450 millions de francs le coût de la grille en 2001-2002, pour la porter à 6,3 milliards de francs.

Comme les syndicats de la chaîne cryptée s'y sont déjà préparés (*Le Monde* du 27 février), cette refonte des programmes aura des répercussions importantes sur les emplois, notamment à la production. Mercredi 13 juin, au comité d'entreprise du groupe, Pierre Lescure pourrait confirmer la suppression de 200 postes, sur un total de 5 000 emplois. Le PDG devrait aussi tenir ses engagements pris en février devant les personnels d'effectuer « ces ajustements d'effectifs sans aucun licenciement dans le groupe ».

Pour la première fois depuis des lustres, c'est Pierre Lescure en personne, revenu pour la circonstance de Los Angeles, siège des studios Universal, qui présidera le comité d'entreprise du groupe Canal+. Plutôt qu'une sèche refonte de la grille en clair accompagnée de son cortège de suppressions de postes, M. Lescure voudrait donner le coup d'envoi à un rebond de Canal+, prolongeant la réorganisation mise en place en décembre 2000.

Dans cette stratégie, l'arrêt de NPA fera figure de symbole.

Depuis ses débuts, l'émission était la vitrine de Canal+ pour recruter des abonnés. Demain, les nouvelles émissions en clair devraient plus servir à exposer l'esprit d'impertinence revendiqué par Canal+ qu'à attirer de nouveaux souscripteurs. Avec plus de 4,5 millions d'abonnés et 10 % de taux de désabonnement, la chaîne cryptée est paradoxalement victime de son succès. Alors que son solde net de recrutement était encore largement positif il y a deux ou trois ans, avec 150 000 abonnés supplémentaires chaque année, Canal+ ne devrait progresser que de 20 000 à 30 000 abonnés en 2001. Désormais, les dirigeants de la chaîne demanderont aux programmes en clair de satisfaire les actuels abonnés, plutôt que d'en conquérir massivement de nouveaux.

200 POSTES SERAIENT SUPPRIMÉS

Dès septembre, Canal+ ne proposera plus un magazine avec différentes rubriques, comme NPA, mais une suite d'émissions agencées comme sur les autres chaînes. Pour marquer la différence avec les années précédentes, la tranche en clair n'aura plus de nom générique. A la rentrée, les téléspectateurs devraient trouver, à partir de 18 h 30, un magazine sur le cinéma, puis un entretien quotidien avec une personnalité dont le format n'est pas encore totalement fixé. Valeurs sûres de Canal+, les « Guignols de l'info » seront toujours à l'antenne en septembre. La grande nouveauté de la chaîne cryptée sera le retour d'Alain Chabat. L'ex-« Nul », devenu acteur et réalisateur, revient pour animer et produire un jeu-spectacle, chaque soir peu après 20 heures.

Les deux autres tranches en clair, le matin et le midi, seront complètement transformées. NPA matin, présentée par Alexandre Devoise, disparaît faute d'audience pour laisser place à des programmes pour les enfants. A midi, Anne Depétrini, Philippe Bonaldi et les autres chroniqueurs s'effacent. Ils devraient être remplacés par une émission de dialogues et de témoignages ani-

mée par l'inusable Philippe Gildas. Enfin, économies obligent, les émissions en direct devraient être minoritaires au sein de la grille en clair.

Ce changement aura un coût social. De 70 à 80 postes pourraient être supprimés au sein de la chaîne cryptée. Les filiales aussi seront concernées. La chaîne d'information en continu i-télévision sera rapprochée de la rédaction de Canal+, et devrait déménager au siège de la maison-mère. A cette occasion, elle pourrait perdre 70 à 80 postes, sur un total de 210 salariés. Philippe Gildas devrait prendre la présidence du directoire d'i-tv tandis que Jean-Claude Paris, ancien dirigeant de Canal+ Belgique, serait nommé directeur général. CanalNumédia, filiale Internet contrôlée à parts égales par Canal+ et Vivendi Net, devrait pour sa part perdre une trentaine de postes, sur un effectif actuel de 200 salariés.

Guy Dutheil

Projet de plan social à « France Soir »

FRANCE SOIR n'a pas paru mardi 12 juin, à la suite d'un mouvement de grève du personnel déclenché dès l'annonce des grandes lignes du projet de restructuration et du plan social que la direction du quotidien, propriété du groupe italien Poligrafici Editoriale, devrait présenter, vendredi 15 juin devant le comité d'entreprise. Sur les 187 salariés restants, elle envisage de supprimer 76 emplois, essentiellement parmi les ouvriers du Livre, à la préparation et à l'imprimerie, et les personnels administratifs.

La rédaction devrait être moins affectée. Depuis que le groupe a racheté le journal pour le franc symbolique à Georges Ghosn en décembre 2000, 45 journalistes sont partis, laissant une équipe réduite à 57 rédacteurs et secrétaires de rédaction épaulés par des jeunes pigistes et stagiaires.

Lors d'une précédente réunion du comité d'entreprise, la direction du titre avait annoncé la mise en œuvre de ce plan, seule « alternative » selon elle, à la solution du

dépôt de bilan. Bien qu'aucune donnée financière n'ait été fournie, le niveau des pertes reste évalué à 10 millions de francs par mois (1,5 million d'euros). Certifiée lors d'un contrôle exercé le 8 juin, la diffusion des exemplaires payés en France est passée de 139 174 exemplaires en 1999 à 115 252 exemplaires en 2000. Ces chiffres ne prennent pas en compte la dégradation enregistrée depuis le 1^{er} janvier pour un journal désormais sous la barre des 100 000 exemplaires.

RELANCE DU TITRE ENVISAGÉE

Malgré cette situation, la direction du groupe italien envisage une relance du titre, avec notamment un projet d'édition parisienne en septembre. Aux salariés, elle a indiqué sa volonté de couvrir les déficits jusqu'à cette période. « Nous ne sommes pas venus pour fermer "France Soir" », continue d'affirmer Giovanni Serafini, directeur général. Appliquant les méthodes mises en œuvre en Italie, elle aurait ajusté au plus près les effectifs avec

les contraintes de la rédaction et de la production.

L'arrêt d'une des deux rotatives a ainsi des conséquences sur l'emploi des ouvriers du Livre. Le secteur de la fabrication, le pré-pressé, est lui aussi directement concerné. Au total, 52 emplois seraient supprimés dans ces secteurs, sur les 76 du plan social. Chacune des deux branches du syndicat CGT a vivement réagi à cette annonce qui, selon elles, remet en cause les accords régionaux incluant des garanties de reclassement signés, en 1999, par Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse ancien propriétaire de *France Soir* avant la cession à Georges Ghosn. De leur côté, les syndicats de journalistes, inquiets d'un niveau d'effectifs incompatible avec la réalisation d'un quotidien, envisagent une campagne de sensibilisation sur l'avenir de la presse parisienne, affectée coup sur coup par les difficultés, non seulement de *France Soir*, mais aussi de *L'Humanité* et d'*Aujourd'hui*.

Michel Delberghe

Le harcèlement sexuel et l'homophobie, tabous publicitaires à la télévision

LA SOCIÉTÉ de travail temporaire Adia, numéro quatre du secteur, pensait profiter pleinement de l'actualité : d'un côté, un projet de loi passé en première lecture à l'Assemblée nationale, le 24 mai, qui crée une sanction pénale pour réprimer le harcèlement moral au travail, de l'autre côté, la Gay and Lesbian Pride, samedi 23 juin, à Paris... Il n'en fallait pas davantage pour remplir la besace des publicitaires de Leagas Delaney, chargés de concevoir une campagne de publicité destinée à faire connaître Adia. Manque de chance, tout ne s'est pas déroulé comme prévu.

Sur les trois spots publicitaires réalisés par Eric Rochant, le réalisateur d'*Un monde sans pitié*, qui signe ici sa première contribution publicitaire, un seul va passer à la télé à partir du 23 juin. Vingt secondes d'une scène noire, tournée mi-mai dans les toilettes du parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Un jeune cadre d'origine africaine qui vient de subir le rire gras et raciste de son supérieur tente de surmonter sa colère. Un de ses collègues, poliment indifférent, lui donne une tape sur l'épaule : « Ah ! Te mine pas pour ça... ces réflexions... là c'est plus bête que méchant... t'es pas le premier et tu seras pas le dernier. Et puis c'est le

boss, alors... faut s'habituer... faut s'habituer. » Mais notre victime n'a pas l'air de vouloir s'habituer. Adia saisit la balle au bond : « Il y a des jours, on trouve le travail insupportable. Il y a des jours, on regrette de ne pas avoir choisi l'intérim. Adia, vous aimerez travailler avec nous. »

« ENGAGEMENT D'AGITATEUR SOCIAL »

Chantage au renouvellement de la mission ou promesses bidon d'embauche, les intérimaires sont parfois encore utilisés comme une main-d'œuvre malléable. Entre certaines agences accusées de classer leurs recrues en fonction de leur origine ethnique, et des statistiques qui affirment que les accidents du travail sont deux fois plus nombreux chez les intérimaires que chez les salariés, le météore de l'intérim n'est pas toujours au beau fixe. Alors, il faut rassurer en trouvant des avantages là où on ne les attend pas. En langage publicitaire, ça donne : l'intérim, c'est la liberté de choix au travail. Ce concept aidera peut-être à redorer le blason entaché de tout un secteur d'activité.

Voilà pour quoi Adia veut militer. Militer pour davantage de tolérance. Même si c'est en suggérant qu'il est préférable de prendre la fuite plutôt que de se battre pour faire entendre sa

voix. Militer contre le regard insistant du cadre supérieur qui lorgne sur la poitrine de la jeune secrétaire. Militer contre les blagues dopées à la testostérone qui font de l'homosexualité l'insulte suprême : « Les gars du siège, ils nous prennent tous pour des homos... et je reste poli. » Adia affirme « son engagement d'agitateur social en choisissant les voies publicitaires pour ouvrir le débat public sur un phénomène social aujourd'hui certainement reconnu, mais peu débattu ». Il utilisera simplement moins de voies publicitaires que prévu.

L'association qui veille à la bonne moralité des publicités télévisées a tranché. D'accord pour dire à la télévision qu'il existe parfois une discrimination raciale au travail. Pas d'accord pour reconnaître que le harcèlement sexuel et l'homophobie sont, aussi, des causes fréquentes de stress et de dégoût dans les entreprises. Les autres spots seront diffusés au cinéma et des annonces seront publiées dans la presse. Les avis du Bureau de vérification de la publicité (BVP), association d'autodiscipline qui regroupe les agences, les annonceurs et les médias, sont impénétrables.

Florence Amalou

Sur les chemins de l'été

Le Monde propose aux amateurs de randonnées une sélection de douze balades familiales pour partir à la découverte de la Corse et des Alpes

Un guide pratique réalisé avec les Editions Milan

jeudi 14 juin

Le Monde

daté 15

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **PERRIER VITTEL FRANCE** : le groupe devait annoncer, mardi 12 juin, en comité central d'entreprise, son intention de céder ses installations thermales de Vittel et Contrexéville. La filiale du groupe suisse Nestlé souhaite se recentrer sur l'embotteillage d'eau minérale. Selon le quotidien *Les Echos*, le groupe Partouche aurait les faveurs de Perrier Vittel France. Le groupe avait déjà cédé, à l'automne 2000, au Club Méditerranée quatre hôtels situés à Vittel.

● **IMMOBILIER** : Nexity, le gérant et principal actionnaire de la Patrimoniale de Levallois Perret, cède trois milliards de francs d'actifs immobiliers (environ 100 000 mètres carrés) à un consortium d'investisseurs composé de fonds américain Peabody (groupe JP Morgan), l'assureur allemand Victoria (Munich Ré), la Caisse des dépôts et consignations, CNP Assurance et Ecureuil-vie.

● **RENAULT** : la CGT reste le premier syndicat du groupe automobile malgré un recul de 4,2 % au cours des élections professionnelles, dont les résultats sur l'ensemble des établissements viennent d'être consolidés. La CGT obtient 37,43 % des voix. En revanche, FO recueille 23,77 % des suffrages, (contre 20,22 % auparavant). La CFDT est à 17,92 % (contre 17,89 %), la CGC à 17,88 % (contre 16,24 %) et la CFTC à 2,6 % (contre 2,57 %). SUD, représentatif dans un seul établissement, a recueilli 0,17 % des voix.

SERVICES

● **MICROSOFT** : la cour d'appel du district de Columbia (Etats-Unis) pourrait rendre, mardi 12 ou vendredi 15 juin, sa décision dans le procès lancé il y a trois ans contre le numéro un mondial des logiciels (*Le Monde* du 2 juin). Elle doit infirmer ou confirmer le démantèlement en deux de la firme de Bill Gates, réclamé par le gouvernement et dix-neuf Etats américains.

● **AOL** : le fournisseur d'accès Internet américain, filiale d'AOL Time Warner, numéro un mondial de la communication, a annoncé qu'il allait former une société commune avec le fabricant d'ordinateurs chinois Legend Holdings, pour fournir des

services interactifs en Chine. Legend détiendra 51 % des parts de la nouvelle entreprise.

● **UNIVERSAL MUSIC/SONY MUSIC** : les deux géants mondiaux de l'édition musicale ont annoncé, lundi, avoir rebaptisé leur plate-forme commune de musique en ligne par abonnement, Duet, en Pressplay.

● **SONERA** : le PDG de l'opérateur de télécommunications finlandais, Kaj-Erik Relander, a annoncé sa démission, lundi 11 juin. Ce départ surprise intervient alors que les critiques fusent sur l'endettement de Sonera et que des négociations sont en cours sur une éventuelle fusion avec le suédois Telia.

FINANCES

● **SNECMA** : Crédit suisse First Boston (CSFB) et le Crédit lyonnais ont été mandatés par le Trésor afin de procéder à la privatisation de la Snecma, dont une partie pourrait être effectuée avant les présidentielles, affirme *La Tribune* mardi.

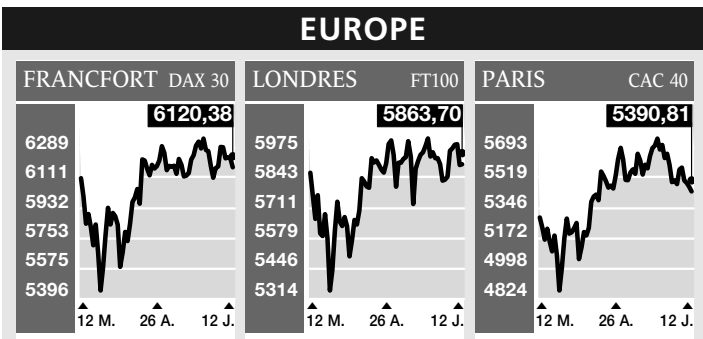
● **EURO** : la Fédération bancaire européenne prévoit que les commerçants arrondiront leur prix « par excès » et non « par défaut », dans l'optique du lancement des pièces et des billets en janvier 2002. Ce phénomène pourrait ajouter 0,4 à un point à l'inflation de la zone euro sur les douze mois qui viennent.

● **LAZARD** : la banque a annoncé, lundi, la fermeture, d'ici à la fin septembre, de ses opérations sur le marché monétaire à Londres. La raison de cette fermeture n'a pas été donnée.

● **SIEMENS** : le groupe d'électronique a lancé, lundi 11 juin, une émission obligataire de 4 milliards d'euros en deux tranches. Le produit de la vente est notamment destiné au refinancement d'emprunts venant à échéance au cours des dix-huit prochains mois.

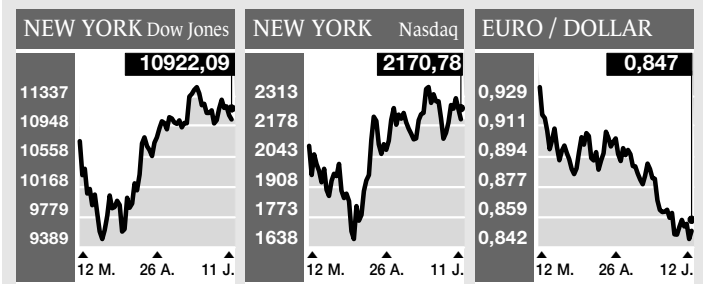
RÉSULTATS

● **TRANSPORT AÉRIEN** : les transporteurs aériens réguliers ont enregistré un bénéfice d'exploitation de 11 milliards de dollars en 2000, a indiqué l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Le trafic régulier a progressé de 8 % par rapport à 1999.



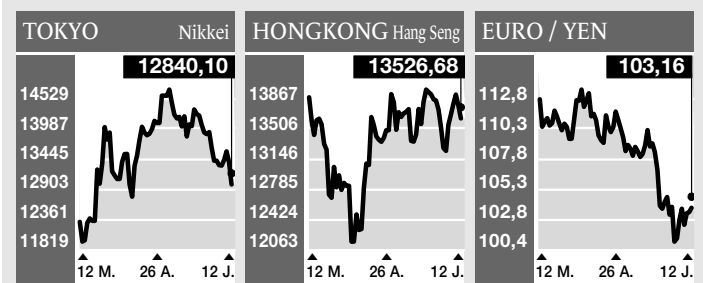
Indice	Cours	Var. %	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	4422,75	-0,05	-7,32
EUROPE STOXX 50	4217,75	-0,06	-7,45
EUROPE EURO STOXX 324	365,61	-0,10	-6,68
EUROPE STOXX 653	338,43	-0,16	-5,94
PARIS CAC 40	5390,81	-0,51	-9,04
PARIS MIDCAC
PARIS SBF 120	3688,57	-0,51	-8,30
PARIS SBF 250
PARIS SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM AEX	578,66	-0,55	-9,24
BRUXELLES BEL 20	2859,91	0,12	-5,44
FRANCFORT DAX 30	6120,38	-0,69	-4,87
LONDRES FTSE 100	5863,70	0,05	-5,77
MADRID STOCK EXCHANGE	9558,70	-0,50	4,93
MILAN MIBTEL 30	38581,00	-0,21	-11,75
ZURICH SPI	7464	-0,47	-8,25

AMÉRIQUES



Indice	Cours	Var. %	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10922,09	-0,50	1,25
ÉTATS-UNIS S&P 500	1254,39	-0,84	-4,99
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	2170,78	-2	-12,13
TORONTO TSE INDEX	8091,82	-0,45	-9,42
SAO PAULO BOVESPA	15224,19	-0,23
MEXICO BOLSA	381,37	-0,85	20,69
BUENOS AIRES MERVAL	445,51	-1,30	6,90
SANTIAGO IPSA GENERAL
CARACAS CAPITAL GENERAL	7621,10	0,08	11,66

ASIE - PACIFIQUE



Indice	Cours	Var. %	Var. %
Zone Asie NIKKEI 225	12840,10	-2,92	-6,86
HONGKONG HANG SENG	13526,68	-1,09	-10,39
SINGAPOUR STRAITS TIMES	1673,63	-0,73	-13,14
SÉOUL COMPOSITE INDEX	75,08	-0,25	18,52
SYDNEY ALL ORDINARIES	3335,10	-0,90	5,72
BANGKOK SET	21,33	0,09	14,49
BOMBAY SENSITIVE INDEX	3485,80	-0,67	-12,24
WELLINGTON NZSE-40	2054,78	-0,28	8,05

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 cédait 0,39 %, dans les premiers échanges du mardi 12 juin, pour atteindre 5 397,46 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé, lundi 11 juin, sur un repli de 0,39 %, pour s'établir à 5 418,47 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières de la place allemande, l'indice Dax reculait de 0,46 %, mardi au matin, à 6 134,10 points. La Bourse de Francfort avait terminé sur une baisse de 0,40 %, lundi, selon l'indice de référence, qui s'établissait à 6 162,74 points.

LONDRES

THERMOMÈTRE de la place financière britannique, l'indice Footsie cédait 0,15 %, mardi au matin, à 5 852,00 points. Cet indice avait terminé la séance de la veille en nette baisse, de 1,51 %, affichant 5 860,5 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en forte baisse mardi, les investisseurs apparaissant préoccupés par les effets du ralentissement économique japonais sur les grandes sociétés de la cote. L'indice Nikkei 225 a fini en repli de 2,92 %, à 12 840,10 points. L'indice Topix, qui regroupe la totalité des valeurs du premier marché, a abandonné 2,79 %, à 1 273,21 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se sont repliés, lundi 11 juin, la baisse affectant particulièrement les valeurs de technologie. L'indice Nasdaq a perdu 2 %, à 2 170,78 points. Les actions de fabricants de semi-conducteurs et des équipementiers de réseaux ont mené la baisse sur le marché, devenu plus volatil à l'approche de l'expiration trimestrielle, vendredi, d'options sur des indices et des actions. Principal indicateur de Wall Street, le Dow Jones a aussi cédé 0,50 % à 10 922,09 points. L'indice élargi Standard and Poor's 500 a reculé de 0,84 %, à 1 254,39 points. L'action American Express a fini en hausse de 1,02 %, tandis que le titre Morgan Stanley perdait 3,62 %, à la suite d'indications selon lesquelles les deux groupes financiers mènent des discussions en vue d'une possible fusion.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se détendait, mardi 12 juin dans les premières transactions. L'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans affichait un taux de 5,18 %. Le Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,05 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible face au billet vert, mardi matin, à 0,8433 dollar. Le yen reculait à nouveau face à la devise américaine, à 121,85 pour un dollar.

ÉCONOMIE

Le gouvernement japonais favorable à un assouplissement monétaire

LE GOUVERNEMENT japonais a augmenté, mardi 12 juin, la pression sur la Banque du Japon, afin de l'inciter à faire un nouveau geste d'assouplissement monétaire. Le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, a déclaré, lors d'une conférence, espérer que le gouverneur Masaru Hayami et les neuf membres du comité de politique monétaire, qui doivent se réunir jeudi, adopteront de nouvelles mesures destinées à stimuler l'économie. « Le gouverneur considère les développements économiques actuels comme graves et j'espère donc qu'il prendra des mesures », a déclaré M. Shiokawa. Selon les statistiques publiées lundi 11 juin, le PIB du Japon a reculé de 0,2 % au premier trimestre par rapport aux trois mois précédents, en raison d'une baisse des investissements et exportations et d'une stagnation de la consommation. « Je pense que la faiblesse actuelle de l'économie n'est que passagère », a toutefois estimé M. Shiokawa. Le ministre des finances exclut pour l'instant d'adopter des mesures de relance budgétaire pour soutenir l'économie.

FRANCE : les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 %, en mai, soit la plus forte augmentation de ces dernières années. Sur un an, leur progression s'élève à 2,3 %, contre 1,8 % en avril, selon les données provisoires publiées mardi par l'Insee.

Le ministère de l'économie a revu en baisse, à 2,4 %, la prévision de croissance en France pour 2001, contre 2,7 % précédemment, selon le quotidien *Libération* du 12 juin. Le secrétariat d'Etat au budget estime que les 2,7 % de croissance évoqués le 6 juin à l'Assemblée nationale par le ministre de l'économie, Laurent Fabius, sont trop optimistes. Le gouvernement avait envisagé initialement une croissance de 3,1 %.

ALLEMAGNE : l'Allemagne a enregistré en avril un excédent commercial de 5,2 milliards d'euros, contre un excédent de 5,1 milliards d'euros au cours du même mois en 2000, soit une hausse de 1,96 %, selon des chiffres publiés mardi 12 juin par l'Office fédéral des statistiques. Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'Allemagne a exporté des biens pour 212,4 milliards d'euros, en hausse de 14,3 % sur un an, et

importé des biens pour 187,3 milliards d'euros (+13,5 %).

Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,5 % en mai comparé à avril, ce qui porte leur hausse à 3,5 % sur un an, selon des chiffres définitifs publiés mardi par l'Office fédéral des statistiques.

GRANDE-BRETAGNE : les prix à la production ont augmenté, en mai, de 0,3 % par rapport à avril et de 0,6 % en glissement annuel, selon l'Institut national des statistiques.

PAYS-BAS : la production industrielle aux Pays-Bas a baissé de 1 % en avril par rapport à mars, en données corrigées des variations saisonnières, mais a augmenté de 0,2 % en glissement annuel, selon les chiffres provisoires de l'Office central des statistiques.

CHANGES : les volumes traités sur les marchés des changes ont baissé en 2000 pour la première fois depuis l'abandon des taux de changes fixes dans les années 1970, écrit la Banque des règlements internationaux dans son rapport annuel. Le lancement de l'euro en 1999, qui a d'un seul coup supprimé une dizaine de devises et environ 8 % du chiffre d'affaires mondial du marché des professionnels des changes, est, selon la BRI, à l'origine de cette chute des volumes.

MAROC : l'économie marocaine devrait connaître en 2001 un taux de croissance de 6,5 % au lieu des 8,1 % prévus initialement, en raison de la sécheresse, indique un document du ministère des finances. La sécheresse est de plus en plus considérée par l'exécutif marocain comme une « donnée structurelle » de l'économie.

FMI : le Fonds monétaire international (FMI) a donné son accord lundi à un crédit-relais de 249 millions de dollars (295,41 milliards d'euros) à la République fédérale de Yougoslavie, a annoncé l'institution. « Les autorités yougoslaves ont amorcé un engagement résolu et rapide sur la tâche difficile de reconstruire une économie dévastée », a noté Stanley Fischer, directeur général adjoint du FMI.

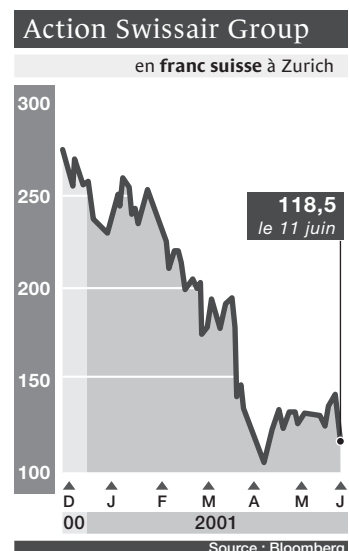
PÉTROLE : les cours du brut se sont appréciés lundi sur le marché à terme de New York, pour atteindre 29,04 dollars contre 28,33 dollars. Inquiets à la fois des tensions au Proche-Orient et des difficultés d'approvisionnement sur le marché américain, les marchés pétroliers font preuve d'une très grande nervosité.

VALEUR DU JOUR

Swissair reste volatil

POUR LA DEUXIÈME séance d'affilée, le titre Swissair a cédé du terrain de façon sensible, lundi 12 juin, à la Bourse de Zurich. Après avoir déjà abandonné 5,29 % à la veille du week-end, l'action du transporteur aérien suisse, à 118,50 francs suisses, a perdu 11,75 %. De nouvelles rumeurs sur la santé financière de l'entreprise sont à l'origine de ce recul alors qu'une semaine plus tôt la simple évocation par le nouveau président du conseil d'administration de Swissair, Mario Corti, d'un retour (à terme) à une situation équilibrée, avait propulsé le titre à 140 francs suisses.

Aujourd'hui, ce sont des informations publiées à la veille du week-end et relayées par la presse dominicale suisse, selon lesquelles le cours de l'action devait se situer entre 70 et 40 francs suisses, qui ont entraîné la baisse du titre. La banque néerlandaise ABN Amro fait partie de ceux qui pensent que le titre ne vaut que 70 francs. ABN Amro, qui s'est porté vendeur sur le titre, s'attend à ce que la perte de Swissair Group en 2001 soit au moins aussi élevée que les 769 millions de francs suisses estimés en 2000, les pertes des compagnies affiliées étant aussi du même ordre qu'en 2000. Pour la banque néerlandaise, l'économie mondiale ralentit et la position faible en terme de concurrence occupée par les différentes activités aériennes contrebalancent les efforts de restructuration. Par ailleurs, la compagnie aérienne a démenti vouloir réduire son capital et ajouté que l'objectif



restait d'enregistrer des résultats positifs cette année, même s'il est difficile d'établir des prévisions. Les analystes sont désormais convaincus que tant que le problème posé par les filiales françaises de Swissair (AOM-Air Liberté) ainsi que celui posé par Sabena ne seront pas résolus, le titre Swissair continuera à faire preuve d'une grande volatilité. Certains font valoir que, contrairement aux rumeurs, l'entreprise n'est pas au bord du dépôt de bilan : Swissair a réussi à obtenir sans difficultés auprès d'un pool bancaire une ligne de crédit de un milliard de francs suisses et vient de vendre au groupe singapourien Raffles sa chaîne hôtelière pour 400 millions de francs suisses (*Le Monde* du 20 avril).

François Bostnavaron

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,4544
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	COUR. SUÉDOISE.....	7,9535
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	COUR. SUISSA.....	9,3110
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	DOLLAR AUSTRALIEN.....	34,0480
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	DOLLAR CANADIEN.....	1,2884
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	DOLLAR HONGKONG.....	6,6244
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0236
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FORINT HONGROIS.....	250,1500
MARKKA FINLAND.....	5,94573	LEU ROUMAIN.....	24555
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	ZLOTY POLONAIS.....	3,3760

Cours de change croisés						
12/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,82119	0,84725	0,12915	1,37675	0,55658
YEN.....	121,77500	103,16500	15,72500	167,63000	67,76500
EURO.....	1,18029	0,96932	0,15245	1,62510	0,65685
FRANC.....	7,74310	6,35855	6,55957	10,65875	4,30790
LIVRE.....	0,72635	0,59655	0,61535	0,09380	0,40425
FRANC SUISSE.....	1,79670	1,47575	1,52250	0,23205	2,47380

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,53	4,36	5,18	5,73
ALLEMAGNE.....	4,49	4,45	5,05	5,63
GDE-BRETAG.....	4,87	5,06	5,13	4,98
ITALIE.....	4,49	4,40	5,42	6,03
JAPON.....	0,03	0,01	1,22	2,24
ÉTATS-UNIS.....	4,03	3,61	5,29	5,68
SUISSE.....	3,25	3,01	3,42	4,16
PAYS-BAS.....	4,46	4,40	5,21	5,68

Matières premières

En dollars	Cours 11/06	Var. % 08/06
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1634,50	-0,15
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1492,50	-0,37
PLOMB 3 MOIS.....	456	-0,22
ETAIN 3 MOIS.....	4881	-0,39
ZINC 3 MOIS.....	922	-0,32
NICKEL 3 MOIS.....	6885	-0,79
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,34	-0,12
PLATINE A TERME.....	160161,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	260,75	-0,38
MAIS (CHICAGO).....	198,25	-0,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	171	-0,29
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	930	-0,75
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 9h57	Volume 12/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	6963	88,30	88,15
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 11/06	Var. % 08/06
BRENT (LONDRES).....	29,57
WTI (NEW YORK).....	0,29	-0,03
LIGHT SWEET CRUDE.....	28,94	+1,79

Or

En euros	Cours 11/06	Var. % 08/06
OR FIN KILO BARRE.....	10250	+1,79
OR FIN LINGOT.....	10300	+2,28
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	58,20	+3,19
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58,30	+1,22
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57,60
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	180

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Banca di Roma a reculé de 2,60 % à la Bourse de Milan, lundi 11 juin, à 4,08 euros. La banque avait annoncé, vendredi, la démission de son numéro deux Carlo Salvadori pour des « raisons exclusivement personnelles ».

L'action Lloyds TSB a terminé en baisse de 4,41%, lundi, à la Bourse de Londres, à 714,5 pence, à la suite d'une information selon laquelle la banque serait prête, à cause de la résistance des autorités de surveillance, à abandonner son projet de fusion avec Abbey National.

Le titre HSBC a terminé sur un recul de 2,62 %, lundi, à la Bourse de Londres, à 891 pence. Les analystes de SG Securities ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfice pour le premier groupe bancaire mondial, et maintenu leur

recommandation de vente. Le titre Zeltia a progressé de 2,99 %, lundi à la Bourse de Madrid, atteignant 12,75 euros. Le groupe de biotechnologies a reçu de nouvelles autorisations pour la commercialisation de ses produits dans l'Union européenne.

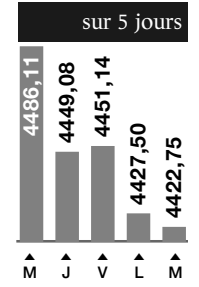
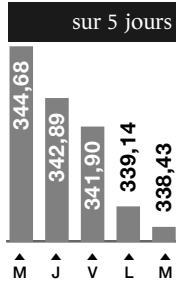
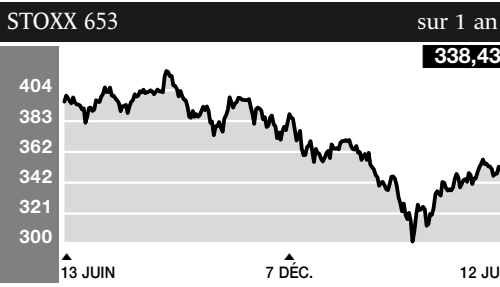


Tableau de données financières pour SODEXHO ALLIANZ, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Tableau de données financières pour CARLSBERG AS-A, COCA COLA HBC, DANISCO, etc.

Tableau de données financières pour VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

Tableau de données financières pour METRO, NEXT PLC, PINAULT PRINT, etc.

12/06 10h08

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur AUTOMOBILE.

BANQUES

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur BANQUES.

PRODUITS DE BASE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur PRODUITS DE BASE.

CHIMIE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur CHIMIE.

12/06 10h08

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur CONGLOMÉRATS.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur TÉLÉCOMMUNICATIONS.

CONSTRUCTION

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur CONSTRUCTION.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur CONSOMMATION CYCLIQUE.

PHARMACIE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur PHARMACIE.

ÉNERGIE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur ÉNERGIE.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur BIENS D'ÉQUIPEMENT.

ASSURANCES

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur ASSURANCES.

MEDIAS

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur MEDIAS.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur BIENS DE CONSOMMATION.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur COMMERCE DISTRIBUTION.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur HAUTE TECHNOLOGIE.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur SERVICES COLLECTIFS.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur EURO NOUVEAU MARCHÉ.

BRUXELLES

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur BRUXELLES.

FRANCFORT

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur FRANCFORT.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

Publicité pour la Volkswagen Bora Break, montrant l'image du véhicule et le slogan 'On devrait toujours pouvoir maîtriser sa trajectoire.'

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur SERVICES FINANCIERS.

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur SERVICES FINANCIERS.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur SERVICES FINANCIERS.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur SERVICES FINANCIERS.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur ALIMENTATION ET BOISSON.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des cours en euros et variations pour le secteur ALIMENTATION ET BOISSON.

VALEURS FRANCE

L'action Alcatel gagnait 0,65 %, mardi 12 juin dans les premiers échanges, à 29,59 euros. Le prix d'introduction de sa filiale de câbles Nexans devait être rendu public dans la journée, en vue du début de la cotation du titre Nexans, mercredi. Selon La Tribune de mardi, l'offre aurait été souscrite 2,5 fois par les investisseurs institutionnels.

Le titre GFI Informatique cédait 1,39 %, mardi matin, à 24,75 euros. La société de services informatiques a annoncé une hausse de 29,5 % de son résultat d'exploitation au premier trimestre, à 13,9 millions d'euros. Le résultat net par action atteint 0,19 euro, contre 0,16 euro au premier trimestre 2000.

L'action M6-Métropole Télévision perdait 1,98 %, mardi matin, à 28,75 euros. M6 est la seule chaîne hertzienne dont la part d'audience a progressé en mai, selon Médiamétrie. La part de marché de M6 est passée à 16,7 % en mai, contre 14 % en avril, et 12,5 % en mai 2000.

Les titres de l'agence Web Integra et du spécialiste des cartes de téléphone Intercall sont suspendus de cotation jusqu'à nouvel avis. Lundi, des projets d'offre de rachat ont été déposés par la société de services américaine Genuity pour Integra, et par le fournisseur d'accès internet Liberty Surf pour Intercall.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 12 JUIN Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Montant coupon (1)

Main table of stock prices for France, listing various companies and their values in euros and francs.

Main table of stock prices for Europe, listing various companies and their values in euros and francs.

Table of international stock prices, listing various companies and their values in euros and francs.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 11 JUIN
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of new market stock prices, listing various companies and their values in euros and francs.

Main table of stock prices for the new market, listing various companies and their values in euros and francs.

Main table of stock prices for the second market, listing various companies and their values in euros and francs.

Table of second market stock prices, listing various companies and their values in euros and francs.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 11 juin

Table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their values in euros and francs.

Main table of SICAV and FCP prices, listing various funds and their values in euros and francs.

Main table of fund prices, listing various funds and their values in euros and francs.

Table of fund prices, listing various funds and their values in euros and francs.

LÉGENDE
* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

DISPARITIONS

Cardinal Pierre Eyt

Un homme chaleureux, un théologien rigoureux et libre

L'ARCHEVÊQUE de Bordeaux, le cardinal Pierre Eyt, est mort lundi 11 juin des suites d'un cancer.

Né à Laruns (Pyrénées-Atlantiques) le 4 juin 1934, élève au lycée Michel-Montaigne de Bordeaux, étudiant à l'Institut catholique de Toulouse, Pierre Eyt avait toutes les qualités de l'homme du Sud-Ouest, affable, pragmatique, sans forfanterie. De l'homme d'Eglise également : il passait pour un théologien rigoureux, un intellectuel exigeant et subtil, un évêque fidèle, mais non servile.

Ordonné prêtre à Bayonne le 29 juin 1961, docteur en théologie - après ses études à l'université grégorienne de Rome 8, Pierre Eyt fait sa thèse sur l'histoire de la théologie au temps de Luther, avant d'enseigner lui-même à l'Institut catholique de Toulouse, dont il devient recteur en 1975. Soucieux de compétences toujours plus grandes dans l'Eglise, il poursuit sa carrière à l'Institut catholique de Paris, qu'il dirigera aussi à partir de 1981, jusqu'à sa nomination, en 1986, comme archevêque de Bordeaux.

Il y a le Pierre Eyt béarnais, aquitain, mais aussi le Romain. Il a toujours su nouer avec Jean Paul II et la Curie romaine des rapports à la fois de déférence et de distance. Les premiers valent à ce théologien sûr et modéré d'être remarqué par le pape et la congrégation pour la doctrine de la foi. Jean Paul II l'a suffisamment en estime pour le nommer secrétaire spécial du synode des évêques sur les laïcs en 1987, puis membre du synode des évêques européens en 1991 et de celui de 1994 sur la vie consacrée.

Cette ascension romaine lui vaut d'entrer à la Commission théologique internationale, celle qui assiste le cardinal Josef Ratzinger, préfet et gardien de la doctrine romaine, à la succession duquel Mgr Eyt

a souvent été promis par la rumeur. Ses collaborations à la *Nouvelle Revue théologique* (Louvain) et à la revue *Communio*, fondée par Hans-Urs von Balthasar, manifestent son exigence - dans la ligne de Jean Paul II - d'une plus grande affirmation catholique dans la société civile.

Mais, s'il est d'une grande orthodoxie romaine et rompt volontiers des lances avec les théologiens contestataires, comme l'Allemand Eugen Drewermann (dans une tribune du *Monde* du 9 avril 1993), Mgr Eyt exprime aussi, à l'occasion, son inquiétude devant certaines formes de centralisme et de raidissement dogmatique dans l'Eglise. Il adresse ses critiques de manière telle qu'il s'attire une réputation - excessive - de libéral et de progressiste dans quelques cercles parmi les plus conservateurs de la Curie romaine.

VOLONTIERS NON CONFORMISTE

En novembre 1997, pas moins de sept congrégations et conseils pontificaux publient, avec l'accord du pape, une instruction très ferme et restrictive sur le rôle des laïcs, pressés de se soumettre à la suprématie du clergé. Cela provoque une levée de boucliers dans les Eglises allemande et française en particulier. Le cardinal Eyt, président de la commission doctrinale de l'épiscopat, regrette publiquement le « climat de défiance » ainsi créé par le rappel à l'ordre romain.

De même, en 1998, dans la polémique créée par la publication d'une Bible qualifiée d'« antijuvive » par la Licra, qui poursuivra ses traducteurs, Pierre Eyt proteste contre l'imprimatur imprudemment accordé par les évêques congolais sans consulter leurs collègues français. En septembre 2000, chargé de rédiger la préface du document du cardinal Ratzinger

Dominus Jesus, il ne dissimule pas sa crainte qu'une telle thèse, réaffirmant que l'Eglise catholique seule a la « plénitude » des moyens du salut, provoque une grave polémique. Pronostic largement vérifié.

Volontiers non conformiste, mais ne cherchant jamais la provocation, Pierre Eyt accorde sa première interview de cardinal - il est nommé par le pape au Sacré Collège le 26 novembre 1994 - à... *L'Humanité*. Dès son arrivée à Bordeaux, en 1986, il avait donné asile à des réfugiés kurdes dans les locaux de l'archevêché. En novembre 1998, on le retrouve en train de soutenir une action de vingt étrangers sans papiers, grévistes de la faim, occupant l'église Saint-Paul. Pour eux, il réclame une régularisation générale. Quelques mois plus tôt, à la fin du procès Papon, il avait répété qu'« il y a au-dessus de tout - au-dessus de l'Etat - une loi morale qui oblige à l'objection, dans certains cas à la désobéissance, voire à la résistance ».

Le cardinal Pierre Eyt fait partie de ces évêques qui soutiennent le plus constamment l'effort de « repentance » pour les torts commis contre les juifs, ou qui luttent contre la montée des idées du Front national, ou qui appellent sans arrêt les hommes politiques à leur devoir éthique. Il est aussi de ceux qui militeront contre le pacs, s'inquiétant de la « décomposition de l'intelligentsia française » et d'une « dérive de la laïcité », qui fait des défenseurs de la différenciation sexuelle et du droit de l'enfant à un père et à une mère les ultimes représentants d'une morale obscurantiste et attardée. Jusqu'au bout, il se sera montré un homme d'appareil loyal et courageux, un intellectuel libre.

Henri Tincq

Josée Doyère

Journaliste au « Monde » de 1954 à 1995

CETTE FOIS, la première, Josée, qui avait pris sa retraite en 1995 après quarante ans de *Monde*, nous a vraiment fait beaucoup de peine. Samedi 9 juin, Josée Doyère, « Mamie Jo » comme certains l'appelaient, hospitalisée depuis un mois à Paris, est morte d'un arrêt cardiaque, durant son sommeil.

Elle est née Marie-Joséphine Moreau le 10 mai 1931, dans le quatrième arrondissement de Paris, d'un père breton et d'une mère auvergnate. « Je suis un pur produit statistique, 50 % bretonne et 50 % auvergnate », aimait-elle à dire, elle qui guettait les occasions de se ressourcer dans sa ferme familiale de Lignat, en Auvergne, dans la riche plaine de la Limagne. Pourtant, c'est à Paris que Marie-Joséphine Moreau, après son baccalauréat, suit une année de droit. Bonne de curé à treize ans, il lui suffit d'entendre un jour un prêtre fustiger, dans une église parisienne, Maurice Thorez, pour qu'elle rompe à tout jamais avec l'Eglise catholique. Elle accumule les petits boulots. Quand elle s'ennuie, elle fabrique des cocottes en papier qu'elle ressort chaque matin de son tiroir, histoire de montrer à son employeur son ennui... Dès qu'elle a le temps, elle court sur les planches et s'adonne à sa vraie passion, le théâtre.

En 1954, Marie-Joséphine Moreau entre au *Monde*, rue des Italiens, au secrétariat d'Hubert Beuve-Méry. Elle se révèle une redoutable correctrice de fautes d'orthographe, impitoyable pour traquer les erreurs d'accent, apte en tout cas « à remettre en français de la bouillie de chat », selon sa formule. Peu à peu, Josée étend son territoire : à des traductions pour « Le Monde des livres », elle ajoute des notices bibliographiques pour « Le Monde de l'économie ». En 1957, elle épouse un photographe, Alain Doyère, dont elle aura une fille, Valérie. En

1968, Josée fait le grand saut et devient journaliste. Le poste qu'on lui propose ne l'enchanté pas. Elle est affectée au service économique. Or, elle « déteste l'économie ». Elle croit s'y installer « en camping », en attendant mieux. Elle y restera vingt-six ans, au prix de franches explications avec ses chefs de services, y compris Gilbert Mathieu, pour lequel elle nourrit une vraie admiration. Marie-Joséphine devient Josée et change son personnage. Quand elle reçoit sa carte de presse, elle coupe ses longs cheveux noirs et se teint en blonde...

UN JOURNALISME RIGoureux

A « l'éco », Josée se frotte à tout, sans rechigner à la tâche : au social, à la macro-économie, à l'international. A une époque où le journalisme est bien peu féminisé, Josée combat le « machisme » de ses confrères, leur explique qu'ils ne sont pas les seuls à bien manier la plume et refuse que les femmes soient cantonnées aux rubriques « femmes ». Elle se fait sa place et donne l'exemple d'un journalisme rigoureux, amoureux des faits, qu'elle distingue soigneusement des commentaires. Elle fait la guerre à « la communication », dit-elle, et à ces « attachées de presse qui se prennent pour des vedettes alors qu'elles ne connaissent même pas leur métier ». La légende dit que certaines d'entre elles, trop rudoisées, ont même changé de métier...

Josée Doyère se spécialise dans les rubriques consommation et logement. La loi de 1948 et les cheminements de l'aide personnalisée au logement n'ont aucun secret pour elle. Dans les conférences de presse, munie de son vite célèbre cendrier portable, cette boulimique de Gitanes en remonte souvent aux ministres. Elle préside l'Association des journalistes de l'information

sur le bâtiment (Ajibat). En 1975, année de son divorce, elle publie *Le Combat des consommateurs* et guerroye au micro d'Anne Gaillard, sur France Inter, contre certains distributeurs ou surtout ces « sorciers » de la publicité... Au journal, Josée est une figure. Le soir du 10 mai 1981, elle travaille sur l'élection de François Mitterrand et sable le champagne. « Au moins tu avoues ton penchant ! », lui lance un confrère narquois. « Non, réplique-t-elle imperturbable, j'ai cinquante ans. »

En 1991, nouveau changement, Josée Doyère devient chef adjoint du service économique, aux côtés d'Erik Izraëlewicz d'abord, puis à mes côtés. Là, elle continue à se dévouer, sans compter son temps, pour « ce foutu journal », sentant l'ambiance du service, grondant parfois, confessant si nécessaire. Redoutable lectrice, elle est à l'écoute des coups de cœur et des coups de blues, patiente et disponible. Elle écrit aussi dans le supplément économique des chroniques d'humeur où elle ferraille avec humour contre ses cibles favorites, comme les technocrates et les banquiers. Entre deux cris de colère et trois anecdotes de la vie quotidienne, elle n'hésite pas à glisser sa recette de purée de pommes de terre... En juin 1994, un an avant sa retraite, Josée Doyère est nommée « tuteur », pour aider à la formation des jeunes embauchés. Elle s'y donne avec cœur, avec ce mélange de passion et de méthode que lui avaient appris les puzzles qu'elle faisait chez elle. Et avec la tendresse un peu rugueuse que jusqu'au bout elle témoigna aux siens.

Michel Noblecourt

[Josée Doyère avait mis toutes ses convictions et sa tendresse au service de ce journal. *Le Monde* présente à sa fille et à ses proches ses sincères condoléances. J.-M. C.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marielle LIFSHITZ
et
Ted KEIM

ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Adam, Barnet KEIM,

le 10 juin 2001, à Chicago, Illinois.

2451 North Seminary,
Chicago, Illinois 60614. USA.

Anniversaires de naissance

- Très bon anniversaire,

Antoine.

Bravo pour ton diplôme.

Affection, amour de
Viroflay. Duroc. Richmond. Toulouse.

Diane,

Joyeux anniversaire, pour tes dix-huit ans.

Reste libre, curieuse et indocile.

Nous t'aimons.

Maman, Alain, Hélène.

Décès

- Caen. Paris. Chambéry. Valenciennes.

Mme Jean BRÉHIER,
née Simone DUBIEF,

a rejoint son époux, dans la paix du Seigneur, le 10 juin 2001.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Bréhier, Calloud, Dubief.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean de Caen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde » NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

- M. Henri Cazalot,
M. et Mme Christian Cazalot,
M. Eric Cazalot,
M. Roger Biraben,
Mlles Marie-Louise et Jeanne Biraben,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Solange CAZALOT,
née BIRABEN,

survenu dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 juin 2001, à 17 h 30, en l'église de Fontenay-le-Fleury.

2, square René-Dorme,
78330 Fontenay-le-Fleury.

- Valérie et Alain,
Ses proches,
Famille et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Josée DOYÈRE,
née Marie-Joséphine MOREAU,

survenu à Paris, le 9 juin 2001, à l'âge de soixante-dix ans.

On se réunira, pour la levée du corps, le jeudi 14 juin, de 9 h 30 à 10 h 15, en l'amphithéâtre Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris-12^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Martres-d'Arrière (Puy-de-Dôme), le même jour, vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

51, rue du Rocher,
75008 Paris.
(Lire ci-dessus)

- Geneviève Gavalda, née Veidig, sa femme,
Gilles, Nicolas et Virginie, ses enfants,
Camille Gavalda-Deix, sa petite-fille,
ont le regret de faire part de la disparition de

Christian GAVALDA,
professeur émérite de droit
de l'université Paris-I -
Panthéon-Sorbonne,
ancien directeur du CRDA,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
ancien membre

du Conseil supérieur de la magistrature,

survenue à son domicile, le samedi 9 juin 2001.

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Sulpice.

Que ses parents et amis qui sont croyants aient une pensée religieuse pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Le directeur,
Et les personnels de l'Institut national des sciences de l'univers et du département des sciences de l'univers du Centre national de la recherche scientifique
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain GUILLE,
directeur

de l'Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer,
survenu le 4 juin 2001.

Les obsèques ont eu lieu, le samedi 9 juin, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

La thèse de doctorat ès-sciences d'Alain Guille, soutenue en 1969, fut consacrée à l'étude des peuplements marins des côtes catalanes. Il devint alors sous-directeur du laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer avant d'être nommé, en 1973, au Muséum national d'histoire naturelle. Directeur d'une unité associée au CNRS consacrée à l'étude de la biologie des organismes marins de 1986 à 1988, il fut aussi l'organisateur de nombreuses campagnes océanographiques aux Kerguelen, en Nouvelle-Calédonie et au Brésil. Administrateur efficace, il a exercé les fonctions de chargé de mission au PIRO (Programme interdisciplinaire de recherches en océanographie) puis à l'INSU, dont il fut l'un des artisans lors de la création de cette agence de moyens et de programmation du CNRS et des universités. De 1989 à 1999, nommé professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, il devint directeur de l'un des observatoires de l'INSU, à Banyuls-sur-Mer. Alain Guille, organisateur persévérant de l'enseignement et de la recherche océanographique nationale, est l'auteur de nombreuses publications sur la biologie des organismes marins.

- Le directeur du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST)
Et l'ensemble de ses membres
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

François SELLIER,
professeur émérite des universités,
agréé de sciences économiques,
cofondateur et premier directeur
du LEST-CNRS.

Ils s'associent à la douleur de
Mme Sellier,
De ses enfants,
Et de toute sa famille.

Jusqu'au bout, François Sellier, économiste du travail très réputé, a contribué activement à la vie du laboratoire, dispensant de précieux conseils et publiant régulièrement : encore en 2000, il contribua au renouvellement de « l'analyse sociale », qu'avec ses collègues, Marc Maurice et Jean-Jacques Silvestre, il avait fait internationalement connaître au début des années 1980.

LEST,
35, avenue Jules-Ferry,
13626 Aix-en-Provence Cedex.
(Le Monde du 12 juin.)

- C'est avec une profonde tristesse que
Mme Claude L'Anthoën,
M. et Mme Michel-Claude Adnot,
Le professeur et Mme Yves-Jean Bignon,
Mlle Elise Adnot,
font part du décès, survenu à Nioul-sur-l'Autise, le 1^{er} juin 2001, de

Mme François L'ANTHOËN,
née Renée LEPAULE,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, place de l'Abbaye,
85240 Nioul-sur-l'Autise.
16, rue Escoussières-Montgailla,
31000 Toulouse.

- Richard Peduzzi, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs,
Ses amis, les enseignants qui l'ont connu et admiré,
Le personnel de l'école,
Ses étudiants,
Ceux qui l'ont connu et aimé,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Christian LOUIS,
enseignant en photo,

survenue le jeudi 7 juin 2001.

- Mme Gisèle Pessis,
son épouse,

Mlle Sophie Pessis,
M. et Mme José Pessis,
ses enfants,

Rachel-Rose et Michaël-David Pessis,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile PESSIS,

survenu le 3 juin 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

8, rue Singer,
75016 Paris.

- La directrice de l'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Versailles,
Et l'ensemble des personnels
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert POMEL,
formateur spécialisé en audiovisuel
au centre de formation de Cergy.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juin 2001, à 14 h 30, au cimetière de L'Isle-Adam (Val-d'Oise).

- Meylan. Bréhat.

Brigitte,
son épouse,
Blandine et Antoine,
Cécile et Jean-Christophe,
ses enfants,
Jacqueline Olivier,
sa mère,
Les familles Roussel, Monfort,
Tresmontan, Dubost, Jaouen et Trebern,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel OLIVIER,
chercheur en physique
au CEA de Grenoble,

survenu à Lausanne, le 8 juin 2001, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 13 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Plaine-Fleurie, à Meylan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, allée de la Grande-Vigne,
38240 Meylan.

- Anne-Marie Ronsin,
son épouse,
Fabrice et Thomas,
ses fils,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition subite de

Alain RON SIN,

survenue le 7 juin 2001, dans sa cinquante-deuxième année.

L'incinération aura lieu le mercredi 13 juin, à 13 heures, au crématorium du Mont-Valérien, à Nanterre.

Ni fleurs ni couronnes.

- Le président,
Et le personnel de RAC-Electricité (Groupe EDF)
ont la très grande tristesse de faire part du décès brutal de leur collègue et ami,

Alain RON SIN,
directeur,

survenu le 7 juin 2001.

Ils s'associent à la peine de la famille.

Anniversaires de décès

Pierre GUIDONI

est décédé brutalement le 13 juin dernier.

Sa famille remercie tous ceux et toutes celles qui l'ont accompagné au long de cette année.

Désormais, nous le portons en nous.

- Il y a huit ans, le 12 juin 1993,

Guy MARCHAND,
citoyen du monde,

nous quittait.

Depuis, nous continuons à défendre le mondialisme auquel il croyait tant.

Renée Marchand.

Françoise
PÉPIN LEHALLEUR,
née DUCASSÉ,

est morte en 1975.

Elle aurait eu cinquante ans cette année.

Merci à ceux qui se souviennent de son sourire et de sa joie de vivre.

- Il y a vingt ans, disparaissait

Szlama PRESBURGER.

A son souvenir nous associons celui de son épouse,

Malka MARGULIES,

décédée le 13 mars 1995.

Remerciements

- Mme Dezoomer-Duriez Lucienne,
son épouse,
M. et Mme Dezoomer-Delobeau,
M. Gérald Dezoomer,
Et Mme Charline Flahaut,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

vous remercier de toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Kléber DEZOOMER.

Résidence Les Roses,
rue Léon-Blum,
62260 Auchel.

Communications diverses

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e,
jeudi 14 juin, à 20 h 30 :
« Sur les traces de Sabbataï Tsevi »
par Michel Grosman,
journaliste et réalisateur.
Tél. : 01-42-71-68-19.

Concours

UNIVERSITÉ PARIS-I -
PANTHÉON-SORBONNE

Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.
Admission après examen du dossier et test d'aptitude.
Renseignements et retrait des dossiers à partir du 11 juin 2001.
CIPCEA

12, place du Panthéon, Paris-5^e.
Tél. : 01-44-07-79-35.
Inscriptions définitives et début des enseignements : octobre 2001

SCIENCES Découverte en décembre 2000 dans le Sahara par deux chasseurs de météorites français, une météorite martienne vient de subir une batterie d'analyses effectuées

par une demi-douzaine de laboratoires. ● BAPTISÉE NWA 817, cette roche contient de nombreux minéraux hydratés. Les mesures des isotopes de l'hydrogène conduisent les chercheurs à penser que, à la différence

des autres météorites martiennes, NWA 817 a été altérée par de l'eau contenue dans l'intérieur de la planète et non par de l'eau de surface. ● SI

CETTE DÉCOUVERTE se confirme, elle aura d'importantes retombées sur la connaissance de la géologie martienne, et notamment du cycle de l'eau. ● CES RÉSULTATS ne remettent

cependant pas en question l'envoi, d'ici une dizaine d'années, d'une sonde qui rapportera des échantillons de sol martien destinés en priorité à la recherche de traces de vie.

Une météorite contiendrait de l'eau provenant du cœur de Mars

Deux chasseurs de météorites français, Carine Bidaut et Bruno Fectay, ont découvert dans le Sahara un petit caillou de 104 grammes provenant de l'intérieur de la planète rouge. Plusieurs indices conduisent les scientifiques à penser qu'il contient des traces d'eau martienne

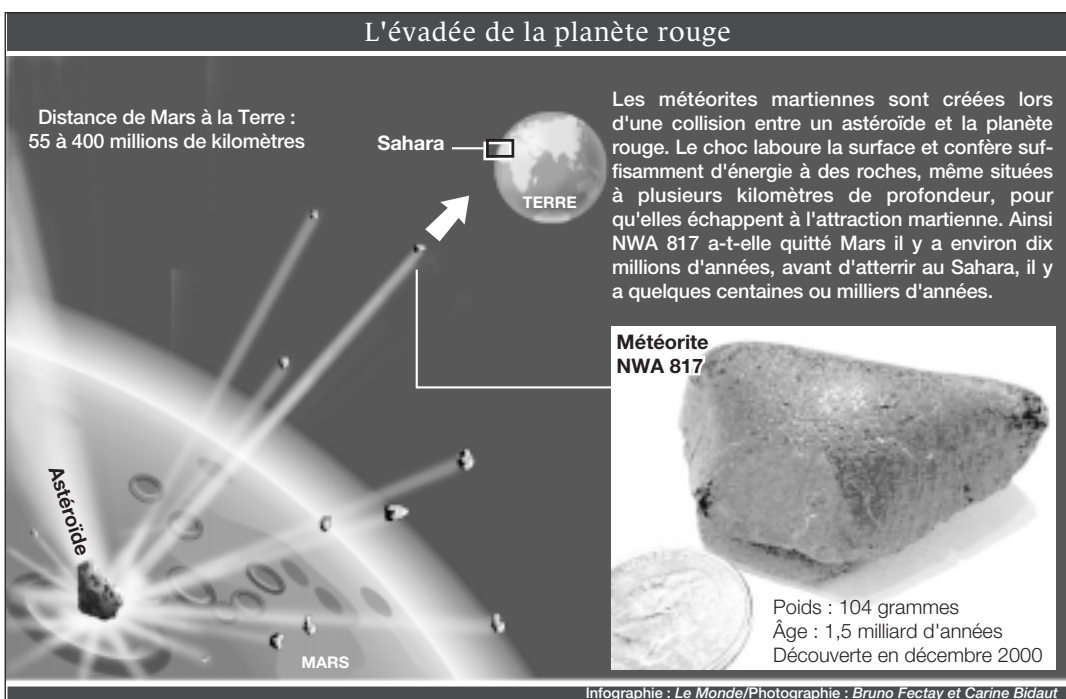
QUELQUE PART dans le Sahara. Au milieu d'un ancien campement de nomades, une pierre tombée du ciel attendait qu'on la ramasse pour dire son histoire. Une histoire originale transportant ceux qui sauraient l'entendre dans les entrailles de Mars. Une histoire qui va enrichir les manuels consacrés à la géologie de la planète rouge.

Découvert en décembre 2000 par l'équipe de deux chasseurs de météorites français, Carine Bidaut et Bruno Fectay (lire ci-dessous), le petit caillou du désert (104 grammes) est rapidement parvenu entre les mains des chercheurs. Et, pour l'analyser, pas moins de six équipes (Ecole normale supérieure de Lyon, laboratoire de géodynamique et planétologie de l'université de Nantes, laboratoire de magmatologie et géochimie inorganique et expérimentale de l'université de Paris-VI, Centre de recherche de pétrologie et géochimie de Nancy, Institut de physique du globe de Paris, Muséum national d'histoire naturelle) ont collaboré avec célérité sous la houlette du géologue Philippe Gillet, directeur de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU), une des principales branches du CNRS.

La voyageuse céleste, baptisée pour l'instant NWA 817 (pour Nor-

thwest Africa 817), fait partie de la catégorie des nakhlites – une des trois grandes classes de météorites martiennes – dont seules trois représentantes avaient été découvertes auparavant. Or les nakhlites sont particulièrement intéressantes car elles révèlent une altération provoquée par de l'eau alors que la roche se trouvait dans la croûte martienne. « On retrouve des choses analogues sur Terre, explique Philippe Gillet, des roches qui reviennent de l'intérieur de la planète par les volcans et qui, à quelques kilomètres de profondeur, sont traversées par des fluides et présentent ensuite des phases d'altération. C'est un processus connu qui n'est pas original. Mais il est intéressant pour nous car c'est une manière indirecte d'observer l'eau martienne. »

Sur Terre et sur Mars, sont présents différents réservoirs d'eau : l'atmosphère, l'hydrosphère et le manteau. Lorsqu'une roche a cristallisé près de la surface, elle peut être altérée par de l'eau provenant soit de l'intérieur de la planète, soit de sa surface. Tout l'enjeu, pour les chercheurs, consiste à déterminer laquelle des deux options a été à l'œuvre sur leur météorite. Les analyses scientifiques permettent de déchiffrer une signature fine de la



provenance de l'eau grâce au rapport entre l'hydrogène lourd – le deutérium, qui compte un proton et un neutron dans son noyau – et l'hydrogène « normal », plus léger car ne comprenant pas de neutron. Les

réservoirs terrestres ont acquis au cours du temps une signature spécifique et ce rapport diffère si l'on puise l'eau de mer ou celle du manteau. Quand un géologue tient une roche entre ses mains, il peut donc

dire qu'elle a plutôt rencontré telle ou telle eau ou un mélange entre deux composants.

Sur Mars, le rapport isotopique de l'hydrogène présent à la surface a été mesuré par spectroscopie et apparaît complètement différent de celui que l'on enregistre sur Terre. Alors que, sur cette dernière, le deutérium est présent en quantité infinitésimale par rapport à l'hydrogène, la planète rouge en revanche possède de proportionnellement plus d'isotopes lourds que la Terre. La faute en incombe à la petite taille de Mars, l'un des poids plume du système solaire qui ne dispose pas de la force de gravitation suffisante pour retenir efficacement les atomes d'hydrogène sans neutron. Ainsi, les analyses ont montré que les trois nakhlites connues jusqu'à présent avaient été altérées par de l'eau provenant de la surface martienne.

Mais tel n'est pas le cas de NWA 817, d'où l'intérêt qu'elle suscite. Pour commencer, elle contient bien plus de minéraux hydratés, au point de présenter des taches orangées qui se distinguent à l'œil nu. « Nous avons mesuré un rapport deutérium/hydrogène très faible, pro-

che des signatures terrestres, indique ensuite Philippe Gillet. Selon notre interprétation, cela révèle la trace d'un fluide issu de l'intérieur de la planète et non pas de la surface. Le hic, c'est qu'une météorite tombée sur Terre peut entrer en contact avec de l'eau terrestre. Comment prouver que l'eau est indubitablement martienne et vient du manteau de la planète et non d'une altération terrestre ? Or, nous restons malheureusement incapables, quand les valeurs des mesures sont les mêmes, de distinguer le terrestre du martien. »

Même s'il pense être sur la bonne piste, le directeur de l'INSU présente donc ses premières conclusions avec prudence car il sait à quel point sont délicates de telles analyses et leurs interprétations, lui qui a notamment démontré que les prétendues traces de vie sur la fameuse météorite martienne ALH 84001, annoncées à grand renfort de publicité par des équipes américaines, pouvaient parfaitement avoir été laissées par des micro-organismes bien de chez nous... Il sait aussi que ses collègues d'outre-Atlantique jugent systématiquement qu'un objet venu d'ailleurs est pollué par la Terre dès lors qu'il présente un faible rapport deutérium/hydrogène. Comment toutefois les convaincre d'abandonner de tels préjugés et de jeter un œil objectif sur NWA 817 ?

« Nous disposons d'un certain nombre d'arguments plaçant en faveur d'un approfondissement, assure Philippe Gillet. Tout d'abord, la météorite est différente des autres nakhlites : en particulier, nous n'avons pas encore découvert de carbonates. Ensuite,

« Mars a-t-elle préservé une signature du matériel qui a servi à la construire ? »

hormis des traces d'altération terrestre dans des fractures, la masse de la roche est très fraîche : des minéraux très sensibles à l'altération et à la circulation des fluides, comme les sulfures par exemple, sont intacts. La météorite est propre... »

Un débat entre chercheurs va donc s'ouvrir et Philippe Gillet s'attend à ce que la dispute, au sens littéraire du mot, soit rude. Mais les retombées de ces travaux sont importantes : « Si nous avons raison, cela signifie qu'une partie de l'eau du manteau martien n'est jamais parvenue jusqu'à l'extérieur de la planète, que cette dernière n'a pas complètement dégazé son eau, qu'il n'y a pas eu de recyclage récent de l'eau du manteau et que celle-ci conserve une signature primitive. Ces caractéristiques ont des implications sur le fait, par exemple, qu'une tectonique des plaques existe ou pas sur Mars. On peut faire de la vraie géologie. Une telle analyse induit d'autres questions : Mars a-t-elle préservé une signature du matériel qui a servi à la construire, a-t-elle recyclé ou non des matériaux de la surface vers son manteau, tous ses composés se sont-ils rééquilibrés avec l'atmosphère ou pas ? »

D'autres enjeux se dissimulent derrière ces expériences. Avec l'acquisition récente de la météorite martienne Théodore-Monod (Le Monde du 10 avril), l'étude de NWA 817 et le don par le couple Bidaut-Fectay de fragments de deux autres cailloux venus de la planète rouge, la recherche française bâtit à grande vitesse un pôle d'expertise des roches martiennes. De quoi préparer la future mission spatiale franco-américaine destinée à rapporter des échantillons et qui devrait décoller en 2011. Nul doute que lorsqu'elle reviendra, trois ans plus tard, Philippe Gillet et ses collègues seront en mesure de lutter à armes égales avec leurs homologues américains.

P. B.

Pierre Barthélémy

Les missions martiennes apporteront des informations complémentaires

LA QUESTION revient souvent aux oreilles de ceux qui sont impliqués dans tout programme consacré à la planète rouge : si les chercheurs sont capables d'extraire autant d'informations des météorites martiennes tombées sur Terre – et notamment à propos de l'eau qu'elles contiennent –, pourquoi dépenser des milliards de francs dans la future mission de retour d'échantillons (Mars Sample Return, MSR) ?

Pour répondre à cette légitime interrogation, il faut tout d'abord rappeler que l'objectif principal de l'expédition spatiale qui commencera au mieux en 2011 consiste non pas à rechercher la présence d'eau mais bien des traces de vie – actuelle ou passée – à la surface de notre petite voisine. Si l'on met de côté le cas controversé d'ALH 84001, les autres météorites proviennent toutes de l'intérieur de Mars et en ont été arrachées lors de violentes collisions entre un astéroïde et la planète. MSR collectera donc quelques centaines de grammes de roche issue de la

surface ou des premiers mètres du sol martien. Il faudra donc sélectionner des sites où de l'eau s'est écoulée et où elle pourrait éventuellement subsister à faible profondeur.

L'analyse des échantillons complètera les théories sur la géologie martienne que les scientifiques ont déjà échafaudées, notamment à l'aide des météorites. La mission MSR présentera aussi l'avantage de prouver définitivement que ces cailloux trouvés çà et là sur Terre proviennent bien de la planète rouge. « Pour l'instant, rappelle le géologue Philippe Gillet, directeur de l'Institut national des sciences de l'Univers, nous n'avons que des arguments indirects pour dire que ces roches sont martiennes. Tout d'abord, leur âge de cristallisation élimine les corps du système solaire qui n'avaient pas de volcanisme à l'époque. Il ne reste plus que Vénus et Mars. » Or il est peu probable que la première ait laissé échapper des roches en raison de sa gravitation presque égale à celle de la Terre et

de son épaisse, chaude et dense atmosphère. Pour établir un lien entre les météorites dites martiennes et leur planète d'origine, les chercheurs ont effectué une jolie démonstration : « Le rapport isotopique de l'oxygène de ces météorites leur confère une signature distinctive très parlante, explique Philippe Gillet, différente de celle mesurée sur Terre ou sur les météorites carbonées classiques. Cet indice prouve que ces météorites particulières proviennent d'un même corps. Or certaines d'entre elles contiennent des inclusions gazeuses dont la composition chimique correspond parfaitement à celle mesurée dans l'atmosphère martienne par les sondes Viking » lancées par la NASA dans les années 70. Même si la démonstration est élégante, les géologues attendent tout de même de MSR l'ultime confirmation... et une nouvelle collection de cailloux à étudier.

P. B.

Carine Bidaut et Bruno Fectay, chasseurs de cailloux venus d'ailleurs

LA BOISSIÈRE (Jura)
de notre envoyé spécial

L'histoire des nouvelles météorites martiennes est d'abord celle de deux purs autodidactes. Enfant,

PORTRAIT

« En 1997, nous nous sommes dit que nous pouvions officialiser notre activité »

Bruno Fectay ramassait tous les cailloux qu'il trouvait, se livrait à des expériences de chimie sauvage en mélangeant divers produits, cultivait des champignons sous son lit et cherchait la pierre philosophale pour transformer en or la plus vile matière. De la curiosité à revendre et le début d'un grand amour pour la planète. « A neuf ans, j'ai intégré le groupe de paléontologie et de minéralogie franc-comtois, se souvient-il. On partait en groupe sur le terrain, dans toutes les régions de France et même à l'étranger, et on apprenait comment fouiller. J'y ai passé toutes mes vacances et toute mon enfance. » Son baccalauréat en poche – section écologie et environnement –, il part à l'université de Tours, mais avoue aujourd'hui volontiers que s'il a choisi de quitter son Jura, c'était aussi surtout pour aller fouiller, notamment les faluns de Touraine...

La passion finit par l'emporter sur les études et, en 1992, le Musée d'histoire naturelle de Tours achète sa collection de fossiles de Touraine. Tout part de là.

Avec cet argent, Bruno Fectay s'offre une voiture. Il trouve aussi un chauffeur, faute d'avoir encore son permis de conduire, et l'aventure commence. « Nous sommes partis pour le Maroc, dont les carrières de phosphate représentaient pour moi l'eldorado du paléontologue. Ensuite, à la frontière algérienne, j'ai découvert un niveau géologique contenant toute une faune non publiée, qui allait de la petite bête au dinosaure. De retour en Europe, j'ai présenté, au culot, ces restes au Muséum de Munich, qui avait perdu une partie de ses collections dans les bombardements de la deuxième guerre mondiale. Un professeur m'a reçu, j'ai posé les objets sur le bureau, il a demandé : "Combien ?" J'ai répondu un chiffre au hasard, il a dit : "D'accord." »

Depuis, Bruno Fectay est retourné tous les ans au Maroc, seul d'abord, avec sa compagne Carine Bidaut ensuite. Passionnée d'archéologie, celle-ci a vite attrapé le virus de la paléontologie. « En 1997, nous nous sommes dit que nous avions un potentiel, que nous connaissions le terrain, la clientèle, et que nous pouvions officialiser notre activité », explique le couple. Ils montent alors un projet de société, joliment baptisée La Mémoire de la Terre. Lauréats du Défi Jeunes Franche-Comté, ils peuvent acquérir le 4 x 4 indispensable pour arpenter le désert marocain. C'est alors qu'ils s'aperçoivent que les zones à dinosaures et à pointes de flèches préhistoriques contiennent autre chose : des météorites.



Bruno Fectay et Carine Bidaut, quelque part dans le désert marocain.

Commencée avec une seule voiture, la chasse aux cailloux tombés du ciel est aujourd'hui une véritable entreprise. Conduisant trois 4 x 4 et une dizaine de motos, quatorze Marocains, formés sur le terrain, quadrillent méthodiquement des carrés de désert de 100 kilomètres de côté pendant trois mois chacun. Etant donné que la recherche s'effectue sans autre instrument de détection que l'œil, on privilégie les zones argilo-calcaires

de grands regs clairs, sur lesquels la croûte calcinée et sombre d'une météorite ressort par contraste. « Au départ, explique Carine Bidaut et Bruno Fectay, tout se fait dans la voiture, à 5 ou 10 km/h. On repère d'abord les plus grosses pierres, puis, si on en trouve une deuxième, cela nous permet de déterminer l'axe de chute, car les météorites se fragmentent généralement lorsqu'elles entrent dans l'atmosphère. Puis on arpente l'ellipse qu'on a dessinée

autour de cet axe pour ramasser les autres morceaux. »

La chance a aussi sa part. Les quatre météorites martiennes – un record – ont toutes été découvertes alors que l'équipe cherchait autre chose. Cela aurait pu masquer la véritable identité de ces roches. Heureusement, Bruno Fectay dispose d'un véritable catalogue en mémoire. « On ne peut pas trouver ce que l'on ne connaît pas », a-t-il l'habitude de dire. Il peut aussi bien identifier une dent de tapir au premier coup d'œil que classer parmi les différents types de météorites ce qui n'est en apparence qu'un vulgaire caillou.

Lorsqu'une pierre intéressant la science leur tombe sous la main, Carine Bidaut et Bruno Fectay se sont fait une règle d'en donner gratuitement 10 % aux chercheurs. Sachant que certaines météorites rares se vendent plusieurs milliers de dollars le gramme, le cadeau est généreux. Les deux fondateurs de La Mémoire de la Terre aimeraient que l'Europe ou la France leur achètent la moitié de chacune des dernières météorites martiennes qu'ils ont trouvées. Quant aux 40 % restants, en bons chefs d'entreprise, les deux jeunes passionnés les conservent pour assurer la pérennité financière de leur société. La météorite Théodore Monnot (25 grammes) a ainsi été achetée par le CNES pour près de 400 000 francs. D'une certaine façon, Bruno Fectay a fini par trouver une sorte de pierre philosophale.

P. B.

Dégradation

MERCREDI. Dans des champs mous, une perturbation va traverser le pays, donnant des ondées orageuses, plutôt sur la moitié sud. Les températures sont proches des normales saisonnières.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. La matinée est nuageuse en Normandie avec un petit risque d'ondée. Plus à l'ouest, les éclaircies sont de retour mais les nuages restent présents. Il fait de 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Un ciel nuageux où se produisent quelques ondées concerne les régions allant du pays de Caux à l'Ile-de-France et au Centre en matinée avant de se décaler vers la frontière belge l'après-midi. Il fait de 19 à 21 degrés.

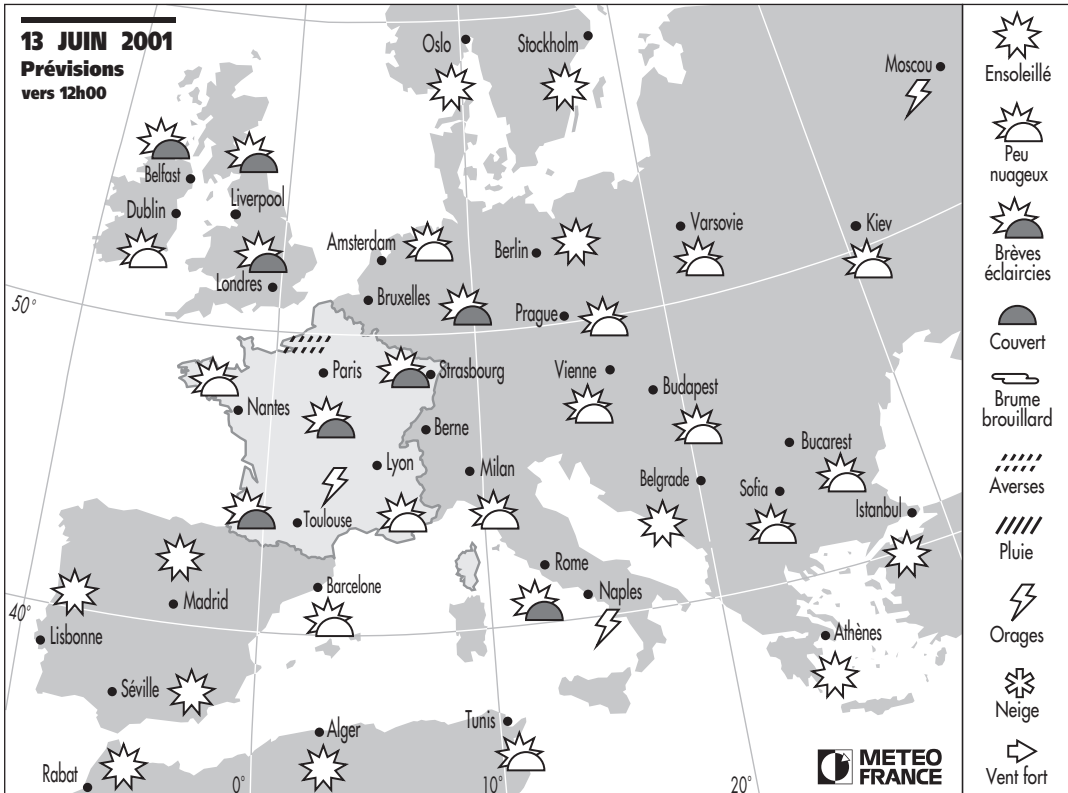
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le voile nuageux présent en matinée s'épaissit l'après-midi, apportant des ondées localement orageuses. Il fait de 19 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. Des entrées maritimes donnent un ciel bas en matinée au sud de la Garonne. Plus au nord, le ciel est variable avec développement d'éclaircies par le littoral charentais alors que des ondées orageuses se produisent du Quercy au Rouergue. Dans l'après-midi, les éclaircies gagnent le littoral aquitain. Il fait de 19 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Une zone de temps lourd et orageux affecte le Massif Central le matin puis se décale vers les Alpes l'après-midi. Le soleil se montre par conséquent discret. Les températures sont comprises entre 18 et 22 degrés.

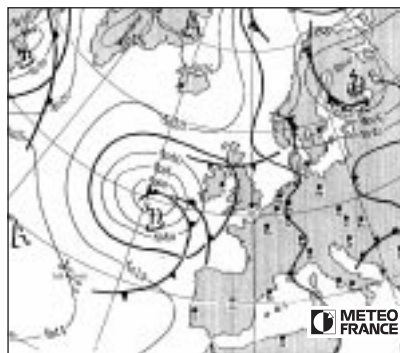
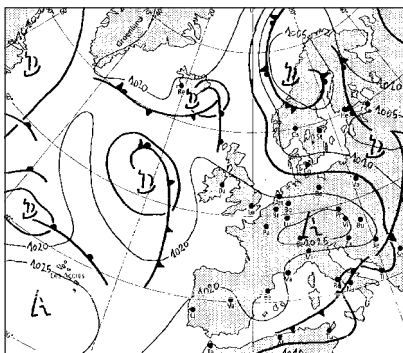
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Languedoc-Roussillon, le ciel s'ennuage rapidement et des averses orageuses ont lieu dans l'intérieur. Le soleil matinal en Provence se montre plus timide l'après-midi avec un risque d'orage dans l'arrière-pays. En Corse, les nuages du petit jour s'évaporent au fil des heures. Il fait de 22 à 25 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	8/23 N	NANCY	11/20 S
AJACCIO	14/21 N	NANTES	11/20 S
BIARRITZ	16/20 N	NICE	14/20 S
BORDEAUX	14/21 N	PARIS	11/20 P
BOURGES	9/20 P	PAU	13/19 N
BREST	9/17 S	PERPIGNAN	13/24 N
CAEN	12/16 N	RENNES	10/19 S
CHERBOURG	8/17 N	ST-ETIENNE	-61/-61 P
CLERMONT-F.	11/21 P	STRASBOURG	10/23 N
DIJON	10/23 N	TOULOUSE	12/21 N
GRENOBLE	10/23 N	TOURS	11/18 N
LILLE	11/20 P		
LIMOGES	12/18 P	CAYENNE	22/29 C
LYON	11/23 P	FORT-DE-FR.	26/30 S
MARSEILLE	14/23 P	NOUMEA	19/23 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	11/17 S	VENISE	16/24 S	LE CAIRE	22/37 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	17/24 S	VIENNE	13/23 S	NAIROBI	14/25 C
ST-DENIS-RE.	18/26 S	LIVERPOOL	11/17 C	AMÉRIQUES			
EUROPE				BRASILIA	16/26 S	RABAT	15/26 S
AMSTERDAM	11/20 C	LUXEMBOURG	12/21 S	BUENOS AIR.	15/22 P	TUNIS	19/27 S
ATHENES	22/30 S	LONDRES	17/27 S	CARACAS	23/26 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	16/21 S	MILAN	14/30 C	CHICAGO	17/31 S	BANGKOK	26/32 P
BERNE	11/16 C	MOSCOU	9/16 S	LIMA	15/18 C	BEYROUTH	23/30 S
BELGRADE	13/24 C	MUNICH	10/22 S	LOS ANGELES	14/20 C	BOMBAY	27/31 P
BERLIN	10/20 S	NAPLES	16/27 S	MEXICO	12/23 S	DJAKARTA	27/29 S
BERNE	10/22 C	OSLO	7/19 S	MONTREAL	16/25 S	DUBAI	26/34 S
BRUXELLES	12/22 C	PALMA DE M.	14/26 S	NEW YORK	23/31 S	HANOI	24/29 C
BUCAREST	11/18 P	PRAGUE	10/20 S	SAN FRANCISCO	13/20 S	HONGKONG	24/28 P
BUDAPEST	14/24 S	ROME	14/25 C	SANTIAGO/CHI	8/19 C	JERUSALEM	20/33 S
COPENHAGUE	7/15 S	SEVILLE	18/35 S	TORONTO	17/21 S	NEW DEHLI	27/36 S
DUBLIN	10/16 C	SOFIA	14/21 P	WASHINGTON	21/33 S	PEKIN	19/27 S
FRANCFORT	12/23 C	ST-PETERSB.	10/18 C	AFRIQUE		SEOUL	20/27 P
GENEVE	11/19 C	STOCKHOLM	7/20 S	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	26/30 S
HELSINKI	9/18 P	TENERIFE	20/27 S	DAKAR	23/26 S	SYDNEY	12/19 S
ISTANBUL	17/23 S	VARSOVIE	8/19 S	KINSHASA	20/29 C	TOKYO	19/24 C



PRATIQUE

Des clubs préparent à la navigation en famille

LA NAVIGATION reste un sport masculin. Les statistiques sont toujours là pour le confirmer. Ainsi plus de 80 % des licenciés de la Fédération française de voile (FFV) sont des hommes. Mais, à en croire de nombreux responsables de clubs nautiques, les choses seraient en train de « bouger ».

La voile deviendrait « un projet de famille » pour reprendre l'expression d'un des animateurs de l'école de voile des Glénans. « Il y a quelques années, les pères venaient apprendre seuls, explique-t-il. Puis, une fois autonomes, emmenaient leur petite famille sur l'eau, se chargeant

de presque tout à bord. Aujourd'hui, femmes et enfants sont de plus en plus souvent de la fête. » Pas d'élèves de moins de treize ans aux Glénans, mais l'école bretonne qui a déjà formé plus de 250 000 stagiaires, accueille mamans et adolescents qui viennent s'initier « afin d'être prêts pour les futures croisières sur des bateaux de location ».

Au Club nautique de la pointe Saint-Gildas (CNSG) en Loire-Atlantique, la voile est aussi devenue une affaire de famille. Si le mercredi s'attache à développer des moussaillons (accueillis dès l'âge de 7 ans), le mardi est devenu celui des mères. L'idée

germée dans la tête d'Eric de Kettelbutter, le chef de base du CNSG, après avoir pris connaissance, il y a deux ans, d'une étude du ministère de la jeunesse et des sports qui soulignait les difficultés des mères de famille à pratiquer un sport, quel qu'il soit.

Avec la complicité des élus de Préfaïlles, il organise un mini sondage auprès des 1 200 habitants de la commune pour prendre la mesure des vocations nautiques possibles. Huit femmes sont partantes, la plupart commerçantes. « Le plus difficile, raconte Eric de Kettelbutter, a été de trouver ensemble un créneau

horaire, afin de dégager deux heures et demie de disponibilité, un minimum pour la pratique de la voile. Nous avons fini par tomber d'accord sur le mardi de 13 h 30 à 16 heures. »

Les navigatrices en herbe ont, en moyenne, une petite quarantaine d'années. Certaines ne savaient pas nager, avaient peur de l'eau. « Il nous a fallu adapter la pédagogie, raconte le chef de base. La force physique n'est pas la même, pour commencer. Et insister sur la mise en confiance. »

L'apprentissage s'est fait sur des New Cat F2, des catamarans de 4,5 mètres de long avec des équipages composés de deux mamans : une plus à l'aise qui entraîne l'autre moins aguerrie. Sylvie Vilaine, 38 ans, mère de trois enfants, charcutière à Préfaïlles, se définit elle-même, à bord, comme « une meneuse ». « C'est vrai que la mer est un élément difficile, raconte-t-elle, mais quelle sensation fantastique quand un bon petit vent est au rendez-vous ! Les ennuis de la vie quotidienne s'éloignent, on arrive à prendre de la distance. »

La solidarité des gens de mer se retrouve aussi au rendez-vous : « Après chaque sortie, on discute de nos performances ou de nos erreurs,

poursuit Sylvie Vilaine, et du coup on apprend à mieux se connaître, ce qui n'était pas forcément le cas même si nous habitons dans une même petite commune. »

Sécurité maximale, accompagnateurs en nombre... Les règles sont strictes, mais le baptême est souvent un succès

Si Sylvie s'est lancée dans l'aventure en mars 2000, c'est parce que « ses enfants prenaient goût à la mer », et « qu'elle ne voulait pas rester en dehors du coup ». Son fils aîné, au lycée à La Baule, a choisi une section sport-étude voile. Quant au numéro deux, Simon, elle l'emmena tous les mercredis prendre des leçons au CNSG. La dernière, handicapée physique, s'est aussi prise de passion pour la mer.

Eric de Kettelbutter l'a emmenée sur une goélette de neuf mètres insubmersible, où il accueille également en « maternelles de mer » des bambins de trois ans. Sécurité maximale, accompagnateurs en nombre... Les règles sont strictes mais le baptême est souvent un succès qui aide au recrutement, par la suite, de nouveaux élèves.

Il a fallu une bonne dizaine de sorties pour rendre les premières navigatrices autonomes. La synergie familiale prend ensuite magiquement le relais. Mères et enfants forment leurs propres équipages, et profitent des dimanches pour faire des sorties ensemble, rejoints par le père qui connaissait déjà l'univers de la voile ou... prenait lui aussi des leçons de navigation.

Les clubs qui accueillent ainsi des familles pratiquent, en général, des tarifs préférentiels. Au CNSG, père, mère et enfant, au lieu de payer chacun 1 000 francs par an, s'acquittent d'un forfait commun de 1 500 francs. Il ne reste plus alors qu'à pratiquer encore et encore, pour se sentir fin prêts à une croisière où chacun, au sein de l'équipage, pourra se rendre utile.

Marie-Béatrice Baudet

Quand, où, et comment débiter ?

Dès 4 ou 5 ans, un enfant peut découvrir la voile au « jardin des mers ». Quant aux adultes, tout est possible, puisqu'il existe des formules adaptées aux seniors, plus douces et plus conviviales, notamment en voilier collectif. **● Ecoles.** Il existe 425 écoles françaises de voile (EFV) qui initient ou accompagnent jusqu'à la compétition. Le label EFV est contrôlé chaque année par la Fédération française de voile

(FFV), qui s'engage sur trois principes-clés : accueil et écoute ; encadrement qualifié ; confiance et sécurité. Actuellement, la FFV s'attache à développer de nouveaux axes de pratique, et renforce, en particulier, l'offre destinée aux femmes, aux seniors, aux groupes et aux handicapés. Renseignements : Ecole nationale de voile, Beg Rohu, 56510 Saint-Pierre-Quiberon, tél. : 02-97-30-42-61.

Les Glénans. Quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16, tél. : 01-53-92-86-00, www.glenans.asso.fr. CNSG, tél. : 02-40-21-60-07. **● Lire.** Où apprendre à naviguer ? Bien choisir vos stages et séjours voile, hors-série n° 19 « Voiles et voiliers, 35 F, 5,33 €. Un guide complet avec 500 adresses pour la planche, le dériveur, le catamaran et le monocoque habitable. Renseignements : 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75550 Paris Cedex 11, tél. : 01-44-87-87-87.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 139

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Fait de l'ombre au chef. Met le chef en grande tenue. - II. Quand le ciné remplace le cinéma. Partit définitivement. - III. Vif et pétillant. Sur la portée. - IV. Met l'indienne en beauté. Le choc du fer contre le fer. - V. A la fin du suivant. Nettoyer jusqu'au dernier grain. - VI. Difficile à suivre s'il est trop rapide. Mené à bien. - VII. Laissée au passage par le temps. Facilitent les mises à niveau. - VIII. Un peu d'alcool. Entrée asiatique. Ouverture asia-

tique. - IX. Personnel. Mouvements à bord. Prend l'eau de partout. - X. Attendras un moment plus favorable.

VERTICALEMENT

1. Plus apprécié pour soi que pour les autres. - 2. Va vers le large. - 3. Le petit se prend au comptoir. Des images et des mots. Le samarium. - 4. C'est quand il se déplace en bande qu'il devient dangereux. - 5. Sujet conscient. Conjonction. Sujet conscient. - 6. Sont capa-

bles. Chef arabe. - 7. D'un auxiliaire. Bagage à main. Le titane. - 8. Solides et bien en place. - 9. Risque de compromettre. - 10. Donné avant l'exécution. Fait communiquer les vallées. - 11. Se bat pour la paix. Période de migrations. Donnait chaud aux Egyptiens. - 12. Toujours prêts à mettre les voiles dehors.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 138

Horizontalement

I. Emploi. Porte. - II. Nouilles. Arp. - III. Tréma. Lit. Ou. - IV. Etre. Ay. Boni. - V. Te. Tassa. Ras. - VI. Elite. Elégie. - VII. Serpette. - VIII. ENA. Iéna. Let. - IX. Nua-ges. Isère. - X. Technocrates.

Verticalement

1. Entêtement. - 2. Mortel. Nue. - 3. Puer. Isaac. - 4. Limette. Gh. - 5. Ola. Aérien. - 6. Il. As. Peso. - 7. Elyséen. - 8. Psi. Altaïr. - 9. TB. Et. Sa. - 10. Râ. Orgelet. - 11. Trônai. Ere. - 12. Epuisettes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE N° 229

Les salades du Petit Larousse illustré

Le P.L.I. a un magnifique carré de salades où croissent scarole, trévis, roquette, pourpier, witloof... Celle que vous devez trouver aujourd'hui ne se trouve ni dans les autres dictionnaires ni sur les étals de marché.

1. Tirage : C E I N R S U

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres signifiant *salade proche de la laitue*.

b) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B	I														
C	M														
D	P														
E	U														
F	D														
G	E														
H	N			F	U	T	A	I	N	E	S				
I	T	A	X	I							C				
J											A				
K											R				
L											O				
M											L				
N											E				
O															

Le suffixe -OÏDE signifie en forme de. Trouvez les cinq mots de sept et huit lettres signifiant en forme de cube, de cône, d'homme, de champignon, de corps gras.

Solution dans Le Monde du 20 juin

Solution du problème paru dans Le Monde du 6 juin

a) KWAS, langues africaines, G 8, 43, faisant KA.

b) JAS, barre transversale d'ancre, F 6, 38, faisant SKA, mus. jamaïcaine. c) OUTLAW, 9 B, 27, transformant JAS en JASA. d) IXE, classe un film en X, I 8, 35, transformant SKA en SKAÏ. e) INFATUE - ANTIFEU - ENFUTAI, mis en fût - FUTAINÉ, étoffe pelucheuse.

Michel Charlemagne.

CINÉMA

Joli imprévu ce mercredi avec un film qui n'est pas celui qu'on attendait. La biographie filmée de l'écrivain cubain Reinaldo Arenas prend à revers tous les canons de l'hagiographie. Réalisée par le peintre new-yorkais Julian Schnabel, *Avant la nuit* est une œuvre libre et forte construite autour du travail magnifique de l'acteur espagnol Javier Bardem. Cette bonne surprise est accompagnée d'une autre découverte, celle du gracieux documentaire de Sébastien Lifschitz, *La Traversée*, qui suit un jeune homme à la recherche de son père américain. A l'affiche encore, deux films tournés en Californie par des cinéastes britanniques, *Rédemption*, de Michael Winterbottom, audacieuse transposition de Thomas Hardy dans des décors de western, et *Time Code*, exercice de style signé Mike Figgis. Enfin, Jet Li revendique la succession de Bruce Lee avec *Fist of Legend*, un remake de *La Fureur de vaincre*, tandis que Benoît Poelvoorde peut prétendre à celle de Louis de Funès avec *Les Portes de la gloire*, film que l'acteur belge interprète et à co-écrit, sur le registre drôle et méchant.

► www.lemonde.fr/cinema

« Les Années pop », ou la politique à l'écran

LA CÉLÉBRATION pluridisciplinaire des « Années pop » au Centre Pompidou aura donné lieu à deux grandes programmations de films. Après « Cinéma et culture pop », la Bibliothèque publique d'information (BPI) présente, jusqu'au 18 juin, « Cinéma et politique » : quarante-huit films des années 1960 et 1970, pour beaucoup méconnus ou oubliés, marqués par cette problématique. Dans ce cadre, la BPI organisait le 8 juin un colloque centré sur les revues de cinéma qui ont travaillé ce thème de la manière la plus féconde au cours de la décennie marquée par Mai-68.

Jean Narboni et Jean-Louis Comolli, rédacteurs en chef des *Cahiers du cinéma* à l'époque, Gérard Leblanc, un des fondateurs de *Cinéthique*, et Bernard Eisenschitz, responsable de la rubrique cinéma à *La Nouvelle Critique* étaient les acteurs des principaux lieux de débats sur le sujet en France, avec pour interlocuteurs des « compagnons de route » étrangers, Harun Farocki, qui anima la revue allemande *Filmkritik*, Paul Willemen, qui s'occupa de la revue britannique *Screen*, et Adriano Apra, fondateur de la revue italienne *Cinema & Film*.

Comme l'a rappelé Narboni, l'ap-

proche propre à ces courants de pensée avait été, en ces « années politiques » où toute œuvre était interrogée du point de vue de son engagement, et où les réalisations prenant ouvertement des positions idéologiques étaient nombreuses et abondamment diffusées et commentées, de porter la réflexion sur le politique au cœur même de la forme cinématographique.

ZOOM

Un colloque a rappelé le rôle fécond des revues de cinéma dans les années 1960

S'il fallut compter sur les participants étrangers pour rappeler la part d'excès, d'erreurs et d'aberrations qui furent proférées à l'époque, l'ensemble des participants a réaffirmé l'importance des questionnements alors mis à jour, leur synchronie avec un jaillissement de nouveaux auteurs et de nouveaux styles dans le monde entier, leur articulation féconde avec la vie intellectuelle alors animée par

Lacan, Barthes, Foucault, Deleuze ou Christian Metz, leurs liens avec l'histoire du cinéma revue sous un nouvel éclairage.

Le colloque, organisé par Sylvie Astric, a permis d'utiliser les rappels historiques, en particulier sur la place importante jouée par l'Italie (grâce notamment au Festival de Pesaro, également fondé par Apra, et à la figure tutélaire de Pier Paolo Pasolini), sur le rôle oublié de *La Nouvelle Critique*, mensuel des intellectuels communistes alors beaucoup plus ouvert et audacieux que la ligne officielle du parti dont il dépendait.

Mais, sous le signe de Brecht, fréquemment invoqué, les débats auront surtout eu le mérite de souligner combien, une trentaine d'années après, les questions formulées (sinon les réponses qui y furent apportées) demeuraient pertinentes. De Straub à *Lof Story*, le statut politique de la représentation, les rapports entre spectacle et spectateur, le désir d'évasion du public et celui d'intervention dans la fiction renvoyaient à des situations (techniques, politiques, sociologiques) contemporaines, laissant percevoir que peu de chemin avait été accompli depuis.

J.-M. F.

RENCONTRE

André S. Labarthe, cinéaste de notre temps

« La Cinémathèque française a rendu hommage, les 9 et 10 juin, à la série *Cinéma de notre temps*, que vous dirigez depuis 1987 avec Janine Bazin. Cela au moment où l'émission, produite par Arte, n'a pas trouvé sa place dans la grille de rentrée de la chaîne... »

– On ne m'a rien dit de définitif à Arte, on m'a juste fait savoir qu'il n'y avait plus de « case » pour la série. Thierry Garrel, qui est responsable de sa programmation, reste très flou sur le sujet, et m'assure en même temps qu'on va trouver une solution. Je suppose qu'il faut admettre ce fonctionnement bizarre de la télévision, qui fait que ce ne sont pas les cases qui s'adaptent aux films, mais les films qui s'adaptent aux cases. Le problème aujourd'hui, c'est que cette suspension arrête de fait la production de la série. Nous ne pouvons plus rien mettre en chantier.

– La Cinémathèque a présenté en avant-première trois films inédits, qui seront diffusés cet été sur Arte. Que pouvez-vous nous en dire ?

– Il s'agit d'*Aki Kaurismaki*, de Guy Girard, qui s'intéresse depuis longtemps à ce cinéaste, de *Danièle Huillet et Jean-Marie Straub*, du jeune réalisateur portugais Pedro Costa, un film étonnant qui se déroule dans une salle de montage, et de *Le Loup et l'Aigleau : Ford et Hitchcock*, que j'ai réalisé. Ce dernier film est un peu particulier puisqu'il s'agit en fait d'un montage de deux documents anciens qui ambitionne d'être un portrait du cinéma américain à un moment donné de son histoire, avec deux monstres sacrés antithétiques : l'un qui ne veut absolument pas parler, et l'autre qui, au contraire, livre une sorte de *Discours de la méthode*.

– Comment s'opère ordinairement le choix des portraits et comment définiriez-vous l'esprit de cette collection ?

– L'esprit de la collection, depuis la création en 1964 de la première série, intitulée *Cinéastes de notre temps*, découle précisément du choix des cinéastes, comme il en allait aux *Cahiers du cinéma*, à l'époque des *Cahiers* « jaunes ». Il s'agit à chaque fois de trouver des dispositifs qui permettent aux gens de s'exprimer et de capter, en évitant le découpage, la liberté de ces instants. Nous tenons également à parler dans la langue des cinéastes et à les filmer chez eux. Et puis il s'agit évidemment de films signés par des cinéastes confirmés ou en puissance, ce qui rend le dialogue toujours très fructueux. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Julian Schnabel fait revivre l'écrivain cubain Reinaldo Arenas

Avant la nuit. Le peintre new-yorkais évoque, dans une fresque au goût de liberté primée à Venise, l'exil aux Etats-Unis d'une victime du régime castriste

Film américain de Julian Schnabel. Avec Javier Bardem, Andrea Di Stefano, Olivier Martinez, Johnny Depp, Sean Penn, Michael Wincott. (2 h 13.)

La voix off parle anglais, avec un accent espagnol. La caméra virevolte et s'élève, ne se prive d'aucun effet. Le lyrisme des éléments (l'eau, la glaise, la lumière, le ciel) rime avec celui des mots. Narcissisme et filmage à l'estomac semblent d'emblée menacer le film. L'histoire raconte la petite enfance misérable d'un gamin de la province d'Oriente, à Cuba, dans les années 1940, dont son institutrice dit qu'il possède « un don spécial pour la poésie ». Ces procédés de réalisation, et d'autres à venir, sont en réalité des explosifs. Pour faire sauter la double muraille qui menace d'enserrer le projet d'*Avant la nuit*.

Si on ajoute « Une histoire vraie et exemplaire contre la dictature » et « le récit filmé de la vie d'un artiste », on peut s'attendre à une illustration ampoulée et bien-pensante. Julian Schnabel, peintre piqué par le démon du cinéma, était déjà l'auteur d'une remarquable évocation d'un destin d'artiste, *Basquiat* (1996), dont la force tenait à la construction du mystère de l'activité créative par l'assemblage d'éléments « typiques », voire folkloriques de l'existence si conforme aux clichés romanti-

ques du peintre haïtien qui vivait à New York.

Le réalisateur adopte cette fois une approche de même nature, mais qui prendra d'autres formes, pour évoquer la vie de Reinaldo Arenas, écrivain cubain maltraité par le régime castriste pour son œuvre en rupture avec les canons de la littérature prolétarienne comme pour son homosexualité. Seul son premier livre, *Le Puits* (1964), fut édité dans son pays. *Le Monde hallucinant*, *Arturo*, *l'étoile la plus brillante*, *La Plantation*, *Encore une fois la mer* (traduits en France au Seuil) seront censurés, ou sortiront clandestinement du pays.

Interdit de publication, surveillé, plusieurs fois arrêté, victime de mauvais traitements dans les cuis-de-basse-fosse du rêve cubain devenu cauchemar, Arenas fera partie des « Marielitos », ces indésirables que Fidel laissera partir en 1980 aux Etats-Unis. Malade du sida, l'écrivain se suicidera à New York dix ans plus tard, après avoir fait paraître son autobiographie, déjà intitulée *Avant la nuit* (Actes Sud).

UNE DÉTERMINATION IRONIQUE

Porté par Javier Bardem déployant un charme superficiellement moutonné, où affleure une détermination ironique qui tient de la prédestination et de la volonté inébranlable, du fatalisme et du courage entrelacés, le film est d'abord d'une grande présence physique. Celle-ci advient par l'as-



Javier Bardem (assis à l'avant) donne au personnage d'Arenas une grande présence physique.

semblage de notations sensuelles, hétéroclites, et grâce à un montage qui sait accélérer soudain lorsqu'on s'attend à un développement, sauter des scènes importantes, s'attarder au contraire sur des péripéties secondaires, mais qu'une sensation ou un sentiment imprègnent. Au bord de la mer en train de lire, courant, terrorisé, en

maillot de bain, assistant à une improbable fête de travestis au sein même du bain pour homosexuels, travaillant, rêvant, s'auto-parodiant, Reinaldo, porté par le flux de ses propres mots, est comme diffracté, éclaté, insaisissable.

Après plus d'une demi-heure d'un film qui inquiète dès qu'il décrit trop, surprend par ses chan-

gements de ton, menace de s'enliser dans les afféteries de style, apparaît une séquence entre terreur et grotesque, entre feu et nuit, gays dandys et compañeros militaires, qui signe définitivement la réussite de ce projet baroque. On comprend alors que cette manière d'évoquer Arenas était la seule qui rende justice à l'homme

et à l'écrivain. L'enfermer dans un statut (homosexuel, artiste, victime, héros) aurait été lui appliqué – fût-ce en inversant les signes – le même traitement que celui infligé par le régime cubain. Ajoutant sans cesse des éléments hétérogènes, rêves, chansons, gags, citations, archives, Schnabel accomplit ce geste magnifique, et qui fait la réussite, l'émotion et la dignité d'*Avant la nuit* : il rend sa liberté à son personnage.

Aucune définition ne l'enferme, aucune clé n'explique sa vie, ni d'ailleurs sa mort – en quoi le cinéaste est moins explicite qu'Arenas lui-même, qui dans sa dernière lettre à ses amis, *Cuba sera libre*, désignait Fidel Castro comme unique coupable de ses malheurs et de sa fin. Mais Schnabel ne pouvait, lui qui n'a pas vécu la même histoire, proférer les mêmes mots sans transformer en rhétorique le cri d'un vivant.

DUOS MULTIPLES

Toutes les composantes de la biographie d'Arenas, celles qui se rattachent à l'histoire du siècle et celles qui appartiennent à l'histoire de la littérature contemporaine, deviennent des fragments d'autant plus intenses qu'ils ne sont pas réduits à un sens univoque. La mise en scène y parvient d'autant mieux qu'elle recourt systématiquement au plus simple et au plus pertinent des moyens narratifs : alors que son personnage se serait figé d'être isolé dans son martyre et dans sa gloire, elle ne le laisse jamais solitaire.

Figure centrale, son indépendance se nourrit de la multiplicité des duos, aussi différents que possible, dans lesquels est successivement entraîné Arenas – avec sa mère rêvée, avec Sean Penn qui passait sur le chemin de la Révolution en charrette nonchalante, avec ses admirateurs exilés, avec ses amants successifs, dont le délicieux traître à la Cadillac blanche, avec Jose Lezama Lima, mentor esthète catholique qui lui fera lire la Bible, Proust et Kafka.

Sans oublier Bonbon, la reine des travestis, qui quittera la prison avec, caché dans son rectum, tout un roman écrit derrière les barreaux, ni ce colonel de l'armée castriste d'une redoutable ambiguïté, tous deux interprétés par Johnny Depp en un jeu de dédoublement rieur et sinistre, directement inspiré des procédés littéraires d'Arenas lui-même. Duo avec Fidel Castro à distance, avec une plume verte à New York aussi bien.

Il y a là bien davantage qu'une virtuosité d'écriture et d'assemblage : un sens des flux, un talent à les coordonner et à les laisser se perdre, une véritable réussite de ciné-

Thomas Sotinel

Jean-Michel Frodon

Javier Bardem, un comédien sans illusions, au jeu sans retenue

IL FAUDRA ATTENDRE l'édition en DVD d'*Avant la nuit* pour se livrer à cette expérience : visionner à la suite la scène tournée au bord de la mer pendant laquelle Reinaldo Arenas rencontre et se dispute pour la première fois avec son compagnon, Lazaro Gomez Carilles, puis les derniers moments du film qui montrent les mêmes personnages séparés par la mort d'Arenas, victime du sida.

Si l'on arrive à faire abstraction de la force des émotions, on reste avec son ébahissement devant le travail d'un acteur : sur sa plage cubaine, Javier Bardem est un jeune homme à peine sorti de l'enfance, qui apprend à son corps la

chorégraphie de la folle perdue, tout en mouvements du poignet et en jets de la tête en arrière, mélange de défi et de timidité vrai et drôle ; dans son appartement new-yorkais, ce corps est presque déserté par la vie, qui ne le parcourt plus que de quelques étincelles, Javier Bardem est malade, il est vieux, il est mourant, il est à peine maquillé.

Dans le grand bêtisier des Oscars, on mettra probablement en bonne place ce vote de 2001 qui a vu les membres de la Motion Pictures Academy préférer Russell Crowe en jupette (dans *Gladiator*) à Javier Bardem. Au moins, les jurés du Festival de Venise ont-ils eu la présence d'esprit de lui attri-

buer la coupe Volpi du meilleur interprète.

Pourtant, le comédien espagnol Javier Bardem ne devait pas jouer Reinaldo Arenas. Initialement, le peintre Julian Schnabel, réalisateur occasionnel, lui avait proposé le rôle de Gomez Carilles. « J'étais réticent à l'idée que le film soit tourné en anglais » (langue que l'acteur, qui avait jusqu'alors joué uniquement en Espagne, maîtrisait mal), explique Bardem. « En plus j'estime que cette histoire devait être tournée par un cinéaste cubain avec des comédiens cubains. » Avant de se décider à accepter le rôle de l'écrivain homosexuel et dissident Reinaldo Arenas, Javier Bardem est parti pour Cuba afin de rencontrer des contemporains d'Arenas.

INQUIET ET DÉÇU

Rejeton d'une famille d'artistes à la longue histoire d'opposition au franquisme (son oncle, le réalisateur Juan Antonio Bardem a été emprisonné cinq ans sous la dictature), lui-même militant communiste depuis dix ans, l'acteur s'est rendu à l'évidence : « Aujourd'hui La Havane est comme au temps de Batista, les jeunes filles se vendent

pour un morceau de pain. » Lors de la première d'*Avant la nuit*, Javier Bardem s'est senti légitimé par l'accolade que lui a donnée son oncle, Juan Antonio.

Aujourd'hui, on sent l'acteur vaguement inquiet et déçu sur la suite des événements. « Je pensais qu'on me proposerait plus de rôles, plus variés. Mais ce sont toujours les mêmes personnages de latin lover. Depuis Avant la nuit j'ai simplement tourné *The Dancer Upstairs*. » Dans ce film, premier long métrage de John Malkovich, Bardem interprète, en anglais, un policier sud-américain lancé à la poursuite d'un guérillero, une situation inspirée de la traque d'Abimael Guzman, le chef du Sentier lumineux péruvien. De son acteur, John Malkovich a dit au *New York Times* : « Il peut tout jouer (...), mais il y a en lui une espèce de terrible chagrin. »

Javier Bardem reconnaît son attitude pour le côté physique du métier d'acteur, comme le défi que lui avait imposé Pedro Almodovar pour *En chair et en os*, dans lequel il incarnait un policier cloué dans une chaise roulante. Il fut également un héroïnomane impressionnant dans *Dias Contados*, d'Imanol

Concours d'entrée HEC et grandes écoles d'ingénieurs

tous les résultats sur le

3615 LEMONDE*

* 2,21 F TTC la minute.

Sébastien Lifchitz, cinéaste en fin d'initiation

« JE SUIS PARTI avec l'idée d'éviter à tout prix l'impression de reportage, l'effet télévision que produit facilement la caméra vidéo, ce sentiment qu'on pourrait filmer tout et

PORTRAIT

A trente-trois ans, il est l'auteur de quatre films autour de la découverte de soi-même

n'importe quoi. » Sébastien Lifchitz parle d'une voix très douce, on entend très bien qu'il sait ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Depuis la forte impression suscitée par son premier moyen métrage, *Les Corps ouverts*, en 1998, ce réalisateur de trente-trois ans trace une route exigeante, qui semble portée par une nécessité intérieure. Comme son film, ce chemin impérieux est pourtant lui aussi disponible aux aléas du trajet : *La Traversée* est un projet longuement mûri avec son compagnon, scénariste de tous ses films, le critique de cinéma Stéphane Bouquet. « Il avait peur de cette recherche en même temps qu'il la souhaitait, et surtout il redoutait, pour lui et pour les autres à commencer par sa mère, cette exposition de l'intimité. »

Après *Les Corps ouverts*, Lifchitz et Bouquet sont prêts à partir en Amérique. C'est le moment où Pierre Chevalier, le responsable de la

fiction à Arte, propose au cinéaste de réaliser l'un des films de la série « Gauche-droite ». Le film suivant, *Presque rien*, étant déjà en préparation, « Stéphane a accepté de repousser le projet de deux ans, ce qui représentait pour lui un effort très généreux ». Histoire d'une recherche du père, le très beau *Les Terres froides* que Sébastien Lifchitz tourne pour la chaîne culturelle est une « extrapolation dramatisée » du thème de *La Traversée*, qu'il appelle « le documentaire ».

« MÉTHODES DE FICTION »

Le film est pourtant loin de correspondre à l'idée qu'on se fait de ce genre : son auteur explique avoir délibérément choisi d'alourdir son dispositif de tournage pour combattre « le danger de voyeurisme, le viol de l'intimité qui me fait horreur. D'où le choix de la caméra 35 mm, "aggravé" ensuite par celui du format scope, qui correspond aux paysages américains, et aussi à la mémoire du cinéma américain – les westerns en particulier – qui accompagne le film. Nous avons choisi de transporter avec nous la pellicule, c'est lourd, la quantité est limitée et oblige à faire des choix de réalisation, de point de vue. Cela correspond au parti pris de mise en scène qui impose une distance capable de protéger le film. »

Il affirme n'avoir « jamais fait de documentaire » auparavant et donc être arrivé avec ses « métho-

des de fiction », pour ensuite « pacifier avec les conditions réelles de tournage ». Il avait pourtant débuté dans la réalisation en tournant *Claire Denis la vagabonde* (1996), portrait d'une cinéaste « exemplaire de ce qui m'intéresse le plus et qui est si rare dans le cinéma français actuel : l'exploration de formes nouvelles, la recherche d'une écriture nouvelle. »

Cet ancien étudiant en histoire de l'art qui dit avoir été attiré, adolescent, par la peinture et le théâtre, avoir envisagé de devenir photographe avant de trouver avec le cinéma son moyen d'expression, parle de son travail essentiellement sous l'angle de la recherche formelle. Regrettant l'emprise croissante « du discours, du scénario, des situations et des personnages » sur le cinéma européen, cet admirateur des « grands stylistes, comme Fritz Lang, Hitchcock, Wong Kar-wai ou David Lynch », trouve les aventures esthétiques qui l'intéressent davantage du côté des nouveaux metteurs en scène venus d'Asie.

Après quatre films évoquant une découverte de soi-même, de ses origines et de ses désirs personnels par des jeunes gens, sous le signe d'une très forte présence physique à l'écran, Sébastien Lifchitz en a fini avec les récits d'initiation. Il veut travailler à présent à un film « plus expérimental, plus inventif ».

J.-M. F.



Sébastien Lifchitz : « Ce qui m'intéresse le plus et qui est si rare dans le cinéma français actuel : l'exploration de formes nouvelles, la recherche d'une écriture nouvelle. »

Le voyage des petits miracles

La Traversée. Entre documentaire et épopée, une quête à travers l'Amérique portée par un regard amoureux

Film français de Sébastien Lifchitz. Avec Stéphane Bouquet. (1 h 20.)

Il était une fois un garçon à la voix douce. Il s'appelle Stéphane, il raconte son histoire. Celle d'un enfant né d'un père connu seulement par « son nom, sa date de naissance, sa taille et son métier d'abord, soldat ». Soldat américain basé en France à la fin des années 1960, et qui eut une brève aventure avec une jeune Orléanaise, mais repartit dans son pays sans savoir qu'il laissait la jeune femme enceinte. Mélo ? Oui, oui. Il était une fois un deuxième garçon, Sébastien Lifchitz, qui raconte la même histoire, en la filmant, enregistrant la voix et le corps de Stéphane, son compagnon. Documentaire ? Oui, aussi. Celui de ce qui fut d'abord, longtemps, l'aventure intérieure de Stéphane, enfant grandi avec pour imaginaire un père inconnu, l'Amérique (il y a de quoi rêver) et devient aventure réelle. Départ, à l'aéroport, à la recherche de ce Mr Rhea, peut-être mort, peut-être introuvable, peut-être ignoble...

Lifchitz accompagne et filme ce duo. Mais il y a un cameraman, une preneuse de son, *La Traversée*

enclenche son dispositif, d'une fécondité qui tient, pour beaucoup, à ce que ces divers éléments sont à la fois avoués et nullement montés en épingle. On est loin des expériences revendiquées auxquelles le film aurait pu faire songer, comme *No Sex Last Night*, de Sophie Calle, par exemple. C'est le premier des « petits miracles » qui font la réussite légère, touchante, intrigante et finalement assez joyeuse de ce film singulier, présenté au Festival de Cannes 2001 dans la Quinzaine des réalisateurs. Le deuxième petit miracle ne peut s'énoncer qu'ainsi : Sébastien Lifchitz aime Stéphane, cela se voit à la manière dont il le filme. D'une précision tendre, ses gros plans redessinent le visage de l'autre, comme seul en est capable le regard amoureux.

Tendre machination cinématographique avouée sans aucun exhibitionnisme, le film peut dès lors unir des atmosphères différentes avec une extrême simplicité. Il a commencé journal, chronique, et déclaration d'amour, il va continuer à s'enrichir de nouveaux genres, comme autant de nuances supplémentaires et différentes pour composer cette *Traversée*. Voici une fable oedipienne, un récit initiatique, un film de voyage,

un road-movie. Les deux garçons arrivent à New York, ils commentent leur enquête, continuent vers Washington. On est dans un film policier qui, tandis qu'ils s'enfoncent dans le *deep South*, deviendra western, comédie, balade poétique dans les grands espaces américains, *buddy movie* et méditation sur les liens du sang et du sol.

INTENSITÉ CROISSANTE

Il est à peu près impossible de présenter un extrait du film, on n'y voit que des situations terriblement banales. Seuls le rythme du film, sa composition d'ensemble, la distance qu'il établit entre la caméra et les corps, la caméra et les paysages, chargent ce périple à travers des paysages vides et des bourgades minables et dépeuplées d'une intensité croissante et d'un charme infini. La mémoire du grand cinéma de genre hollywoodien classique le hante, comme un fantôme souriant et costaud, prêt à donner un coup de main en cas de besoin. La musique aussi est, à l'occasion, une compagne de voyage alerte et discrète, « *Nobody Loves You Like I Do* », dit la chanson d'Emmylou Harris.

Dès lors tout peut arriver, là est la véritable grâce dont bénéficie *La Tra-*

versée ; le film peut être un documentaire réaliste ou une fiction, Stéphane peut retrouver ou pas ce père sans visage, celui qu'il rencontre peut dire ou non la vérité sur le passé, Sébastien Lifchitz peut ou ne peut pas être en train de filmer en telle et telle circonstance, des événements importants peuvent se passer hors champ. Porté par une étrange urgence sans hâte, le film rebondit, sinue, reflète d'autres lumières. Perceptible, l'angoisse du personnage devant la perspective souvent différée de rencontrer ce père imaginé aurait logiquement dû être aggravée par l'incertitude sur le statut des images montrées, le refus de toute joliesse et de tout effet dramatique pour créer une forte impression de malaise.

Il arrive le contraire, par le seul effet des affinités entre la manière de filmer et l'histoire racontée. Et cette rencontre transforme *La Traversée* en un véritable récit d'aventures, où il faut être courageux, faire des choix, définir sa place dans l'espace et le temps. Avec les plus simples des moyens, c'est finalement d'un film mythologique qu'il s'agit, et il est parfaitement réussi.

J.-M. F.

Thomas Hardy au Far West

Rédemption. Michael Winterbottom transpose le roman anglais dans la Sierra Nevada

Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Peter Mullan, Nastassia Kinski, Wes Bentley. (2 heures.)

Au départ de *Rédemption*, il y a l'idée étrange de transporter la trame d'un roman de Thomas Hardy dans le Grand Ouest américain. A l'arrivée il y a un film classique et vigoureux, démonstration que l'étrangeté n'engendre pas forcément l'étrangeté. *Le Maire de Casterbridge*, le roman de Hardy sur lequel Michael Winterbottom a jeté son dévolu (il avait déjà adapté *Jude l'obscur*), est sous-titré *Adapté et mort d'un homme de caractère*. Celui-ci est un ouvrier agricole qui, à l'âge de vingt ans, a vendu sa jeune épouse et sa petite fille un soir de beuverie. Vingt ans plus tard, il est devenu le maire d'un bourg agricole du Wessex et voit réapparaître les deux femmes.

Dans *Rédemption*, Daniel Dillon (Peter Mullan) est un émigrant irlandais, devenu le maître de Kingdom Come, une ville de chercheurs d'or perdue dans les neiges de la Sierra Nevada. Il règne sur les commerces, y compris le bordel local, dont la tenancière, Lucia (Milla Jovovich), est sa maîtresse. Par un matin d'hiver, Elena (Nastassia Kinski) et Hope (Sarah Polley) descendent de la diligence. Le premier se meurt de tuberculose, la seconde ignore les liens qui unissent sa mère à Dillon. Leur arrivée coïncide avec celle d'une équipe d'arpenteurs du chemin de fer, menée par un jeune ingénieur (Wes Bentley). De cet arrangement romanesque surgit un récit ample et intelligemment mené.

DU FADO AU SALOON

Les dilemmes moraux importés d'Angleterre se transforment au contact de l'immensité californienne en affrontements ouverts. Michael Winterbottom décrit minutieusement cette société d'immigrants de la première génération où chacun a gardé son accent, où les musiciens du saloon jouent un air de fado pour satisfaire la nostalgie lisboète de la tenancière. *Rédemption* s'installe avec une grande élégance dans le décor naturel (le film a été tourné dans la partie canadienne des Rocheuses). Toute l'action se déroule en hiver, et une fois de plus, la vraie neige, faite de flocons, qui rougit ou bleuit la peau, fait preuve de son infinie supériorité sur la mousse carbonique.

Les acteurs sont à la fois contraints et stimulés par l'inconfort physique, et des scènes qui auraient pu autrement paraître convenues prennent une intensité surprenante. D'autant que toute la troupe – à l'exception du jeune

Wes Bentley, qu'on avait déjà vu dans *American Beauty*, et qui fait preuve ici d'un bel esprit conquérant – pratique un jeu retenu, qui laisse beaucoup de place à l'imagination du spectateur, un jeu plutôt européen, qui met une espèce de sourdine à la dimension épique du film, fondée sur le bouleversement provoqué par la construction du chemin de fer. Peter Mullan fait un magnifique « homme de caractère », dominateur et retors, que le retour de sa famille force à aller fouiller tout au fond de lui, à la recherche de quelques bribes de rectitude morale. Face à lui, Nastassia Kinski, presque translucide, s'efface totalement derrière un personnage détruit par la vie.

Le film fonctionne par allers-retours entre ces tourments privés et la vie publique tumultueuse de la Californie en voie de civilisation. Ce deuxième versant est l'occasion de quelques morceaux de bravoure assez réussis, comme l'arrivée à Kingdom Come de la maison que Dillon a commandé pour Elena et Sarah, que l'on voit glisser à travers les arbres, tractée par des hommes et des chevaux. Bizarrement, malgré la richesse de la matière à sa disposition, malgré l'excellence de la plupart des acteurs, Michael Winterbottom filme parfois comme s'il doutait de son film. Ce qui ne veut pas dire qu'il filme mal, simplement qu'il essaie quelques trucs de mise en scène, caméra portée, flous exagérés, les exécutant les uns après les autres, mettant en péril la fluidité et la cohérence du film. Il lui arrive souvent, au fil de ces pérégrinations cinématographiques, de trouver le ton juste, une sobriété puissante, et ces moments-là font penser qu'en plus d'être un bon film, *Rédemption* aurait pu être un grand film.

T. S.

Une expérience amusante sur les possibilités du cinéma

Time Code. En quatre plans continus et simultanés, Mike Figgis démontre les vertus du montage

Film américain de Mike Figgis. Avec Saffron Burrows, Stellan Skarsgard, Salma Hayek. (1 h 35.)

On se moque souvent de films *high concept* que produit Hollywood, ces réalisations dont toute la substance tient en une phrase du genre « *Sandra Bullock en agente du FBI forcée de se présenter à un concours de Miss* ». Mike Figgis, réalisateur britannique établi en Californie du Sud, pratique un cinéma en apparence à l'opposé du *high concept*, adaptant Strindberg (*Mademoiselle Julie*) ou discourant sur la nature humaine (*La Fin de l'innocence sexuelle*). Le voilà qui se lance dans une entreprise présentée comme la remise en cause des fondements de la forme cinématographique. *Time Code* se présente comme l'assemblage à l'écran de quatre plans continus, tournés chacun avec une caméra vidéo digitale, le film durant ce que dure une cassette : 93 minutes (les deux minutes en plus qu'annonce la fiche technique ci-dessus sont consacrées au générique).

Malgré l'innovation technique, *Time Code* tombe tout à fait dans la catégorie du *high concept*, car jamais cette forme nouvelle ne trouve d'autre raison d'exister que



A l'intérieur des quatre cases, d'excellents acteurs improvisent une satire de la vie à Hollywood.

sa nouveauté. Ce qui ne signifie pas que le film est dépourvu d'intérêt. A l'intérieur des quatre cases, d'excellents acteurs improvisent une satire de la vie à Hollywood. Certains, comme le Britannique Julian Sands, qui incarne un masseur exerçant ses talents sur les responsables d'un studio réunis pour rendre compte des scénarios et projets en cours, ou Kyle McLachlan en agent encore plus prétentieux que sa cliente, trouvent facilement leur place dans leur quart d'écran. D'autres talents, et en par-

ticulier celui de Holly Hunter, sont scandaleusement gaspillés.

D'adultère en tremblement de terre (une intervention divine apparemment indispensable aux films choraux tournés à Los Angeles, que l'on se souvienne de *Short Cuts*), de rupture en réconciliation, de jalousie sexuelle en rivalités professionnelles, *Time Code* parcourt un territoire dramatique plus que familier. Jusqu'à la grande scène finale : une jeune réalisatrice vient soumettre un projet aux dirigeants du studio. Sous leurs yeux blasés,

elle évoque Vertov et Eisenstein, revendique l'affranchissement de la « tyrannie du montage » et propose un film qui serait présenté en quatre plans continus montrés simultanément à l'écran.

Et c'est à ce moment, quand le serpent se mord la queue, que l'on trouve un intérêt réel à *Time Code*. La tyrannie du montage est censée orienter et dominer le regard du spectateur, l'écran divisé doit lui rendre sa liberté. Mais s'il a été possible d'écrire cette critique, après avoir compris de quoi parlait *Time Code* (pas grand-chose), c'est que Mike Figgis se sert de la bande son pour piloter le regard. Certes chaque plan continue dans son coin, mais l'œil est irrésistiblement attiré par le coin qui parle. Il a suffi au réalisateur et à l'ingénieur du son chargé du mixage de pousser quelques potentiomètres pour construire et rythmer un récit. La technique est sans doute nouvelle, mais son seul mérite est de faire mesurer toutes les possibilités d'expression – et de liberté – qu'offre le montage. Mike Figgis n'a pas réussi un film expérimental, mais une expérience amusante, l'exploration menée avec entraînement d'une des nombreuses impasses qu'offre le cinéma.

T. S.

Le Centre à l'Espace Gardin
Franco-Américain
 pour les Arts
 8 juin au 4 juillet 2001

An American Festival EXPOSITION
 du 9 juin au 4 juillet
 L'art américain,
 sculptures et photographies
 Sculptures d'Amir Nour,
 Photographies : Chicago 2000

DANSE du mercredi 13 au dimanche 17 juin
Hubbard Street Dance Chicago
 Read My Hips, Passomezzo,
 Cobras in the Moonlight, Minus 16

RESERVATION : Tél. 0 820 800 400
 Espace Gardin : 01 42 65 27 35
 1, avenue Gabriel - 75008 PARIS

HORS CHAMP

■ **Sharon Stone veut tourner *Basic Instinct II***. L'actrice américaine poursuit en justice deux producteurs, affirmant qu'ils ont rompu un contrat stipulant qu'elle serait la star de *Basic Instinct II*. L'actrice réclame plus de 100 millions de dollars de dommages à Andrew Vajna et Mario Kassar, les accusant d'avoir violé un accord oral. L'actrice affirme qu'elle aurait dû être payée 14 millions de dollars et qu'elle a refusé d'autres rôles pour se préparer au retour de la meurtrière au pic à glace. Or la Metro Goldwyn Mayer a annoncé qu'elle ne tournerait finalement pas de suite à *Basic Instinct*.

■ **Dustin Hoffman fait ses débuts derrière la caméra**. L'acteur va réaliser un film policier, *Personal Injuries*. Il sera également vedette et coproducteur du film, tiré d'un roman de Scott Turow, qui sera distribué par Disney. Dustin Hoffman jouera le rôle d'un avocat habitué à corrompre les juges et qui se trouve pressé de collaborer avec le FBI pour résoudre un cas.

■ **La première rétrospective Trésors du cinéma restaurés aura lieu du 12 au 14 juin** à la Maison de l'Unesco à Paris. Elle proposera quatre longs métrages italiens : *Chung Kuo, China* (1972), de Michelangelo Antonioni, *Ossessione* (1942), de Luchino Visconti, *La guerra e il sogno di momi* (1917), de Segundo de Chomón et *Il fuoco* (1915), de Giovanni Pastrone.

Le cinéma d'animation affiche sa vitalité à Annecy

La riche production britannique et les techniques informatiques ont côtoyé l'œuvre fondatrice du Russe Alexandre Alexeïeff

ANNECY

de notre envoyée spéciale

Créé en 1960, le Festival international du film d'animation d'Annecy est devenu le rendez-vous de tous les courants et toutes les techniques du genre. Compétitions, séances spéciales, rétrospectives et hommages, projections en plein air... L'édition 2001, organisée du 4 au 9 juin (avec le lapin pour mascotte, décliné sous toutes ses coutures), a témoigné de la prodigieuse vitalité du domaine ; un domaine où la fabrication artisanale, telles celle du papier découpé ou du modelage, s'affiche encore largement au côté des créations sur ordinateur ou de l'animation flash.

La production britannique, notamment à travers celle des studios Aardman (*Wallace et Gromit, Chicken Run...*) était à l'honneur de la programmation. Quant au marché des professionnels (le Mifa), c'est la webanimation qui a fait l'événement avec la réalisation d'un film, en ligne et en direct, par une dizaine d'équipes de designers - l'opération était baptisée le Vector Lounge (www.vectorlounge.com).

Du côté de la compétition (242 films sélectionnés), le Grand Prix du long métrage est allé à *Mutant Aliens*, conçu en dessins sur cellulose par l'Américain Bill Plimp-

ton, dont les films ont déjà été récompensés à de multiples reprises - parmi ceux-là, *One of Those Days* (1988), *The Tune* (1992) et *L'Impitoyable Lune de miel* (1998). Ce récit d'un astronaute perdu dans l'espace, qui revient vingt ans plus tard pour se venger d'un magnat de l'industrie spatiale, a surtout convaincu pour son humour trash et sexy et le délire imaginaire de son scénario.

UN FLORILÈGE DE PUBLICITÉS

L'inventivité, l'humour corrosif, signent aussi incontestablement la création britannique ; en renouvellement et en expansion constantes depuis près de trois décennies (avec un soutien non négligeable des télévisions, principalement de la part de la BBC et de Channel Four), et dont la qualité tout autant que l'éclectisme ont fait vaciller l'empire Disney. Une « exception » dont le festival a donné un large panorama, à l'appui d'une rétrospective de courts métrages (parmi lesquels les premiers films de Norman McLaren et de Len Lye), un florilège de films publicitaires (domaine dans lequel les animateurs anglais excellent), et un coup de projecteur sur les productions du studio Aardman, fondé en 1972 par David Sproxtton et Peter Lord.

Aardman Animations a été propulsé sur la scène internationale (traductions dans une trentaine de langues) grâce à la fameuse série en pâte à modeler des « Wallace et Gromit », créée par Nick Park (trois Oscars depuis la première aventure sortie en 1989, *A Great Day Out*). Aujourd'hui tenu pour le « petit studio culte » et courtisé par les meilleurs créateurs, Aardman affiche un succès public, artistique et commercial sans précédent ; diversifié dans l'exploitation des produits dérivés, des licences et de la publicité, dont plusieurs déclinaisons ont été montrées lors de cette édition - Wallace et Gromit ont ainsi sauvé une entreprise du Yorkshire de la faillite, en prêtant leurs noms au fromage de Wensleydale.

Aux antipodes de cette corne d'abondance en passe de triompher même des Etat-Unis, l'œuvre du graveur et illustrateur d'origine russe Alexandre Alexeïeff (qui aurait eu cent ans cette année ; il s'est suicidé dans son atelier parisien le 9 août 1982) est demeurée confidentielle, honorée par les seuls professionnels qui reconnaissent en lui l'un des pères fondateurs de l'animation et le créateur de la gravure animée. A travers une exposition et la présentation de ses films, Annecy a surtout rendu hommage à l'inventeur du procédé de

l'écran d'épingles - une planche percée de milliers de trous, dans lesquels des épingles, plus ou moins enfoncées et éclairées latéralement permettent de créer un relief.

Formé à l'école des Cadets de Saint-Petersbourg, Alexeïeff a fui la révolution russe pour Paris (il s'y réfugie en 1921 et s'y installe définitivement en 1947) où Soudeïkine l'introduit dans le milieu du théâtre (premiers décors pour le Bal Bullier, puis pour la compagnie de Georges Pitoëff). Son talent éclate dès le milieu des années 1920, avec ses illustrations d'œuvres littéraires françaises et russes, dont cent lithographies exécutées pour *Les Frères Karamazov* qui le rendent célèbre. Mais le vrai tournant de sa carrière surgit avec la rencontre de la graveuse américaine Claire Parker, qui partage sa vie et son travail à partir de 1931 et grâce à laquelle il peut financer ses écrans d'épingles (Alexeïeff offrira le tout premier, *Bébé Nicolas*, à Henri Langlois).

UNE ŒUVRE ONIRIQUE

Parallèlement à ses activités d'animation publicitaire et d'illustration (années new-yorkaises au cours desquelles il rencontre Norman McLaren, qui deviendra un ami fidèle), Alexeïeff développe sa technique de cinéma épinglé au service d'une œuvre sophistiquée et

puissamment onirique - « *Je me suis souvent posé la question de savoir si la vie en éveil avait réellement toute l'importance que les adultes lui accordaient, ou au contraire si c'était mes rêves qui étaient réels.* » De véritables chefs-d'œuvres, étroitement chevillés à la musique et à la littérature russes (en exception notable, les prologues et épilogues réalisés pour *Le Procès*, d'Orson Welles, en 1962). Ce seront notamment *Le Nez* (1963), d'après Gogol, *Une nuit sur le mont Chauve* (1933), *Tableaux d'une exposition* (1972) et *Trois thèmes* (1980), tous trois inspirés par la musique de Moussorgski, interprétée par Alfred Brendel.

Valérie Cadet

★ « Alexeïeff, itinéraire d'un Maître ». Ouvrage collectif sous la direction de Giannalberto Bendazzi. Edition bilingue (français/anglais), Dreamland Editeur, 320 p., 350 F (53,38 €). Expositions : « Alexandre Alexeïeff, le cinéma épinglé. De la gravure à la gravure animée ». Forum-expo du Centre Bonlieu (1, rue Jean-Jaurès, 74000 Annecy), jusqu'au 21 juin. Tél. : 04-50-10-04-04. « Aardman », Musée-Château d'Annecy, tous les jours de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 30 septembre. Tél. : 04-50-33-87-30.

Les deux lutteurs, la femme et le serpent

Uttara. Signée par une figure de proue du cinéma bengali, une œuvre engagée et poétique sur l'intolérance religieuse en Inde

Film indien de Buddhadeb Dasgupta. Avec Jaya Seal, Tapas Pal, Shankar Chakraborty, R. I. Asad. (1 h 39.)

Présenté au Festival de Venise en 2000, où il a obtenu le Prix de la mise en scène, puis aux « Trois continents » de Nantes en 2000, Uttara est signé par une figure de proue du nouveau cinéma indien, Buddhadeb Dasgupta, dont le parcours, hélas méconnu en France, est pour le moins original. Ancien professeur d'économie à l'université de Calcutta, marxiste militant dans les années 1970 et poète renommé au Bengale, Dasgupta se lance sans formation particulière dans la carrière cinématographique, en 1968, en réalisant des documentaires. Il ne s'en impose pas moins sur la scène internationale, dès son premier long métrage de fiction (*La Distance*, 1978), comme un des plus grands espoirs du cinéma bengali, qui a par excellence contribué au renouveau du cinéma d'auteur indien dès les années 1950, avec Satyajit Ray, Ritwik Ghatak et Mrinal Sen.

L'œuvre de Dasgupta, fortement imprégnée de préoccupations politiques et sociales, se caractérise tout d'abord, dans le sillage de l'histoire intellectuelle et politique du Bengale, par une virulente dénonciation des compromissions et de l'aliénation de l'individu dans le cadre d'une société en mutation, elle-même en proie à la trahison des valeurs de progrès et de justice sur lesquelles elle a été édiflée. Avec le temps, Dasgupta va progressivement infléchir cet engagement initial dans des œuvres nettement plus lyriques, qui procèdent d'une réflexion humaniste sur la transmission du patrimoine culturel bengali et sur l'art en général.

C'est précisément à la croisée de ces deux veines que se situe son nouveau film, Uttara, qui mêle à l'indignation suscitée par l'intolérance religieuse et l'injustice sociale, l'exaltation poétique des coutumes et des paysages bengalis. Adapté d'une nouvelle de l'écrivain Samaresh Bose, Uttara met principalement en scène deux solides gaillards férus de lutte, Nimai et Balaram, gardes-barrières dans un petit village isolé du

Bengale abritant une importante communauté chrétienne. Le début du film est caractérisé par une peinture presque irénique du monde, qui associe à l'indéfectible camaraderie et aux joies simples des deux hommes l'action charitable du prêtre du village ainsi que la paix pastorale de la nature qui accueille cette humanité rayonnante d'innocence. On n'est pas loin du paradis terrestre, d'autant moins qu'à bien regarder, quelques détails significatifs annoncent que les choses pourraient bien se gâter.

PARABOLE SUR LE MAL

Ce sont, par exemple, ces trois individus inquiétants dont rien n'explique la présence au village. C'est encore le plaisir puéril et la promiscuité suspecte qui unissent Nimai et Balaram dans leurs joutes physiques et leur vie quotidienne. C'est enfin, et peut-être surtout, la façon qu'a le cinéaste de composer ses cadrages, souvent en vues générales extérieures qui laissent planer à l'arrière-plan une manière de commentaire menaçant ce qui se déroule au premier plan. Il ne manquerait décidément au tableau qu'une femme et un serpent pour que la fable soit complète. Les voici justement. Celui-ci ondulant dans un plan furtif de nature gorgée d'eau par l'orage. Celle-là arrivant au village sur les recommandations de la vieille tante de Balaram, qui a organisé à distance le mariage de la jeune Uttara et de son neveu.

L'irruption de la jeune fille va susciter la jalousie de Nimai et semer la zizanie, pour ne pas dire la haine entre les deux lutteurs. Parallèlement, on comprend vite que les trois individus sont arrivés au village pour mener des représailles sanglantes contre la communauté chrétienne du village. Cette lente marche vers la chute annoncée serait sans doute un peu trop évidente si Dasgupta n'adoptait pour y parvenir un cheminement lacunaire et digressif, qui laisse toute sa place à une évocation poétique de la réalité, mise au service d'une parabole sur l'existence du mal comme refus de l'altérité.

Quatre miséreux en route vers l'Amérique, un village surréaliste de nains, une procession de danseurs aux masques d'animaux en guise de chœur tragique, une vache qui entre dans une maison comme chez elle, une boîte à lettres qui parle, un écran de cinéma qui s'envole sous la tempête, constituent ainsi autant de notations qui, loin de viser au pittoresque, contribuent tout à la fois à l'esthétique d'un monde singulier et à l'insubordination d'un cinéma qui ne se plie pas au régime dominant des images, qu'elles viennent de Bombay ou de Hollywood.

J. M.

Miniatures persanes

Portraits d'Iran. Au Forum des images, vingt-deux courts métrages composent une vision hétérogène de la société iranienne

Vingt-deux courts métrages iraniens. Les 15, 16 et 17 juin au Forum des images, Porte Saint Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. Tél. : 01-44-76-62-00. Entrée : 30 F, 4,57 €. Tarif réduit : 25F, 3,81 €.

Un jeune soldat déambule dans un parc de Téhéran, cherchant en vain à lier conversation avec des étudiantes. Pas un mot n'est audible, on voit juste des attitudes, des images et de l'humour : *Un après-midi chaud*, de Hassan Rashid Ghamat, est l'un des vingt-deux courts métrages présentés par le Forum des images, dans le cadre des Suites iraniennes organisées ce printemps par la Mairie de Paris.

Héritée d'une tradition à laquelle le Kiarostami a donné ses lettres de noblesse, la vitalité de la production de courts métrages en Iran est aujourd'hui relayée par des institutions publiques, dont le prolifique Institut du jeune cinéma iranien,

d'où provient l'essentiel des œuvres présentées aux Halles.

Cinq thèmes - portraits de femmes, portraits d'anciens, portraits d'enfants, rites et traditions et l'après-guerre - structurent cette programmation, tentant d'ordonner l'extrême diversité de films qui composent une vision hétérogène de la société iranienne. Ce panorama rend également hommage aux « pères » de la modernité cinématographique en Iran. Par le scénario (*Le Cheminot*, de Reza Sobhani, 2000) et le style (*Sazeneh*, de Houshang Mirzaee, 2000), deux des meilleurs réalisateurs citent *Nature morte*, de Sohrab Shahid Saless, qui, en 1975, marquait un tournant dans l'histoire du cinéma iranien. Et comment ne pas percevoir la trace de Kiarostami dans *La Loi du talion*, de Behnam Behzadi (1999) ?

Par-delà les thématiques et les références, cette sélection révèle des explorations esthétiques et narratives entreprises par les plus talentueux parmi les jeunes réalisa-

teurs. Par exemple, Massoud Bakhshi qui, avec *Identification d'une femme* (1999, aucun rapport avec Antonioni), recourt à un dispositif de tournage très léger et un art consommé du montage pour agencer avec une grande rigueur stylistique le récit d'un drame de la polygamie.

L'émouvant *Les Chants d'un homme gris* (1999), d'Amir Shahab Razavian, le surprenant *La Candidate* (1999), de Mohammad Shirvario, l'instructif *La Vague sur la plage* (2000), d'Ali Mohammed Ghassemi, consacré aux trafiquants du golfe Persique, figurent également parmi les titres les plus remarquables de ce programme. Il prouve combien le court métrage peut être considéré comme un format légitime dans un pays auquel la miniature persane a appris qu'une œuvre ne dépend pas de sa dimension, mais des images qu'elle suscite.

Agnès Devictor

L'adolescence considérée comme une forme de résistance

Hakuchi. Un étrange film de science-fiction en forme de fable sur le fascisme

Film japonais de Macoto Tezka. Avec Tadanobu Asano, Miyako Koda, Reika Hashimoto, Masao Kusakari. (2 h 30.)

Cela se passe au Japon, en un temps imaginaire puisque selon toute apparence la seconde guerre mondiale continue, de nos jours, d'y faire rage. L'ouverture du film met en scène cette hypothèse en juxtaposant de fausses images d'archives en noir et blanc d'un bombardement et des séances de photos de mode, en couleurs criardes, sur les lieux mêmes du désastre. Ce tableau kitsch et cruel parle moins de la guerre que de l'idéologie qui y conduit, vrai sujet de ce film de science-fiction : on y retrouve les aspects les plus pernicieux de la réalité contemporaine, depuis la concentration du pouvoir dans les mains d'une minorité jusqu'à la sujétion insidieuse exercée par les médias. Deux univers, moins opposés que complémentaires, se côtoient ainsi dans le film, celui des bas-fonds et celui des sphères médiatiques du pouvoir. Le personnage principal du film, un beau jeune homme mélancolique, dénommé Isawa, fait le lien.

Assistant de production sur la chaîne de télévision nationale Media Station, qui distille en continu un opium de propagande et de paillettes à l'usage du petit peuple, Isawa n'en vit pas moins parmi ce dernier, dans un taudis peuplé de

miséreux, de fous et de prostituées. Refusant la dictature du pouvoir, il résiste à sa manière, en tournant des films amateurs en 8 millimètres sur la misère des gens qui l'entourent et la beauté de la nature.

Dans chacun des univers qu'il fréquente, une femme prétend à son amour. Ici, Sayo, une faible d'esprit quasiment muette, qu'il retrouve un beau jour installée sur une étagère de son placard, à la manière d'un grand oiseau de nuit. Là, Ginga, l'adolescente capricieuse et ruisellante de lumière, adulée par des millions de spectateurs et traitée pour cette raison en princesse par l'appareil médiatique du pouvoir. Choisisant l'ombre contre la lumière, Isawa va s'attirer les foudres de la jeune et cruelle idole, au risque de sa carrière et de sa vie.

UNE RÉELLE AUDACE FORMELLE

Adapté d'un court roman de l'écrivain Ango Sakaguchi, ce film est le deuxième long métrage de Macoto Tezka, fils d'Osamu Tezuka, l'un des plus célèbres créateurs de mangas au Japon. L'ambivalence des sentiments qu'il suscite mêle à la minceur, voire au simplisme de son propos, une réelle audace formelle. *Hakuchi* est de ce fait un film qui séduit et déçoit tout à la fois, qu'on aimerait défendre sans être vraiment certain d'avoir raison de le faire. Si ce doute atteste, au mieux, de la singularité

de son inaboutissement, il mérite en tous cas d'être explicité. Il y a lieu, ainsi, de déplorer son manichéisme, ses facilités narratives, sa désarmante naïveté.

On louera en revanche la prise de risque et l'exubérance psychédélique de sa mise en scène, qui témoignent, à travers un maëlström d'images hétéroclites (depuis les plans expérimentaux de la nature en 8 millimètres jusqu'aux séquences numérisées des shows musicaux, en passant par des évocations du cinéma muet et du manga, jusqu'à une apocalypse finale rococo en diable), d'une conception échevelée du cinéma.

On ne voit pas, finalement, comment mieux rendre compte de ce curieux « objet » qu'en l'assimilant à l'une des caractéristiques les plus flagrantes de ses personnages principaux, à savoir leur âge. Censément adultes, ces jeunes gens semblent encore appartenir, par leur manière de se situer dans la société environnante, leur indétermination physiologique et leurs traits de caractère (entre mutisme total et omnipotence hystérique), à l'adolescence. Par-delà la prédilection du jeune cinéma d'auteur japonais pour cette période de la vie, la spécificité de *Hakuchi* réside, entre vision personnelle et film de genre, dans le fait qu'il est de bout en bout un film adolescent.

J. M.

CAHIERS CINÉMA N° 558

SPECIAL CANNES Films, portraits, enquêtes, Bilan.

APOCALYPSES

Le cinéma s'en va en guerre

Apocalypse Now, Red, X, War, War, Pearl Harbor

LE CINÉMA RETROUVÉ New York, années 60

NUMÉRO DE JUIN EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

HORS CHAMP

■ **La Cinémathèque royale de Belgique verra ses moyens accrus en 2002**, selon Yvan Ylief, commissaire du gouvernement chargé de la politique scientifique. Après avoir été menacée d'être privée de ses revenus, déjà jugés insuffisants, ce qui avait soulevé une forte mobilisation des artistes et des professionnels, l'une des principales institutions patrimoniales du cinéma a reçu des assurances du gouvernement d'une augmentation de 70 % de son budget, qui doit permettre « l'engagement de personnel » et l'acquisition de nouveau matériel destiné à « intensifier le rythme de restauration des collections ».

■ **Bécassine fera ses débuts sur grand écran en décembre**, avec le costume que lui avait attribué le dessinateur Pinchon dès sa naissance en 1905 dans *La Semaine de Suzette*, et la voix de Muriel Robin, dans un film d'animation réalisé par Philippe Vidal, *Bécassine et le Trésor viking*. La sortie est prévue le 12 décembre.

■ **Les Films d'Ici, Les Films à Lou et Nota Bene se lancent dans la production d'un opéra documentaire**, basé sur une bavure policière qui avait entraîné la mort d'un jeune homme de dix-sept ans, en 1998, à Toulouse. Financé pour un montant de 7 millions de francs, ce premier long métrage d'Eric Pittard, intitulé *Le Bruit, l'odeur et quelques étoiles*, adoptera la forme d'une tragédie et aura pour « cœur » le groupe toulousain Zebda.

Emergence, dernier tango à Seillac

La nouvelle municipalité de Blois coupe son aide à ces rencontres originales

SEILLAC (Loir-et-Cher)
de notre envoyé spécial

Le domaine de Seillac, mi-manoir mi-motel dans les bois, accueille, trois semaines durant, la troisième session d'Emergence, l'université internationale d'été du cinéma. Plus de cent soixante gens de cinéma, de toutes corporations, viennent ici bénévolement se mettre au service de huit jeunes réalisateurs, jouer, tourner, monter avec eux quelques séquences du projet de long métrage pour lequel ils ont été sélectionnés ; chacun est accompagné d'un ou deux cinéastes confirmés. Emergence est un lieu étonnant d'effervescence, de parole, de rencontres.

Samedi 9 juin. Dans le Salon de chasse de Seillac, ils sont cinquante tassés sur les canapés et le tapis, incroyables et sous le charme, pour entendre Catherine Breillat dire ses visions de la direction d'acteur : entre avènement de la grâce et « prise de possession mentale ». Eric Reiffsteck, encore dans la difficulté de son tournage de la journée dans un loft de Blois, se prend-il à s'imaginer en gourou de « secte provisoire » ? Ce n'est pas tout à fait ce que deux tuteurs si dissemblables lui soufflaient tout à l'heure pour l'aider à transformer sa comédienne en putain ukrainienne. Brigitte Rouan (*Post coitum, animal triste*)

et Donald Petrie (*Miss Detective*) n'ont pas, il est vrai, tout à fait les mêmes parcours...

Dimanche 10 juin. A la grille d'un pavillon rose, chemin des Fines-Oseilles à Chaumont-sur-Loire, Laurence Côte et Yves Verhoeven se remettent en place. La scène – dispute de parents séparés sur le dos d'un enfant – est dure. Karim Bengana voudrait de sa comédienne un peu plus de fragilité dans la violence. Ou l'inverse peut-être. Caché derrière un réflecteur, son parrain écoute. Claude Miller se tient à distance. Karim vient vers lui. Miller : « Est-ce que tu ne peux pas la refaire comme cela... pour la mettre en confiance. Et après, tu lui diras... » Puis Miller prend du champ. Le rapport est paternel, presque tendre. Mais d'un père qui ne veut qu'une chose : que l'autre vole de ses propres ailes.

TROUVER D'AUTRES MÉCÈNES

Un peu plus loin, sous la tente de régie, Elisabeth Depardieu tourne et vire, nerveuse. Dans cette histoire de famille, elle est la grande marinière qui porte l'anxiété des jeunes créateurs, les petites crises des comédiens, les débordements d'enthousiasmes des stagiaires, le stress du montage.

Jonathan Benny, directeur de la photographie canadien, n'en croit

pas ses yeux : « Je repars à Vancouver avec un peu de la magie de Seillac. » Les magiciens vont devoir se passer de la lumière du val de Loire. Emergence est née en 1999 avec trois parrains : Gérard Depardieu, Jack Lang, Jacques Perrin. L'un n'est plus maire de Blois. La nouvelle municipalité a annoncé l'annulation de la subvention 2001 (250 000 francs, [38 000 euros]), pour un budget global de 3 millions de francs [455 000 euros]). Les services de la ville ne collaboreront plus à l'accueil des tournages. Pour ne rien arranger, Canal+ a diminué sa contribution. La danse nerveuse d'Elisabeth Depardieu d'autres motifs que l'angoisse de ses jeunes prodiges. Trouver très vite d'autres mécènes, un nouveau lieu d'accueil, une collectivité locale partenaire.

Lundi 11 juin. Léon Minasian tourne. Il a fallu trouver un champ de coquelicots, huit figurants mal rasés, autant de kalachnikovs, une jeep russe et une jambe artificielle. Avec le très improbable couple de parrains qui l'accompagnent – Catherine Breillat au découpage, John Irvin sur le tournage –, à quoi ressemblera sa séquence de guerre du Caucase ? A un cinéma en émergence, sûrement.

Jacques Bugier

Du kung-fu politiquement correct

Fist of Legend. Jet Li, successeur poli de Bruce Lee

Film chinois (Hong-kong) de Gordon Chan. avec Jet Li, Yasuaki Kurata, Shinobu Nakayama, Chin Siu-hou. (1 h 40.)

Le scénario de *Fist of Legend* ne présentera guère de surprises pour les amateurs de films d'arts martiaux. De nombreux récits relevant de cette catégorie mettent en effet en scène la lutte de deux écoles rivales appelées à se départager. Le film de Gordon Chan épouse cette structure en l'épiciant de considérations historiques.

A Shanghai, en 1937, un jeune élève (très doué) d'une des écoles de la ville cherche à venger le meurtre de son maître, victime d'un complot et d'une trahison. Ici, les méchants sont japonais, obsédés par leur rêve impérialiste et leur mépris des Chinois. Un examen plus attentif identifiera sans problème, dans cette trame, un remake d'un des grands succès de Bruce Lee, *La Fureur de vaincre*, réalisé en 1972.

Voir vingt-deux ans après (*Fist of Legend* date de 1994) une nouvelle version d'un des films-clés du cinéma d'arts martiaux, permet au spectateur de jeter un coup d'œil sur le chemin parcouru depuis l'apogée du genre. A la violence du film de référence s'est substituée une approche plus nuancée qui altère la

virulence idéologique d'origine au profit d'un antiracisme et d'une exaltation de la tolérance quelque peu anachroniques. Vouloir refaire *La Fureur de vaincre* dévoile une autre ambition : celle de trouver un remplaçant au petit dragon. C'est l'affirmation du statut de l'acteur Jet Li, dans le rôle principal, qui, grâce à son talent (impressionnant) et à sa popularité, peut se poser en successeur de Bruce Lee. Là aussi pourtant quelque chose s'est légèrement perdu entre le feeling animal de l'acteur de *La Fureur de vaincre* et la maîtrise technique de celui de *Fist of Legend*.

Il n'empêche que, réalisé par Gordon Chan (un spécialiste du film d'action) et chorégraphié par Yuen Woo Ping (à qui Hollywood fera appel pour les combats de *Matrix*), *Fist of Legend* ne manque pas d'intérêt. Le cinéma d'arts martiaux est souvent une manière de jongler avec les capacités du cinéma et la résistance des corps. Le premier combat du film, qui oppose le héros à une poignée de Japonais agressifs, se transforme en une symphonie de fractures diverses, soulignée par le craquement des os, qui intègre donc les limites concrètes du corps humain à la virtuosité aérienne des figures de kung-fu.

Jean-François Rauger

Un boisseau de rires

Les Portes de la gloire. Une caricature d'une réjouissante noirceur, avec Benoît Poelvoorde

Film français de Christian Merret-Palmair. Avec Benoît Poelvoorde, Michel Duchaussoy, Etienne Chicot, Yvon Back, Julien Boisselier. (1 h 29.)

On est ici dans un univers popularisé par la chaîne Canal +, à la croisée de Karl Zéro, des Deschiens et de Benoît Poelvoorde, qui tient l'un des rôles principaux de ce premier long métrage signé par Christian Merret-Palmair, et en a coécrit le scénario et les dialogues. L'esprit dont le film procède est donc connu (en gros, paraît intelligent en singeant et grossissant la bêtise des gens), de même que le risque qu'il comporte, qui consiste à faire de son principal ressort, la caricature, une fin en soi.

Du mépris de ses personnages à celui de ses semblables, la frontière, on le sait, est ténue. A priori, *Les Portes de la gloire* illustre ces orniers, en mettant en scène – en scope pour « l'effet grossissant » de la désolation et de la bêtise humaine – les aventures de quatre VRP sur les routes de France, au service d'une équation du monde réduite à sa plus simple expression, selon laquelle celui-ci ne serait peuplé que de retardés mentaux et d'imbé-

ciles sans scrupules qui ont pour vocation de les gruger... Fort heureusement, la part de tendresse qui anime le metteur en scène pour ses personnages, son sens de la situation et du dialogue, ainsi que son goût pour l'absurde renversent cette funeste tendance et font de ce film, à ses meilleurs moments, un spectacle d'une réjouissante noirceur.

L'un des ingrédients-maîtres de cette semi-réussite – car *Les Portes de la gloire* est un film très inégal, qui peine énormément à transcender la succession de sketches qui le composent – est son casting. La – relativement – fine équipe qui sillonne la province française est en effet incarnée par cinq excellents acteurs : Michel Duchaussoy, Etienne Chicot, Julien Boisselier, Yvon Back, et donc Benoît Poelvoorde. *Last but not least*, le film aura révélé, en chef de section azimuté brassant un saumâtre malaisie existentiel, le Belge Benoît Poelvoorde. La principale vertu de *Les Portes de la gloire* consiste à prouver l'énorme potentiel comique de ce vibrant acteur, qui pourrait se poser, si on lui en donnait les moyens, en digne successeur de Louis de Funès.

J. M.

NOUVEAU FILM

TOGETHER

■ Voilà un genre vivace que l'on voit fleurir sur tous les continents : la sitcom de recomposition familiale. *Together* en est la version suédoise et passésiste. Cela commence sur un mode cruel et violemment satirique, montrant le désarroi de deux enfants de prolétaires dont la mère battue trouve refuge dans une commune hippie. La soif de normalité des enfants se heurte au désir de marginalité des adultes. Mais très vite, ce trait aigu fait place à un lent travail de normalisation, jusqu'à une improbable réconciliation générale. Ne reste alors que la satisfaction suscitée par une série de télévision bien trussée.

T. S. Film suédois de Lukas Moodysson. Avec Lisa Lindgren, Michael Nyqvist. (1 h 46.)

AVANT LA NUIT

■ Lire page 30.
LA TRAVERSÉE ; RÉDEMPTION ; TIME CODE
■ Lire page 31.
HAKUCHI ; UTTARA
■ Lire page 32.
FIST OF LEGEND ; LES PORTES DE LA GLOIRE
■ Lire page 33.
POKEMON 3 ; HORS SERVICE ; GOURINE ET LA QUEUE DU RENARD
■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Pearl Harbor	1	718 313	771	-	718 313
2 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	7	327 421	616	▽ - 14 %	5 007 077
3 Le retour de la Momie	3	275 827	669	▽ - 24 %	1 557 900
4 La Chambre du fils	4	89 904	311	▽ - 10 %	453 533
5 Le Tailleur de Panama	2	75 012	139	▽ - 32 %	215 887
6 Le Masque de l'araignée	5	42 762	180	▽ - 19 %	467 611
7 Un aller simple	2	39 310	216	▽ - 31 %	112 601
8 Christina's House	1	36 551	86	-	36 551
9 De si jolis chevaux	1	21 558	59	-	21 558
10 Le Fantôme de Sarah Williams	1	20 596	53	-	20 596

* Période du mercredi 6 juin au dimanche 10 juin inclu

Certes, les bombardiers Mitsubishi ravageant les destroyers et croiseurs fabriqués dans les chantiers navals du Bronx arrivent très largement en tête des attractions de la semaine, nouvelle preuve que Hollywood est le lieu privilégié de la synergie américano-japonaise. Mais le score de *Pearl Harbor* reste relativement modeste, si on le compare à ses performances américaines ou, a fortiori, au résultat du *Pacte des loups* pour sa première semaine, un autre film historique et long qui avait, en février, attiré deux fois plus de spectateurs. Il faudra attendre d'autres échecs (*Harry Potter, Le Seigneur des anneaux...*) pour que le cinéma hollywoodien réaffirme son emprise sur le marché. Pendant ce temps, *Amélie* continue de défier les lois de la gravité commerciale et franchit la barre des cinq millions d'entrées. Plus bas dans le tableau, on remarque la tenue soignée du *Tailleur de Panama* et le mauvais score du jeune footballeur Jimmy Grimble, qui ne réédite pas les exploits de son compatriote danseur, Billy Elliot.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

Ronald Baker Quintet

Né à Baltimore, résidant en Touraine depuis plusieurs années, le trompettiste américain Ronald Baker se fait, d'année en année, sa petite place au soleil du jazz. Pour cela, il bénéficie d'une équipe fidèle de musiciens dont le propos collectif s'entend nettement lors des concerts ou sur le récent enregistrement *Spirit of the Blues* (Cristal Records/Mélie), plutôt au-dessus du lot du commun des boppers actuels. Alain Mayeras est au piano, Jean-Jacques Taïb au saxophone, David Salesses à la contrebasse et Patrick Filleul à la batterie. *Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 heures, le 13. Tél. : 01-40-26-21-25.*

TOULOUSE

Dialogues des Carmélites

Belle distribution que celle réunie par Michel Plasson pour cette exécution en concert (si l'on ose dire) des *Dialogues des Carmélites* de Francis Poulenc, avec notamment l'une des plus extraordinaires Première Priore qui soient, Felicity Palmer. Il sera intéressant d'entendre Nadine Denize chanter Mère Marie (alors qu'elle a jusqu'à aujourd'hui abordé le rôle de la Première Priore) et Françoise Pollet incarner la maternelle Seconde Priore. Plasson n'en est pas à ses premiers *Dialogues*. La soirée risque d'être d'anthologie. *Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, les 14 et 15 juin. Tél. : 05-61-63-13-13. De 90 F à 250 F.*

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Le Lion de Jack Cardiff, d'après le roman de Joseph Kessel (Etats-Unis, 1962). Cinémathèque française, salle des Grands-Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10^e. M^e Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 13. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F ; groupe à partir de dix : 14 F (réservation des groupes, tél. : 01-53-65-74-45). A partir de huit ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Hanoi Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris-6^e. M^e Odéon. Du 13 juin au 16 septembre. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé lundi. Tél. : 01-46-33-90-36. Entrée libre.

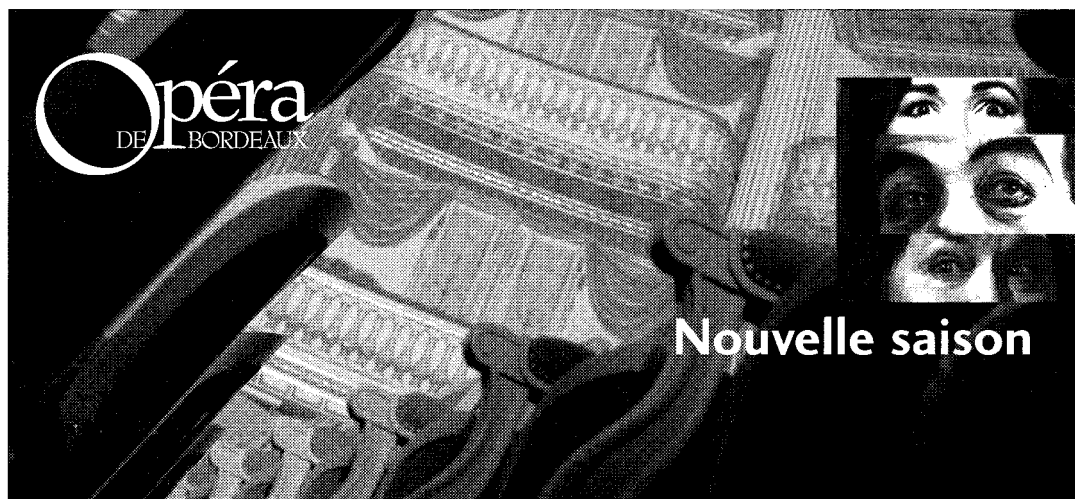
ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.* **Fragments de théâtre I et II** de Samuel Beckett, mise en scène d'Annie Perret. *Théâtre de l'Europe-Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M^e Odéon. 18 heures, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-44-41-36-36. 70 F. Jusqu'au 30 juin.* **Compagnie Yvette Bozisk** *Wedding, création, Le Cabaret, création.*

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 heures, du 13 au 16, les 19, 20, 22, du 25 au 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 110 F à 130 F. **Solistes du chœur de l'Orchestre de Paris** *Œuvres de Beethoven, Brahms, Schumann, Schubert, Rossini. Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5^e. M^e Saint-Michel. 21 heures, le 13. 120 F.* **Alain Jean-Marie, Glenn Ferris** *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 21 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.* **David Byrne** *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^e Opéra. 19 h 30, le 13. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 230 F.* **Thomas Fersen** *La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 19 h 30, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.* **Hassan Tenari, Mohammad Aman, Bajeddoub et Souiri** *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^e Jussieu. 20 heures, le 13. Tél. : 01-40-51-38-14. De 100 F à 120 F.* **Dezoriental** *Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris-19^e. M^e Porte-de-La-Villette. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-40-03-75-15. 80 F.*

RÉGIONS

Déjà revue de et avec le Cirque en Kit. *Montpellier (Hérault). Bassin, Château d'O. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 04-67-63-66-66. De 40 F à 80 F.* **4 h 48 - Psychois** de Sarah Kane, mise en scène d'Hibert Colas. *Metz (Moselle). Théâtre du Saulcy. 20 h 30, les 14 et 15. 30 F et 70 F.*



Opéra DE BORDEAUX

Nouvelle saison

OPÉRAS : The Telephone (MENOTTI) - Le Pauvre mateiot (MILHAUD) - Le Piège de Méduse (SAUL) - The Rake's Progress (STRAVINSKI) - Le Vaisseau fantôme (WAGNER) - Così fan tutte (MOZART) - Il Ritorno d'Ulisse in patria (MONTEVERDI) - Macbeth (VERDI) — OPÉRETTES : La Veuve joyeuse (LEHAR) - Monsieur Carnaval (AZNAVOUR) - Les Cloches de Corneville (PLANQUETTE) - La Vie parisienne (OFFENBACH) - Irma la douce (MONNOD ET LEGRAND) — DANSES : Soirée russe en hommage à Serge Lifar et Alexandre Kalloujny - Casse-Noisette - Flamenco !!! - Omkara (RAGHUNATH MANET ET DIDIER LOCKWOOD) - Le Lac des cygnes... — CONCERTS : Points d'orgue, Stravinski et Schubert - Intégrale des symphonies de Beethoven et Mahler...

Hans Graf et l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine - Charles Jude et le Ballet de l'Opéra de Bordeaux - Rinaldo Alessandrini, Nicholas Angelich, Gauthier Capuçon, William Christie et les Arts Florissants, Mireille Delunsch, François-René Duchable, André Engel, Brigitte Engerer, Nelson Freire, Hilary Hahn, Günter Herbig, Louis Langrée, Michel Laplénie et l'Ensemble Sagittarius, Radu Lupu, Gérard Lesne, Truis Mørk, Jean-Claude Pennerier, Jérôme Savary, Yutaka Sado, Jordi Savall, Christian Zacharias...

Informations : Grand-Théâtre de Bordeaux 05 56 00 85 95



POCHE • 01 45 48 92 97

SALLE 2 Marion Bierry

Le Journal d'une Petite Fille

Mise en Scène Pierre Tabard

LA PRESSE A LA CRÉATION : "Drôle, poignant, irrésistible."

LE MONDE. "Un miracle de délicatesse." LE FIGARO.

et **SALLE 1** **LES DIRECTEURS** 2 "MOLIÈRE"

MARDI 12 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Les Brigades rouges. Forum
22.00 Le Tennis côté femmes. Forum
23.00 Algérie, retour sur la guerre. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Nature morte. Expérience : Motte de terre. Histoire : Chaise réductrice. Sciences animées : Vitesse de la lumière. Portrait : Bernard Saugier. Application : Pollution de l'air. Arte
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Marc Cerrone ; Bob Sinclar. Canal +
20.55 Un an de plus. Invités : le chef Raoni ; Jean-Claude Brialy ; etc. France 3
21.00 Le Gai Savoir. Les nouveaux chemins de la morale. Invités : Alain Finkielkraut ; Pierre-Patrick Kaltenbach ; Philippe Meyer. Paris Première
22.15 Ça se discute. Les troubles du langage. TV 5

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Biographie. Gandhi, le pèlerin de la paix. La Chaîne Histoire
20.15 La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [2/5]. Tandem en noir & blanc. Arte
20.30 Souviens-toi du futur. [3/13]. De Frank Zappa à Massive Attack : les alchimistes. Histoire
20.35 Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Coulez le Bismarck. Chaîne Histoire

Le Monde
TELEVISION

Ciné Classics

- 18.00 Le Signe de la Croix ■ ■ Cecil Blount De Mille, père fondateur de Hollywood, élevé par son père dans la religion épiscopale, avait une mère juive. D'où son goût pour les sujets tirés de la Bible. En 1932, avec *Le Signe de la Croix*, en prenant comme point de départ l'incendie de Rome par le tyran Néron, il s'intéresse, avant tout, à la décadence de la cour impériale et au martyre de chrétiens, refusant, jusqu'à la plus hor-

- 20.45 La Vie en face. Je croyais que j'étais mort. Arte
20.55 La salsa, danse et musique. Odyssee
21.00 Bud Powell, l'exil intérieur. Histoire
21.55 Roman Jakobson. [2/7]. Histoire
22.55 Biographie. Sigmund Freud, analyse d'une pensée. La Chaîne Histoire
23.15 Jesse Jackson, pèlerin de la politique. Planète
23.15 Comedia. Un théâtre citoyen dans la ville. Arte
23.20 Les Mensonges du jour J. Histoire
0.10 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 21.00 Boxe. Tuesday Live Boxing. Championnat d'Europe des poids coq. Fabien Guillermé (Fr.) - Alexander Yagupov (Rus). Eurosport

MUSIQUE

- 20.00 Mozart. Concerto pour violon et orchestre n°2. Enregistré en 1984. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Mezzo
21.00 Concert pour l'Europe. Enregistré aux thermes de Caracalla, à Rome, en juillet 1997. Avec Dioney Piaczkowski ; Inga Nielsen, soprano ; Marilyn Schmiege, mezzo-soprano ; Herbert Lippert, ténor ; Kurt Ryll, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. Muzzik

rible des morts, de renier leur foi. Sa reconstitution historique à grand spectacle rappelle, décors, costumes et attitudes, les tableaux « à l'antique » de Sir Lawrence Alma-Tadema. Dans ce film qui n'a jamais été diffusé, et qui bénéficie d'une copie superbe, De Mille mêle, dans de longues séquences d'arènes, l'érotisme à la cruauté des supplices, sous les yeux de Néron (Charles Laughton dans une composition d'un tyran lâche et sournois qui fit date) et de l'impératrice Poppée (Claudette Colbert).

- 21.25 Hommage à Rafael Kubelik. Enregistré le 20 octobre 1994. Avec Miroslav Vilímec, violon. Par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann. Mezzo
23.15 Pelléas et Mélisande. Opéra de Debussy. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo

THÉÂTRE

- 21.40 Gemelos. Pièce d'Agota Kristof. Arte

TÉLÉFILMS

- 20.30 Un enfant de trop. Jacob Berger. Festival
20.45 Illégitime défense. Lawrence Schiller O. TF 6
22.10 Deux frères. Philippe Laik. Festival
22.50 Une petite ville bien tranquille. Richard T. Heffron. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

- 1.05 Libre court. Nationale 137. Etienne Pherivong. Avec Claudine Bonhommeau (France, 1999). France 3

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. La mort va bien O. Monte-Carlo TMC
20.05 Madame est servie. Pourquoi pas O. M 6
20.50 Ally McBeal. Reach Out and Touch (v.o.) O. Téva
21.00 Friends. Celui qui a vu mourir Rosita (v.o.) O. Ceux qui avaient trente ans (v.o.) O. Canal Jimmy

Arte

21.40 Comedia : Gemelos Dans un pays en guerre, une femme envoie chez sa mère, à la campagne, ses fils jumeaux pour les mettre à l'abri. La vieille femme, acariâtre, les recueille à contrecœur et les met vite au travail. Sevrés d'amour, roués de coups, mais soudés l'un à l'autre, les deux enfants construisent un système de survie. Un conte cruel de la romancière hongroise Agota Kristof, interprété par la compagnie chilienne La Troppa.

FILMS

- 17.15 Viva Maria ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 110 min) O. Cinétoile
18.00 Le Signe de la croix ■ ■ Cecil B. DeMille (EU, 1932, v.o., 120 min) O. Ciné Classics
18.20 Mille milliards de dollars ■ ■ Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
18.30 Merci la vie ■ ■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
19.05 Les Vikings ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. Cinétoile
19.10 Fargo ■ ■ Joel Coen et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. Cinéfaz
20.35 Mystery Men ■ ■ Kinka Usher (Etats-Unis, 1999, 120 min) O. Canal +
21.00 Le Dernier Rivage ■ ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, 135 min) O. Cinétoile
21.00 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O. Ciné Cinémas 3
22.15 Small Soldiers ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
22.30 Fahrenheit 451 ■ ■ François Truffaut (GB, 1966, v.o., 110 min) O. Paris Première
23.25 Il faut sauver le soldat Ryan ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, v.o., 165 min). Cinéstar 2
23.30 Les Tuniques écarlates ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
0.40 Lame de fond ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, 120 min). TCM



1.00 La Machine à explorer le temps ■ ■ George Pal. Avec Rod Taylor, Alan Young, Yvette Mimieux (EU, 1960, v.o., 100 min) O. Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Studio Ouvert. Les formes particulières de détention. Public Sénat
20.45 et 1.00 Le Club LCI. Thème : Faut-il supprimer le bac ? LCI
21.00 Vote, l'apprentissage de la démocratie ? Forum
23.00 Découvrir son corps. Forum

MAGAZINES

- 14.15 Envoyé spécial. Les tournantes. Trafic d'art : sur la piste des nouveaux pilliers. Turquie : jeûne de la mort. Les webcams. TV 5
16.05 Saga-Cités. Retour au pays. France 3
17.20 CD' aujourd'hui. Avec Manu Chao. France 2
18.15 Union libre. Invitée : Amélie Mauresmo. TV 5
18.30 L'Invité de PLS. LCI
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Gad Elmaleh ; Jacques Bonnaffé. Canal +
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Ben Barka, l'équation marocaine. Arte
20.55 Ce qui fait débat. Franc-maçonnerie : Dans le secret des loges. France 3
21.05 Droit de cité. Le bout du tunnel ? La mobilité dans la ville. TV 5
22.30 Ça se discute. Notre physique reflète-t-elle notre personnalité ? France 2
22.45 Le Droit de savoir. Contrefaçons : enquête sur les filières et la guerre du faux. TF 1
23.20 Drôles de gammes. Invités : Dominique Lavanant ; Gérard Caussé ; David Grimal ; Henri Demarquette ; Juliette Hurel ; François-Frédéric Guy ; Michaël Levinas, piano ; Nathalie Stutzmann. France 3
0.00 Le Club. Avec Agnès Varda. TMC

DOCUMENTAIRES

- 17.55 Souviens-toi du futur. [3/13]. De Frank Zappa à Massive Attack : les alchimistes. Histoire
18.05 Le Monde des animaux. Animaux en danger. [22/24]. La panthère, le boa de Cuba, le pélican frisé. La Cinquième
18.15 Rester ou partir ? Juifs en Lituanie. Planète
18.30 L'Actors Studio. Bernadette Peters. Paris Première
18.30 Picasso. Mezzo
19.00 Connaissance. Grands chantiers. [2/5]. Gratte-ciel. Arte
20.05 Le Genre humain, l'histoire naturelle des hommes et des femmes. [1/6]. Différents mais égaux. TSR

Le Monde
TELEVISION

Arte

20.15 La Vie en feuilleton Cette nouvelle série en cinq volets raconte comment des volontaires de Médecins sans frontières secourent des populations en détresse du Nicaragua. Ils viennent en aide aux populations de ce petit pays d'Amérique centrale, très éprouvé par les catastrophes naturelles. Dans ce troisième volet, le réalisateur Gérard Lafont suit une jeune avocate espagnole venue lutter contre le machisme et les violences conjugales.

- 20.15 La Vie en feuilleton. MSF Nicaragua. [3/5]. L'avocate et le guérillero. Arte
20.30 Japop. [1/4]. Love. Canal Jimmy
20.30 Souviens-toi du futur. [4/13]. De Deep Purple à Prodigy : les tapageurs. Histoire
20.55 Sans frontières. Un port, des marins et la mer. [6/6]. Odyssee
21.55 Le XX^e siècle. L'Armée rouge. [1/3]. Les guerres civiles. Histoire
22.00 Les Mystères de l'Histoire. La grève de la faim. La Chaîne Histoire
22.10 Musica. Nicolas Le Riche, danseur étoile. Arte
22.20 Les Elections présidentielles 1965-1988. Histoire et évolution. Planète
22.25 Le 13^e jour. Cambriolage. 13^{ème} RUE
22.50 Biographie. Mahatma Gandhi, le pèlerin de la paix. La Chaîne Histoire
22.55 African Roots. Mezzo
23.15 Tom Jones le Gallois. Planète
23.35 Sur la mer comme au ciel. Odyssee
23.50 Profil. Jacob, fils de Staline. Arte
0.00 Pilot Guides. L'Amérique centrale. Voyage
0.05 Les Noirs dans le cinéma américain. CinéCinéma
0.40 Aventures africaines. [2^e volet]. En Afrique du Sud. Odyssee
0.55 La Lucarne. Bibione, Bye Bye One. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queens. 11-17 juin 2001 (3^e jour). Eurosport
16.00 Golf. Circuit européen. Masters féminin d'Evian (1^{er} jour). Canal + vert
20.00 Basket-ball. Championnat de France féminin. Finale. Match retour : Bourges - Valenciennes. Pathé Sport
3.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. Play-off. Finale (4^e match). Canal +

DANSE

- 23.45 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet Cullberg. Avec Ana Laguna (Odette), Yvan Auzely (Siegfried). Par l'Orchestre de la radio suédoise, dir. Eri Klas. Mezzo

MUSIQUE

- 19.55 Schoenberg. Quatuor à cordes n°3. Avec Janneke Van der Meer, violon ; Wim De Jong, violon ; Henk Gultart, alto ; Hans Wouderberg, violoncelle. Par le Quatuor Schoenberg. Mezzo
21.00 Classic Archive. En 1964 et 1967. Avec André Navarra, violoncelle ; Ruggero Gerlin, clavecin ; Pierre Sancan, piano ; Jacqueline Dussol, piano. Mezzo
22.00 Femmes en jazz. Forum

Arte

20.45 Les mercredis de l'histoire Ben Barka, l'équation marocaine Depuis trente-cinq ans, on s'est beaucoup intéressé à l'« affaire » qui ébranla la France mais beaucoup moins à son personnage central, Medhi Ben Barka. Or, l'homme était à la mesure du scandale que causa son élimination. Il n'était pas seulement l'un des principaux opposants au régime marocain, mais aussi une figure politique internationale. Son portrait est savamment reconstitué

MERCREDI 13 JUIN

FILMS

- 13.55 Le Septième Ciel ■ ■ Benoît Jacquot (France, 1997, 85 min) O. Cinéstar 2
14.25 Sans pitié ■ ■ Alberto Lattuada (Italie, 1948, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
15.45 Hurricane ■ ■ John Ford et Stuart Heisler (EU, 1937, 100 min) O. Cinétoile
16.30 Le Dahlia bleu ■ ■ George Marshall (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
16.30 Celui par qui le scandale arrive ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1960, 150 min). TCM
17.20 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) O. Ciné Cinémas 1
18.40 Small Soldiers ■ ■ Joe Dante (Etats-Unis, 1998, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
19.00 Le Faux Coupable ■ ■ A. Hitchcock (EU, 1956, 105 min). TCM



19.10 Le Jour et l'Heure ■ ■ René Clément. Avec Simone Signoret, Stuart Whitman (France, 1962, 110 min) O. Cinétoile
20.30 Les Hommes du président ■ ■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
20.30 Les Tuniques écarlates ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
21.00 Notre histoire ■ ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) O. Ciné Cinémas 3
22.35 Last Seduction ■ ■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, v.o., 115 min) O. Cinéfaz
22.35 Western ■ ■ Manuel Poirier (France, 1997, 130 min) O. Cinéstar 2
22.35 Lady Hamilton ■ ■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) O. Ciné Classics
0.05 La Nuit du chasseur ■ ■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) O. Cinétoile
0.10 La Dame du lac ■ ■ Robert Montgomery (Etats-Unis, 1946, 110 min). TCM



1.00 Une affaire de goût ■ ■ Bernard Rapp. Avec Bernard Giraudeau, Jean-Pierre Lorit (France, 1999, 85 min) O. Canal + Vert
2.05 Antoine et Antoinette ■ ■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.30 Les Dessous de Palm Beach. 17.25 Sunset Beach. 18.15 et 1.35 Exclusif. 19.00 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tierscé, météo. Répondez-nous. Invité : François Hollande. 20.50 Neuf mois. Film. Patrick Braoudé O. 22.48 Le Temps d'un tournage. 22.50 Ciel mon mardi ! 1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 17.00 Des chiffres et des lettres. 17.35 Hartley, cœurs à vif O. 18.25 Nash Bridges O. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.40 Journal, Météo. 20.50 La Cage aux folles 2. Film. Edouard Molinaro. 22.35 L'Amour sans danger. 1.05 Solaris ■ ■ Film. Andreï Tarkovski (v.o.).

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Un an de plus. 23.00 Météo, Soir 3. 23.30 Canicule. Film. Yves Boisset O. 1.05 Libre court. Nationale 137. 1.20 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 16.40 La Mouette et le Chat. Film. Enzo D'Alo O. ► En clair jusqu'à 19.00 18.00 Dilbert O. 18.30 Canal + classique O. 18.40 Nulle part ailleurs cinéma. 19.00 Nulle part ailleurs O. 20.35 Mystery Men ■ Film. Kinka Usher O. 22.35 Trader. Film. James Dearden (v.o.) O. 0.15 A l'attaque ! ■ Film. Robert Guédiguian O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 Tequila et Bonetti. 15.40 Cœurs rebelles. 16.20 Alerte Cobra. 17.25 Sunset Beach. 18.15 et 1.35 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tierscé, Météo. 20.50 Ushuaïa nature. 22.45 Le Droit de savoir. 0.05 Les Dessous de Palm Beach. Obsession meurtrière. [1 et 2] O.

FRANCE 2

- 13.45 Derrick O. 15.50 Tierscé. 16.50 Rex. 16.50 Un livre. 16.55 Des chiffres et des lettres. 17.25 Premier rendez-vous. 17.55 Friends. 18.20 Nash Bridges O. 19.10 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 et 0.35 Journal, Météo. 20.50 Les Monos. Le Responsable O. 22.30 Ça se discute. 1.05 Des mots de minuit.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 15.00 Questions au gouvernement. 16.05 Saga-Cités. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Ce qui fait débat. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Drôles de gammes. 0.55 La Loi de Los Angeles. Qu'ils reposent en paix. 1.40 Toute la musique qu'ils aiment.

CANAL +

- 13.45 H O. 14.10 Mes pires potes O. 14.35 Ned et Stacey O. 14.55 2267, ultime croisade O. 15.45 Dangereuse proposition. Téléfilm. Richard Gale O. ► En clair jusqu'à 20.35 18.00 Dilbert O. 18.30 Canal + classique O. 18.40 Nulle part ailleurs cinéma. 19.00 Nulle part ailleurs O. 20.35 Le Journal du cinéma. 21.00 Oxygen. Film. Richard Shepard O. 22.30 Bangkok, aller simple. Film. Jonathan Kaplan (v.o.) O. 0.15 Golf. Circuit européen. Masters féminin d'Evian. 1.15 Beau travail ■ Film. Claire Denis O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 MSF Nicaragua. 20.45 La Vie en face. Je croyais que j'étais mort. 21.40 Comedia. Gemelos. Pièce de théâtre d'Agota Kristof. 23.15 Un théâtre citoyen dans la ville. 0.15 La Scandaleuse de Berlin ■ ■ Film. Billy Wilder O.

M 6

- 17.10 Highlander O. 18.10 Buffy contre les vampires O. 19.05 et 20.40, 0.35 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.38 Météo des pages. 20.55 E = M 6 découverte. 22.49 L'Équipée nature. 22.50 Une petite ville bien tranquille. Téléfilm. Richard T. Heffron O. 1.14 Météo. 1.15 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Le soi-disant effet placebo. Invité : Robert Danzter. 20.30 Fiction. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Koch (Le Sacrifice). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Stars Fell on Alabama. Le roman de Mr. T. 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Un mardi idéal. 22.00 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Telstol et la musique. Œuvres de Beethoven, Haydn, Mozart, Schubert, Tchaïkovski, Wagner, Bach, Stuttgart, Chopin. 22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, Taneïev, Janacek, Prokofiev, Rousset.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 et 18.40 Le Journal de la santé. 14.05 Les Passeurs du siècle. 14.30 Gadeloupe, le voyage. 15.25 Éléments déchainés. 16.00 T.A.F. 16.30 En juin, ça sera bien. 17.35 100^e question 2^e génération. 18.05 Le Monde des animaux. 18.55 Météo. 19.00 Connaissance. Grands chantiers. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 La Vie en feuilleton. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Ben Barka, l'équation marocaine. 22.10 Musica. Nicolas Le Riche, danseur étoile. 23.50 Profil. Jacob, fils de Staline. 0.55 La Lucarne. Bibione, Bye Bye One.

M 6

- 13.30 M6 Kid O. 16.50 Le Meilleur du Morning. 17.10 Highlander O. 18.10 Le Caméléon O. 19.05 et 20.40, 0.35 Loft Story. 19.50 I-minute. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Madame est servie O. 20.38 Météo des pages. 20.55 Police district. Ascendant légitime O. 21.50 Situation irrégulière O. 22.50 Flirts avec la mort. Téléfilm. Kevin Alber O. 1.14 Météo. 1.15 M comme musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Fiction 30. 21.00 Mesures, démesures. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Philippe Sollers (Éloge de l'infini). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Concert. Par l'Orchestre du Festival de Budapest, dir. Ivan Fischer, Petra Lang, mezzo-soprano, Jorma Silvasti, ténor. Œuvres de Mahler. 22.00 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous du soir. Les Grands Concerts Sacrés. Par le Chœur et l'Orchestre du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. Œuvres de Monteverdi, Maria-Cristina Klehr, soprano, Joanne Lunn, soprano, Martin van der Zyst, alto masculin. 22.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, R. Schumann.

par Simone Bitton et Patrice Barrat. La plupart des archives de Ben Barka ont disparu, comme ce dernier d'ailleurs, ou sont inaccessibles. Pourtant les auteurs de ce documentaire arrivent à lui redonner vie, en interrogeant de nombreux témoins. A travers le récit du destin exceptionnel d'un modeste fils d'épicière devenu professeur du futur roi Hassan II, se dessine toute l'histoire d'un pays et d'une époque marquante de la vie internationale. Ce portrait en perspective révèle ou éclaire beaucoup de choses du siècle écoulé et du présent.

N'écrivez jamais !

par Pierre Georges

UN PEU comme un inspecteur de police conseillant ses ouailles criminogènes d'un sage « *N'avez jamais !* », nous eûmes jadis un chef de service, homme délicieux, cultivé et qui, ayant à peu près fait le tour de la question, encourageait ses troupes d'un sarcasme « *N'écrivez jamais !* ».

Ah ! que ce conseiller n'a-t-il conseillé l'imprudent – impudent ? – M. Le Lay. Souvenez-vous. Il y a très longtemps, un mois – un siècle, donc –, le président-directeur général de TF1, trempant sa plume à l'encrier des âmes pures et indignées, livrait au *Monde* un long et superbe cri d'angoisse pataphysique et audiométrique. Cela s'intitulait « *Peut-on tout montrer à la télévision ?* ».

Une telle question impliquant une réponse ferme, sinon définitive, toute la démonstration avait consisté en un vibrant « Non ». Et en un non moins vibrant éloge de l'éthique télévisuelle. Et en un encore plus vibrant appel à toutes autorités pour condamner le scandale « *Loft Story* ».

Est-ce la rançon de quelque redoutable cynisme professionnel ? Nous souvient que, à l'époque, ce texte de haute tenue, et de belle édification, bien loin de provoquer ce torrent de larmes que seul un vaste mouchoir en pur papier de Cholet eût pu endiguer, avait soulevé, chez nous, une franche hilarité.

Révérence parler, plus nous lisions cet éloge de la vertu, plus nous nous tapions le derrière sur notre humble fauteuil de

fonction. Tout de même, il y allait fort, le bon Père Le Lay, prédicateur auprès des peuplades païennes et loftiennes ! Honte, honte à vous M6, dévergondés d'une belle jeunesse, pourfendeurs de la si nécessaire éthique télévisuelle, montreurs d'immontable !

Où, il avait tonné le Père Le Lay, du haut de sa chaire, contre le démon du Loft. On aurait dit Bossuet sermonnant Louis XIV pour son libertinage et ses péchés de chair ! Et il avait même identifié les voies du Malin, même pas français, venant polluer, par hertz comme par satellite, nos belles ondes si fraîches !

Le Malin s'appelait RTL. Et le sous-Malin, une société de production, Endemol, spécialisée dans toutes les exquises variantes de la télévision façon Big Brother. D'Endemol il affirmait avoir refusé, à plusieurs reprises, ces odieuses et diaboliques propositions !

Et puis hier, dans *Le Monde*, patatras ! La morale télévisuelle, *gross malheur !* Qu'apprenons-nous ? Que TF1, la maison de morale, le moral et l'audience en berne, venait de se résigner à ces pratiques sataniques. Qu'elle avait signé avec Endemol, joli nom pour du dentifrice lavescrupules, un contrat de fourniture pièces et main-d'œuvre de « *télévision-réalité* ». Qu'Arthur, célèbre pour s'être auto-portraité en roi des C..., et vicegourou d'Endemol France, y pourvoirait de tous ses dons. Bref, notre siège, cette fois, n'y résista point !

La ministre de la justice demande la suspension du juge Jean-Paul Renard

LA MINISTRE de la justice, Marylise Lebranchu, a saisi, lundi 11 juin, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), en vue d'une « *suspension provisoire d'exercice* » du doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard. Le magistrat est soupçonné d'avoir utilisé des informations confidentielles au profit de la Grande Loge nationale de France, dont il a été membre jusqu'en avril 1999 (*Le Monde* du 8 juin). La saisine du CSM, qui devrait se prononcer d'ici un mois, était devenue inéluctable depuis l'ouverture, vendredi, d'une information judiciaire visant nommément le juge Renard pour « *détournement de finalité d'informations nominatives soumises à un traitement informatisé* » et « *faux et usage de faux* ».

L'enquête a établi qu'entre janvier 1998 et septembre 1999, M. Renard avait consulté, à 44 reprises, le bulletin n° 1 du casier judiciaire national, accessible aux seuls magistrats et officiers de police judiciaire, dans le dessein de transmettre à la GLNF des informations sur des candidats à l'initiation maçonnique.

Selon nos informations, les gendarmes ont saisi, lors d'une perquisition menée le 6 juin au siège niçois de la Grande Loge provinciale Alpes-Méditerranée, l'exemplaire original du bulletin n° 1 d'un candidat à l'entrée à la

GLNF. Au cours de sa garde à vue, M. Renard a contesté avoir transmis ce document confidentiel à la Grande Loge provinciale.

Vendredi, lors d'une conférence de presse, Jean-Paul Renard avait tenté de mettre en cause le procureur de la République, Eric de Montgolfier, déclarant notamment : « *J'ai en gestion à mon cabinet un dossier qui m'aurait permis d'agir de la même façon vis-à-vis de lui. Je ne l'ai pas fait parce que j'ai le sens de la mesure.* » Interrogé par *Le Monde*, M. de Montgolfier a dénoncé « *les sous-entendus* » du juge Renard. « *S'il a été informé de délits qui pourraient m'être reprochés, je me demande pourquoi, dans ce cas, il n'a pas engagé de poursuites.* »

L'allusion du juge Renard semble viser un déjeuner entre Eric de Montgolfier et son épouse et la directrice du Negresco, organisé en février 2000, au cours duquel un client de l'établissement avait offert un foulard aux deux femmes présentes. « *Cet homme, que je ne connaissais pas, s'est révélé quelques mois plus tard être un escroc, contre qui j'ai d'ailleurs ouvert une instruction, que j'ai confiée au juge Renard* », explique le procureur. « *Que M. Renard tente aujourd'hui d'exploiter cet épisode anecdotique en dit long sur ses méthodes* », estime Eric de Montgolfier.

Fabrice Lhomme

« Loft Story » : les contrats sont modifiés

En réponse aux questions posées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à propos des contrats des participants à « *Loft Story* », la société ASP Productions, qui fournit cette émission à M6, a indiqué « *le sens de certaines clauses et [sa] position quant à leur exécution* ». En ce qui concerne l'isolement du monde extérieur, chaque candidat a désigné avant le début de l'émission un correspondant, qui peut maintenant lui transmettre toute information qu'il juge utile. La société de production rappelle que « *chaque candidat est libre de quitter le loft à tout moment* » et s'engage à ne pas exiger le préavis de douze heures prévu dans ce cas. Le point le plus compliqué est le droit à l'image. ASP Productions reconnaît la possibilité pour chaque candidat « *de rétracter son consentement pour de justes motifs* » et, dans ce cas, de ne faire aucune utilisation des images. Par ailleurs, ASP Productions s'engage à limiter à deux ans la durée d'exploitation de ces images. Mais elle ajoute : « *Nous souhaiterions, après cette demande faite à M6 par le CSA, que celui-ci prenne des dispositions pour veiller à une égalité de traitement entre diffuseurs sur cette clause.* »

Le groupe Abu Sayyaf affirme avoir décapité un otage américain aux Philippines

Guillermo Sobrero aurait été exécuté en raison de la poursuite des opérations militaires sur l'île de Basilan

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'annonce par le groupe Abu Sayyaf de la décapitation d'un de ses trois otages américains est prise au sérieux à Manille, où l'on déclarait, mardi 12 juin, de source officielle, que le meurtre « *semblait se confirmer* ». Abu Sabaya, leur geôlier, chef de l'un des clans d'Abu Sayyaf, venait d'affirmer que Guillermo Sobrero, un touriste originaire de Californie enlevé le 27 mai aux Philippines, avait été exécuté en raison de la poursuite des opérations militaires contre le groupe sur l'île de Basilan, son fief de l'extrême sud de l'archipel. « *Allez chercher sa tête à Tuburan* », a déclaré Abu Sabaya à une radio locale en mentionnant le nom d'une localité de la petite île, mais aucun corps n'avait été retrouvé en milieu de journée.

Aussitôt, la présidente, Gloria Macapagal Arroyo, a réuni son cabinet et annoncé qu'elle avait donné l'ordre de « *décimer une fois pour toutes* » Abu Sayyaf, qui détient encore un couple de mis-

sionnaires américains ainsi que vingt-cinq autres otages philippins, dont quinze ont été enlevés lundi sur une plantation de Basilan. Ce même lundi, M^{me} Arroyo a fait une concession à Abu Sabaya en acceptant la médiation d'un Malaisien, Sairin Karno, qui avait déjà participé à la négociation de la libération d'otages capturés l'an dernier par une autre branche d'Abu Sayyaf dirigée par Galib Andang, alias « *commandant Robot* ». Mais le chef de l'Etat philippin a refusé une deuxième demande des ravisseurs : l'interruption des opérations militaires à Basilan. Après l'annonce du meurtre possible de Sobrero, Washington a condamné « *cet acte présumé dans les termes les plus fermes* ».

La branche d'Abu Sayyaf commandée par Abu Sabaya est la plus brutale. Si le « *commandant Robot* », après avoir notamment enlevé des touristes étrangers à Basilan, avait menacé à plusieurs reprises d'exécuter ses prisonniers pendant leur détention sur l'île de Jolo, voisine de Basilan, il n'était pas passé aux actes. Bon nombre

de ses otages avaient fini par être libérés contre de fortes sommes d'argent, les autres s'étant évadés. Le groupe d'Abu Sabaya, en revanche, a décapité deux enseignants philippins l'an passé à Basilan et a fait subir un sort identique, la semaine dernière, à deux otages philippins récemment enlevés au large de Palawan. L'an passé, il a torturé, avant de l'exécuter, un prêtre philippin. Il a aussi détenu pendant plus de sept mois, dans des conditions très dures, un musulman américain, Jeffrey Schilling, dont l'épouse philippine est pourtant une parente d'Abu Sabaya.

DES COMPLICITÉS LOCALES

Aux côtés de ce dernier figure Kadhafi Janjalani, frère d'Abdurajak, le fondateur du mouvement tué par la police en 1998. La présidente Arroyo avait annoncé le 2 juin, apparemment à tort, que Kadhafi avait été également tué lors d'une attaque de l'armée à Basilan. Le clan Abu Sabaya comprendrait aussi un petit groupe de mollahs extrémistes, dont l'influence a été dénoncée par le Front

moro islamique de libération (FMIL, la principale insurrection dans le sud des Philippines avec laquelle M^{me} Arroyo a pris langue peu après son accession à la présidence). Face à Abu Sayyaf, M^{me} Arroyo n'a apparemment pas l'intention de céder. Les militaires « *sont déjà en train d'intensifier leurs opérations* », a indiqué un porte-parole officiel à l'issue de la réunion du cabinet.

Sur cette île au relief accidenté, couverte de forêts ou de plantations, qui compte 230 000 habitants, dont 70 % de musulmans et le reste de chrétiens, on manie le fusil automatique dès l'adolescence. Fondé sur place au début des années 1990, Abu Sayyaf bénéficie d'un réseau local de complicités. L'armée, dont les effectifs ont été récemment portés à trois mille hommes, n'est jamais parvenue à éliminer Abu Sayyaf. La marine de guerre dispose, de son côté, de moyens trop limités pour imposer un blocus naval étanche. Une issue est donc loin de se dessiner.

Jean-Claude Pomonti

BOUCHERON

PARIS

JOAILLIER DEPUIS 1858

www.boucheron.com

TECHNIQUES

La généralisation de la téléphonie sur le Web reste assujettie à la mise en place d'IPv6, la future version d'Internet Protocol.

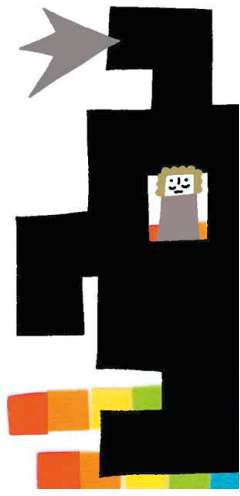
P. VII



MÉTIERS

Pour séduire et recruter les jeunes diplômés, les entreprises françaises misent sur le jeu en ligne.

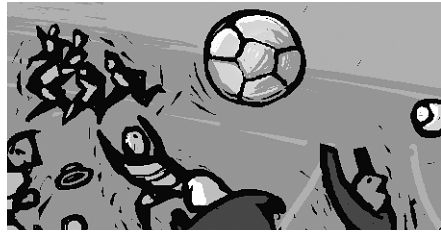
P. VIII



ENTREPRISES

Face à la morosité publicitaire et concurrencés par les grands portails, les sites sportifs se diversifient pour tenter de survivre.

P. VI



SOCIÉTÉ

Obsédées par la célébrité et férues du moindre gadget technologique, les jeunes filles japonaises font leur révolution et dominent le Web du bout de leur téléphone portable, relié par satellite au Réseau.

P. IV



OBJETS

Un des gadgets de l'été au Japon : des coques conçues par des artistes pour personnaliser son téléphone portable.

P. III

ENQUÊTE

Des traditions ancestrales forment le terreau d'une culture numérique

Le Japon, terre originelle de la cyberculture



LA CYBERCULTURE ne serait pas née avec les réseaux informatiques. Elle n'aurait pas non plus vu le jour aux Etats-Unis, patrie du développement de l'Internet et des premiers artistes qui ont popularisé cette contre-culture faite d'art, d'ordinateur, de virtuel et d'anticipation. Pour retrouver les traces des premières manifestations de la cyberculture, il faut mettre le cap sur le pays du Soleil-Levant et s'immerger dans un passé vieux de quelques centaines d'années. C'est en effet dans la tradition poétique et religieuse japonaise que serait née une ébauche de cyberculture. Une tradition qui repose sur le concept des «réalités transitoires» et veut que, pour les Japonais, le réel n'ait jamais été qu'une succession d'impressions floues, immatérielles, à la frontière des songes et du virtuel.

Il faut ajouter à ces doutes, identitaires et matériels, que les Japonais ont depuis des années ancrée au plus profond d'eux la sensation, bien réelle, de vivre sur un archipel en mouvement, sujet aux tremblements de terre et donc susceptible d'être englouti par les flots. De ces sentiments de précarité sont nés une multitude de monstres qui peuplent l'imagerie et l'inconscient collectif japonais, épris de scénarios-catastrophes. Robots, mutants, cyborgs sont ainsi devenus les héros d'une culture populaire que l'on retrouve jusque dans la manière de vivre de certains habitants. L'exemple de ces filles déguisées en poupées et offrant aux passants des visages androgynes est à ce titre révélateur.

Mais les voyageurs qui se sont rendus dans l'Archipel ont aussi pu remarquer une autre facette importante de la cyberculture japonaise. Là où l'Europe et les Etats-

Unis en sont encore à tenter de mettre en place les infrastructures pour faciliter la vie en réseau mobile, de nombreux Japonais ont déjà adapté leur quotidien au nomadisme cyber. Là encore, ce sont en majorité des filles, âgées de 15 à 25 ans, qui se sont emparées du phénomène. Longtemps privées du droit de dire «je», les Japonaises prennent leur revanche sur la tradition grâce à Internet. Elles créent leurs pages personnelles sous forme de fan-clubs et vivent l'oreille et les yeux rivés sur leur téléphone Internet i-mode. Pour caricaturales qu'elles puissent paraître, toutes ces images en provenance du Japon n'en sont pas moins le reflet d'une réalité qu'il ne faudrait pas réduire à des enfantillages.

Subtil mélange de technologie, de mode de vie et d'expression artistique, la cyberculture japonaise est aujourd'hui une source d'inspi-

ration intarissable aussi bien pour les artistes locaux qu'étrangers. Il suffit, pour s'en persuader, de regarder le clip vidéo de la chanson *One More Time* des Français Daft Punk, pour lequel le groupe a fait appel au créateur du dessin animé *Albator*. «Aux yeux du monde, s'agissant du futur, le Japon est la référence par défaut de la planète tout entière. Si, comme moi, vous êtes convaincu que le moteur fondamental de toute évolution culturelle est la technologie, alors vous prêtez attention aux Japonais (*).» Ces mots de l'écrivain américain William Gibson résonnent comme un vibrant hommage à ce pays qui n'a pas attendu l'avènement du Réseau pour élaborer, mi-forcé, mi-consentant, une cyberculture qui inspire la planète.

Guillaume Fraissard

(*) The Observer, 1^{er} avril 2001.

Les artistes nippons ont trouvé dans le Réseau un palliatif à leur manque d'espace. Les jeunes femmes, elles, y trouvent un moyen d'expression. Ce cyberfoisonnement retentit bien au-delà des frontières de l'Archipel.

ROMAIN SLOCOMBE

Graphiste et romancier
«Première escale à Tokyo en 1977. Dix-huit allers-retours ont suivi. Gamin déjà, opérait la fascination du graphisme simplissime du drapeau nippon, puis celle de l'élégance un peu hautaine des courtisanes écartant les pans de leur kimono dans les estampes du XIX^e.»
(*Brume de printemps*, Gallimard, juin 2001)

PUBLICITÉ

La tradition poétique et religieuse nipponne repose sur le concept des «réalités transitoires», à la frontière des songes et du virtuel

Des siècles de cyberculture japonaise

LA CULTURE japonaise, imprégnée de bouddhisme, remet systématiquement en cause toutes les affirmations de soi. L'identité des êtres? Un mirage. «*Ces mirages, pourtant, sont la seule réalité qui nous est donnée à voir*», explique l'écrivain Vera Linhartova, spécialiste du Japon. Résultat: les dessins animés, les livres, les BD, les jeux vidéo et les films japonais sont peuplés de créatures en mutation perpétuelle! Androgynes, cyborgs, Pokémon, ou filles «magiques» à la double personnalité, ces héros ambigus posent l'irréalité fondamentale du monde dans la grande tradition des *ukiyo-e*, ces estampes japonaises appelées «images du monde flottant».

Car, au Japon, tout flotte. «*Le sol se dérobe en permanence sous les pas, agité par plus de mille tremblements de terre par an, dont la plupart se sentent à peine...*» Voilà ce que l'on peut lire dans les guides consacrés au Japon. L'archipel nippon flotte en effet sur une ligne de faille, comme Atlantide à la dérive, en attente de sa submersion. Et dans ce pays agité, les habitants combattent l'angoisse à coups de fatalisme ironique: «*shikata ga nai*», dit le proverbe. «De toute façon, il n'y a rien à faire.»

Les mangas (BD japonaises) sont les héritiers de cette culture hantée par le doute. A travers leurs images, l'ancienne esthétique du «monde flottant» et de l'impermanent rejoint la culture moderne de l'instantané et du provisoire. C'est Hokusai qui invente le «manga». En 1814, le célèbre peintre d'estampes commence une série de caricatures connues sous le nom d'«Hokusai manga», créant un néologisme à partir de deux mots chinois: *man* (dérisoire) et *ga* (image). Le manga était né, perpétuant jusqu'en 2001 un goût marqué pour l'humour noir! L'imaginaire collectif nippon s'y défoule. On surconsomme du scénario-catastrophe au Japon. «*Nous jouons à nous faire peur, explique le réalisateur Shinya Tsukamoto. Nous aimons les histoires de monstres et de destruction...*»

UNIVERS INSTABLE

A travers ses multiples dérivés commerciaux – gadgets, séries télé, disques, vêtements –, la bande dessinée japonaise réactualise une culture poétique et religieuse, marquée par ce sentiment très doux de désespoir auquel on a donné le nom de «*mono no aware*», «la poignante mélancolie des choses». Comme les estampes d'Hokusai, pleines de

nostalgie, les mangas mettent en scène un univers instable, menacé de disparition. Le prochain grand tremblement de terre – celui qui détruira Tokyo dans les années à venir – se profile de manière obsessionnelle à travers les images de tyranosaure géant boosté au nucléaire (Godzilla).

Aucune fiction, aucun film, aucun livre japonais n'échappe à cette angoissante sensation de précarité. Les images les plus dynamiques, zoomant sur des uppercuts de robots à travers les tourbillons d'une pluie de pétales et d'étincelles, rejoignent dans un raccourci fulgurant cette poésie de l'instantané appelée *haikai*: brèves, concises, énigmatiques, elles vous font basculer dans un monde en métamorphose, suspendu au bord d'un embrasement purificateur. «*Il y a toujours question d'apocalypse, s'étonne le critique de BD Frederick Schodt. Surtout depuis 1946!*»

Hiroshima a en effet aggravé ce goût national pour la cendre et le silence... Aum aussi, qui annonce en décembre 1994: «*Maintenant, nous sommes heureux de vous annoncer que la troisième guerre mondiale va commencer.*» Un an après, la secte fait déposer du sarin dans le métro. Vingt-neuf victimes. Le désastre,

mais, était prévisible. Dès 1980, dans *Les Bébés de la consigne automatique*, l'écrivain Ryu Murakami prévoit une attaque terroriste au gaz qui préfigure l'apocalypse. Dans son roman, deux orphelins rêvent de détruire Tokyo. Ils n'utilisent pas le sarin, mais le datura. Qu'importe: ce sont les enfants terribles et bien-aimés du Japon.

PEUR ENDEMIQUE

En 1988, le dessin animé de science-fiction *Akira* met lui aussi deux orphelins en scène ainsi que la destruction de Tokyo. En 1987, le manga *Ghost in the Shell* fait allusion au sarin comme outil de guérilla urbaine. En 1993, le dessin animé *Patlabor II* montre la capitale ravagée par une attaque terroriste... au gaz! Instrument de mort collectif – invisible, volatil, irréel –, le gaz réactualise cette hantise d'une société malade d'elle-même, incapable de surmonter un traumatisme qu'elle se condamne à revivre sans cesse...

Toute la culture cyber exprime une peur endémique au Japon: celle de l'irréel. Les films (*Cure, Ring, Tetsumo*), les dessins animés (*Serial Experiment Lain, Perfect Blue, Ghost in the Shell*), les livres (*Miso Soup, La Fin des temps*) ne traitent que d'une unique, terrible et séculaire angoisse: la sen-

sation de ne pas être soi mais une multitude d'avatars, errant dans un univers marqué par la déréalisation... «*Prenez n'importe quel best-seller ou film classé premier au box-office, suggère Frederick Schodt. Il n'y est question que de princesses extraterrestres réincarnées dans des corps d'écolières ou d'employés qui perdent pied.*» Comme Alice, ils passent à travers le miroir. Bienvenue de l'autre côté des écrans! Ici, vous perdez toutes vos certitudes.

Les Japonais ont toujours aimé les poupées, symboles du virtuel. Dans la rue, à Tokyo, une génération entière de jeunes filles s'habillent en poupées. Elles se rasent le duvet du visage pour avoir la peau lisse des androïdes. Elles ont de grands yeux. Et dans la tradition des geishas – ces reines de l'art et de l'artifice –, elles jouent à n'être que des «visions de rêve», héroïnes d'un gigantesque jeu vidéo urbain. Le cyber? Au Japon, c'est déjà une tradition.

Agnès Giard

Découvrez l'interview de l'écrivain Ryu Murakami et sa vision du Japon high-tech sur interactif.lemonde.fr/enquetes



L'art numérique cherche sa place

QUE FAIT un artiste français qui souhaite présenter pour la première fois ses œuvres au public? C'est assez simple. Tout d'abord, il cherche une galerie, un lieu d'exposition pour accueillir ses toiles, ses sculptures ou son installation multimédia. Pas au Japon. Koji Yoshida, 36 ans, journaliste pour des magazines culturels et conseiller artistique de la galerie Speak For à Tokyo, est bien placé pour en parler. «*Cette démarche ne sera pas forcément adoptée à Tokyo. Il y a trop peu de galeries. C'est pour cette raison que tant de jeunes artistes éditent des livres pour devenir accessibles à un large public.*»

Car si, en Occident, un livre couronne l'œuvre d'un artiste renommé après une certaine carrière, au Japon, le livre est l'une des premières étapes, un portfolio de luxe pour les débutants. «*Et du fait de la rareté des galeries, de nombreux artistes multimédias se tournent alors vers le Web comme nouveau lieu d'exposition, affirme Koji Yoshida. Il y a un réel manque d'espace. Grâce à l'alimentation occidentalisée, en cinquante ans, les Japonais ont pris 20% en volume, tandis que l'espace vital n'a pas changé d'un centimètre!*» Plus sérieusement, il affirme que contrairement à la France, le système de subventions par l'Etat ou

par des associations culturelles est très pauvre au Japon. D'où l'importance de la Toile pour ces artistes en manque de place.

«*Le pays est prêt à soutenir des artistes traditionnels. Mais les décideurs ne comprennent rien à l'art, qu'il soit contemporain ou numérique, et n'y accordent donc aucune valeur.*» Les seules grandes galeries qui s'ouvrent à l'art contemporain sont gérées et situées dans des grands magasins. On peut citer Parco Gallery, qui, depuis plus de dix ans, expose des artistes d'avant-garde.

La marque de cosmétiques Shiseido possède aussi son lieu. La galerie Speak For, tenue par la griffe

de mode Abahouse International, est un espace qui accueille l'art contemporain. Mais une évolution se profile. Un nouveau haut lieu d'expression pour les artistes multimédias a pris forme à Hatsudai, quartier de Tokyo. L'Opera City Gallery, créée en septembre 1999, ouvre en effet ses portes à l'art numérique, aux installations et autres manifestations dans lesquelles l'ordinateur fait partie de la palette de l'artiste. Sans doute un espoir pour toute une génération d'artistes frustrés de ne pouvoir accéder aux quelques grandes galeries japonaises.

Eko Sato

Toru Takenaka, père d'un robot de rêve

DEPUIS 1986, ce grand gosse de cinquante ans s'amuse à faire de la magie. Toru Takenaka est le créateur du premier robot humanoïde et autonome au monde! Chaque

Interview

semaine, Asimo – son gentil petit robot – est exhibé en public dans un show-room de la firme Honda qui sert de vitrine au plus incroyable spectacle, celui d'un Playmobil de la taille d'un petit garçon (43 kilos, 1,20 mètre) qui danse le mambo pour rire devant des centaines de curieux. Takenaka est un savant fou. En créant Asimo, il révolutionne la robotique. Mais à l'entendre parler, c'est juste un rêve d'enfant.

Tout est parti d'un des mangas les plus célèbres au Japon: Tetsuwan Atom, l'empereur de l'atome! C'est l'histoire d'un riche industriel qui fait fabriquer un robot à l'image de son fils mort. Astro Boy est né. Créé en 1951, moins de cinq ans après le drame d'Hiroshima, Tetsuwan Atom devient le super-héros de la modernisation, repartant de zéro à l'assaut du futur, convertissant le nucléaire en irradiante énergie de vie. Son inventeur, Osamu Tezuka, est considéré comme le père de la bande dessinée au Japon.

Toru Takenaka s'inspire, lui, directement, du savant génial qui – dans le manga – créa Astro Boy. Toru Takenaka travaille depuis quinze ans dans un rêve. Il n'avait jusqu'ici accordé d'interview à aucun magazine, y compris les plus importantes revues japonaises.

Pourquoi les Japonais aiment-ils les robots?

Parce que dès leur enfance, la cohabitation avec les robots est quelque chose de naturel. Nous avons été élevés avec des dessins animés comme Doraemon (le chat robot) ou Tetsuwan Atom (Astro Boy). Cela fait partie de notre culture. Quand j'étais petit, je regardais sans cesse Astro Boy et j'admirais particulièrement Ochanomizu Akase, le savant qui invente ce robot dans le manga, et qui lui sert de père. J'ai toujours rêvé de lui ressembler! Aussi, j'ai voulu prolonger mon enfance en m'occupant du projet Honda.

Est-il vrai que Honda s'est inspiré d'Astro Boy pour lancer le projet?

Oui. Quand les responsables ont parlé du projet à la grande réunion décisive, Atom était la figure porteuse, le symbole de ce que nous allions entreprendre. Honda est

pourtant une société spécialisée dans les véhicules. Mais il fallait ouvrir de nouvelles perspectives à la société pour qu'elle se développe. Vous voyez, nous avons voulu proposer de nouveaux services aux gens. Avec la voiture, ils se déplaçaient dans deux dimensions. Le robot, c'est la quatrième dimension! En effet, il peut travailler à la maison, en notre absence. Avec un robot, c'est un peu comme si nous pouvions effectuer des tâches à distance, comme si nous faisons quelque chose sans être là, sans avoir besoin d'être présent physiquement. Le robot permet à l'homme d'avoir le don d'ubiquité. Comme dans un rêve.

Pourquoi votre robot s'appelle-t-il Asimo?

En langue japonaise, *asi* signifie «jambe» et *asita* «demain». Nous avons fait un jeu de mots sur «les jambes de demain» mais aussi sur l'expression *mo*, qui évoque le terme anglais «mobility». Officiellement, Asimo veut dire «Advanced Step in Innovative Mobility». Il n'y a donc aucune allusion au nom d'Isaac Asimov. Personne n'y a pensé! Même moi je ne l'ai pas lu. Nos références sont différentes. Elles ont trait au manga, à l'univers familial, intime.

Quel est le concept d'Asimo?

C'est un robot à destination des foyers: il doit être gentil, petit, léger, mignon pour une cohabitation avec les humains. C'est un compagnon familial, une présence. C'est un symbole qui doit servir à l'éducation des masses, qui doit rassurer les Japonais et les habituer à la banalisation des robots humanoïdes dans la vie de tous les jours. Car dans un futur très proche, il seront innombrables, et partout! Mais ce n'est pas un jouet. Honda l'a conçu pour effectuer des tâches utiles. C'est – dans un futur proche – un outil au service des humains.

Quels sont les services qu'il pourrait rendre?

Je ne sais trop... Garde-malade? Garde du corps? Asimo pourrait très bien accompagner des femmes seules quand elles voyagent à l'étranger! Il n'aurait pas de fonction agressive, bien sûr, mais seulement celle de bouclier... Astro Boy non plus n'a pas le droit d'attaquer les hommes. Il a le devoir de les protéger...

Propos recueillis par Christophe et Naomi Luxereau

★ Traduit de l'anglais par Junko Nimura et Agnès Giard

CHRISTOPHE LUXEREAU
Photographe

«*Quand je suis à Paris, je pense à Tokyo, jamais l'inverse. Ici, je défriche les champs de vision absorbés là-bas et je repars. La rue est ma source d'inspiration. Des centaines de fois, je suis resté au croisement de Shibuya à regarder les gens, à faire des photos. Je savais que l'image arrêtée devait être en mouvement.*»

A Paris

Miniboutique

A miniatures, miniboutique. Cette caverne d'Ali Baba pétille de babioles acidulées pour midinettes branchées. Dans le rayon des bizarreries, trône le réveil-animal électronique qui, lorsqu'on lui tape sur la tête, a le cœur qui bat rose fluo. Pour être sûr de son amoureux, le cœur en plastique avec écran à cristaux liquides précise la compatibilité des deux groupes sanguins.

■ Made In Japan Miniature, 11, rue de Béarn, Paris 3^e

Concept store

Le pionnier du «concept store» parisien consacre une large place à la presse et à la littérature alternatives japonaises. On y trouve en ce moment le catalogue *Superflat* compilant l'œuvre de Takashi Murakami et un panorama de la scène artistique japonaise à travers des portraits d'artistes choisis par lui. Jusqu'au 30 juin, l'illustrateur Yoshitomo Nara y présente ses objets et personnages hydrocéphales.

■ Chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, Paris 1^{er}



Les nouveaux écrans d'Akihabara TV

L'association Command N projette des vidéos d'artistes dans le quartier des magasins d'électronique de Tokyo

LES ADEPTES du Macintosh le savent bien: appuyer simultanément sur les touches «Command» – la célèbre touche «Pomme» – et sur «N» a pour effet d'ouvrir une nouvelle fenêtre. «Command N», c'est aussi le nom d'une association artistique japonaise. Un patronyme qui n'a pas été choisi par hasard. Le but de l'association est d'ouvrir de nouvelles fenêtres, de nouveaux espaces créatifs au sein de Tokyo.

L'événement phare de cette association artistique est Akihabara TV. Cette manifestation propose sur deux semaines de projeter des vidéos d'artistes au sein du célèbre quartier d'électronique de Tokyo. Lors de la dernière édition en mars 2000, une trentaine de magasins spécialisés dans la vente de téléviseurs et de produits électroniques ont donc diffusé sur leurs écrans des vidéos d'artistes d'une douzaine de pays. L'accueil des commerçants locaux n'a pas été évident, notamment lors de la première édition en 1999, mais la confiance s'est peu à peu instaurée grâce au sens pédagogique de Command N.

Le programme, composé par 34 artistes et compilé sur un DVD programmé en boucle, a en effet parfois nécessité un support local. Des volontaires de l'association étaient donc présents sur différents magasins pour expliquer au mieux

ces vidéos auprès du public et gérer d'éventuels problèmes techniques sur les 700 écrans concernés. Il a fallu toute la détermination du leader du projet, l'artiste Masato Nakamura, pour convaincre les responsables chargés de la promotion de ce quartier commerçant d'accepter le concept d'une telle manifestation. D'autant qu'il n'était pas prévu que le quartier tire des bénéfices de cet événement. Ironie de l'histoire: il semblerait qu'Akihabara TV ait créé un réel impact économique sur les ventes de matériel électronique, alors que l'association Command N se débat toujours avec des budgets acrobatiques.

Akihabara TV a pour double objectif de questionner les visiteurs sur le sens de l'image et de favoriser l'intégration de l'art contemporain dans des espaces populaires et urbains. Le choix des artistes s'est effectué par les réseaux personnels de chaque membre de l'association, un critère essentiel de sélection étant la réelle implication du vidéaste dans le projet Akihabara. Certains thèmes abordés sont porteurs de discours critiques sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les sociétés contemporaines.

C'est ce que montre en particulier, sur un ton léger, le film d'animation de Masayuki Watanabe. On peut y voir un mystérieux motard qui porte au-dessus de son casque une dérisoire hélice d'hélicoptère. Après un décollage pour le moins pénible, ce dernier finit par s'écraser lamentablement sur le sol d'un désert. D'autres vidéos sont plus conceptuelles et tiennent un discours sur la représentation de l'image dans nos sociétés ou la sémantique. Un sujet qui n'aurait sans doute pas déplu à Roland Barthes de *L'Empire des signes*.

Eric Przystwa

www.commandN.net

Panoplie cybermode

Thé dansant

Le karaoké reste l'un des loisirs favoris des Japonais. Tu-ka propose, en principe dès cet été, un nouveau service pour les accros de musique. Jusque-là, les téléphones mobiles ne diffusaient qu'entre 4 et 24 accords sonores; Funstyle en propose 64 et permet d'écouter 492 sons d'instruments de musique. Dans le service qui propose l'accès au karaoké, les paroles du texte défilent sur l'écran, et l'on peut même modifier la clef comme dans de vrais karaoké box.

www.tu-ka.co.jp

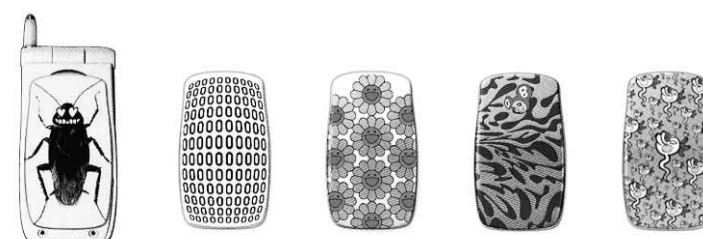


Appareil photo numérique

Lancée par Bandai – le fabricant des figurines Dragon Ball et des Tamagotchi –, cette caméra digitale ravira les amateurs de low-tech! Elle offre une gamme impressionnante d'avantages. Poids: 90 grammes sans les piles.

Taille: 9,6 cm sur 6,3 cm. Equipement: un capteur de 300 000 pixels, une fonction de balance des blancs automatisée, une mémoire interne de 8 Mo extensible par une carte mémoire SmartMedia (le must) et un flash intégré! Prix annoncé: 800 francs (122 euros). Disponible en juillet 2001 au Japon.

fstyle.channel.or.jp



Coques en stock

La société KDDI, leader des opérateurs de télécommunication au Japon, lance cet été une vaste campagne pour offrir aux heureux possesseurs du téléphone mobile C406S des coques interchangeables. Designées par les illustrateurs et artistes les plus en vogue de l'Archipel, ces coques risquent fort de distancer les gadgets de l'été. L'artiste contemporain Murakami «Dob», le photographe Araki et les graphistes de Tycoon Graphics ont contribué au projet.

www.au.kddi.com

La déferlante du jeu vidéo Yu-Gi-Oh

Suite au succès de Pokémon, l'éditeur de jeux vidéo Konami s'empare d'un manga à la mode – créé en 1998 par le dessinateur Takahashi Kazuki. C'est l'histoire d'un collégien japonais, Yugi, qui joue aux cartes pour vaincre des monstres... Le manga devient un dessin animé à succès, puis, en 1998, un jeu de cartes à échanger couplé à un jeu vidéo. «En 1999, un tournoi Yu-Gi-Oh, réunissant près de 55 000 Nippons hystériques dans un stade, a carrément tourné à l'émeute», rapporte le magazine Transfert. Une carte Yu-Gi-Oh s'est même vendue 230 000 francs aux enchères! Manga Yu-Gi-Oh: en France, 12 volumes aux éditions Kana, 33 francs (5 euros). Au Japon, 22 volumes (en cours). Jeu vidéo sur GameBoy: Yu-Gi-Oh!: Dark Duel Stories; Yu-Gi-Oh!: Dark Duel Stories II; Duel Monster et Yu-Gi-Oh! Dungeondice Monsters.

www.maxoegames.com/gb/vgames.shtml?104



Livre numérique

Idéal pour lire des mangas, le Personal Digital Book s'ouvre en deux, comme un livre traditionnel. Mais, au lieu de tourner la page, on fait défiler les images sur ses deux écrans couleur dépliés! Conçu par l'éditeur et distributeur de livres électroniques eBook Initiative Japan, avec Toshiba et NTT Data,

le PDB est un prototype. Très compact (16 cm sur 11 cm, 350 grammes), son lecteur une fois déplié offre une surface équivalente à un écran de 10 pouces. C'est aussi un agenda, un carnet d'adresses, etc.

www.10daysbook.com



the place where i will stay, a Ryokan: Tatami, futon, a kind of kimono, barefeet, japanese bath, and many tourists, but a really nice and cheap place to stay, my new workspace.

FRANÇOIS CHALET
Illustrateur

«Il y a trois ans, on m'a dit que mes images avaient quelque chose de japonais. Alors j'ai décidé d'aller voir. Depuis, les têtes de mes personnages grandissent et les couleurs gagnent en intensité. L'explosion des couleurs à Tokyo puis, soudain, le calme méditatif me sont proches. La Suisse et le Japon ont des choses en commun: propreté, rigueur, voire le paysage...»

Le minimalisme technologique

Des créateurs proposent une alternative au tout high-tech en misant sur une économie de moyens

QU'ON se le dise: Tokyo ne se résume pas au carrefour de Shibuya, cliché que l'on aime à diffuser dans les magazines. Le gigantesque écran de télévision, les panneaux de publicité lumineux, la fourmière de gens qui traversent en tous sens... Bref, cette image digne du film *Blade Runner* n'est pas l'unique visage de la capitale. Le Japon, en effet, possède plusieurs facettes.

Il y a d'abord cette façade que les Occidentaux aiment à voir: la cyberculture, la haute technologie... Et en parallèle, ce que les médias occidentaux n'ont peut-être pas décrypté, la «low technologie», en opposition au high-tech. Aujourd'hui plus que jamais, le contraste entre «high-tech» et «low-tech» est évident, et nombreux sont les artistes et compagnies qui misent sur l'importance et le retour de la «low technologie». Tous les domaines sont concernés.

Un des plus beaux exemples est le pari de la nouvelle marque de vêtements Tur. Cette enseigne qui verra le jour cet automne dans une nouvelle rue branchée du quartier de Harajuku, à Tokyo, propose un concept simple mais pourtant révolutionnaire: lier la haute technologie au savoir-faire du sur-mesure.

Tur vise un public fatigué par le «digital stress», les méfaits de la technologie de pointe. Un public qui désire revenir vers ce que l'on nomme le «savoir-vivre», une qualité de vie certaine qui autorise cependant l'ouverture à la cyberculture. Résultat: des costumes deux pièces basiques, simples, confortables, avec des coupes à la mode. Jusque-là, rien de novateur, mais l'originalité se cache entre le choix du tissu et la finition. Pour ne citer qu'un exemple, prenons la veste fabriquée dans le même matériau que des gilets pare-balles (allégée et plus sophistiquée). Ce tissu est anti-électricité statique, anti-ondes électromagnétiques, en partie imperméable, toute la finition étant exécutée à la main par un sexagénaire maître tailleur au chômage.

Le rapport entre «high-tech» et «low-tech» émerge aussi dans le monde de l'art. En mars dernier, les Parisiens ont pu découvrir les œuvres de Meiwa Denki à la galerie Agnès B. Ce jeune duo conçoit des objets électroniques insolites sur le thème du poisson. Les Meiwa Denki voguent entre art et commerce sans complexe. Leurs «arêtes

de poisson électroniques et musicales» sont exposées dans des galeries, tandis que d'autres, plus petites, sont en vente notamment dans les temples de la consommation infantine de Tokyo.

L'une de leurs dernières créations «accessibles» est un petit pendentif rectangulaire lumineux. A l'intérieur, un bonhomme bouge dans tous les sens, en interactivité selon l'angle avec lequel on manie l'objet, qui est muni d'un gravimètre (appareil permettant de mesurer l'intensité du champ de la pesanteur). On est davantage dans le domaine de l'analogique que du digital.

MÉTISSAGE

A la question «Pourquoi ces «électro-artistes» du XXI^e siècle ne créent-ils pas des œuvres plus high-tech?», ils répondent sans sourcilier, et avec un sourire charmeur, que l'une des caractéristiques de la mentalité nipponne est l'art du minimalisme. Les Meiwa Denki aiment à citer le 5-7-5, forme de poésie traditionnelle japonaise qui consiste à exprimer l'essentiel en un minimum d'espace. Et ils invitent les jeunes Japonais à méditer sur ce sujet.

Un autre bel exemple de métissage «low-tech» et «high-tech», dans le cyberspace cette fois, est un site créé par Hajime Tachibana. Au moment où les Nippons découvraient la technologie du téléphone i-mode, qui se branche sur Internet, Tachibana créait The End pour NTT DoCoMo, premier site inventif créé

par des artistes et dédié au minuscule écran des téléphones portables. Des créateurs renommés (dont lui) y présentent leurs œuvres sous une nouvelle forme. «L'écran d'un ordinateur classique peut proposer une alternative à la télévision, faire office de banque de données sur l'art, précise l'artiste. Mais l'écran d'un téléphone portable i-mode demande plus de punch et d'instan-tanéité, ainsi que des visuels particulièrement stimulants. Dans ce cadre, l'intérêt pour moi est de créer un design qui ne peut fonctionner et prendre sa valeur que sur le minuscule écran du portable.»

Imaginez Cristo créant des visuels artistiques spécifiques pour un écran digital de 4 cm sur 4. L'idée est croustillante. Le concept de diffusion du «low-tech» sur l'un des outils les plus high-tech de ce siècle est d'autant plus intéressant que Tachibana ne souhaite pas adapter son site selon l'avancée des technologies. Les œuvres graphiques ne seront pas présentées en Flash et ne bougeront pas en tous sens pour faire «moderne». Car ici, l'artiste ne cherche pas à faire du cybertechno à trois francs six sous, mais préfère présenter avec intelligence et une économie de moyens l'art du graphisme voué à un écran minuscule.

Eko Sato

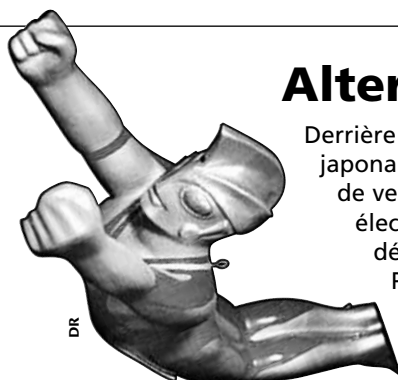
interactif.lemonde.fr/enquetes



Collector

Librairie spécialisée dans la SF et les produits dérivés japonais et américains où l'on peut chiner jouets et robots importés, autour de l'univers Goldorak et de toute l'animation japonaise des années 1970 et 1980. Comme chaque année depuis 1998, Arkham organise le Salon Collector Rendez-vous les 27 et 28 octobre prochain, Salle Wagram, à Paris.

Librairie Arkham, 15, rue Soufflot, Paris 5^e



Alternatif

Derrière Bimbo Tower – bimbo signifie «fauché» en japonais – se cachent une association et un espace de vente, fief de musique expérimentale et électronique largement dédié au Japon. On y défend des labels alternatifs tels que Sonic Plate, Shui Ra Nui et PSF, introuvables en France. La BD japonaise adulte y a aussi sa place au côté de gadgets comme le personnage UltraMan.

Bimbo Tower, 5, passage Saint-Antoine, Paris 11^e

PUBLICITÉ

Les **lolitas** japonaises reines de la Toile

ME COMPANY

Collectif de graphistes
« Le Japon a toujours été un lieu d'inspiration pour nous, et si l'on considère le nombre de commandes réalisées pour des clients japonais, notre travail est apprécié là-bas. Bien que notre travail se focalise sur les personnages, notre estime du Japon est bien plus profonde que l'imagerie dite superficielle du manga. »

SHIBUYA, grand quartier de shopping à Tokyo. Akiko, 17 ans, guette ses proies dans la foule puis se jette sur une jeune collégienne. « Tu connais ça ? » Elle montre une décoration magnétique en forme de nounours puis précise, à voix basse : « Ce n'est pas encore sorti. Tu le colles sur ton téléphone portable, et s'il ne tombe pas, ton vœu se réalisera. » Akiko est payée 800 yens (environ 50 francs) de l'heure pour appâter des filles de son âge en leur vantant des produits nouveaux, juste avant leur commercialisation. Akiko est l'une des meilleures employées d'ING, une agence qui recrute uniquement les collégiennes « persuasives ». But du jeu : créer un marché.

« Au Japon, pour qu'un produit ait du succès, il faut que des collégiennes le lancent, affirme Tatsuhoshi Yoshinaga, directeur d'ING. Exemples récents : les « Pocket bells » (pagers) qui ont fait une percée formidable auprès de cette cible féminine et

Les midinettes dominent le Web du bout de leur téléphone portable, relié par satellite au Réseau

L'Internet sur téléphone portable, qui compte plus de 20 millions d'utilisateurs, surtout des filles.

Entre 16 et 26 ans, les filles ont tout pouvoir au Japon, surtout dans le domaine des nouvelles technologies. « Si un gadget leur plaît, il est épuisé en un clin d'œil », raconte Ogino, rédacteur en chef du magazine pour lolitas *Cawai*. Il suffit que 5 % des collégiennes l'aiment pour que 60 % les suivent dans le mois. 90 % dans les deux mois. Le plus difficile,

c'est de prévoir ce qui leur plaira. Alors, on teste les produits sur des panels exclusivement composés de jeunes filles. » A *Cawai*, par exemple, la rédaction ne prend pas de risques : elle fait écrire les articles par des collégiennes anonymes ! Quelques 400 filles entrent chaque semaine dans le bureau d'Ogino pour lui dire ce qui est « *kawai* » (mignon) et ce qui ne l'est pas. Le Japon tout entier est donc suspendu aux lèvres de ses chères petites « *loli-chan* », des midinettes exacerbées qui font la loi à coups de shopping.

On les appelle « *jiko chu* » (les cafards égoïstes) ou encore « *parasite singles* » (les parasites célibataires), parce qu'en pleine crise économique – la pire depuis 1946 – ces filles ont tout pour être heureuses : de l'argent (*), plein de loisirs et surtout... pas de mari ! Pour les Japonais vieux ronchons, ce sont des filles irresponsables. « Que vont-elles devenir ? », s'inquiète le sociologue Yoko Kunihiro. Elles ne pen-

sent qu'à s'amuser. Elles ne se préoccupent même pas de plaire aux hommes. C'est tout à fait nouveau. »

Les filles, effectivement, font leur révolution. Des affiches dans le métro leur demandent de ne pas se maquiller, ni de téléphoner en public, ni d'embrasser leur petit copain ? Elles défient tous les interdits. Parce que, pendant des siècles, elles n'ont pas eu le droit de dire « je », les Japonaises érigent le culte du moi en phénomène de société. Elles achètent des pantalons Egoist, crient à tue-tête qu'elles sont « *narucisto* » (narcissiques) et ont toutes une page personnelle sur Internet, qui leur est consacrée.

L'OBSESSION DE LA CÉLÉBRITÉ

Tandis que les garçons – soumis à l'impératif de la réussite sociale – troquent directement l'uniforme d'étudiant stressé contre celui de « *salaryman* » (employé) oppressé, les filles, elles, passent leur temps à voyager, dialoguer sur le Web, s'amuser dans les jeux d'arcade et réaliser leur rêve : devenir une star. Au point que ce besoin de célébrité est devenu une obsession chez la plupart des jeunes filles japonaises. Elles veulent être populaires et avoir du « *charisma* ». Tous les sondages le confirment : quand on leur demande de choisir entre 172 métiers, 41 % des lycéennes choisissent celui d'actrice et les autres celui de chanteuse ou de top-modèle ! On les désigne du coup sous le sobriquet péjoratif de « *wagamama* » (de *waga*, « ego », et *mama*, « à sa guise »), une expression qui stigmatise les capricieuses, aux désirs dérisoires.

A force de caprices, les midinettes sont devenues les reines du Web. Kureha, par exemple. A 22 ans, cette « *queen* » possède un club de fans et gère sa homepage comme une véritable entreprise, tout entière consacrée à son image de marque. « Chaque jour, explique-t-elle, je rajoute des photos de moi et je raconte ce que j'ai fait dans la journée. » Armée d'une caméra nu-

mérique minuscule qui se branche directement sur le téléphone portable avec une connexion Internet, Kureha tient son journal intime presque en direct et retransmet les images de sa vie quotidienne.

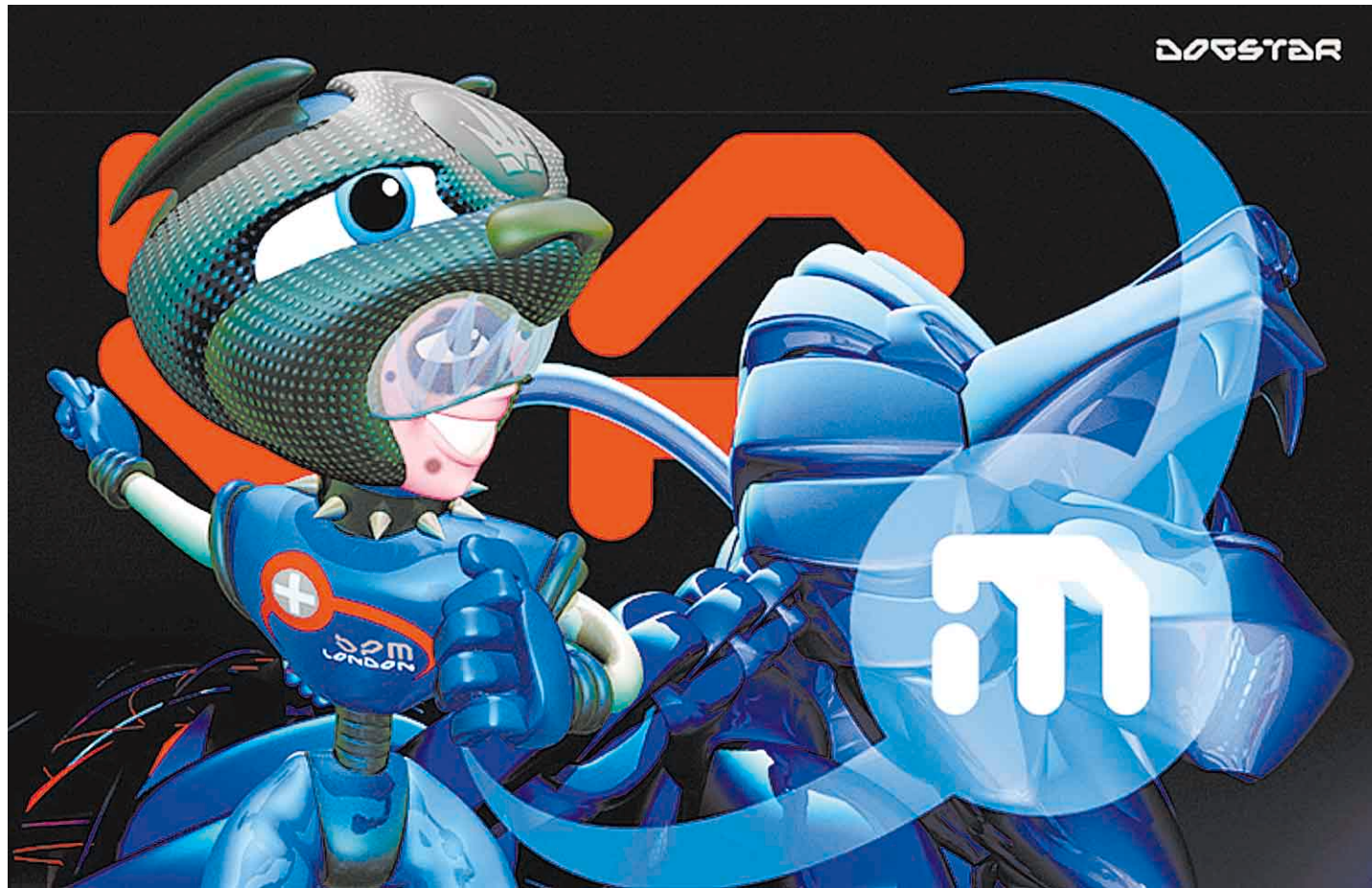
Il existe des milliers de *queens* comme Kureha à Tokyo. Elles ont appris le HTML en regardant, à la télévision, des émissions faites par des filles, pour des filles. Elles relèvent quotidiennement entre 10 et 30 courriels sur leur « *keitai denwa* ». Elles reçoivent des flashes infos avant tout le monde. Bientôt, elles porteront des bijoux vibreurs pour les prévenir de chaque appel en messagerie instantanée !

Dans la « *network society* », les filles prennent enfin leur revanche sur des siècles de machisme. Elles ont élevé le « *micro-being* » (l'existence virtuelle par mobile interposée) en véritable art de vivre. Résultat : le Web est sous leur coupe. Elles constituent actuellement près de 50 % des internautes nippons (contre 4 % en 1995) et sont leaders en matière de nouvelles tendances. Elles sont décisionnaires dans les nouvelles technologies. Et surtout, elles sont plus créatrices que les hommes. « Les femmes sont la nouvelle force de frappe du Japon », annonce le célèbre économiste Takuro Morinaga. Dépassés, les « *salarymen* » ! Alors que le chômage atteint 5 % au Japon, le nombre d'emplois à mi-temps pour les filles n'arrête pas d'augmenter ! Normal : ces filles-là sont survoltées.

Agnès Giard

(*) Les jeunes « *freeters* » (employés à mi-temps) gagnent en moyenne 7 000 francs par mois, qui passent presque entièrement dans les loisirs (70 % des célibataires japonais vivent chez leurs parents). Conséquence : alors que tous les foyers réduisent fortement leur budget, elles dépensent 15 % de plus que l'année dernière en ordinateur, en téléphone et en... shampoing !

– Japonaises, la révolution douce, d'Anne Garrigue, Éditions Philippe Picquier, 2000.
– *Homo Japonicus*, de Muriel Jolivet, Éditions Philippe Picquier, 1999.



MECOMPANY/MECOMPANY.COM

Une culture visuelle qui **s'exporte** bien

Manga, l'internationale des fans

Internet permet aux passionnés français d'explorer le monde du manga et de l'animation

AVEC PLUSIEURS centaines de titres publiés chaque année, les fans japonais de mangas n'ont pas attendu le Net pour mettre en place un efficace réseau d'information, notamment via une presse toute-puissante. Résultat, proportionnellement à un marché qui fait rêver tous les éditeurs de la planète, peu de sites de fans d'animation s'établent sur le Web japonais. Et pour cause : le Japon a en fait développé son secteur de l'animation comme les pays occidentaux l'ont fait avec le cinéma. Du grand spectacle pour tous les publics, et qui s'est popularisé via la télévision et le marché de la cassette vidéo et du DVD.

Près de cinquante années de productions animées ont ainsi bâti une culture sur laquelle les Japonais communiquent depuis longtemps. Magazines, télévisions, radios, fanzines ont là-bas la mainmise sur l'information concernant l'animation et forment un circuit médiatique efficace et rodé. Les chaînes de télévision, par exemple, possèdent leurs propres magazines et, devant l'ampleur du marché (deux Japonais sur trois consommaient de l'animation en 1998), peuvent se lancer dans des publications hebdomadaires peu coûteuses.

Les dessins animés, autre pan de l'animation japonaise, ne circulent eux non plus, pas beaucoup sur le Net. Pourquoi les Japonais iraient-ils chercher sur un Internet embryonnaire et poussif ce qu'ils trouvent quotidiennement dans de bonnes conditions à la télé, de surcroît à bas prix ? Du coup, la plupart des sites officiels de « *japanimation* » se tournent vers l'étranger, où le marché est en pleine expansion.

Ainsi de la France, où l'animation japonaise, implantée depuis dix ans, explose actuellement. A la croisée des continents, c'est en fait

toute une génération qui se retrouve autour de ces dessins via le Net. Les jeunes Français de 15 à 30 ans, élevés avec Goldorak ou Albatroz et férus de culture asiatique, continuent aujourd'hui encore à consommer de l'imagerie venue du Japon. A travers l'animation et le manga, on assiste à un véritable rapprochement culturel entre la France et le Japon via le Net.

BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ

Selon les dirigeants de BD-net.com, premier site de vente de BD en France, c'est le secteur du manga qui réalise le meilleur chiffre d'affaires de l'entreprise. Les fans français effectuent la démarche inverse des Japonais, la complexité de la langue japonaise les empêchant de pouvoir lire la presse spécialisée. Internet représente alors le média inespéré pour ce public. En un instant, le monde du manga s'offre à eux avec une possibilité quasi infinie de recherche d'information.

Si les internautes français trouvent peu de renseignements exploitables sur les sites japonais, ils explorent avidement les sites espagnols, italiens, américains, anglais

ou encore canadiens. De cette manière, ces mêmes surfeurs ont trouvé matière à bâtir une communauté internationale de fans d'animation japonaise. Lassés d'être pris pour des grands enfants fantasmatiques devant des « *japonaiseries faites de sexe et de violence* », ils trouvent avec le Net le moyen d'exprimer pleinement leur passion, loin des moqueurs.

Enfin, Internet génère une dynamique sans précédent, en permettant de télécharger des dessins animés. Des séries inédites en France, mais aussi nombre de « classiques ». La possibilité de télécharger un film d'animation en plusieurs morceaux, au format de compression DIVX, a littéralement explosé avec l'avènement des lignes haut débit du type ADSL. C'est ainsi tout un marché parallèle, aujourd'hui trop vaste pour être contrôlable, qui concurrence les éditeurs en place.

Stéphane Ferrand

interactif.lemonde.fr/enquetes

Portraits

Masamune Shirow

Sans faire de bruit, l'artiste révolutionne le monde de la science-fiction, donnant ses lettres de noblesse au genre, mais aussi à la bande dessinée japonaise. Après des études classiques à l'université des arts d'Osaka, il devient professeur de dessin avant de se consacrer à ses œuvres à partir de 1989.

> La suite sur interactif.lemonde.fr

Takashi Miike

A 40 ans, Takashi Miike construit un « cinéma manga » qui emprunte partout où il peut pour se trouver un style aux limites de l'insupportable, patchwork d'influences et d'audaces dont on ne sait si elles sont dictées par le goût de l'expérimentation ou l'amour de la provocation.

> La suite sur interactif.lemonde.fr



Hajime Tachibana

Son agent le surnomme « *multimédia mix-créateur* ». A 50 ans, Hajime Tachibana navigue entre graphisme, design, musique et multimédia. Tachibana a su attraper la vogue de la culture *keitai* (téléphone mobile) en créant The End, l'un des premiers sites inventifs pour les téléphones i-mode de NTT DoCoMo.

> La suite sur interactif.lemonde.fr





Portraits de créateurs de la nouvelle génération qui privilégient performances et expérimentations

Hanayo, geisha multimédia

JEUNE ARTISTE d'une trentaine d'années exilée en Europe, Hanayo symbolise parfaitement la nouvelle génération d'artistes ultra-actifs et pluridisciplinaires: geisha, photographe, chanteuse, mannequin, performeuse... Qui publie des disques électro-bruitistes avec les maîtres du genre, Merzbow, Panacea ou Alec Empire? Hanayo. Qui pose pour des séances de photos sadomasochistes artistiques, expose ses travaux à la biennale de Taipei, est héroïne de jeux vidéo et fait la « une » des magazines branchés comme *The Face*? Hanayo, encore et toujours.

C'est peu dire que le talent de cette fille d'un scientifique de la NASA, née aux Etats-Unis, est résolument multimédia. Fruit, aussi, d'une culture plurielle, lentement poussée au gré des nombreux déplacements professionnels du père, d'Allemagne en Angleterre, en passant par la France, où elle obtint une bourse pour étudier à la Sorbonne.

C'est à Londres qu'elle fait sa première expérience artistique. Repérée par un producteur, elle tourne une publicité pour une marque de beignets. Jeune fille au pair à Paris, c'est à une tout autre expérience qu'elle est alors confrontée: une reconduite à la frontière pour vol. Après un détour par Berlin, où elle assiste à la chute du Mur, elle décide finalement de rentrer au pays pour y suivre la

très stricte formation des geishas: sept ans de privations et d'apprentissage complet, dont elle tirera un livre.

Dès lors, Hanayo concrétise ses dispositions de touche-à-tout en multipliant les expériences artistiques. Et si elle séduit tant, c'est que sa sensibilité et son énergie débordante lui ouvrent toutes les portes. Sa curiosité est en outre sans limite. La geisha hyperactive devient rapidement une star au Japon et une icône underground dans le reste du monde. Sa frénésie collaborative ne s'arrête évidemment pas là. L'artiste est également devenue top model le temps d'une publicité pour Jean-Paul Gaultier, et présente un show à la télévision japonaise pendant deux ans, tout en multipliant les performances dans les manifestations d'art contemporain telle que la Documenta de Kassel.

Si Hanayo vit désormais en couple, avec un bébé, son énergie n'en reste pas moins vivace puisqu'elle monte un nouveau groupe de musique à peu près tous les six mois... Cette vitalité transdisciplinaire, ce culte de la collaboration et une absence totale d'égard pour les chapelles stylistiques font sans doute de cette fille hors norme une des artistes les plus modernes de ce début de siècle.

Jean-Jacques Herbert

■ www.hanayo.com



Dumb Type, troupe onirique

« **GENRE IDIOT** ». Voilà comment se définissent, non sans humour, les artistes japonais de Dumb Type. Fondé en 1984 par des étudiants du Kyoto City Art College, ce collectif japonais est l'un des plus connus de la scène internationale. Dès le début, les artistes qui composent cette troupe multimédia ont joué la carte des nouvelles technologies dans leurs performances. Le succès de cette structure atypique composée d'une quinzaine d'intervenants est géré par un producteur français, Epidemic.

Avec Dumb Type, nous sommes loin d'un discours stéréotypé: les nouvelles technologies sont, avant tout, pour ces artistes des champs d'expérimentation très bien adaptés à des créations multidisciplinaires. Les sujets abordés par le collectif sont variés, et si les créations étaient jusqu'à présent centrées sur des aspects sociaux ou identitaires, Dumb Type semble s'orienter désormais vers des concepts abstraits comme la mémoire, un thème abordé lors de leur dernière création, *Memorandum*.

La dimension clinique et apparemment parfaite des performances du collectif est parfois source de malentendus pour le public. Une dimension qui fait dire avec malice au chorégraphe de la troupe, Takao Kawaguchi: « *S'il est vrai que nous devons organiser nos créations avec précision, nous laissons aussi des espaces de liberté pour les performers.* »

Au-delà du savoir-faire technologique et artistique, ce collectif fait également preuve d'une étonnante capacité d'adaptation: seul un tiers des membres actuels sont issus de la formation d'origine. La mort, en 1995, du fondateur emblématique, Teiji Furuhashi, n'a pas annihilé la farouche détermination des membres de Dumb Type et leur faculté à se remettre en question dans un processus démocratique. Et la troupe continue à être programmée sur les plus prestigieuses scènes occidentales et japonaises.

Le collectif vient de présenter, en avril dernier, l'installation-performance *Cascade* à la Haus der Kulturen der Welt de Berlin. Dans cette création, le spectateur marche dans un couloir de trois mètres de large bordé de deux écrans géants, où des silhouettes de danseurs s'inscrivent sur les murs de l'installation. Le corps du spectateur se trouve ainsi intégré dans une performance onirique qui est une méditation mélancolique sur les relations entre le corps et le temps. Une nouvelle création est déjà prévue au Théâtre national de Toulouse en avril 2002, en coproduction avec le Centre de développement chorégraphique local.

Tous ces projets complexes, ainsi que la poursuite de la tournée de *Memorandum* dans une nouvelle version, n'empêchent pas chaque membre de poursuivre ses propres créations artistiques. Le musicien électronique Ryoji Ikeda continue ses représentations, qui l'ont conduit en février dernier au Centre Pompidou, le chorégraphe Takao Kawaguchi vient de clore avec succès un solo de danse aux Pays-Bas, et le directeur artistique, Shiro Takatani, a préparé une installation dénommée *Iris* pour la Biennale de Valence, inaugurée le 11 juin. Ces expériences individuelles permettent à chaque artiste de se ressourcer sur des projets extérieurs et, paramètre non négligeable, de compléter ses revenus. Pas si Dumb Type, donc.

Eric Przyśwa

■ dt.nticc.or.jp
■ zweg.cicv.fr/reseau/epidemic/geo/index.html

Le.top.des.réseaux

La création numérique en ligne

www.yugop.com

Yugo Nakamura n'est pas seulement un artiste numérique: son œuvre donne à l'internaute toute la maîtrise de l'espace artistique. La sobriété apparente du site cache une créativité digne des plus beaux du genre. Adepte de la technologie Flash, Nakamura la développe en seize animations originales. Le site Yugop se joue des mots, des lignes et des formes pour mieux capter notre attention.

www.brenten.free.fr

Un bel hommage rendu au célèbre dessinateur de mangas, Masamune Shirow. L'homme n'a pas cessé, au cours de sa vie, de raconter le futur et le virtuel sous des formes fascinantes. Il s'est ensuite tourné vers l'animation, et a conçu entre autres le fameux *Ghost in the Shell*, animation qui prend sa place dans un futur où les réseaux informatiques transforment profondément la société. Le dessin conçu par ordinateur est maintenant l'une de ses activités, même si certains de ses fans regrettent cet élan de modernité.

www.shift.jp.org

Ce mensuel en langue anglaise présente une sélection d'œuvres numériques japonaises. Muni de la technologie Shockwave, qui permet de visualiser des animations du plus bel effet, le site donne également des rendez-vous, présente des CD-ROM ou encore des expositions. Un méli-mélo d'œuvres originales que l'on peut souvent consulter en ligne.

www.minimix.org

Minimix est un magazine franco-nippon dont le design ne manque pas de charme. Sa version Web alterne les sujets parisiens et les sujets japonais, passant des critiques de disques aux « poupées » nippones, égéries de la « Japan touch ». Voir notamment la page « Baby-Dolls », où sont réconciliées femmes françaises et japonaises.

www.animeland.com

Animeland a aussi sa version papier. Mais ici, l'animation est le sujet principal du magazine, des mangas pour enfants des années 1980 au Festival du film d'animation d'Annecy. Les forums drainent des spécialistes du genre, ou de simples fans à la recherche de documents vidéo. Chaque mois, le magazine consacre une rubrique spéciale au Japon, présentant des artistes, des livres ou encore des expositions.

www.torisukoshiro.com

Tout dessin devient mobile dans ce site où l'artiste Koshiro Torisu présente ses animations semblables à des mini-dessins animés interactifs. De nombreuses œuvres qui mêlent l'humour avec les sujets les plus sérieux. Voir notamment la conception très originale de la clinique du futur, ou l'itinéraire très spécial d'un garde du corps... Le site – en anglais et en japonais – est régulièrement mis à jour. Les archives sont donc très fournies, avec toujours le même but affiché par le créateur: vous rendre heureux.

PUBLICITÉ

Les sites sportifs cherchent un second souffle

UN MOIS. C'est le temps dont dispose Sportal, premier opérateur européen de sites sportifs, pour trouver de nouveaux investisseurs avec 50 millions de francs. Ses ac-



tionnaires d'origine - BskyB, Fininvest, Europ@web, 3i - sont, eux, lassés de remettre au pot, alors que Sportal a « brûlé » près de 600 millions de francs depuis sa création en juillet 1998 pour 70 millions de chiffre d'affaires en 2000. Malgré sa couverture européenne (7 langues, mais une assez faible audience en France), ses diversifications dans la location de sa plate-forme technique, l'exploitation de sites de clubs (Juventus, Milan AC, Bayern, PSG) et les paris, Sportal est au bord du gouffre.

Du temps de la cyber euphorie, le sport apparaissait pourtant comme l'un des contenus vedettes sur le Net. « Il est capable de fédérer tout le monde autour de grands événements et de susciter des communautés de véritables passionnés, assure Ashley Smith, analyste dans la société de conseil néerlandaise Van Dusseldorp, organisatrice d'un séminaire sur le sport en ligne. Nombre de sites de sport ont franchi avec succès la première étape : générer du trafic. Mais ils butent sur la seconde : transformer ce trafic en chiffre d'affaires. » Car ils ne dérogent pas à la problématique cruelle de tous les fournisseurs de contenus en ligne : produire un contenu de qualité coûte cher, mais les internautes ont été habitués à ne rien payer et les annonceurs se font frileux. De plus, le marché est atomisé. Si l'institut de mesure d'audience Jupiter/MMXI a dénombré que 20% des internautes français se sont intéressés au sport sur le Net en avril dernier, seuls quatre sites spécialisés ont reçu la visite de plus de 1% des internautes.

Les sites sportifs sont aussi concurrencés par les rubriques sportives des grands portails, qui accaparent près de la moitié de l'audience. Le secteur a déjà vécu faillites (GlissHouse, SportinFive, Agoride, Sportchance) et rapprochements (Sporever vient de racheter Football365 en avril). « Beau-

Le Web du sport cherche à valoriser son contenu... aussi en dehors de la Toile

coup de sites sportifs sont à vendre, affirme Hervé Payan, directeur Europe de Sports.com. Mais il ne sert à rien de fusionner des pertes. Or aucun site de contenu sportif européen au modèle 100% Internet ne peut sérieusement espérer atteindre la rentabilité avant 2004.

De fait, les grands sites de sport, tels Sports.com, Sport24.com (environ 10 millions de pages vues par mois chacun, selon Cybermétric) et Sporever (15 millions selon la société) ont diversifié leurs sources de revenus... en partie hors du Web. Laurent Trupiano, directeur de la rédaction de Sport24, se positionne ainsi comme un « groupe média spécialisé dans le sport et non un site Internet ». Dotés de rédactions conséquentes, revendiquant la couverture d'une vingtaine de sports avec des informations en propre, les sites cherchent à revendre leur contenu sur tous les supports. Sports.com alimente ainsi les sites de Wanadoo-Voila, Lycos, Genie et livre des flashes à 250 radios locales. Sporever fournit les portails Club Internet, Nomad, Mageos, mais aussi la ligne d'infos 711 d'Itineris, la radio BFM et coproduit deux émissions pour la télé Pathé Sport. La syndication devrait représenter plus de la moitié des revenus de ces deux sites en 2001.

LOURDES PERTES

Pour arrondir leurs fins de mois, les cybermédias du sport cèdent aussi du contenu aux sites d'entreprises sponsors, comme le fait Sporever avec le site de la Société générale pour le rugby, ou Sports.com avec Lacoste pour le tennis. Sport24 (qui tire la moitié de ses revenus de ces contrats) emploie une équipe différente et produit des contenus « à façon » pour fournir des rubriques clés en main aux sites de Peugeot, Jobpilot, GDF ou du Crédit agricole, le temps de la manifestation qu'ils parrainent.

Paris et pronostics en ligne

Si en France, en Italie et en Espagne, les paris sont un monopole d'Etat, au Royaume-Uni et en Allemagne, tout opérateur privé peut s'établir bookmaker. Le cabinet d'études Datamonitor prévoit que les paris en ligne devraient s'élever à 22 milliards de francs en Europe d'ici à 2002. Sportal et Sports.com (qui compte en tirer un tiers de son chiffre d'affaires) ont pénétré ce marché. Le site en français Parier.net, établi au Venezuela, prend aussi des paris payants. Sport4Fun propose, lui, des pronostics gratuits sur une vingtaine de sports : les meilleurs pronostiqueurs gagnent des cadeaux. « Ce modèle nous a permis, avec peu de personnel et de publicité, d'attirer une forte audience, avec plus de 20 millions de pages vues par mois », se félicite le PDG, Nicolas Béraud. La société, outre la revente de sa technologie, mise sur la publicité : elle dispose d'une base de 250 000 inscrits qui ont donné leur profil détaillé (nécessaire pour recevoir les cadeaux). La société prévoit 15 millions de francs de chiffre d'affaires cette année et attend la rentabilité début 2002.



Sports.com a aussi poussé ses pions dans la cyberpublicité, où elle s'est improvisée régie pour d'autres sites sportifs, tel celui du Manchester United. De son côté, Sporever lance mi-juin une offre de commerce électronique, un plan d'entraînement de jogging personnalisé pour lequel l'internaute devra s'abonner. Aujourd'hui, cependant, les recettes restent maigres. Avec son chiffre d'affaires de 20 millions de francs en 2000 en France, Sports.com fait figure de leader, ses concurrents ne dépassant pas les 5 à 10 millions. Mais tous essuient de lourdes pertes, et si Sport24 pense arriver à la rentabilité avant la fin de l'année, Sporever et Sports.com ne l'attendent pas avant début 2003.

Certes, une étude d'avril du cabinet d'études Forrester Research sur le marché anglais des sites de sports, assez comparable à celui de la France, estime qu'il va quintupler d'ici à 2004, à 2,3 milliards de francs hors paris. Mais, pour Ashley Smith, « les start-up auront du mal à lutter avec les groupes de médias et les institutions sportives qui possèdent des marques reconnues et contrôlent certains droits ».

Côté médias, Eurosport.fr (fusionné en mars dernier avec la rubrique sports de TF1.fr) revendiquant 15 millions de pages vues mensuelles, a des ambitions. Laurent-Eric Le Lay, son président, recense ses avantages : « Notre marque a une grande notoriété, et nous profitons de synergies avec la chaîne d'infos sportives en continu Eurosport-news. Enfin, nous sommes adossés à un grand groupe pour qui cet investissement est stratégique. » L'Equipe.fr (8 millions de pages vues en avril, selon Cybermétric), lancé tardivement à l'été 2000, est parti sur un pied plus modeste. Jean Hornain, son directeur général, s'en explique : « Nous ne voulons pas cannibaliser les ventes du journal et n'avons pas l'intention d'investir massivement alors que le modèle économique reste flou. »

Mais les rivaux les plus dangereux restent les sites officiels : les fédérations, ligues, clubs, organisateurs de compétitions et athlètes eux-

mêmes. Le site Rolandgarros.com a enregistré près de 5 millions de pages vues par jour pendant la quinzaine du tournoi ! Et il vend (avec la FFT) aux autres sites un « flux officiel » de 60 000 à 120 000 francs. En France, Nusport (co-entreprise Canal Plus - groupe Jean-Claude Darmon) et Havas Advertising Sports.net (co-entreprise Havas Advertising - Transiciel) se livrent une guerre sans merci pour produire ces sites. Nusport détient ceux des clubs de foot d'Auxerre, de Nantes, de Lyon et Lens et celui du joueur Zinedine Zidane. HAS.net a sous contrat l'Olympique de Marseille, Saint-Etienne et Metz, le site de la Fédération de voile et bientôt celui de la Fédération de golf. Les contrats offrent aux institutions une commission sur les recettes de leur site plus ou moins élevée selon leur participation aux charges de départ.

Cependant, selon Jean Bruno, directeur des opérations de HAS.net, un réseau de sites officiels n'a d'in-

térêt « que si l'on peut gérer les droits de marketing globaux de l'organisation. Grâce à notre maison mère Havas Advertising Sports, nous pouvons proposer un package de gestion d'image sur tous supports, dont Internet ne représente que 10% ».

Pour étoffer son plan de développement, HAS.net a aussi développé une activité d'agence Web, vendant des sites clés en main pour des institutions sportives et entreprises sponsors, ainsi que des plates-formes WAP et SMS pour les opérateurs de télécoms. Certaines start-up exploitent, elles, le filon des sites de sportifs, comme Sportifsonline ou Athleteline. Cette dernière (3 millions de pages vues par mois) gère ainsi notamment les sites de Nicolas Anelka, Emmanuel Petit, Fabien Barthez et Amélie Mauresmo pour cinq ans. « Le sportif reçoit 25% des recettes associées à son nom », explique Alexis Caude, président d'Athleteline. Elle aussi se diversifie hors du Web, produisant

une émission de télé animée par Didier Deschamps pour TPS et a projet d'éditer des livres.

Tous les sites ont donc fait des efforts pour s'éloigner du modèle classique financé par la publicité. Mais pour vraiment décoller, ils attendent la généralisation du haut-débit d'ici à 2006. Selon Ashley Smith, « il ne s'agit pas de concurrencer la télé pour les retransmissions en direct mais d'associer textes, vidéos et statistiques interactives en des contenus haut de gamme payants pour le consommateur ». Mais là encore, ce sont les grands médias et institutions sportives, déjà détenteurs de vastes bases de données sportives et des droits d'image sur le Net, qui tireront leur épingle du jeu.

Gaëlle Macke

interactif.lemonde.fr/
neteconomie

Jeff Taylor peut-il maintenant le cap de Monster.com ?

Portrait d'un boute-en-train qui a créé le premier site de recrutement

ORIGINAL, controversé mais efficace : c'est Jeff Taylor, PDG de Monster.com tout craché. Ce quinquagénaire, qui a abandonné ses études pour devenir un as du marketing, a donné naissance au leader mondial de l'emploi sur Internet. Avec quelque 10 millions de CV, Monster.com détient actuellement 34% du marché du recrutement en ligne, soit deux fois plus que son concurrent direct, HotJobs.com, selon les estimations de Jupiter Media Metrix.

Alors que d'autres entreprises accusent des pertes, cela fait trois années consécutives que Monster est bénéficiaire. Au cours du dernier trimestre, clos le 30 mars dernier, la société a généré un résultat d'exploitation de 32,5 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 129,2 millions de dollars, soit 35% du chiffre d'affaires de sa société mère, TMP Worldwide, une agence new-yorkaise de recrutement de cadres dirigeants.

Cependant, compte tenu du refroidissement de l'économie, de la concurrence plus rude, et du fait que certaines entreprises clientes soient agacées par les frais d'inscription à Monster, son emprise sur le marché risque d'être difficile à maintenir. Monster a en effet construit sa fortune en facturant les entreprises plus de 300 dollars par offre d'emploi diffusée sur son site, alors que les chercheurs d'emploi peuvent déposer gratuitement leurs CV. La société est non seulement confrontée à la concurrence d'autres géants du recrutement en ligne, mais doit en plus se protéger contre près de 35 000 sites spécialisés capables de fournir un vivier de candidats plus ciblé à moindre coût.

L'activité change, elle aussi. Les sociétés recherchent une solution unique à l'ensemble de leurs besoins en termes de recrutement, y compris un logiciel capable de classer les CV, de tester les candidats

postulants et d'étudier les candidats potentiels. La course qu'entraîne la création d'un progiciel si complet vient à peine de commencer, mais elle pourrait transformer les importants cabinets de recrutement en ligne tels que Monster en dinosaures. Déjà, des sociétés font appel aux services du recruteur en ligne BrassRing Inc. pour rechercher simultanément un grand nombre de sites d'emploi spécialisés et sélectionner automatiquement les meilleurs candidats.

Depuis février dernier, la liste des offres d'emplois accessibles sur Monster a diminué de plus de 10%, passant ainsi de 505 000 à 443 775 à la mi-mai 2001. Jeff Taylor affirme toutefois qu'il n'est pas inquiet. Selon lui, Monster est mieux armé que la plupart des recruteurs en ligne pour affronter la tempête, car 40% de ses recettes proviennent de ses filiales à l'étranger dont la croissance est accélérée. Par ailleurs, la société vient de faire l'acquisition de sociétés qui lui permettront d'assurer davantage de services de recrutement, tels que l'examen de CV. A compter du 1^{er} juin, Monster lancera Monstertrak, un service destiné à aider les étudiants à trouver des petits boulots.

Malgré les nouveautés introduites par Taylor, ce dernier n'envisage pas de changer son style un peu provocant. L'homme aurait en effet tendance à se prendre pour Richard Branson, président de Virgin, en plus jeune. Trois ans après avoir quitté l'école, en 1987, il crée une agence de recrutement pour une société high-tech, Adion. Très

vite, il entend des gens se plaindre de leur difficulté à recruter des candidats qualifiés en consultant les petites annonces diffusées dans la presse.

D'où l'idée de Monster, qui voit le jour en 1994. Un an plus tard, Jeff Taylor a vendu sa société à TMP pour seulement 900 000 dollars, tout en conservant son poste de PDG. Un geste qui, aujourd'hui, semble une brillante initiative, car elle lui a permis de collecter les fonds nécessaires pour couvrir de lourdes dépenses publicitaires, y compris des annonces diffusées pendant le Super Bowl 1999. Il a ainsi versé 4 millions de dollars pour 3 spots de 30 secondes chacun. Jusqu'ici, Monster avait enregistré 600 recherches d'emplois par minute, en moyenne. Le soir suivant la diffusion de l'annonce, on dénombrerait jusqu'à 2 900 connexions par minute.

Mais aujourd'hui, certains clients commencent à se lasser des pratiques commerciales de Monster. Tech Consultant Advancia, à Oklahoma City, a récemment renoncé aux services de Monster pour ceux de HotJobs, car un grand nombre des CV diffusés sur Monster sont soit anonymes, soit déposés par des agences de placement qui exigent des employeurs qu'ils s'acquittent de commissions pouvant atteindre 30% du salaire annuel de recrutement. Avec une clientèle infidèle et des concurrents accrochés à ses talons, il sera plus difficile pour Jeff Taylor de maintenir la position de leader de Monster que d'avoir créé l'entreprise.

BusinessWeek

Rochelle Sharpe

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel.

PUBLICITÉ

La voix sur Internet peine encore à se faire entendre

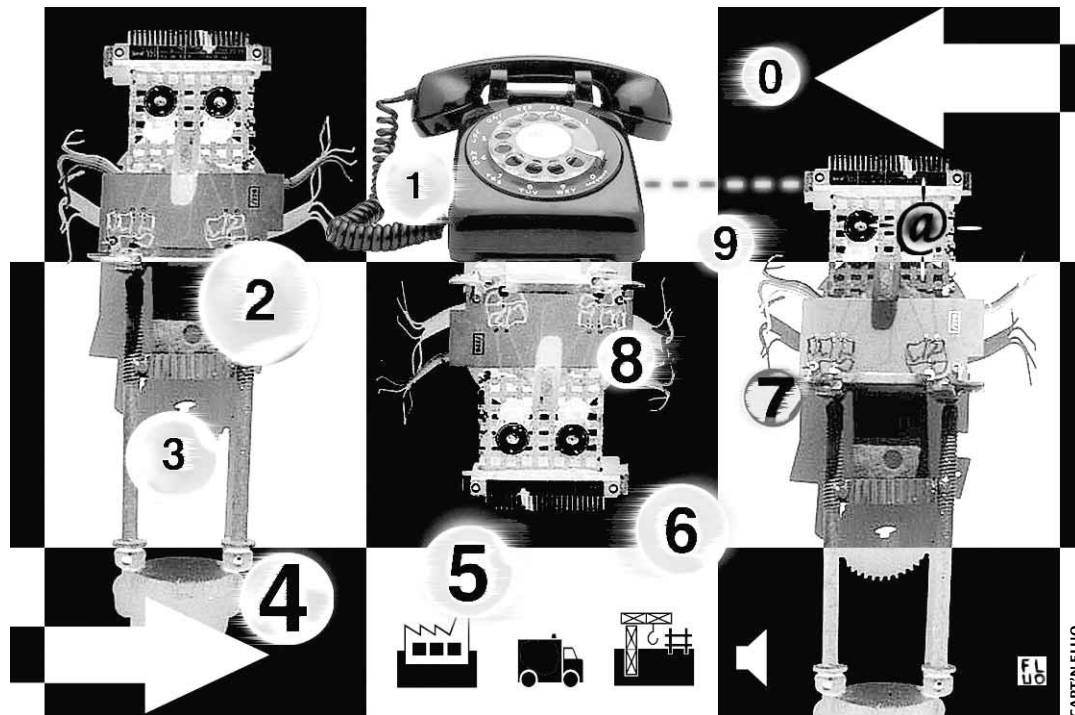
Le transport de la voix sur IP ne se généralisera pas avant la mise en place du protocole IPv6

« **POURQUOI** changer quelque chose qui marche ? On a clairement que la voix sur IP (VoIP) sonnait le glas de la téléphonie classique. Mais il est clair aujourd'hui que ce ne sera pas si rapide. » Philippe Virieux, responsable marketing chez Lucent, ne mâche pas ses mots : la généralisation de la téléphonie sur Internet n'est pas pour tout de suite. Elle reste notamment assujettie à la mise en place de la future version de la norme IP, plus connue sous le nom d'IPv6. En cause, non pas l'adaptation de la voix au protocole en cours, mais plutôt la qualité médiocre du transport de l'information à travers les mailles du filet. Car si, comme le note Philippe Virieux, « coder la voix et la découper en paquets est une technologie mûre », la transporter, ensuite, sur la Toile est loin d'être simple.

Si une congestion apparaît sur le Réseau, le délai de transmission entre les deux correspondants – le temps de latence – devient vite inacceptable. On estime à 300 millisecondes le seuil au-delà duquel la conversation n'est plus possible. « Et sur Internet, ce délai de transmission peut atteindre une demi-seconde », souligne Patrick Thorel, responsable marketing chez Alcatel.

Pour réduire ce laps de temps, il faut donc donner la priorité aux flux audio. Impensable sur le réseau actuel : la norme en cours n'a pas été créée pour cela. « C'est seulement quand la version 6 de la norme IP sera opérationnelle que ce genre de services sera possible », confirme Guy Link, directeur marketing chez l'opérateur KPNQwest. La nouvelle norme de cet « Internet 2 », formalisée en 1996, permettra, outre l'utilisation d'adresses IP codées sur 128 bits – au lieu des 32 bits actuels –, de donner la priorité à l'acheminement de certains de ces paquets IP.

D'ici là, il reste possible, dans certaines applications bien particulières, de « mimer » les caractéristiques de l'IPv6 sur des équipements privés. Plusieurs opérateurs, tels KPNQwest, proposent ainsi aux



grandes entreprises de migrer sur leur réseau intranet les communications entre les différents sites. « En dimensionnant correctement le débit disponible entre les centres, le problème de la qualité ne se pose plus, explique Guy Link. D'autant que nous pouvons également mettre facilement en place des technologies comme Diffserve pour privilégier l'acheminement de la voix par rapport aux autres flux. » Le principe, comparable à ce que permettra la nouvelle version d'IP, consiste à « marquer » chaque paquet audio envoyé par un en-tête particulier. Un tatouage qui permet alors aux équipements du Réseau de reconnaître le paquet et de le transporter sans délai.

LE SON DÉCOUPÉ EN PAQUETS

Pour comprendre, il faut revenir aux fondements du passage de la voix sur le Réseau. Alors que le réseau téléphonique classique détermine un cheminement entre les correspondants et bloque ce canal pendant toute la durée de la conversation, téléphoner sur IP consiste à numériser le son pour le découper en paquets. Chacun d'eux est ensuite acheminé seul jusqu'à destination. Remis, en bout de course, dans le « bon ordre », ils reconstituent ensemble les paroles prononcées. Pour peu, bien sûr, qu'aucun de ces paquets n'ait été perdu dans les maillons de la Toile, ou qu'il soit resté bloqué dans un goulet d'étranglement.

Ce principe de numérisation et de découpage de la voix ouvre évidemment des perspectives, comme, par exemple, l'optimisation des flux dans les câbles. Car, en définitive, seule l'information utile est transmise, alors que sur le réseau téléphonique commuté (RTC), le canal est définitivement figé : il sert à transporter la voix mais également les blancs de la conversation. De plus, le format numérique permet également de compresser l'information. Résultat : le passage sur IP divise presque par 10 le débit nécessaire à une conversation.

Mais passer du réseau téléphonique vers celui de l'Internet, et transporter la voix grâce au protocole IP, permettra plus qu'une simple optimisation des flux de données. Il modifiera également l'utilisation du téléphone. Les changements ? Economiques, bien sûr : les appels longue distance coûteront alors le prix d'une communication locale, si ce coût n'est pas inclus dans un abonnement forfaitaire. Mais c'est surtout en matière de services que se situent les principaux attraits. « La VoIP permet de créer des applications très innovantes, notamment pour les télétravailleurs, explique Patrick Thorel. Elle rend aussi possible l'existence des Web Call Centers, grâce auxquels un internaute peut, tout en surfant, cliquer sur un lien et entrer en conversation avec un opérateur. »

Si la généralisation de la Voix sur IP semble suspendue à l'arrivée

d'« Internet 2 », le marché attise déjà les appétits. La société d'études américaine Frost et Sullivan estime en effet qu'en 2007, 75 % des conversations téléphoniques transiteront sur la Toile. Le cabinet IDC, de son côté, estime à 12 % la part des entreprises européennes qui comptent, dans l'année, entamer les procédures de changement de leur infrastructure. Plusieurs opérateurs et équipementiers ont donc récemment dévoilé leurs premières offres, destinées aux communications professionnelles entre les différents sites d'une même entreprise. Des offres plutôt stratégiques, encore frustes par rapport à ce que permettront les standards de demain.

Jean-Philippe Pichevin

Le téléphone, terminal d'accès

ACCÉDER à l'Internet mobile se réduira peut-être finalement à un simple appel téléphonique. Grâce au langage VoiceXML, l'accès au Web peut en effet se faire par l'intermédiaire d'un banal téléphone. Adopté dans sa première version en mai 2000 par le W3C (World Wide Web Consortium), l'organisme international de standardisation des langages de la Toile, VoiceXML, est le fruit des travaux d'un forum lancé en 1999 par Motorola, Lucent et IBM. Une seconde version, en cours d'élaboration, devrait peu à peu populariser cette technologie.

Fondé sur le métalangage XML autorisant la création de grammaires articulées autour de balises, VoiceXML permet d'obtenir par téléphone des informations habituellement accessibles via un ordinateur. Alors que le HTML est un langage d'organisation visuelle de données sur une page Web, VoiceXML gère l'organisation sonore de l'information. Après que l'utilisateur a composé le numéro de téléphone d'un site, la parole remplace la souris : des rubriques lui sont proposées, et, en prononçant les mots-clés reconnus par la machine, il obtient les informations désirées.

Plusieurs entreprises ont commencé, à partir de 1995, à créer leur propre langage : IBM, par exemple est à l'origine de SpeechML, AT&T et Lucent ont travaillé sur PML (Phone Markup Language), et Hewlett-Packard a conçu TalkML. Impulsé par IBM, Lucent et Motorola, le langage VoiceXML, également nommé VXML, est une mise en commun de ces différents efforts. « VoiceXML apporte de la puissance au Web, explique Kenneth G. Rehor, coauteur de VoiceXML pour le compte de la société Lucent. Grâce à lui, il est possible d'imaginer des applications téléphoniques puis-

santes sur le Réseau. » Pour l'instant, cependant, la navigation sonore est encore très limitée par les technologies de reconnaissance et de synthèse vocale qu'elle utilise pour comprendre ce que dit l'utilisateur et lui répondre : l'intérêt d'avoir accès au Web par la voix n'est donc pas de remplacer l'ordinateur, mais d'obtenir des informations en situation de mobilité.

Techniquement, l'utilisateur, en composant le numéro, accède à une passerelle entre le réseau téléphonique et Internet. A chaque étape de la conversation, cette machine traduit d'abord, par reconnaissance vocale, les paroles de l'appelant. Elle envoie ensuite une requête vers le serveur du site Web. Objectif : obtenir à la fois les documents VoiceXML nécessaires à la construction du dialogue, et extraire des bases de données les informations demandées par l'utilisateur. La dernière étape consiste à transformer la réponse en voix de synthèse. « Une application VoiceXML nécessite donc un serveur pour faire le lien entre l'Internet et le réseau téléphonique, enchaîne Kenneth G. Rehor. L'accès par téléphone peut d'ailleurs se faire à la fois par l'ordinaire réseau téléphonique commuté ou par un réseau de voix sur IP. »

Pour l'heure, quelques industriels mettent au point leurs premières offres : en Europe, la société Magic Phone vient d'annoncer sa fusion avec l'américain Tellme Networks, déjà expérimenté outre-Atlantique sur ce marché des portails vocaux. Il faudra cependant attendre plusieurs années avant que les technologies de reconnaissance et de synthèse vocale permettent une utilisation développée du téléphone pour accéder au Web.

J.-P. Pi.

Harmoniser les réseaux

PIERRE VINCENT, chercheur à l'Institut national des télécommunications, travaille sur des commutateurs logiciels adaptés au transfert de la voix sur IP.

Interview

Pourquoi la téléphonie sur IP ne parvient-elle pas à se généraliser ? Les opérateurs ont-ils, selon vous, rechigné à harmoniser leurs réseaux, de peur de voir l'économie du téléphone changer trop brutalement de nature ?

La voix sur IP ne se généralise pas pour une simple question de qualité de service. Dès lors que l'on sort d'un intranet et que l'on passe sur l'Internet public, cette qualité n'est plus garantie. Cela est essentiellement dû au fait que les opérateurs n'ont pas d'approche commune : lorsqu'on passe, par exemple, du réseau de Worldcom à celui de Global One [groupe France Télécom], on doit transiter par des points de passage qui sont souvent des goulets d'étranglement. En clair, chacun administre son backbone [« épine dorsale » du Réseau] comme il l'entend. Et lorsque le trafic vient d'un autre réseau, chaque opérateur a, en général, naturellement tendance à le considérer comme moins prioritaire par rapport au trafic déjà en circulation sur son réseau. Pour ce qui est de l'attitude des opérateurs, il est vrai qu'à une certaine époque ils auraient pu ignorer le phénomène.

Mais, aujourd'hui, on constate qu'ils l'observent de très près. Si la téléphonie sur IP peut en effet remettre en cause l'économie de leur réseau, elle peut également leur permettre de conquérir d'autres marchés. En quelque sorte, la téléphonie peut représenter un danger là où l'opérateur est déjà implanté, mais elle peut être une opportunité dans les pays où il ne l'est pas encore.

Ces problèmes d'hétérogénéité des équipements et des réseaux sont-ils plus importants que les questions liées au débit ? Sont-ils en voie d'être résolus ?

Je pense que ce n'est pas tant une question de volume du trafic qu'une question d'interfaces entre opérateurs. Mais, à moyen terme, on peut penser qu'un protocole comme Diffserve, qui définit des niveaux de priorité dans l'acheminement des paquets, permettrait d'améliorer le passage de la voix d'un opérateur à l'autre. Ce protocole est standardisé par l'IETF (Internet Engineering Task Force) et n'est pas une norme propriétaire. Le problème, c'est qu'il faut attendre que ce protocole soit déployé partout et que tout le monde l'emploie de la même façon. C'est, ici encore, l'hétérogénéité des équipements qui pose problème. D'autres standards associés à la voix sur IP existent : H323 pour l'interconnexion entre le réseau téléphonique et l'Internet, RTP pour l'acheminement des flux multimé-

dias... Mais ils ne préjugent pas pour autant de la qualité du service : ils ne définissent que les flux de données qui circulent.

Outre l'aspect économique, quels bénéfices techniques peuvent tirer de la voix sur IP ? Permettra-t-elle d'optimiser les flux de données dans les câbles ?

Je ne pense pas que l'avantage déterminant réside dans la baisse de la quantité de données à acheminer. Le format numérique autorise bien sûr la compression de chaque « datagramme ». Mais les en-têtes associés – qui permettent notamment l'acheminement du paquet – sont si volumineux que le bénéfice tiré de la compression de la voix proprement dite n'est pas évident. L'intérêt est sans doute ailleurs. La voix sur IP n'implique pas uniquement une nouvelle téléphonie. Elle fera naître des nouveaux services, associant voix et données. Par exemple, un utilisateur pourra consulter un site et, cliquant sur un lien, pourra entrer en contact avec un opérateur. Sur-tout, ces nouveaux services pourront être développés plus facilement, en bout de chaîne, sur les serveurs Web existants.

Propos recueillis par
Stéphane Foucart

interactif.lemonde.fr/
technologie

PUBLICITÉ

Le recrutement en ligne entre dans le jeu

Les entreprises françaises découvrent les vertus du jeu en ligne pour recruter

QUI L'ÉUT CRU ? Grâce au Net, le jeu s'immisce dans la vie de l'entreprise. L'idée fait en tout cas son chemin, comme en témoignent de récentes initiatives menées par L'Oréal, Lagardère ou EDF. Hier encore considéré comme un support de formation à peine avouable, car peu sérieux, le jeu commence aujourd'hui à être apprécié par les entreprises pour ses vertus pédagogiques et sa capacité à séduire une cible particulièrement recherchée: celle des jeunes diplômés. En effet, en 2000, selon l'APEC, les entreprises ont recruté 188 000 cadres, soit une hausse record de plus de 12 % par rapport à 1999. Et ce sont les jeunes diplômés qui se sont taillé la part du lion, avec 68 000 embauches, en hausse de 16 %. Actuel-

lement, il suffit de trois mois à un jeune diplômé pour trouver un emploi, contre six mois en 1997.

Dans ce contexte tendu, les directions des ressources humaines multiplient les opérations de séduction et montent au créneau sur la Toile, où elles peuvent donner tout leur relief à deux adjectifs qui font mouche auprès d'une population jeune: ludique et interactif. «Le public étudiant est plus attiré par un univers faisant référence aux jeux vidéo que par un discours institutionnel classique», souligne Christophe Berg, cofondateur de Tooodoo, société spécialisée dans la conception de jeux en ligne événementiels. *Le jeu sur le Net permet à une entreprise de se démarquer et de communiquer différemment, en utilisant un discours très direct, qu'elle n'emploierait pas d'habitude.*»

Aux Etats-Unis, la communication par le jeu est rentrée dans les mœurs depuis longtemps. En France, c'est Accenture, à l'époque encore Andersen Consulting, qui a ouvert le bal il y a deux ans avec Les Aventures de Léa, un jeu en ligne qui visait à faire découvrir le groupe de manière ludique aux élèves des grandes écoles. «Cette notion lu-

dique dans les ressources humaines est assez récente. Toutes les entreprises ne sont pas encore prêtes à franchir le pas», tempère Alexandre Bucaille, consultant en ressources humaines à l'agence de communication The Link. «Beaucoup de sociétés sont encore frileuses et ont tendance à demander des jeux simples», confirme Christophe Berg.

COMMUNIQUER ET EMBAUCHER

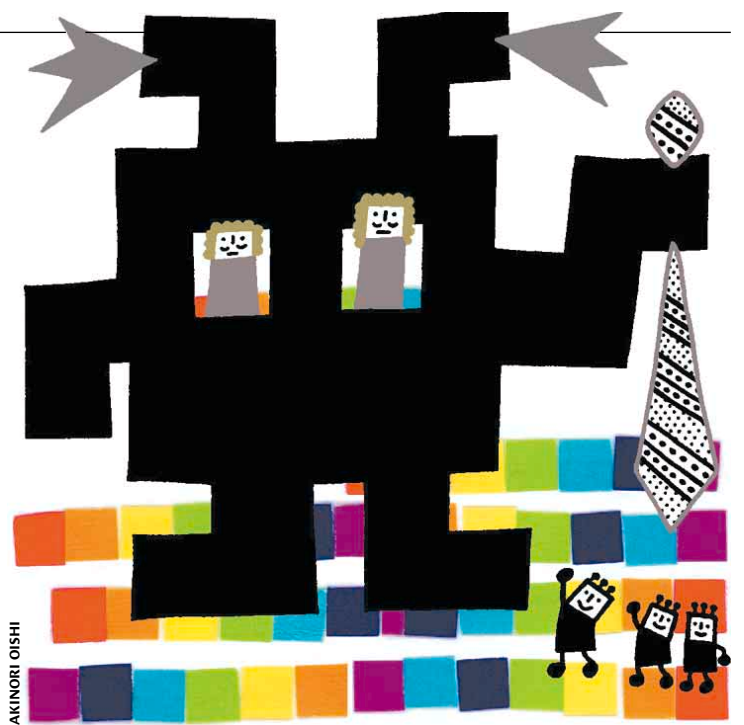
Pour sa première incursion sur ce terrain, EDF a choisi de mettre en scène deux personnages mystères: charge aux internautes de découvrir, pendant quatre jours et à l'aide d'indices sur le site, quel employé du groupe se cachait derrière. «Nous voulions d'abord illustrer la diversité de nos métiers et avons trouvé avec le Net un moyen idéal de le faire», explique Benoît Gausseron, à la communication d'EDF-GDF. *C'était avant tout une opération d'image, qui répond à une évolution de notre mode de communication.*»

La preuve: le groupe a profité du jeu pour étoffer son recrutement en ligne. Désormais, les candidats peuvent déposer ou répondre à une annonce directement en ligne. «Globalement, nous n'avons pas de-

mal à trouver des profils intéressants. Nous recevons tous les ans 40 000 CV et, l'an passé, nous avons recruté 1 600 cadres. Mais il nous faut désormais être très réactifs, parce que les jeunes cadres ont beaucoup d'opportunités. La majorité des candidats que nous recevons consultent notre site Internet. Pour eux, c'est un outil de sélection de leur futur employeur», confirme Christine Moudry, responsable du recrutement des cadres chez EDF-GDF.

Les participants au jeu The Talent Quest, mis en place entre le 14 mai et le 10 juin de cette année par Lagardère, ont vraisemblablement une vision beaucoup plus complète des différentes - et nombreuses - activités du groupe. Pour jouer, pas besoin de s'inscrire: il suffisait de répondre à une série de questions sur la société, à l'aide, là aussi, des indices en ligne. Avec des sessions moyennes de 25 minutes, le pari est en passe d'être gagné.

Pari gagné aussi pour L'Oréal, qui se félicite d'avoir organisé son e-Strat Challenge, un jeu de simulation en ligne et en temps réel. Ici, la vocation était double: il s'agissait non seulement de communiquer à l'international, mais également



AKINORI OISHI

d'obtenir une base de données de nouveaux CV qualifiés. Du 5 février au 6 avril derniers, les 1 200 participants étudiants du monde entier qui avaient été sélectionnés par le biais du Net ont dû gérer une entreprise virtuelle dans l'univers du cosmétique. Ils disposaient pour cela de quelque 300 données sous forme de tableaux à administrer en ligne.

«Le premier bilan est très positif par le nombre de contacts générés, leur variété et leur qualité. Plus de 50 pays se sont inscrits, la représentativité que nous souhaitions a été obtenue, se réjouit Maïté Cristiani, responsable du recrutement Internet chez L'Oréal. Il fallait également

montrer que la problématique Internet était importante pour nous. Nous recevons beaucoup de profils marketing. En revanche, nous touchons moins d'ingénieurs et d'informaticiens, pour qui le secteur du cosmétique n'est pas forcément attirant. Nous avons un objectif de notoriété globale.» Déjà, alors que les prix ont été remis en mai, en Thaïlande, l'un des finalistes a été embauché. «Pour les autres filiales, il est trop tôt pour le dire, nous sommes encore en phase d'approche», précise Maïté Cristiani. Le groupe cosmétique travaille déjà à la deuxième édition, prévue pour l'automne prochain.

Laurence Bernaert

Surfer sur la Toile au travail

SEUL UN FRANÇAIS sur trois profite de sa présence sur son lieu de travail pour surfer sur la Toile. C'est l'un des principaux enseignements d'une étude (*) réalisée par la Sofres pour le compte de Websense, un éditeur de solutions de filtrage. Si l'on compare ce résultat aux trois autres pays européens où le sondage a été mené, la France fait figure de bonne élève: les Italiens tiennent le haut du pavé numérique, puisque plus de la moitié d'entre eux (51 %) reconnaissent visiter des sites «sans rapport avec leur travail» au bureau. Ils sont suivis par les Britanniques (44 %) et les Allemands (41 %). L'étude reposant sur un mode déclaratif, «les personnes ont pu être tentées de sous-estimer leurs activités de surf au travail», précisent cependant les responsables de l'enquête.

Les Français au bureau seraient donc beaucoup plus sages que leurs homologues européens. En moyenne, ils passent 3 h 30 par semaine à naviguer sur des sites sans rapport avec leur activité professionnelle. La majorité d'entre eux (51 %) le font pendant les horaires de travail. Par tranche d'âge, la palme revient aux 45 - 54 ans (71 %). Et contrairement aux idées reçues, les plus jeunes, les 16 - 24 ans, sont les moins enclins à surfer à titre personnel pendant les horaires de travail, puisqu'ils attendent sagement, dans 67 % des cas, la pause du déjeuner.

C'est en priorité l'évasion que recherchent les salariés français: leur souris les emmène d'abord vers des sites de loisirs (61 %) et de voyages (54 %). Bien que leur succès ne soit plus à démontrer, les sites à caractère pornographique n'occupent que la septième place du classe-

ment par type de site. Avec 16 %, ils font jeu égal avec le secteur financier et les jeux (16 %). Le chat (5 %) et les jeux d'argent (2 %) ne font, quant à eux, que peu d'adeptes dans le monde du travail.

Qui dit surf pendant le travail aborde également la politique des entreprises quant à la surveillance de leurs employés. Une question qui intéresse d'autant plus Websense que la société édite des logiciels de contrôle. Près de 67 % des personnes interrogées précisent que leur entreprise n'a pas de politique de gestion d'utilisation du Web, et près de deux personnes sondées sur trois (62 %) accepteraient une politique de gestion d'accès au Net sur leur lieu de travail. Dans cette dernière catégorie, c'est le règlement intérieur qui aurait les faveurs des salariés... tandis que, étonnamment, 64 % «approuveraient» un logiciel de filtrage. Du pain bénit pour Websense.

Une autre étude, réalisée cette fois-ci par Ipsos-Médiangles pour le compte du Figaro Entreprises, devrait également apporter de l'eau au moulin de cet éditeur: 15 % des 3,3 millions de salariés disposant d'un accès Internet sur leur lieu de travail se sont connectés au moins une fois par semaine au site de «Loft Story»!

La. B.

(*) Etude réalisée en mars 2001 auprès de 200 personnes dans quatre pays: la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. «Avoir un emploi et être âgé d'au moins 16 ans» étaient les critères de sélection requis.

interactif.lemonde.fr/
neteconomie

PUBLICITÉ

le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.

E-mail: hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.

Directeur général: Bruno Patino.

Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.

Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.

Rédaction: Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête),

Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollet (Métiers).

Édition: Olivier Herviaux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56), Philippe Raër (01-42-17-38-58).

Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. © 2001. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr